

PAUL BEURDOUCHE

LES CONSEILS DU VÉTÉRINAIRE



ENCYCLOPÉDIE PAYSANNE

LA TERRE

COLLECTION DIRIGÉE PAR
J. LE ROY LADURIE

FLAMMARION

VINGTIÈME MILLE

Les conseils du vétérinaire

Basse-cour

- Dictionnaire d'aviculture suivi d'un lexique avicole anglais-français (G. Lissot).
 Les maladies de la basse-cour (G. Lissot).
 100 consultations cunicoles (Lissot).
 100 consultations avicoles (Lissot).
 Le Pigeon (G. Lissot).
 Le Poulet (Weyd et Basset).
 Poules et œufs (G. Lissot).
 Oies et canards (G. Lissot).
 L'élevage du lapin (G. Lissot).

Cultures

- Sommaire de défense des cultures à l'usage des instituteurs (L. Lasnier-Lachaise et L. Guyomard).
 Sommaire d'agronomie à l'usage des instituteurs (L. Lasnier-Lachaise).
 Comment combattre les ennemis des cultures (D^r R. Poutiers).
 Les céréales (J. Ratineau).
 La pomme de terre (A. Gault).
 Pommes de terre sélectionnées (J. Patissier).
 Le topinambour (E. Baillargé).
 Les cultures oléagineuses (L. Mila).
 Les engrais (Lefebvre).
 Formules de Fumures (Lefebvre).
 Nouveaux procédés simplifiés d'ensilage (E. Bernard).

Vigne et vin

- Manuel pratique de vinification et de conservation des vins (Nègre et Françot).

CHASSE ET PÊCHE

- Le fusil de chasse (Le Gauyeur).
 Le chien d'arrêt (R. de Kermadec).
 Le garde-pêche (H. Le Thomas).
 Le contre-braconnage de pêche (Joe Combret's).
 Pêches banales et pêches sportives des poissons carnassiers (L. Matout).

Légumes et fruits

- Les cent et un trucs du jardinier (Ch. Boileau).
 Le jardin potager (Maréchal).
 Les fruits à noyaux (V.-A. Evreinoff).
 Les fruits à pépins (V.-A. Evreinoff).
 Les arbustes à baies (V.-A. Evreinoff).
 Les arbrisseaux à fruits (V.-A. Evreinoff).
 Le noyer (P.-F. Lévêque et H. Roy).

Divers

- Les leçons de l'agriculture américaine (R. Dumont).
 Comment greffer vos arbres (P. Michard).
 L'apiculture familiale (L. Corn).
 Les plantes médicinales (Y. Trouard-Riolle).
 La grêle (Général F. Ruby).
 Quel temps fera-t-il demain ? (P. Bricaud).
 Comment élever les chiens convenablement (R. Nilo).
 L'écrevisse (D^r J. Brel).

Élevage

- Sommaire de zootechnie à l'usage des instituteurs (L. Lasnier-Lachaise).
 L'alimentation du bétail (Andouard).
 L'hygiène du bétail (A. Lucas).
 La chèvre (Krafft de Boërio).
 Moutons d'aujourd'hui (A. Biosse-Duplan).
 La vache laitière, le lait, les produits laitiers (L. Lasnier-Lachaise).
 L'hérédité des aptitudes laitières chez les bovins (Jacques Lefebvre).
 La traite mécanique (R. Lacombe).

- Comment pêcher la truite (M. Le Maître).
 Comment pêcher une friture (M. Beer).
 La pêche à poste fixe et au lancer en Méditerranée (M. Causse).
 Appâts et amorces (R. Renault).
 La pisciculture à la portée de tous (R. Renault).

LA TERRE

Encyclopédie paysanne dirigée par J. LE ROY LADURIE

PAUL BEURDOUCHE

Vétérinaire,

*ancien Président du Syndicat d'élevage du Cheval Ardennais
de l'arrondissement de Neufchâteau*

Les conseils du vétérinaire

81 ILLUSTRATIONS DE SANGEROLD

FLAMMARION, ÉDITEUR
26, rue Racine, Paris

Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright 1940, text and illustration
by ERNEST FLAMMARION.

Printed in France.

SOMMAIRE

PRÉFACE	15
-------------------	----

PREMIÈRE PARTIE

LES CONSEILS DU VÉTÉRINAIRE

CHAPITRE PREMIER. — Qu'est-ce que la maladie?	21
<i>Premier conseil</i> : Surveillez sans cesse la santé de vos animaux.	21
Chaque organe est spécialisé	22
Mais solidaire des autres.	22
<i>Les diverses sortes de maladies.</i>	23
Aiguës	23
Chroniques.	24
Congénitales, héréditaires, sporadiques, contagieuses.	24
<i>Le meilleur médecin est encore la nature</i>	24
La phagocytose	25
<i>Les signes de la santé.</i>	25
a) Chez le cheval	26
b) Chez les bovins.	27
<i>Sachez prendre la température</i>	28
<i>Les signes de la maladie</i>	28
<i>Les tares, défauts et accidents.</i>	32
Tares dures	32
Tares molles.	33
Défectuosités	34
Accidents divers.	34
<i>Comment examiner vos malades</i>	35
L'exploration du pied	38
<i>Les premiers soins.</i>	39

CHAPITRE II. — Hygiène et prophylaxie	40
<i>Deuxième conseil</i> : Mieux vaut prévenir que guérir	40
Si vous comptiez vos pertes	40
I. <i>Hygiène</i>	41
La vie de nature.	41
La domestication, l'amélioration, ont changé ces condi- tions naturelles	42
Vos écuries, vos étables sont trop souvent défectueuses.	42
Un programme de grands travaux est nécessaire	43
Donnez des logements distincts à chaque espèce.	43
Donnez de l'air, de la lumière	44
Agrandissez les ouvertures.	45
Ayez de la propreté	46
Le pansage	47
Nécessité du pansage	47
Une vache propre vous donne du lait propre	48
Assurez une bonne alimentation	48
Ration totale	48
Ration d'entretien	48
Ration de production	49
Tables de rationnement	49
Les vitamines	49
Quantité et qualité, substitutions.	50
Donnez des repas réguliers.	50
II. <i>Prophylaxie</i>	51
Qu'est-ce que la prophylaxie ?	51
La police sanitaire.	51
La loi n'a pas prévu toutes les maladies contagieuses .	52
La prophylaxie libre.	53
La médecine doit être préventive.	53
Il vous faut de l'entr'aide et de la prévoyance.	54
Un exemple déjà ancien mais très significatif	55
Le rôle des organisations agricoles.	56
La prophylaxie organisée sera une assurance contre les pertes	56
CHAPITRE III. — Sérums. — Vaccins. — Réactifs	58
<i>Troisième conseil</i> : Inoculez préventivement vos animaux.	58
I. <i>Les inoculations préventives</i>	58
Ne confondez pas sérum et vaccin	59

II. <i>L'immunité</i>	59
Il y a plusieurs sortes d'immunité	59
Naturelle	59
Acquise	60
Passive	60
Active	60
III. <i>Les sérums</i>	60
Qu'est-ce que le sérum ?	61
La récolte du sérum	62
IV. <i>Les vaccins, leur définition</i>	62
V. <i>La sérothérapie</i>	63
Les sérums sont préventifs	63
Ils sont souvent curatifs	64
Les principaux sérums	64
L'anaphylaxie	65
VI. <i>La vaccination</i>	66
Les principaux vaccins	66
VII. <i>Vaccin contre la fièvre aphteuse. La séro-vaccination</i>	67
VIII. <i>La prémuniton</i>	67
IX. <i>Les réaclifs</i>	68
CHAPITRE IV. — Fécondation. — Gestation. — Accouchement. — Délivrance	69
<i>Quatrième conseil : Assurez l'avenir avec une bonne production des jeunes</i>	69
I. <i>La fécondation</i>	69
II. <i>La stérilité</i>	70
Elle peut être définitive	70
Ou relative	70
Stérilité relative, ses principales causes	70
Comment y remédier	71
III. <i>La gestation</i>	72
Comment la reconnaître	72
Sa durée	72
Ménagez les femelles pleines	73
Il y a des maladies de la gestation	74
IV. <i>L'accouchement</i>	74
Sa préparation	74
L'accouchement normal	75
Ligaturer le cordon	76
Faire accepter le nouveau-né	76

V. <i>Les accouchements difficiles.</i>	77
Leurs causes.	77
Rendez-vous compte de l'obstacle.	79
Ce que vous pouvez faire.	80
Ce qu'il ne faut pas faire.	80
VI. <i>La délivrance.</i>	81
VII. <i>Quelques bonnes précautions</i>	81
VIII. <i>Les accidents de parturition.</i>	82
CHAPITRE V. — Les vices rédhibitoires.	84
<i>Cinquième conseil : Méfiez-vous des vices rédhibitoires</i>	84
Ce que vous garantissez	84
Les vices rédhibitoires.	84
Ce que vous faites habituellement est insuffisant	85
Ce que vous devez faire	86
Examinez au repos.	86
Et au travail.	87
Faites tuberculiner les bovins	87
Quels sont les délais de la garantie?	88
I. <i>Vous avez acheté un animal atteint d'un vice rédhibitoire.</i> <i>Que devez-vous faire ?</i>	88
Mettez-vous en règle.	88
Vous pouvez mettre l'animal en fourrière.	89
II. <i>Les vices rédhibitoires ne sont pas seuls à motiver l'action</i> <i>rédhibitoire</i>	89
CHAPITRE VI. — La police sanitaire	91
<i>Sixième conseil : Observez les mesures sanitaires prévues par</i> <i>la loi sur les maladies contagieuses.</i>	91
I. <i>Quelles sont les maladies contagieuses ?</i>	91
La loi vous oblige	92
Elle vous interdit	93
Suites de la déclaration	93
Quelques autres mesures ou dispositions légales utiles à connaître	94
Pénalités	95
Responsabilité civile.	96
II. <i>Il y a pour chaque maladie contagieuse des mesures spé-</i> <i>ciales</i>	96
Anaplasmose	96
Charbons	97
Clavelée.	97

Dourine.	97
Fièvre aphteuse	98
Fièvre ondulante ou mélitococcie.	98
Gale.	99
1° Équidés.	99
2° Ovins et caprins.	99
Morve et Farcin.	99
Indemnités	100
Péripneumonie contagieuse.	100
Indemnités.	101
Peste bovine.	102
Indemnités	102
Rage	102
Rouget et pneumo-entérites.	103
Tuberculose.	104
Typho-anémie des équidés	104
Maladie des abeilles : acariose, loque et nose-mose.	105
Mesures spéciales ; loque américaine	105
Loque européenne.	105
Acariose.	105
Nose-mose	105
Tularémie.	106
III. <i>Comment devez-vous désinfecter ?</i>	106
a) Désinfection des locaux	106
b) Désinfection des litières et des fumiers, des voitures, abreuvoirs, etc.	108
c) Désinfection des cadavres.	108
CHAPITRE VII. — Des moyens de contention	109
<i>Septième conseil</i> : Pour éviter les accidents, sachez maintenir vos animaux.	109
I. <i>Le Cheval</i>	110
Tord-nez	110
Capote	111
Lever un pied.	111
II. <i>Le Bœuf</i>	113
CHAPITRE VIII. — Quelques soins élémentaires.	115
<i>Huitième conseil</i> : Vous ne pouvez être ni mauvais médecin, ni mauvais chirurgien, mais vous devez être un bon infirmier	115
I. <i>Comment faire un bon pansement.</i>	116
II. <i>Comment faire une saignée.</i>	118

III. <i>Comment faire un amincissement.</i>	120
IV. <i>Sachez vous servir du trocart pour la ponction du rumen.</i>	121
V. <i>Castration du mouton</i>	122
CHAPITRE IX. — Quels sont les médicaments que vous pouvez posséder en permanence?	124
<i>Neuvième conseil : Ayez toujours à la ferme les médicaments usuels.</i>	124
Acide borique	125
Bicarbonate de soude	125
Blanc d'Espagne.	125
Brevage contre les coliques	125
Poudre de charbon	125
Crésyl	125
Eau de Javel.	126
Eau oxygénée	126
Goudron de bois.	126
Huile de ricin	126
Iode (Teinture)	126
Graine de lin	126
Farine de lin	126
Farine de moutarde	127
Permanganate de potasse.	127
Liquueur de Villate.	127
Sulfate de soude.	127
CHAPITRE X. — De la préparation de quelques médicaments et de la façon de les administrer	129
<i>Dixième conseil : Préparez et administrez vous-même certains remèdes.</i>	129
Vous êtes parfois embarrassé.	129
Vous devez savoir comment vous y prendre.	130
I. <i>Les bols</i>	130
Comment administrer un bol.	131
II. <i>Les électuaires</i>	131
Comment les administrer.	131
III. <i>Les breuvages</i>	132
Les procédés d'administration des breuvages	132
A la bouteille	132
A la seringue	133
Manière de procéder.	133
IV. <i>Les cachets.</i>	135

SOMMAIRE

II

V. <i>Les capsules</i>	135
VI. <i>Les injections</i>	135
Les lavements.	137
VII. <i>Médicaments pour l'usage externe</i>	137
Les frictions.	138
Les cataplasmes	138
Les sinapismes.	139
VIII. <i>Les injections utérines</i>	139
IX. <i>Les fumigations</i>	141

DEUXIÈME PARTIE

PETIT DICTIONNAIRE DES PRINCIPALES MALADIES

Abcès.	143	Asthme (voir Emphysème pulmonaire).	154
a) Abcès chauds.	143	Atteintes	154
b) Abcès froids	144	Avitaminoses	154
Accrochement de la rotule, crampe	145	Avortement.	155
Acné	146	a) Avortement accidentel.	
Acrobustite	146	b) Avortement épizootique ou contagieux des vaches	155
Actinomycose.	146	Comment les distinguer.	156
Adénite.	148	c) Avortement contagieux des juments.	157
Agalaxie contagieuse	148	Balanite	158
Anasarque	148	Bleime	158
Anémie.	149	Blessures.	159
Anémie pernicieuse ou in- fectieuse (voir Typho-ané- mie).	149	La bosse	159
Angine	150	Le cor.	159
Araignée (voir Mammite gangréneuse des brebis).	150	Le durillon	160
Arrachement des cornes.	150	Bouleture.	160
Arthrites	151	Bronchite.	161
Arthrite close.	151	a) Aiguë	161
Arthrite traumatique	151	b) Chronique	161
Arthrite infectieuse des vaches laitières	152	c) Infectieuse.	161
Arthrite des nouveau-nés (voir Maladie des nou- veau-nés).	154	Bronchites vermineuses	162
		a) Bovins.	162
		b) Moutons	163
		c) Porcs	164

Broncho-pneumonie (voir Pasteurellose, Pneumonie, Maladie des nouveau-nés)	164	Courbe	180
Brûlures	164	Crapaud	181
Brûlure de la sole.	165	Crapaudine	182
Cachexie aqueuse (voir Distomatose)	166	Crevasse.	182
Cachexie osseuse	166	Cystite.	182
Capelet	167	Dartres	183
Champignon	168	a) Herpès ou Teignes	183
Charbons	168	b) Dartre des porcelets	185
a) Fièvre charbonneuse ou Sang de Rate	168	Diarrhée (voir Entérite)	186
Sur le bœuf.	168	Distomatose (Cachexie aqueuse, Bouteille, Douve, Pourriture)	186
Sur le mouton.	169	Dourine ou Mal du Coût.	189
Sur le porc	169	Eaux-aux-Jambes	190
b) Charbon symptomatique, Charbon emphysémateux, Charbon à tumeurs.	171	Echauboulure (voir Urticaire).	191
Clavelée	172	Eczémas	191
Traitement	173	Efforts (voir Entorses)	192
a) Préventif.	173	Effort de Tendon	192
1° La clavelisation	173	Eléphantiasis	193
2° La séro-clavelisation.	173	Emphysème pulmonaire (voir Pousse)	194
3° La vaccination anticlaveuse	173	Empoisonnements	194
b) Curatif.	173	Encastelure.	195
Clou de rue.	173	Entérites	196
Coccidiose intestinale ou diarrhée rouge	174	Entérite aiguë.	197
Cœnurose ou Tournis.	175	Entérite chronique, diarrhée chronique, entérite para-tuberculeuse.	198
Coliques	176	Entérite contagieuse des poulains	198
Traitement	177	Entérite diarrhétique ou diarrhée des veaux	199
a) Cheval.	177	Entorses et luxations	200
b) Bœuf	177	Eparvin.	200
Congestion pulmonaire	178	Eparvin sec ou Harper	201
Conjonctivite	179	Eponge ou Hygroma du Coude	201
Cornage	179	Fièvre aphteuse.	202
Coryza gangréneux	179	Fièvre charbonneuse (voir Charbons).	206

Fièvre ondulante, ou Fièvre de Malte, ou Méliococcie.	206	Indigestions.	233
Fièvre typhoïde.	207	a) Cheval.	233
Fièvre vitulaire.	209	b) Bœuf	233
Fluxion périodique	210	Indigestion gazeuse	233
Forme	211	Indigestion par surcharge.	235
Fourbure	212	Indigestion chronique	235
Fourchet	213	Indigestion laiteuse	236
Fourchette ou échauffée.	214	Indigestion intestinale (voir Coliques).	237
Fourchette pourrie	214	Infection purulente. Pyo-	
Fractures	214	hémie.	237
Fracture des cornes.	215	Jarde et Jardon.	237
Gales	216	Javarts.	238
a) Cheval.	216	a) Javart cutané	238
b) Bœuf.	217	b) Javart cartilagineux	239
c) Mouton	217	Ladrerie	239
Gangrènes gazeuses, ou Septicémie gangréneuse, ou Gangrène septique, ou Œdème malin	219	Limace ou Panaris	240
Gastrite et Gastro-Entérite.	220	Luxations (voir Entorses)	240
Genou couronné	221	Lymphadénie	240
Gourme.	222	Lymphangite	240
Helminthiase intestinale (voir Vers intestinaux).	223	Maladie du Lécher, Pica.	241
Hématurie essentielles, ou Pissement de Sang	224	Maladie des nouveau-nés	242
Hémoglobinurie paroxys-tique	224	Mal de Chien, Tour de Reins, Parésie des Poulains	245
Hémoglobinurie enzootique	226	Mal d'Encolure, Mal de Garrot, Mal de Nuque.	245
Hémorragies	227	Maladies de la Mamelle	247
Hernies.	228	a) Blessures, gerçures.	247
Hernies congénitales	229	b) Obstruction du trayon.	247
Hernies acquises	229	c) Durillons, verrues	248
Herpès (voir Dartre).	231	d) Congestion.	248
Hydramnios.	231	e) Mammites	248
Hygroma	231	Mammite gangréneuse des Brebis et des Chèvres ou Araignée	250
Hypodermose (voir Varron).	232	Méningite cérébro-spinale, Paraplégie infectieuse.	251
Immobilité	232		

Métrites.	252	Pneumonie contagieuse du Cheval	272
a) Métrite septique	252	Pousse et emphysème pulmonaire.	273
b) Métrite aiguë.	253	Poux	274
c) Métrite chronique	253	Pyélo-néphrite	275
Molettes ou Gonfles	254	Rachitisme	276
Morve	255	Rage	277
a) Morve aiguë	255	Renversement de la Matrice	278
b) Morve cutanée ou farcin	256	Rhumatisme	280
Muguet.	256	Rouget du Porc	280
Néphrite	257	Seimes	282
Nerf-Ferrure (voir Effort de tendon).	257	Suros.	283
Non-Délivrance.	258	Tétanos.	283
Nymphomanie.	259	Tics	285
Obstruction de l'œsophage.	259	Tournis (voir Cœnurose)	286
Paralysies.	260	Tranchées (voir Coliques)	286
Paraplégie	260	Tremblante	286
a) Paraplégie anté-paratum	261	Tuberculose	286
b) Paraplégie post-paratum	261	Typho-Anémie, Anémie pernicieuse ou Maladie de Vallée	287
Pasteurelloses.	262	Urticair (Fièvre)	289
a) Pasteurellose du cheval.	262	Vaccine, Cow-Pox, Horse-Pox.	290
b) Pasteurellose bovine	262	Vaginites contagieuses.	290
c) Pasteurellose porcine	264	a) Vaginite aiguë	291
Péricardite par corps étranger	264	b) Vaginite granuleuse	291
Péripneumonie	265	Variole du Porcelet, Tavelle	292
Péritonite.	265	Varron, Hypodermose	293
Peste bovine	265	Verrues, Fics, Poireaux	295
Peste porcine	266	Vers intestinaux, Helminthiase.	295
Phlébite	266	a) Larves d'Œstres	296
Piétin	267	b) Ascarides	297
Piqûre, Enclouure.	268	c) Sclérostomes, Strongles et Oxyures.	297
Piroplasmoses.	268	d) Tanias.	298
Plaies.	270	Vessigon	299
Pleurésie	270		
Pneumonie franche, Fluxion de poitrine.	271		

PRÉFACE

Une des choses qui m'ont le plus frappé au cours de mes voyages est l'importance accordée à l'étude par les agriculteurs danois. Dans ce pays de petite et moyenne culture la majorité des exploitations ne s'étend que sur une dizaine d'hectares et cependant à la ferme une pièce est réservée au bureau, ordonné comme celui d'un homme d'affaires. Sur la table le téléphone et les livres de comptabilité. Discret, sur un meuble, l'appareil de T. S. F. Mais bien en évidence, occupant souvent une partie de la pièce, la bibliothèque aux nombreux volumes : collections de livres traitant des questions agricoles ou découvrant par leurs titres une remarquable formation intellectuelle des fermiers ou de très modestes propriétaires.

Le goût de l'étude dans la classe paysanne doit être de plus en plus développé et nous devons remercier M. J. Le Roy Ladurie de la publication de son encyclopédie. Il est souhaitable qu'elle prenne place chez tous les cultivateurs afin que ceux-ci y puisent ce complément de connaissances dont tout homme sent de plus en plus le besoin au fur et à mesure qu'il

avance en âge et que, ayant appris déjà beaucoup de choses, s'avive en lui le désir d'ajouter à ce qu'il sait.

Nous sommes des élèves toute notre vie, et c'est rester jeune que d'être passionné pour puiser des conseils près de ces maîtres si souples, si discrets, que sont les livres.

Il est vrai qu'il faut savoir choisir ses livres comme ses maîtres. Ce traité, dont l'auteur a eu la témérité de me demander la préface, a été écrit par un de ces praticiens que vous appelez aussi souvent comme ami que comme médecin, par un de ces vétérinaires qui font partie de la grande famille rurale et dont je voudrais voir s'étendre, s'amplifier le rôle de technicien de l'élevage, de défenseur du cheptel, d'hygiéniste, auquel vous demanderiez plus de protéger vos animaux contre la maladie, que de les guérir, et qui assurerait l'état de santé plus qu'il ne rédigeait d'ordonnances.

Formule idéale que celle qui tend à supprimer les maux dans leurs causes. C'est celle que développe la première partie de cet ouvrage ; où il faudrait que chacun y puise le sens ainsi, le goût profond de l'hygiène, qui n'est après tout que la recherche des meilleures conditions d'une vie normale.

Mais arriverait-on à réaliser un élevage rationnel et une utilisation parfaite des animaux que ceux-ci ne resteraient pas moins assujettis aux risques, aux accidents, aux épidémies, aux faiblesses de l'organisme, à ces rappels incessants de la fragilité de tout ce qui vit.

Aussi faut-il être prêt à dépister ces multiples défaillances de l'être, apprendre à les connaître, à les deviner, les différencier, pour juger de leur gravité et prendre sans retard les décisions ou les mesures utiles. Le problème est infiniment délicat, d'une complexité telle que la science la plus avertie travaille sans cesse à le résoudre, partie par partie. Rien n'est

plus difficilement saisissable que la cause réelle d'une rupture de l'harmonie des phénomènes vitaux créant l'état de maladie. Rien n'est plus délicat que l'intervention dans un mécanisme d'une perfection telle qu'il reste un sujet permanent d'études pour les plus grands savants. Ce qui doit mettre en garde contre eux-mêmes ceux qui seraient tentés de porter des diagnostics et de formuler des traitements avec une assurance égale à leur ignorance. Ce qui nécessite pour les docteurs vétérinaires une formation scientifique et professionnelle ayant de profondes assises et se poursuivant sans cesse parallèlement aux études et aux découvertes des laboratoires.

Mais s'il reste du rôle exclusif du médecin de déterminer avec précision l'origine d'une maladie, la cause d'une déficience organique, l'ennemi qui s'est introduit dans la place et la mine : d'ordonner les mesures à prendre pour lutter contre une épidémie, ou plus couramment pour mettre l'être en état de résistance ; d'apporter avec le maximum de rapidité l'aide efficace à l'individu en rupture d'équilibre vital ; il n'en reste pas moins que ce rôle ne peut être efficacement rempli que s'il entre en jeu à temps, et qu'il se trouve pour l'exécution des ordonnances des concours aussi avisés que prudents.

D'où la nécessité pour tous ceux qui ont la direction d'un élevage, qui sont comptables de la vie et de la mort des animaux qui leur appartiennent ou leur sont confiés, d'avoir des connaissances générales leur permettant de déceler les maladies, de les prévenir grâce aux règles d'hygiène et aux vaccinations, de tenter de les juguler dès leur apparition par des moyens simples dans l'attente de l'homme de l'art, puis d'appliquer scrupuleusement les traitements indiqués par ce dernier.

Je voudrais que ce livre éveillât le désir d'apprendre, plus

qu'il ne donnât l'illusion du savoir. Plus j'avançais dans ma carrière de vétérinaire, plus j'ambitionnais de faire partager mes connaissances et d'accroître chez les autres le désir que j'avais moi-même d'ajouter à mon modeste bagage scientifique ou à mon expérience pratique. Quand son auteur n'aurait obtenu d'autre résultat que de stimuler puissamment cette soif de connaître si nécessaire à tous ceux qui veulent s'élever et réussir, il aurait déjà fait œuvre utile. Mais j'ai la conviction qu'il donnera déjà les éléments fondamentaux de préservation de la santé des animaux.

Puisse-t-il aussi lancer cette idée de la plus-value marchande d'un animal reconnu sain. Quand on redoutera, autant que cela devrait être, les méfaits de l'entrée dans une étable ou une écurie, d'un animal en puissance de maladie, quand on aura le souci permanent de maintenir ses troupeaux à l'abri de toute contagion, quand l'orgueil légitime de l'intérêt bien compris inciteront les éleveurs à rechercher autant la plénitude de la santé que la pureté de la race, alors nous aurons, en agriculture, accompli un grand progrès et lui aurons assuré une nouvelle source de richesse.

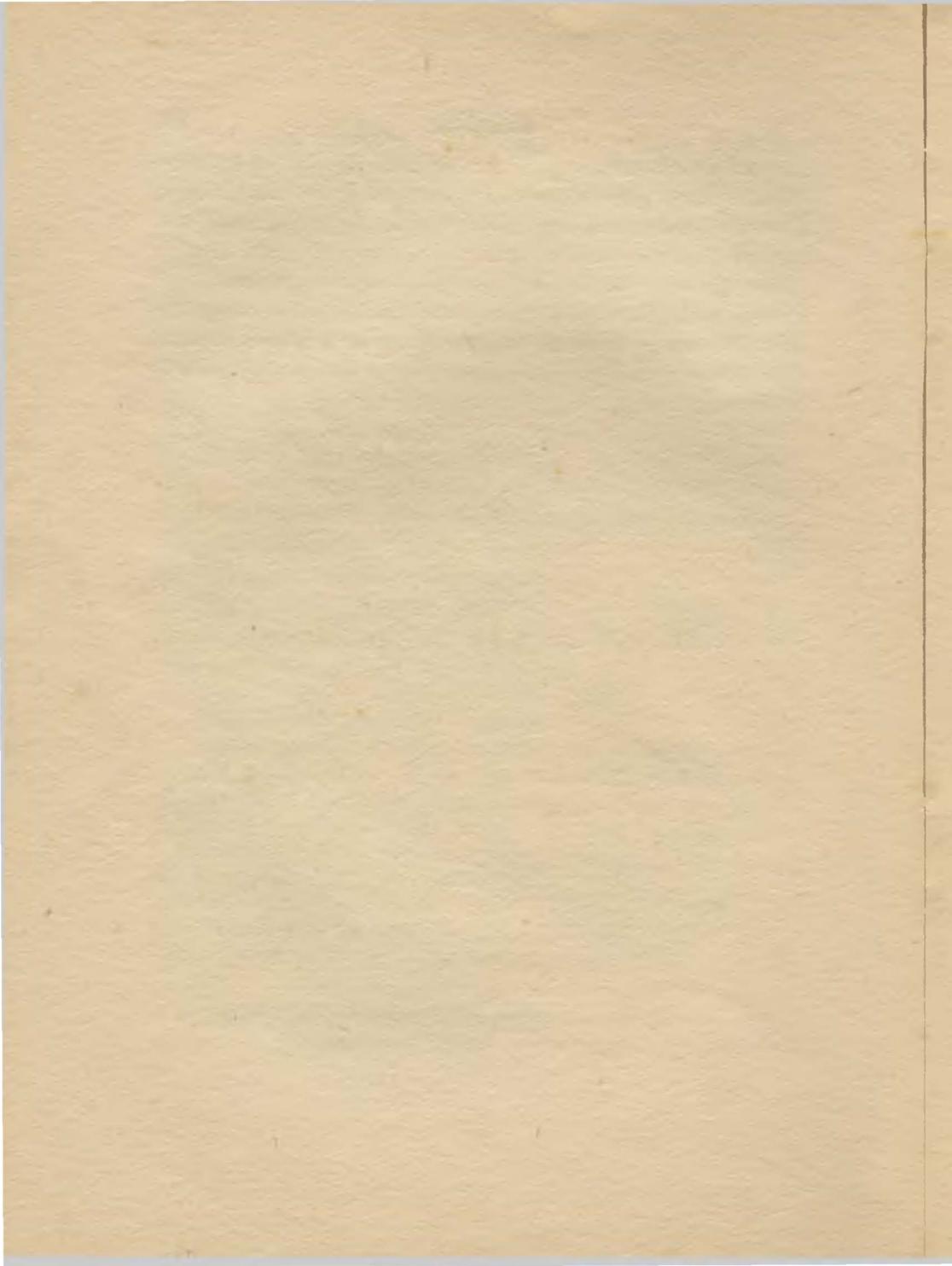
Il faut sans cesse tendre à la perfection des êtres et des moyens d'action sur eux. Il n'est d'effort, si modeste soit-il, qui ne prenne de valeur quand il a ce but, et qui ne trouve sa récompense ou son paiement dans sa seule mise en œuvre. Puisez donc dans ces pages des connaissances certes, des conseils, des indications, des points de repère, mais aussi cette crainte salutaire des affections qui déciment vos troupeaux, et dont il faut vous défendre avec une vigilance de tous les instants.

Le corps des vétérinaires vous aidera dans cette lutte contre les ennemis des animaux. Qu'elle soit entreprise en coordon-

nant les efforts par les syndicats, les mutuelles, ou même simplement par l'entente entre les éleveurs. Et si l'individualisme l'emporte, qu'il s'appuie du moins sur ce puissant stimulant de la recherche du mieux.

Que tous par un heureux paradoxe en se reportant à ce livre de maladies n'aient qu'un souci : ne les point connaître dans leur exploitation. Il rendra du moins le grand service d'apprendre à les éviter ou à les déceler et d'aider à les combattre.

ANDRÉ BARBIER,
Vétérinaire.



Les conseils du vétérinaire

PREMIÈRE PARTIE

Premier Conseil :
Surveillez sans cesse la
santé de vos animaux.

CHAPITRE PREMIER

Qu'est-ce que la maladie ?

Le corps de tout animal est constitué d'un ensemble d'organes, de tissus différents plus ou moins essentiels, plus ou moins compliqués, plus ou moins indispensables à la vie elle-même, et y jouant, chacun, un rôle d'une importance fort variable. L'organisme d'un être vivant peut donc être comparé à une véritable usine, ou mieux à un laboratoire extrêmement complexe, dans lequel s'accomplissent en permanence les transformations physiques et chimiques les plus délicates, les réactions et les combinaisons, les analyses et les synthèses dont la résultante se résume en un seul mot : *La vie.*

Le fonctionnement harmonieux de tous ces organes de la machine animale correspond à l'état de santé.

Toute altération dans ce fonctionnement détermine l'état de maladie.

Chaque organe est spécialisé.

On comprend facilement que la moindre avarie survenant à l'une quelconque des parties de ce tout qu'est l'être vivant soit susceptible d'en entraver la marche régulière, et d'y apporter des troubles très divers, allant de l'accident particulièrement bénin et sans conséquence, aux états les plus graves et même mortels.

Car, à chacun des organes, est dévolue une fonction bien définie, une sorte de SPÉCIALITÉ ; nous savons que le cœur a pour principale mission d'assurer, par les artères et les veines, la circulation du sang dans tout l'organisme ; nous savons que les poumons sont spécialement affectés à la réoxygénation du sang veineux, revenu tout chargé de déchets ; nul n'ignore non plus le rôle dévolu à l'estomac, à l'intestin, au foie, aux reins, aux muscles, etc., et qu'à toutes ces fonctions préside, comme un commandant d'armes, le système nerveux.

Mais solidaire des autres.

Il est utile d'ajouter en outre que tous ces organes, qui *a priori* semblent nettement spécialisés, sont unis les uns aux autres par les liens d'une étroite *interdépendance*, et que presque toujours, quand l'un souffre, ou travaille mal, ou seulement même se fatigue, c'est toute la machine qui pâtit et qui, à son tour, souffre. C'est que la plupart des viscères, et notamment ceux qu'on qualifie d'essentiels, exercent une fonction multiple. En particulier, les principales glandes digestives annexes : foie, rate, pancréas, à côté de l'action directe de leurs sécrétions sur les aliments pour rendre ceux-ci assi-

milables, ont à remplir une mission antitoxique, en éliminant les poisons qui sont les inévitables résidus des phénomènes de la nutrition générale. Aussi, conçoit-on aisément que leur fonctionnement défectueux, ralentissant ou empêchant le rejet de ces poisons, qu'on appelle des toxines, les laisse s'accumuler dans l'organisme et y provoquer des *perturbations dont la gravité varie avec leur nature et leur quantité.*

Il n'est pas jusqu'à la peau elle-même qui ne soit sous la dépendance des organes internes ; et il est de notion courante que la plupart des maladies cutanées, telles que les eczémas, sont la conséquence d'une déficience du foie et de l'intestin. On connaît également la parenté qui unit étroitement la matrice aux mamelles et aux articulations, et qui fait que toute maladie de la première se complique fréquemment d'accidents sur les deux autres.

Ces deux exemples, et on pourrait en citer quantité d'autres, montrent bien *les liens de relation* qui existent entre des parties du corps qu'à première vue on serait tenté de croire complètement indépendantes les unes des autres. On conçoit donc, dans ces conditions, *toute la complexité des causes qui peuvent détraquer la machine*, et l'extrême diversité de leurs effets ; et l'on saisit mieux ainsi les *difficultés* qui se présentent parfois dans l'établissement du diagnostic des maladies.

LES DIVERSES SORTES DE MALADIES

AIGUES. — Dans certains cas, la maladie apparaît brusquement, sans que rien ait pu la faire pressentir ; c'est notamment le cas des congestions, des affections inflammatoires, des hémorragies, des coliques : on dit alors qu'elle est **AIGUE**.

CHRONIQUES. — D'autres fois, elle débute, complètement inaperçue, dans tel ou tel organe, qu'elle envahit lentement, sournoisement, et ne se dévoile que quand les altérations sont suffisantes pour provoquer des troubles apparents. C'est la maladie *chronique*.

Enfin, une maladie primitivement aiguë peut passer à l'état chronique, lorsqu'elle ne s'est terminée ni par la guérison ni par la mort, mais qu'elle a causé dans les organes atteints par elle des lésions persistantes et le plus souvent définitives comme dans la fourbure par exemple.

CONGÉNITALES, HÉRÉDITAIRES, SPORADIQUES, CONTAGIEUSES. — Dans un autre ordre d'idées, on reconnaît des maladies **CONGÉNITALES**, que l'individu apporte en naissant, ou **HÉRÉDITAIRES**, c'est-à-dire transmises par les parents à leurs enfants. On distingue aussi des maladies **SPORADIQUES**, n'atteignant qu'un sujet, et des maladies **CONTAGIEUSES**, s'attaquant à un nombre plus ou moins grand d'individus.

LE MEILLEUR MÉDECIN EST ENCORE LA NATURE

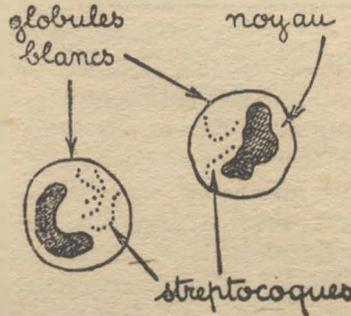
A la vérité, l'organisme est doué, naturellement, de puissants moyens de défense, et c'est ce qui a fait dire que le meilleur médecin est encore la nature. On a vu plus haut le rôle joué par certaines glandes ; parmi ces dernières, le rein est avant tout un organe d'excrétion, puisqu'il fonctionne à la manière d'un filtre au travers duquel le sang se débarrasse des nombreux poisons que renferme l'urine.

La sang lui-même, le liquide nourricier, la sève de l'animal, agit sur les tissus par oxydation, détruisant ainsi une certaine

quantité de toxines, et la *fonction antitoxique du foie* est bien connue.

LA PHAGOCYTOSE. — Il est, en outre, un phénomène appelé *phagocytose*, et qui concourt énergiquement à la défense organique.

Le travail phagocytaire est dévolu à certaines cellules qui existent à l'état permanent dans le sang, dans la lymphe ou sang blanc, et dans la plupart des tissus ; ces cellules sont des globules blancs nommés *phagocytes*. Que survienne une plaie, une inflammation, une infection microbienne, ils accourent en masse, et, à la façon d'une troupe de couverture, organisent la défense en formant la barrière leucocytaire ; ils entourent les microbes, les emprisonnent et les tuent.



Phagocytose montrant les microbes (streptocoques) absorbés par les globules blancs (phagocytes).

Ces moyens naturels de défense contre la maladie sont d'autant plus efficaces que l'animal est capable de les réaliser au maximum ; il le fera d'autant mieux que ses autres organes auront conservé leur entière intégrité, et que nous l'y aiderons par un traitement approprié.

On ne saurait prétendre reconnaître les signes de la maladie si l'on ne connaît auparavant ceux de la santé ; la description de ceux-ci doit donc, en bonne logique, précéder.

LES SIGNES DE LA SANTÉ

D'une façon générale, l'animal bien portant est *gai*, il a la *physionomie éveillée*, le *regard vif*, les *oreilles pointées en*

avant ; il est *attentif* à tout ce qui se passe autour de lui.

A) Chez le cheval.

A l'écurie, le cheval garde généralement la *station debout* ; s'il est couché, il se relève facilement à la moindre excitation ; souvent, il hennit et gratte le sol pour demander sa ration. Il repose sur trois membres seulement, les deux antérieurs et un postérieur, qu'il fait alterner avec l'autre à des *intervalles réguliers*, le quatrième membre restant en demi-soutien, légèrement fléchi.

La position décubitale n'est pas gardée très longtemps ; l'animal est soit couché de tout son long, tête et membres étendus, soit en décubitus sternocostal, la tête droite, les quatre membres repliés. Certains chevaux ne se *couchent jamais et dorment debout*, la tête reposant sur le bord de la mangeoire.

La peau est *souple* ; le poil *lisse et brillant*, les muqueuses de l'œil, de la bouche et des naseaux sont *humides* et de *teinte franchement rose*.

La respiration est calme, lente, régulière ; on compte de 9 à 10 mouvements respiratoires par minute chez les adultes ; ce rythme est légèrement accéléré chez les poulains (10 à 12), et ralenti chez les vieux chevaux (8 à 9).

Le *pouls*, qui se prend sous la ganache, en appliquant la pulpe du doigt sur l'artère glosso-faciale, à l'endroit où, quittant le creux de l'auge elle s'infléchit sur la branche du maxillaire inférieur, *est plein, régulier*, battant à la cadence d'environ 40 pulsations à la minute, chiffre un peu augmenté chez les jeunes, et diminué chez les vieux.

Le *flanc est bien arrondi*, et l'on peut entendre, à faible distance, les bruits normaux de l'intestin appelés *borborygmes*. *Le rein est souple*, sans exagération ; quand on pince,

entre le pouce et les deux premiers doigts, la colonne vertébrale ou la pointe de la hanche, l'animal fléchit légèrement ; on dit qu'il *plie bien*.

Les crottins sont fermes et bien moulés, sans être recouverts d'enduit.

Les allures sont franches, sans gêne ni lourdeur.

Enfin, signe très important, *la température rectale est de 37° 5*, avec quelques dixièmes en plus ou en moins.

B) Chez les bovins.

Les animaux de l'espèce bovine présentent sensiblement les mêmes signes généraux ; toutefois, la station debout se fait sur les quatre membres ; ils prennent plus volontiers la position couchée, mais presque toujours les extrémités repliées. Si l'on fait relever l'animal, il vousse le dos, puis se détend et s'allonge, s'étire en creusant la colonne vertébrale, et en prenant l'attitude du camper.

Le muflé est humide et doux.

La respiration normale est de 18 à 20 mouvements par minute chez les jeunes, de 15 à 18 chez les adultes, de 12 à 15 chez les vieux.

Le poulx se prend sous la queue, qu'il faut comprimer fortement, car il est assez difficile à saisir ; on compte en moyenne de 60 à 70 pulsations à la minute, avec quelques variations en plus ou en moins, suivant l'âge.

La rumination est régulière, et se fait après chaque repas.

Les excréments sont toujours peu consistants ; la mise à l'herbe s'accompagne toujours d'un ramollissement intense ; on dit couramment que les animaux *se vident*.

La température rectale moyenne oscille autour de 38° et même 38° 5.

SACHEZ PRENDRE LA TEMPÉRATURE

La température est tellement importante à connaître qu'il semble nécessaire d'indiquer ici le moyen de la prendre correctement. Employez à cet effet un thermomètre médical, dit à maxima : assurez-vous tout d'abord que la colonne de mercure du tube capillaire *est bien descendue au-dessous de 35°* ; mouillez alors l'instrument en le trempant dans un peu d'eau ou d'huile, et introduisez-le dans l'anus de l'animal, où vous le maintenez avec le doigt pendant environ *cinq minutes* ; retirez alors l'instrument et lisez le degré atteint par le mercure, que vous faites ensuite *aussitôt redescendre* dans le réservoir par des secousses brusques du bras.

LES SIGNES DE LA MALADIE

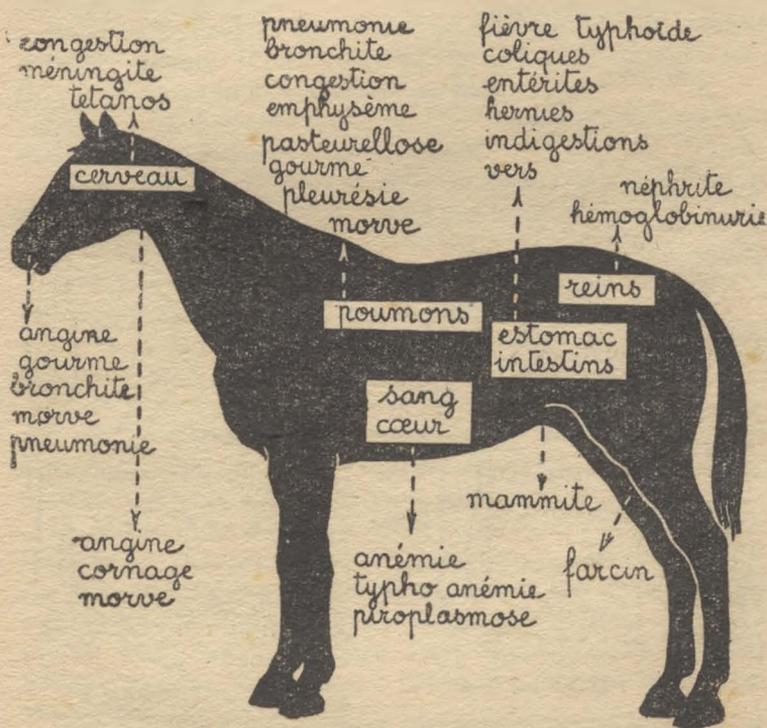
Appelés encore *symptômes*, ils se classent en *symptômes généraux*, communs à de nombreuses maladies, et en *symptômes locaux* variant naturellement avec chacune d'elles. La présence des premiers est presque toujours l'indice d'une maladie grave ; au contraire, toutes les fois que les seconds seuls existent, il y a de grandes probabilités pour que l'affection soit plutôt bénigne. Comme ils sont en outre particuliers à chaque maladie et seront énumérés lors de sa description, nous nous bornerons ici à l'énoncé des symptômes généraux.

Aussi bien, il vous importe avant tout de pouvoir, à l'examen de votre malade, discerner rapidement s'il s'agit d'une maladie sérieuse, demandant une intervention hâtive du vétérinaire, et dont presque toujours dépendra le succès du traitement.

Les maladies aiguës débutent, en général, par une altération des grandes fonctions, digestion, respiration, circulation.

L'animal est triste, la tête basse, à bout de longe, suivant l'expression consacrée ; l'œil a perdu sa vivacité, les oreilles restent immobiles, tantôt froides, tantôt brûlantes, il y a une sorte de somnolence.

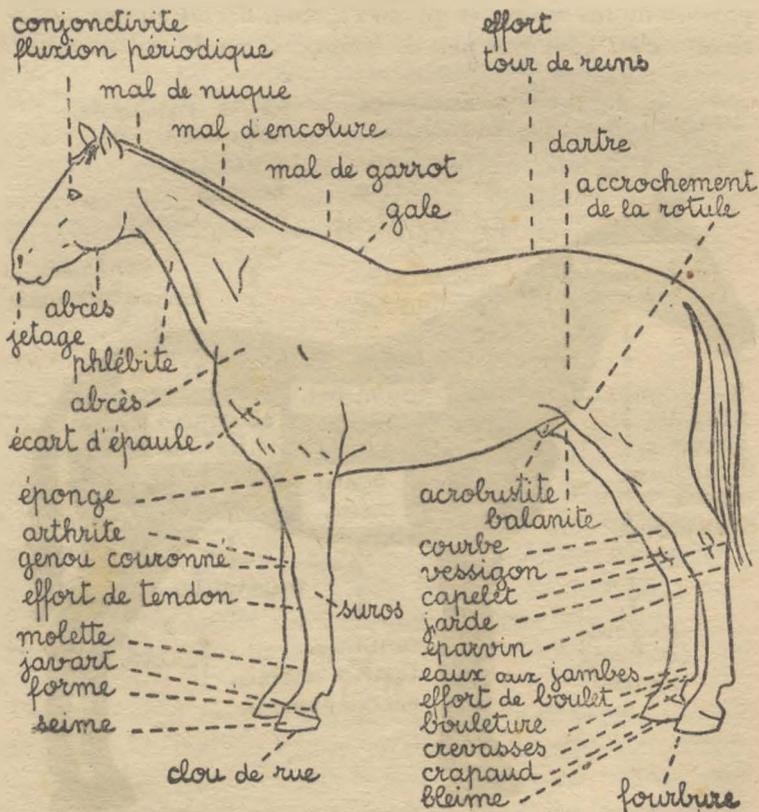
S'il s'agit du cheval, les quatre membres sont à l'appui, plus ou moins raides, et quand l'animal fléchit un des postérieurs, c'est pour très peu de temps ; si on le fait marcher,



Principales maladies internes du cheval.

il se traîne ; sa démarche est incertaine, molle, parfois chancelante.

L'appétit est diminué, voire même aboli ; les caractères de la soif sont inconstants ; tantôt elle est exagérée, mais le plus souvent le malade refuse toute nourriture, solide ou liquide.



Principales maladies externes et tares du cheval.

Dans les états congestifs, dans la plupart des grandes infections, la muqueuse de l'œil, la conjonctive, que l'on peut très facilement examiner en écartant les paupières entre le pouce et l'index, est enflammée, rouge, quelquefois violacée ; dans d'autres cas, elle apparaît terne, jaunâtre, safranée ; plus rarement enfin, comme dans l'anémie, elle est pâle et presque incolore.

La respiration est accélérée, précipitée ; le malade a le souffle court. Le pouls est vite, fréquemment petit, à peine perceptible.

La peau a perdu sa souplesse ; le poil, de lisse et brillant, devient rapidement terne, hérissé ; le rein est rigide, tendu ; il ne plie plus ; le flanc est tiré, cordé.

Vous pouvez encore noter, soit de la constipation, soit une diarrhée abondante et d'odeur fétide.

Le bœuf a le muscle sec, et souvent des narines s'écoule un liquide épais qui souille et forme des croûtes ; les yeux sont parfois larmoyants.

Presque toujours, *la rumination est suspendue* ; le malade fait fréquemment entendre des plaintes.

Enfin, chez les vaches, *la sécrétion lactée se réduit*, quand elle ne se tarit pas complètement.

Dans toutes les espèces, la température donne de précieuses indications, car *presque toutes les maladies aiguës s'accompagnent de fièvre (hyperthermie) ; le thermomètre monte au-dessus de 39° et peut atteindre 40, 41°.*

Quand le thermomètre, au lieu de monter, s'abaisse au-dessous de 37, et même 36° — (hypothermie), c'est l'indice d'un cas très grave et particulièrement urgent. Car il ne faut pas oublier que la fièvre est une réaction de défense de l'organisme, tandis qu'au contraire, l'hypothermie ne se manifeste guère que quand le malade a perdu ses moyens de résister.

Bien entendu, ces symptômes n'apparaissent pas toujours tous en même temps ; ils peuvent se succéder plus ou moins rapide-

ment ; certains peuvent faire complètement défaut. Aussi le propriétaire qui attendrait, comme cela s'est vu trop souvent, hélas ! pour appeler le vétérinaire, que le tableau symptomatique soit complet commettrait une grossière erreur. Il s'en trouve pourtant journellement encore qui, voyant leur animal triste, ne mangeant pas ou mal, avec le flanc tiré, ne songent pas à prendre sa température, et perdent ainsi un temps précieux en escomptant un malaise passager ; d'autres, au contraire, pour lesquels le seul ralentissement de l'appétit représente un trouble alarmant, alors qu'il s'agit tout simplement d'une irrégularité dentaire qu'un coup de rabot et de râpe suffit à faire disparaître.

LES TARES, DÉFECTUOSITÉS ET ACCIDENTS

En dehors et à côté des maladies proprement dites, qu'elles soient internes ou externes, aiguës ou chroniques, viennent se placer un grand nombre d'affections nettement localisées, presque toujours faciles à voir, et qui sont désignées sous l'appellation de *tares*. Celles-ci siègent *plus particulièrement sur les membres*, et sont d'autant plus intéressantes à connaître sur les animaux de travail, chez lesquels elles peuvent déterminer des *boiteries de gravité variable*, allant de la claudication légère et passagère à l'impotence totale.

Suivant leur nature et les tissus qu'elles atteignent, les tares sont dites *dures* et *molles*.

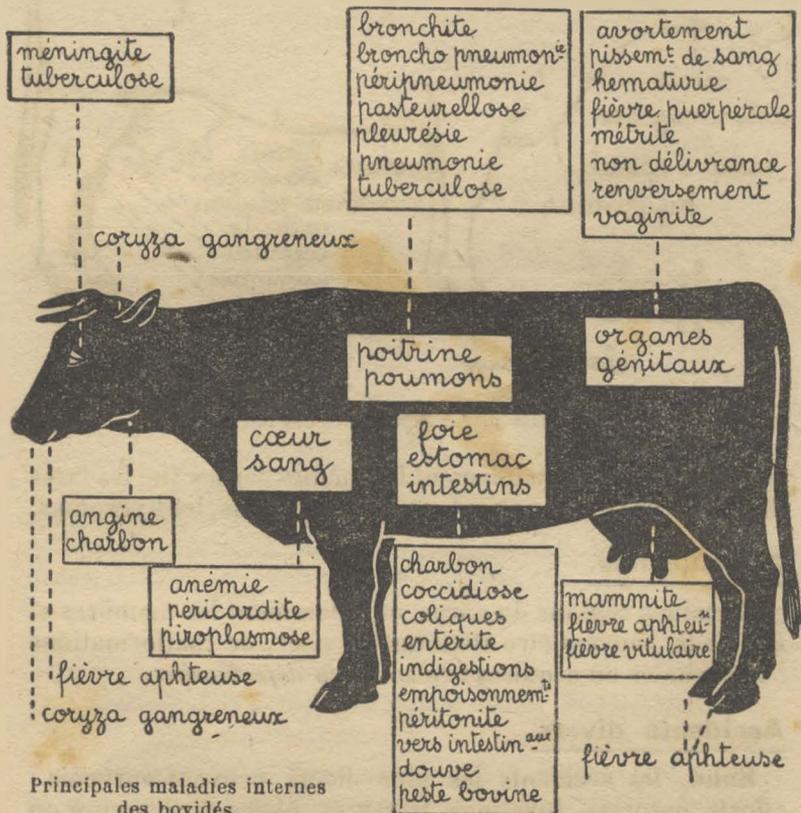
Tares dures.

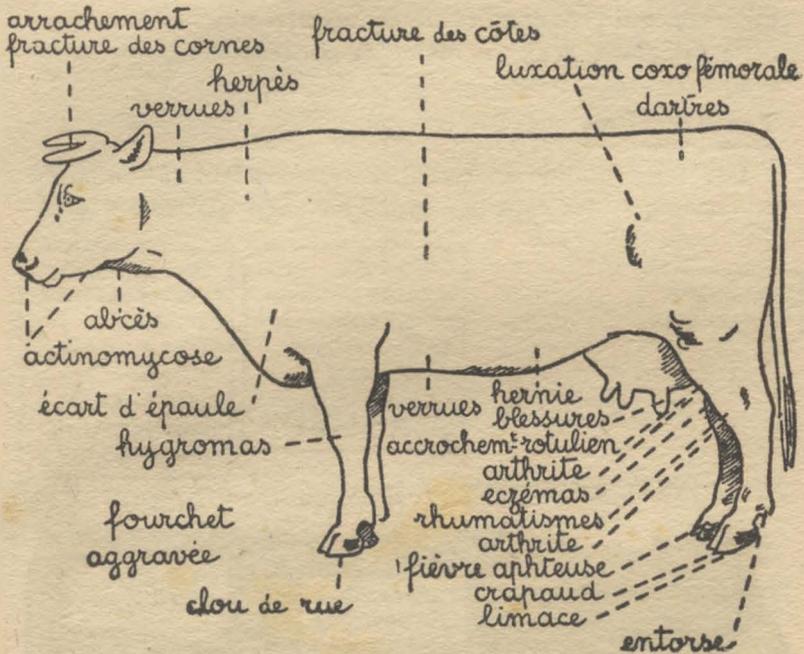
Les tares dures se manifestent sur les rayons osseux, et surtout au voisinage des articulations ; le tissu osseux sous l'influence d'une irritation extérieure, d'un effort violent, d'un coup le plus souvent, ou interne (ostéisme), s'enflamme ; il se forme une tumeur d'os plus ou moins volu-

mineuse, qui provoque presque toujours une boiterie. Dans cette catégorie, rentrent les épouvins, les formes, les suros.

Tares molles.

Les tares molles consistent en une inflammation aiguë ou chronique des capsules synoviales articulaires ou tendi-





Principales maladies externes des bovidés.

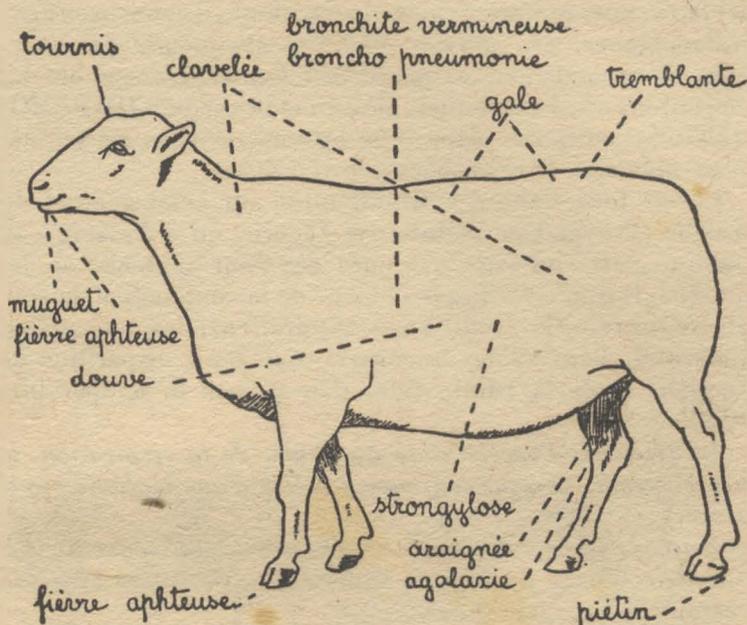
neuses; elles ont sensiblement les mêmes causes que les tares dures. Parmi elles, on peut citer les vessigons, les hygromas.

Défectuosités.

Certaines régions du corps, et notamment les membres et les pieds, peuvent être atteintes de vices, de malformations congénitales ou acquises; ce sont les *défectuosités*.

Accidents divers.

Enfin, les accidents les plus divers peuvent survenir: efforts, entorses, luxations, fractures, plaies par coupure ou



Principales maladies du mouton.

par piqûre (clous de rue, enclouure). Certains peuvent être causés par le harnachement (maux d'encolure et de garrot), par les moyens d'attache (prise de longe). Leur gravité varie naturellement avec leur nature elle-même, la région et les organes atteints, l'infection à laquelle elles peuvent servir de porte d'entrée.

COMMENT EXAMINER VOS MALADES

La description de l'état de maladie nous amène à donner la marche à suivre pour examiner un animal malade, et

se faire une première idée de ce dont il peut souffrir.

Recherchez, en premier lieu, les *symptômes généraux*, puis, en second lieu, les *symptômes locaux*. L'ensemble des indications ainsi recueillies, sagement appelé **COMMEMORATIFS**, permettra dans tous les cas de vous renseigner vous-même et, le cas échéant, le vétérinaire.

Portez tout d'abord votre attention sur l'état général du malade ; voyez son maintien à l'écurie ou à l'étable ; au besoin, faites-lui faire quelques pas pour apprécier sa démarche, Ensuite, vérifiez la couleur de la conjonctive, la souplesse du rein, le nombre des respirations, des pulsations, l'aspect du flanc. Notez la conservation ou la disparition de l'appétit et de la rumination, puis prenez la température rectale.

La tristesse, l'accélération du pouls, de la respiration, la fièvre seront, presque toujours, l'indice d'une maladie aiguë grave.

L'amaigrissement, sans cause apparente, est souvent lié à une défectuosité du régime alimentaire, ou à une affection vermineuse.

Les premières notions ainsi obtenues de l'examen général, vous serez souvent amené à rechercher les symptômes locaux. *Le jetage, l'écoulement nasal, la toux, sont les premiers signes d'une maladie des voies respiratoires.*

Le bâillement, le retroussement de la lèvre supérieure, sont ceux d'une affection de l'appareil digestif ; ils seront complétés par l'examen des excréments.

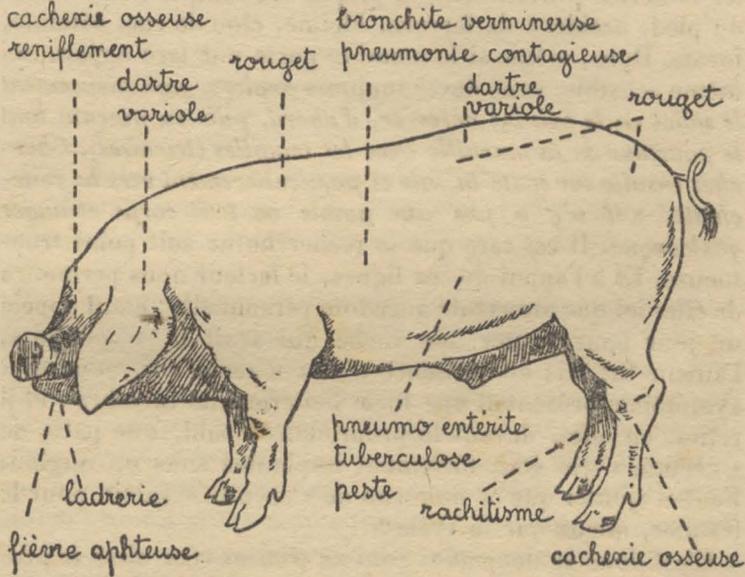
L'animal qui gratte le sol, qui se couche et se relève, qui parfois se roule, est atteint de coliques.

L'urine peut, par sa couleur, son trouble ou sa limpidité, sa fréquence, donner d'utiles indications.

La raideur générale des membres et du corps pourra faire penser au tétanos ; la démarche chancelante fera craindre la typho-anémie, la piroplasmose, pour citer quelques exemples.

Une fatigue brusque au travail, s'accompagnant de transpiration et d'une boiterie subite, fera immédiatement penser à une attaque d'hémoglobinurie (*paraplégie, coup de sang ou maladie du lundi*).

N'oubliez pas d'examiner les mamelles des femelles en lac-



Principales maladies du porc.

tation. Sur les animaux en état de gestation, surveillez les signes prémonitoires de l'accouchement ou de l'avortement (préparation de la vulve et du pis, relâchement des ligaments, cassure).

A noter enfin, comme symptômes locaux, les enflures ou inflammations de telle ou telle région du corps, les plaies de toute nature.

L'EXPLORATION DU PIED. — S'il s'agit d'une boiterie, examinez toujours le pied sans jamais oublier la maxime ; « QUAND TON CHEVAL BOITE DE L'OREILLE, CHERCHE DANS LE PIED. »

C'est qu'en effet, et notamment sur les animaux de culture, les boiteries proviennent, la plupart du temps, d'une lésion du pied, accident de ferrure, bleime, clou de rue, atteinte, forme. Donc, même si le membre porte une tare apparente, même sensible, vous devez toujours *explorer minutieusement le sabot en le faisant déferrer, d'abord, puis en pinçant tout le pourtour de la muraille avec les tenailles (tricoises). Cherchez ensuite sur toute la sole et particulièrement vers la fourchette, s'il n'y a pas une pointe ou tout corps étranger quelconque.* Il est rare que la recherche ne soit point fructueuse. Et à l'appui de ces lignes, le lecteur nous permettra de citer ici une amusante anecdote personnelle ; étant appelé un jour pour visiter une vache qui avait la « cocotte », l'auteur fut mis en présence d'une malade qui, pour tout symptôme, présentait une forte boiterie d'un membre ; et il retira, en effet, devant le propriétaire ébahi, une patte de « cocotte » qui était fortement implantée sous un onglon. Faut-il ajouter que ce morceau de « cocotte » valait, pour le fermier, mieux que la vraie ?

C'est donc seulement *si vous ne trouvez rien dans le pied que vous continuerez l'examen du membre malade en remontant*, depuis la couronne, jusqu'aux rayons supérieurs, en palpant, avec la main, les articulations et les tendons. Cette investigation vous permettra de déceler les points douloureux, des plaies parfois cachées sous le poil, comme certains coups de pied, par exemple.

Si nous avons mis quelque insistance à décrire ces différents symptômes de la maladie, c'est justement pour que vous puissiez mieux les interpréter que vous ne le faites souvent, et que vous appreniez aussi à mieux en discerner *le degré d'intensité*,

et par conséquent de gravité. De toutes façons, l'apparition de plusieurs d'entre eux et la température constitueront des renseignements suffisants pour vous indiquer l'existence et l'évolution d'une *maladie sérieuse*, contre laquelle il faut rapidement entrer en action avec des moyens appropriés. L'arsenal thérapeutique des vétérinaires est assez abondant pour leur permettre une intervention d'autant plus efficace qu'elle sera plus précoce.

LES PREMIERS SOINS

C'est sans doute ici le lieu d'indiquer, en terminant ces considérations générales, les premières et plus élémentaires précautions à prendre, en attendant l'arrivée de l'homme de l'art.

Tout d'abord, placez le malade, autant que possible, dans un local tranquille, bien aéré, à température modérée. Dans la plupart des maladies fébriles, vous pourrez recourir à des applications ou frictions révulsives, comme le *sinapisme placé sous la poitrine*, les *frictions de farine de moutarde*, de vinaigre chaud, d'essence de térébenthine ; en cas d'urgence, une légère saignée pourra être pratiquée. Enfin, presque toujours, l'administration d'un purgatif salin, de tisanes chaudes et sucrées, sera d'un effet salutaire. *Mais vous devez toujours agir avec prudence et ne point risquer d'intervenir à faux ;* car il est un grand principe dont vous ne devez vous départir sous aucun prétexte :

« NE PAS NUIRE »

Deuxième Conseil :
Mieux vaut prévenir que guérir.

CHAPITRE II

Hygiène et prophylaxie

« Mieux vaut prévenir que guérir », cette vieille maxime est, plus que jamais, d'actualité, au moment où, dans l'ordre médical, vétérinaire, agricole, la prévention des différentes maladies est à l'ordre du jour.

Prendre toutes les précautions, toutes les mesures utiles pour empêcher nos animaux d'être malades, pour éviter l'apparition des épizooties, et les enrayer si, malgré tout, elles apparaissent: tel est le problème qui se pose, et qu'il faut s'attacher à résoudre. Sa solution évitera à l'agriculture des pertes qui, en année normale, c'est-à-dire sans que sévisse une épizootie grave, dépassent largement *le milliard.*

Si vous comptiez vos pertes.

« *L'agriculteur qui tiendrait une comptabilité rigoureuse de ses pertes serait étonné de la somme élevée que leur total représente, et surtout serait très utilement incité à les limiter* »,

écrit M. André Barbier dans une remarquable étude sur la prophylaxie des maladies contagieuses.

Et plus loin il ajoute :

« *L'élevage perd annuellement, du fait des maladies, un minimum de 5 % de la valeur argent des troupeaux.* »

« Rien n'est plus décevant pour un éleveur que de voir s'évanouir des bénéfices, ou même disparaître une partie de son capital par l'apparition dans son troupeau d'une enzootie ou d'une épizootie. Le fait est d'autant plus décourageant que les mesures prises pour limiter les dégâts sont, en général, tardives, et par là même semblent manquer d'efficacité. »

Toute la prévention des maladies repose sur deux bases fondamentales :

- 1° **L'hygiène;**
- 2° **La prophylaxie.**

I. HYGIÈNE

Assurer aux animaux une bonne hygiène, c'est les placer dans des conditions de logement, de nourriture, de travail et de soins qui leur permettent de conserver au maximum leur bon état d'entretien et de santé.

La vie de nature.

Plus un animal est placé dans un milieu le rapprochant de sa vie naturelle, moins il est sujet aux maladies. C'est un fait de constatation journalière que les bêtes d'herbage, vivant au grand air en permanence, ne sont que très rarement malades ; et l'on s'accorde unanimement à reconnaître

que la rusticité proverbiale du cheval ardennais est surtout due à l'élevage très sportif auquel il est soumis.

La domestication, l'amélioration ont changé ces conditions naturelles.

Il faut, par ailleurs, bien reconnaître que la domestication, l'amélioration, ont *profondément modifié* les conditions de vie de notre cheptel vivant. La *stabulation permanente*, la cohabitation en troupeau dans les locaux trop souvent insalubres, *diminuent* la résistance des animaux, et favorisent étrangement la propagation des maladies contagieuses.

La *spécialisation*, enfin, vers des productions déterminées, en amenant une différenciation et un développement considérable de certains organes, comme la mamelle, rend ceux-ci infiniment plus délicats et fragiles.

Rançon du progrès, peut-être ! mais rançon qu'il faut éviter de payer en plaçant les animaux dans une situation telle qu'ils puissent avantageusement se défendre.

Le cadre de cet ouvrage ne se prête pas à une étude complète des conditions que doivent remplir les écuries, les étables, l'alimentation, etc. Nous nous bornerons donc, ici, à ne donner de l'hygiène qu'une brève esquisse, laissant au lecteur désireux de posséder une documentation plus complète le soin de la rechercher dans les traités spéciaux.

Vos écuries, vos étables sont trop souvent défectueuses.

« Dans les campagnes, la plupart des locaux servant au logement des animaux sont défectueux, souvent insalubres. »

« Hormis les régions sinistrées, où les reconstructions amenèrent des améliorations dans l'aménagement des étables et des écuries, on ne signale que des efforts individuels assez épars pour transformer les dépendances des fermes. » (Barbier.)

Et les Chambres d'agriculture déplorent l'impossibilité matérielle dans laquelle sont les paysans d'effectuer des travaux d'amélioration, de réfection ou de transformation.

Un programme de grands travaux est nécessaire.

Certes, il serait grandement désirable qu'un programme de grands travaux permette de remédier à ce déplorable état de choses ; mais, en attendant ce jour, encore lointain sans doute, il semble que, sans de trop grands frais, certains aménagements pourraient, d'ores et déjà, être réalisés, qui assureraient une meilleure hygiène des locaux.

Donnez des logements distincts à chaque espèce.

En premier lieu, partout où la chose est possible, il serait nécessaire d'assurer à chaque espèce un habitat spécial. Or, dans la plupart des exploitations de petite et de moyenne culture, tout le bétail, gros ou petit, est rassemblé dans une seule dépendance ; on y trouve chevaux à l'entrée, vaches au fond, souvent même porcs, moutons dans le coin le plus reculé et, perchées tout au-dessus, les volailles. Tout ce monde est entassé à l'étroit, sans air, sans lumière. Encore a-t-on bien soin, s'il fait un tantinet froid, de boucher au fumier toutes les ouvertures, et jusqu'aux joints des portes.

Cette promiscuité, cette cohabitation est une condition éminemment favorable à la propagation des maladies contagieuses.

C'est ainsi qu'on a vu de nombreuses fermes, dans lesquelles la tuberculose bovine s'est transmise aux volailles et réciproquement sans que les propriétaires aient même paru s'en douter.

Un autre exemple fera mieux ressortir encore l'impérieuse nécessité de ne pas loger des espèces différentes dans le même local. Souvent, au cours d'une épizootie de fièvre aphteuse, on a vu des villages dans lesquels, seules ont été infectées les fermes possédant une écurie-étable commune ; toutes les autres ont été épargnées. Il ne s'agit certainement pas là d'une simple

coïncidence, et il faut bien admettre que c'est, dans ce cas, puisque les bovins étaient séquestrés, les chevaux qui, libres de sortir, ont été les agents de dissémination, en transportant le virus aphteux dont ils étaient forcément imprégnés.

Et dans un autre ordre d'idées, il semble bien établi aujourd'hui que le mouton joue, sans en souffrir lui-même, un rôle important dans la propagation du coryza gangréneux.

Donc, toutes les fois que vous le pouvez, vous devez assurer à chaque espèce domestique un logement distinct. C'est peut-être chose encore à peu près impossible à réaliser complètement dans l'état actuel d'un grand nombre de fermes. Est-ce à dire, cependant, que vous ne puissiez rien tenter dans ce sens? Non, presque tous, vous possédez suffisamment de dépendances, peu ou mal utilisées, qui pourraient être, sans grande dépense, aménagées pour y loger tout au moins le petit bétail : porcs, moutons, volailles et lapins. Ne plus avoir dans le même local, en attendant mieux, que les chevaux et les vaches est une tâche qui s'impose, au premier chef, à votre attention.

Mais efforcez-vous de réaliser aussi, pour ces deux espèces, des logements distincts, car elles ont des besoins fort différents; souvenez-vous que si les bovins exigent une étable assez chaude (15° à 18°), les chevaux, au contraire, s'accommodent bien mieux d'une écurie froide, à la température extérieure, même en hiver. Un simple hangar, aménagé en écurie, même avec des moyens de fortune, fera parfaitement leur affaire, et vous permettra d'éviter des pertes sans engager de capitaux.

Donnez de l'air, de la lumière.

C'est ici l'occasion de transposer, pour l'appliquer aux animaux de ferme, la légende du timbre antituberculeux d'il y a quelques années :

« DE L'AIR, DE LA LUMIÈRE. »

Ces deux éléments primordiaux de la santé leur sont en effet tout aussi indispensables qu'à l'homme.

Cette condition est évidemment réalisée fort heureusement durant toute la saison des travaux champêtres et du pâturage.

Mais, du fait des circonstances actuelles d'exploitation, par suite notamment de la motorisation des transports, de la transformation de l'outillage, les mois d'hiver sont devenus, même pour les chevaux, une longue période d'inaction. C'est maintenant, pour tous, la stabulation permanente de novembre à mars, tout au moins dans une grande partie de la France; les bêtes ne sortent plus guère que pour aller à l'abreuvoir quand les adductions d'eau, qui sont à recommander, ne l'ont pas amenée jusque dans les écuries.

Cette longue période de repos forcé et d'oisiveté, de cohabitation prolongée, expose les animaux à de multiples accidents : coliques, indigestions, eczémas, gales, pour ne citer que les plus fréquents; cet inconvénient doit donc trouver, sinon un remède total, du moins un *palliatif* dans une meilleure hygiène des habitations.

Agrandissez les ouvertures.

Et il n'apparaît pas comme impossible dès aujourd'hui, dans la généralité des cas, de réaliser quelques améliorations qui constitueraient un *progrès considérable*, encore qu'incomplet. Il n'est guère d'exploitations rurales dans lesquelles vous ne puissiez agrandir les ouvertures, *notamment les fenêtres*. Des vitraux mobiles vous permettront de donner une aération suffisante; et en même temps, laisseront, à la condition d'être tenus propres, pénétrer largement la lumière du jour, pour le plus grand bien des animaux, et surtout des jeunes, qui en ont tant besoin.

N'objectez pas que pour les vaches, et les laitières surtout, il faut de la chaleur et une lumière moins vive; ce n'est pas

une raison pour les entretenir dans une véritable étuve close, où *elles s'anémient et se débilitent en respirant un air confiné* et, par conséquent, vicié. Quant à la question lumière, vous pouvez facilement la résoudre, si vous craignez une trop vive insolation, en plaçant devant les baies des paillassons, des volets ou plus simplement en badigeonnant les vitres au bleu ; ce dernier moyen est d'ailleurs préférable aux autres, parce qu'il présente l'avantage de tamiser les rayons lumineux sans les intercepter.

Complétez enfin cette amélioration par la construction, aux quatre coins des écuries ou étables, de cheminées d'aération, ne seraient-elles qu'en planches.

Ayez de la propreté.

Il ne sert de rien de construire des locaux modernes, non plus que d'aménager les anciens, *si vous ne les entretenez pas en parfait état de propreté*. D'où la nécessité d'enlever fréquemment les litières souillées et de les renouveler abondamment chaque fois, tout comme il est indispensable d'assurer un bon écoulement des urines et du purin. Signalons enfin, pour reprendre un thème tant de fois ressassé, que toute ferme, même la plus modeste, se doit de ne pas perdre ces liquides, mais dans un but aussi économique qu'hygiénique, *de les recueillir dans une fosse pour les utiliser comme matières fertilisantes. C'est un vrai paradoxe, un non-sens inexcusable, de voir les cultivateurs consacrer des sommes importantes en achats d'engrais complémentaires, et de laisser couler à la rue le meilleur de tous, et qui ne coûte rien à produire.*

Le lavage périodique à grande eau du sol et des mangeoires est, en tous points, recommandable ; il assure l'enlèvement des souillures et des nombreux germes qu'elles renferment.

N'oubliez pas non plus qu'une litière abondante favorise le repos et la propreté des animaux.

Enfin, pratiquez la désinfection au moins **DEUX FOIS PAR AN**, par un lavage copieux à l'eau crésylée ou javé-lisée, et terminez par un badigeonnage ou une pulvérisation au lait de chaux, qui complétera heureusement et efficacement ces mesures élémentaires de propreté, pour le plus grand bien de votre bétail et pour votre profit.

Il est bien entendu que le bon entretien des harnais fait partie des soins de propreté, et ne saurait être négligé.

Le pansage.

Le pansage semble aujourd'hui, à beaucoup d'exploitants, une pratique ancestrale et désuète, car nombreux sont ceux qui l'ont abandonné, soit par manque de main-d'œuvre, soit, plus encore, par négligence.

Tel cultivateur qui se hâte d'aller biner son champ parce qu'il connaît le proverbe :

« UN BINAGE VAUT UN ARROSAGE »,

semble avoir complètement oublié la seconde maxime qui dit :

« UN BON PANSAGE VAUT UNE AVOINE. »

Or, le pansage est, pour l'animal domestique, ce que le binage est pour la plante ; si celle-ci a besoin d'air et d'espace pour vivre et se développer, la peau, elle aussi, remplit une fonction respiratoire importante, en même temps que par la transpiration, elle élimine de nombreux poisons.

Qu'on recouvre le corps d'un animal d'un enduit imperméable à l'air, il meurt très rapidement, en quelques heures.

NÉCESSITÉ DU PANSAGE. — D'où utilité, et même la nécessité du pansage ; le coup d'étrille et de brosse, en appro-

priant la peau, assure ses *fonctions respiratoires et anti-toxiques*, il facilite la digestion, assouplit les muscles et les articulations, empêche le développement des parasites ; c'est le plus grand ennemi des poux et des gales.

UNE VACHE PROPRE VOUS DONNE DU LAIT PROPRE. — Le pansage est tout aussi utile à la vache qu'au cheval. Rien n'est plus répugnant que de voir une fesse et un pis souillés par les fientes ; sans compter que cette malpropreté, si elle est préjudiciable à la santé des animaux, l'est autant pour le lait qui prend *l'odeur de fumier, ne peut être conservé* et devient *dangereux*.

D'où l'indication formelle de laver, avant chaque traite, à l'eau tiède, si possible, le pis des vaches laitières.

Assurez une bonne alimentation.

Trop de cultivateurs s'imaginent que les seuls produits récoltés sur la ferme doivent exclusivement servir à l'alimentation de leur cheptel. Evidemment, fourrages, paille, avoine, légumes, en sont et en doivent rester la base principale ; mais combien peu savent la valeur nutritive de chacun de ces éléments, et calculer l'établissement d'une ration ! Presque toujours, et même dans les fermes importantes, celle-ci est donnée d'une manière tout empirique, au petit bonheur, sans se rendre compte de ce qu'elle vaut.

Il y a pourtant des principes généraux, dont la méconnaissance est, pour l'éleveur, la source de maints déboires.

RATION TOTALE. — La ration totale est l'ensemble des aliments consommés quotidiennement.

Elle comprend :

RATION D'ENTRETIEN. — 1° La ration d'entretien, qui assure l'existence propre des animaux, celle qui leur est nécessaire pour *vivre normalement*, à l'état de repos.

RATION DE PRODUCTION. — 2° La ration de production, qui leur procure les moyens de nous donner les utilités que nous en attendons : *croissance des jeunes, travail, lait, viande, graisse.*

TABLES DE RATIONNEMENT, — Les zootechniciens se sont, depuis longtemps, attachés à calculer et à déterminer les besoins nutritifs des divers animaux. Plusieurs systèmes ont été mis en vigueur, et on a établi des tables et des normes de rationnement ; les plus connues sont celles de Wolf, de Kellner, de Mallèvre, dans lesquelles les aliments sont ramenés à leur valeur amidon, prise comme unité.

Vous pouvez également, dans l'établissement des rations, utiliser la méthode beaucoup plus simple des équivalents scandinaves, qui a pris comme unité-étalon le kilogramme d'orge.

Quelle que soit la méthode employée, vous devez savoir qu'une ration doit renfermer une proportion déterminée de matière azotée, ou *protéine*, d'hydrates de carbone et de graisses ; elle doit contenir également une quantité suffisante de sels minéraux, et avoir un certain volume nécessaire au bon fonctionnement du tube digestif.

LES VITAMINES. — Encore un aliment remplissant toutes ces conditions serait-il imparfait s'il n'apportait pas à l'organisme certains corps, de découverte assez récente, et dont l'existence est indispensable à la croissance et à l'équilibre, à la santé des adultes. Ce sont les *vitamines*, dont quatre surtout : A, B, D et E, *jouent un rôle primordial*, car elles sont, en somme, les facteurs qui assurent la *qualité* des aliments, et leur absence détermine tout un groupe de maladies, telles que le rachitisme, la stérilité, la maladie des pulpes, le scorbut qu'on désigne sous le nom d'*avitaminoses* ou de *maladies par carence*.

QUANTITÉ ET QUALITÉ — SUBSTITUTIONS. — *A la notion de quantité, s'ajoute donc celle de qualité, et c'est pour-quoi il est souvent nécessaire d'opérer, dans l'établissement d'une ration, des substitutions, d'y introduire des aliments de remplacement ou de complément tels que tourteaux, mélasses, etc..., qui apporteront aux animaux les matières digestives nécessaires.*

Les traités de zootechnie et d'alimentation donnent, avec les tables de rationnement, des modèles de ration pour les diverses espèces animales. La composition d'une ration variant suivant les régions, les aliments dont on dispose et leur prix, ces tableaux permettent d'établir facilement une nourriture rationnelle et en même temps économique.

Le problème de l'alimentation est donc, à la vérité, plus complexe que beaucoup ne le pensent ; il ne s'agit point de donner aux animaux en grande quantité ; il faut leur donner aussi en qualité, et en variant assez la nourriture, pour qu'ils y trouvent au meilleur compte et sans gaspillage, tout ce qui leur est nécessaire.

En vous soumettant à cette légère discipline, vous éviterez d'inutiles gaspillages de nourriture, vos animaux s'en porteront mieux, si bien qu'en définitive, l'opération se traduira pour vous par une économie appréciable.

DONNEZ DES REPAS RÉGULIERS. — Quant aux repas, ne négligez pas de les distribuer à des heures régulières, en laissant aux bêtes, celles de travail surtout, *le temps de manger* ; l'animal affamé s'énerve, se jette gloutonnement sur la nourriture et l'ingère sans la mastiquer suffisamment ; une partie en est ainsi perdue parce qu'elle est mal digérée, sans compter qu'il en résulte une fatigue de l'estomac et de l'intestin, se traduisant ensuite par des indigestions ou des coliques. Il vous faut de même veiller à l'abreuvement, au cours duquel vous aurez soin de *couper l'eau*, pour qu'elle ne

soit pas absorbée en très grande quantité à la fois. Il est de même souhaitable de voir s'installer partout où la chose est possible, des abreuvoirs automatiques, qui tiennent la boisson, en permanence, à la disposition des animaux. Enfin, évitez tout changement brusque de régime, substituez judicieusement et progressivement une alimentation à une autre.

II. PROPHYLAXIE

Les animaux domestiques, une fois placés dans de bonnes conditions d'hygiène, qui renforceront leur état de santé, se défendront infiniment mieux contre les attaques des maladies de toute nature, auxquelles sont constamment exposés les êtres vivants.

Qu'est-ce que la prophylaxie?

Mais si, lorsqu'il s'agit d'affections sporadiques, non contagieuses, la prévention se résume en un seul mot, HYGIÈNE, il n'en est pas de même quand on se trouve en présence d'enzooties ou d'épizooties. Et c'est ici qu'intervient tout un cortège de mesures nouvelles, isolement, désinfection, sérothérapie, vaccinations, qui constituent à proprement parler la PROPHYLAXIE. *Elle relève d'une action individuelle et d'une intervention collective*, car il s'agit, non seulement d'assurer la préservation d'une exploitation, mais de toute une localité, d'une région, et même d'un pays tout entier.

La police sanitaire.

C'est pourquoi la loi sur le code rural a édicté de nombreuses dispositions à l'égard des maladies qu'elle a réputées

contagieuses, et dont l'ensemble constitue la *police sanitaire*. Leur mise en application est décidée par arrêté préfectoral pris sur la proposition du directeur des Services vétérinaires, avec, comme agents d'exécution, les vétérinaires sanitaires.

Grâce à elles, on a pu combattre efficacement, et *presque faire disparaître* un certain nombre d'épizooties redoutables, telles que la morve, la rage, la dourine, et organiser sur nos frontières une défense sanitaire qui rend inconnus en France d'autres fléaux, comme la péripneumonie et la peste bovine.

La pratique courante des vaccinations préventives contre le charbon symptomatique, la fièvre charbonneuse, la clavelée et le rouget en empêche l'apparition, et permet de circonscrire immédiatement tout nouveau foyer.

Par contre, il est des épizooties, telles que la fièvre aphteuse, qui semblent se jouer de toutes les mesures sanitaires, tant est grande la subtilité de la contagion, comme sont infinis les agents de dissémination.

« Dans d'autres cas, la « police sanitaire » s'est révélée complètement inapte dans la lutte contre certaines affections d'une haute gravité, dont le caractère insidieux, l'évolution lente, la dispersion considérable, rendaient son action complètement vaine.

« C'est ainsi qu'il faut constater son échec dans la prophylaxie de la tuberculose. » (Barbier.)

La loi n'a pas prévu toutes les maladies contagieuses.

Enfin, la loi n'a pas inscrit, dans sa nomenclature, toutes les maladies contagieuses ou enzootiques ; elle ignore notamment l'avortement épizootique, les autres brucelloses, l'entérite paratuberculeuse, les mammites, les maladies des jeunes, les affections vermineuses, qui n'en exercent pas

moins leurs ravages dans les troupeaux. Il n'existe, contre celles-ci, AUCUNE PRESCRIPTION DE POLICE SANITAIRE. Est-ce à dire pour cela qu'il n'y ait rien à faire ?

Et puis, toutes les mesures sanitaires légales sont *coercitives* et se traduisent par des contraintes, des interdictions ; sans compter qu'elles sont souvent tardives, parce qu'elles interviennent alors que la maladie est apparue et que, partant, elles sont limitées dans leur efficacité.

La prophylaxie libre.

Faut-il, pour entreprendre, en toutes circonstances, l'action défensive contre les épizooties, attendre l'intervention de l'Etat, attendre de lui qu'il incorpore dans de nouveaux textes législatifs les nombreuses maladies contagieuses non inscrites dans la loi ? Il ne le semble pas.

La loi du 8^e juillet 1933 substituant, pour la tuberculose, la prophylaxie libre à la prophylaxie obligatoire, n'est que médiocrement appliquée après « quatre années d'hésitations et de retard ».

IL APPARAÎT AUJOURD'HUI, COMME BIEN PRÉFÉRABLE A TOUTE MESURE NOUVELLE DE COERCITION, D'ORGANISER, DANS TOUT LE PAYS, LA PROPHYLAXIE LIBRE, dont M. André Barbier s'est fait l'ardent propagandiste et le zélé défenseur.

« Elle consiste, dit-il, en une aide donnée aux propriétaires d'animaux qui la sollicitent ; ce n'est plus une opération de police, mais un acte d'assistance sociale. »

La médecine doit être préventive.

« On se rend compte partout, et cette conception est d'autant plus impressionnante qu'elle est née en dehors du monde médical, que la médecine doit être essentiellement

préventive, que la maladie ne serait plus qu'un accident exceptionnel si, dès maintenant, toutes les notions prophylactiques connues étaient systématiquement appliquées. *Et cela est surtout vrai pour les maladies des animaux qui peuvent être mis à l'abri de presque toutes les causes de maladies.* »

C'est de ces idées que sont nées, en médecine humaine, les Associations d'hygiène sociale, de lutte antituberculeuse et antivénérienne, avec les visites pré-natales, les visites médicales et dentaires dans les écoles, les dispensaires, préventoriums et sanatoriums, œuvres pour la plupart dues à l'initiative privée ou collective, l'État n'intervenant que pour encourager et subventionner.

Dans un autre ordre d'idées, la loi n'a pas, à de rares exceptions près, prescrit une « police sanitaire » des maladies des végétaux. Il n'empêche que dans de nombreuses régions, les producteurs se sont groupés en « Syndicats de défense contre les ennemis des cultures », organismes autonomes donnant les meilleurs résultats.

L'exemple est à retenir et à suivre, pour organiser sur des bases nouvelles la défense sanitaire du bétail.

Il vous faut de l'entr'aide et de la prévoyance.

Il faut faire pénétrer, dans les masses rurales, et notamment chez les petits et moyens exploitants, trop souvent confinés dans un individualisme étroit, la notion d'entr'aide et de prévoyance, qui les conduira à l'esprit d'association et de défense collective. Il faut les convaincre de la nécessité de se soumettre, eux et leurs voisins, à une discipline librement consentie, et grâce à laquelle ils n'auront plus à considérer l'agent sanitaire comme un agent de répression, mais comme un conseiller et un guide. C'est donc toute une propagande salubre à réaliser.

Pour le cultivateur, le vétérinaire doit être autre chose que

le *soigneur* de ses animaux malades ; il doit, au contraire, devenir celui dont *les avis éclairés et prévoyants* l'aideront, avant de guérir, à prévenir dans son troupeau l'apparition des maladies qui peuvent le décimer. *Le jour où l'exploitant sera convaincu, sur tout le territoire, qu'en appliquant des mesures prophylactiques rationnelles, il évitera des pertes qui se chiffrent annuellement, dans chaque département, par millions et souvent par dizaines de millions, il viendra de lui-même à l'idée nécessaire de l'assainissement de son cheptel.* Car il aura compris que l'opération lui sera profitable au premier chef, et se traduira, en fin de compte, par un bénéfice certain.

Un exemple déjà ancien mais très significatif.

L'épizootie de fièvre aphteuse de 1937 nous fournira encore un exemple assez significatif, susceptible de mieux éclairer cette démonstration. Dans un village de l'Est, l'épizootie s'est déclarée en octobre, et comme c'était le premier cas dans la région, on ne disposait pas de sang pour pratiquer l'hémo-prévention. La sérothérapie, qui avait été conseillée, fut repoussée par les propriétaires, auxquels elle apparaissait comme trop onéreuse ; et puis, c'était la quatrième fois depuis la guerre que la fièvre aphteuse sévisait dans la commune ; on s'en était toujours tiré sans trop de pertes, et il n'y avait aucune raison qu'il en soit, cette fois encore, autrement. D'un accord tacite mais unanime, tout le monde décida de se limiter aux mesures de police sanitaire. Le résultat se traduisit par une mortalité de 20 %, et les pertes, de ce fait, dépassèrent 100.000 francs. Pourtant, il existe dans la commune un syndicat d'élevage et une mutuelle assurances, possédant tous deux des réserves ; un effort de ces organisations, qui seraient intervenues pour aider leurs adhérents, aurait pu décider ceux-ci à recourir à la sérothérapie. Il n'est pas besoin d'être grand calculateur pour con-

clure qu'on aurait pu, par ce moyen, réaliser sur les pertes par mortalité une économie considérable, et que sans exagération, on peut chiffrer à 80 %; sans compter les pertes par morbidité, qui eussent été en grande partie réduites du même coup. N'est-ce pas là un vivant exemple de ce qu'on aurait obtenu en recourant à la prophylaxie collective ?

Il a d'ailleurs, depuis, porté ses fruits, car dans toutes les autres localités infectées avoisinantes, les propriétaires tout d'abord sceptiques, ont fait preuve du meilleur esprit de solidarité en offrant d'eux-mêmes le sang de leurs animaux convalescents pour pratiquer systématiquement l'hémoprévention, et tous ont eu la satisfaction de constater que, non seulement il n'y a pas eu de mortalité, mais que l'épizootie s'est montrée particulièrement bénigne.

Le rôle des organisations agricoles.

Dans cette prophylaxie libre, TOUS LES ORGANISMES AGRICOLES PEUVENT ET DOIVENT JOUER UN RÔLE DE PREMIER PLAN. Qu'il s'agisse des mutuelles assurances, des caisses de réassurances, des coopératives, des syndicats d'élevage, et aussi des compagnies d'assurances, tous sont appelés à encourager, à recommander et même à prescrire à leurs adhérents, dans des conditions à déterminer, les mesures propres à mettre le bétail à l'abri des maladies enzootiques ou épizootiques, telles qu'élimination des animaux atteints, constitution de troupeaux sains, vaccinations et prémunitions.

La prophylaxie organisée sera une assurance contre les pertes.

Alors, on ne verra plus des fermiers reculer devant la lutte à entreprendre; on ne les verra plus se refuser à la

tuberculination « par crainte de découvrir des sujets infectés », prolongeant ainsi « l'entretien d'animaux très contagieux tant pour les autres animaux que pour les hommes », ni chercher à éluder, par toutes sortes de moyens, les prescriptions de la « police sanitaire ». *Car ils sauront que prendre toutes les mesures prophylactiques qui leur sont conseillées c'est, en définitive, contracter une véritable assurance contre la maladie et, par conséquent, contre la mortalité.*

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier l'organisation à instituer pour arriver au but recherché ; disons cependant que plusieurs Chambres d'Agriculture ont déjà créé des Comités départementaux de défense sanitaire, dont le rôle « doit être avant tout de coordonner les efforts d'assainissement des troupeaux, d'encourager les initiatives individuelles, concertées ou collectives, de prophylaxie, de centraliser les suggestions, de les passer au crible de la critique faite par les techniciens et les praticiens, enfin de préparer l'action en réunissant une masse de manœuvre, une première mise de fonds qui permettra de n'être point pris au dépourvu lors d'une apparition d'une épidémie ou d'une épizootie ».

Troisième Conseil :
Inoculez préventivement vos animaux.

CHAPITRE III

Sérums - Vaccins - Réactifs

I. LES INOCULATIONS PRÉVENTIVES

Parmi les diverses mesures prophylactiques auxquelles vous pouvez avoir recours pour protéger vos animaux domestiques contre les épizooties, il faut réserver une place toute spéciale aux INOCULATIONS PRÉVENTIVES. Car elles sont les plus sûres, les plus efficaces, et permettent d'intervenir sur un grand nombre de sujets, suivant les circonstances et les besoins.

Ces inoculations consistent en l'emploi des sérums et des vaccins, en utilisant soit leurs propriétés préventives seules, soit en y associant leurs propriétés curatives. C'est qu'en effet, non seulement ils permettent de *prévenir la maladie*, mais, encore dans de nombreux, *ils la guérissent*.

Leur découverte, leur préparation, leur mode d'emploi sont dus aux magnifiques travaux des savants de l'école pastoriennne : Pasteur, Roux, Nocard, Chauveau, Yersin, Leclainche, Vallée, Calmette, Guérin, Ramon et leurs élèves, qui ont enrichi

merveilleusement la médecine humaine et la médecine vétérinaire en les dotant de remèdes infiniment précieux, grâce auxquels on a pu sauver d'innombrables existences.

Ne confondez pas sérum et vaccin.

Dans l'esprit de beaucoup de cultivateurs, les mots sérum, vaccin, réactif, sont encore synonymes et employés indifféremment les uns pour les autres. Il s'agit pourtant de produits très distincts, dont l'action sur l'organisme animal est fort différente. C'est une confusion qui mérite d'être dissipée, en permettant à chacun de faire la discrimination nécessaire entre les uns et les autres ; leur importance est d'ailleurs si considérable, qu'ils méritent bien d'être mieux connus.

II. L'IMMUNITÉ

De tout temps, on a remarqué que, dans un effectif contaminé par une épidémie, il y a des individus qui, naturellement, résistent à la contagion. La maladie n'a pas de prise sur eux ; et journallement nous voyons dans les étables où sévit la fièvre aphteuse, quelques rares animaux qui ne *l'attrapent* pas, même si on a pratiqué l'aphtisation. On dit qu'ils sont **RÉFRACIAIRES, IMMUNS, OU EN ÉTAT D'IMMUNITÉ.**

L'immunité peut donc être définie comme un état particulier de l'organisme qui le rend inapte à contracter une maladie contagieuse.

Il y a plusieurs sortes d'immunité.

NATURELLE. — Elle est dite naturelle dans le cas où, sans l'intervention d'aucune sorte, l'animal est réfractaire.

ACQUISE. — Elle est au contraire « acquise » lorsqu'une première atteinte de la maladie a rendu l'animal inapte à la contracter de nouveau, pour un temps plus ou moins long, ou lorsque, par un traitement approprié, on lui a conféré l'immunité.

PASSIVE. — Elle est passive lorsque l'on a introduit dans l'organisme la substance immunisante toute fabriquée à l'avance.

ACTIVE. — Elle est enfin active si l'on a contraint ce même organisme à *produire lui-même* cette substance immunisante, que l'on appelle anticorps.

L'immunité passive s'établit en quelques heures ; mais elle est toujours de courte durée (quelques semaines), nous verrons qu'elle est donnée par les sérums.

L'immunité active, au contraire, ne survient que lentement, en quinze jours à trois semaines, mais elle dure longtemps ; c'est le fait des vaccins.

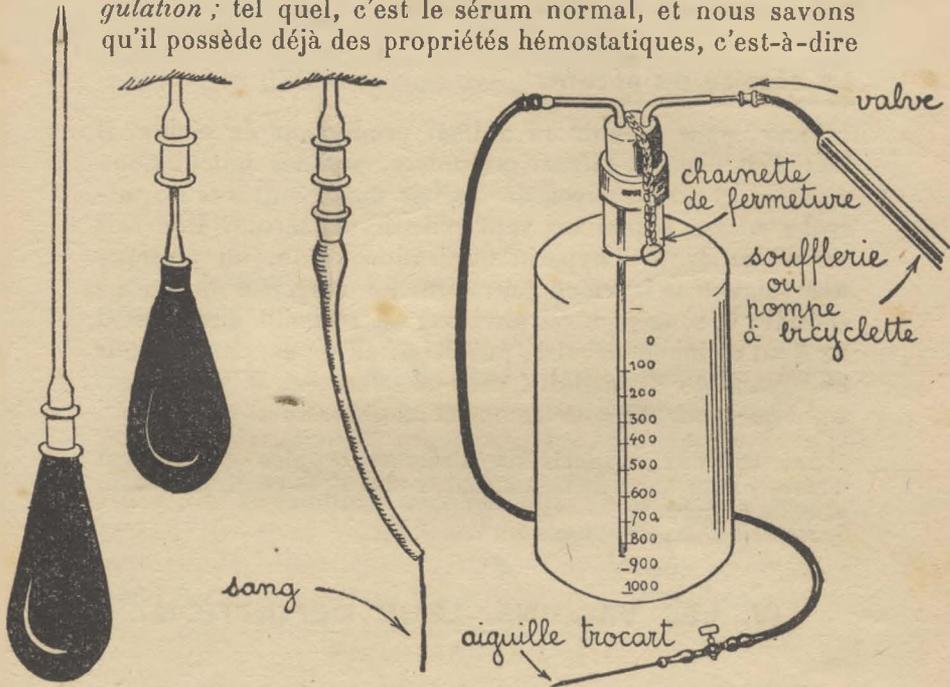
C'est sur ces notions que repose l'emploi des uns et des autres, soit seuls, soit combinés.

III. LES SÉRUMS

Si l'on recueille, dans un récipient, le sang d'un animal sain, et qu'on le laisse au repos, on le voit tout d'abord se prendre en une masse rouge, qu'on appelle le caillot ; puis, petit à petit, celui-ci se rétracte, tombe au fond du vase, tandis qu'à la partie supérieure surnage un liquide couleur ambrée : c'est le sérum.

Qu'est-ce que le sérum ?

Le sérum est donc le liquide provenant du sang après sa coagulation ; tel quel, c'est le sérum normal, et nous savons qu'il possède déjà des propriétés hémostatiques, c'est-à-dire



Appareil pour prélever le sang sur un cheval immunisé.

Appareil pour injections massives de sérum ou de sang (hémoprévention).

empêchant les hémorragies, et reconstituantes, fréquemment utilisées pour le traitement de certaines maladies.

Si, avant de « tirer du sang » à un animal, nous avons pris le soin de le rendre *réfractaire à des doses plusieurs fois mortelles du virus* (ou germes) d'une maladie déterminée, le sérum obtenu est doué de propriétés spéciales, dites *immu-*

nisantes, à l'égard de cette maladie ; inoculé à un animal réceptif, il le rend à son tour réfractaire à la contamination naturelle ; il l'immunise ; souvent même, injecté à forte dose à un animal déjà malade, il le guérit.

La récolte du sérum.

Donc, pour obtenir un animal producteur de sérum, il faut tout d'abord l'hyperimmuniser, par des inoculations répétées et progressives de toxines ou de cultures du microbe contre lequel on veut obtenir du sérum. Une fois arrivé au degré d'hyperimmunisation voulu, on pratique une saignée à la veine jugulaire, au moyen d'un trocart spécial : le sang (6 litres environ) est recueilli directement dans un récipient stérilisé, puis laissé au repos, pour obtenir la séparation du caillot ; celle-ci effectuée, le sérum est siphonné pour mise en flacons et conservation.

Les animaux auxquels on s'adresse le plus couramment comme producteurs de sérum sont le cheval, le bœuf, le mouton et enfin le porc.

IV. LES VACCINS. LEUR DÉFINITION

On désigne, d'une manière générale, sous le nom de vaccin, *toute préparation d'origine microbienne, qui, administrée à un animal, lui confère l'immunité active.* Certains vaccins sont uniquement PRÉVENTIFS ; d'autres sont à la fois PRÉVENTIFS ET CURATIFS.

Les laboratoires spéciaux cultivent les différents microbes ; et c'est à l'aide de ces cultures qu'ils préparent les vaccins. Ceux-ci sont donc complètement différents des sérums.

Suivant les cas, on utilise comme vaccins des cultures pures

de microbe, ou atténuées, c'est-à-dire dont, par des traitements appropriés, on a diminué la virulence dans une proportion déterminée ; d'autres fois, on emploie des cultures dans lesquelles on a tué les microbes, ou encore les toxines ou poisons qu'ils secrètent, ou enfin les anatoxines.

C'est dire que les modes de préparation des vaccins sont extrêmement variables, comme sont très diverses aussi les doses à utiliser, et les formes sous lesquelles ils se présentent.

V. LA SÉROTHÉRAPIE

C'est la méthode de traitement qui consiste dans l'emploi des sérums.

La plupart des sérums sont rigoureusement *spécifiques*, c'est-à-dire qu'ils ne sont efficaces que contre une maladie bien déterminée ; c'est le cas du sérum antitétanique, que personne ne songerait à utiliser pour prévenir toute autre maladie que le tétanos.

D'autres se montrent efficaces dans des infections microbiennes diverses ; ils ont donc un champ d'action beaucoup plus étendu ; on dit alors qu'ils sont *polyvalents* ou *multivalents* ; parmi eux, citons les sérums antistreptococciques, le sérum polyvalent de Leclainche et Vallée.

Les sérums sont préventifs.

Tous les sérums sont préventifs ; injectés à dose convenable, sous la peau d'un animal exposé à la contagion, ils lui donnent, *en quelques heures, l'immunité* ; nous avons vu que celle-ci est passive, et ne dure qu'un temps relativement très court (2 à 3 semaines). Ce fait est dû à ce que le sérum apporte les anticorps immunisants tout fabriqués à l'avance à l'animal qui le reçoit ; mais ces anticorps introduits dans

l'organisme disparaissent petit à petit, *et leur disparition marque la fin de la période d'immunité.*

Ils sont souvent curatifs.

Un certain nombre de sérums jouissent en outre de propriétés nettement curatives; ILS PEUVENT GUERIR LES ANIMAUX DEJA MALADES (exemple : le rouget, les charbons). Leur action est d'autant plus certaine qu'ils sont utilisés dès le début de la maladie; il faut recourir à des doses fortes, parfois massives, que l'on injecte directement dans le sang.

On utilisera donc préventivement les sérums toutes les fois qu'il y aura urgence à mettre les animaux en état d'immunité; et, curativement, si la maladie est déjà déclarée, le plus tôt possible après son apparition. Mais c'est le vétérinaire qui doit être juge de l'emploi à faire, et de la dose à injecter.

Les principaux sérums.

Une simple énumération des sérums le plus couramment employés montrera combien de moyens puissants permettent de combattre avec le maximum d'efficacité, la plupart des maladies contagieuses.

Sérum antiaphteux.

Préventif et curatif de la fièvre aphteuse.

Sérum anticlaveleux.

Préventif et curatif de la clavelée du mouton.

Sérum contre la fièvre charbonneuse.

Préventif et curatif.

Sérum contre le charbon symptomatique.

Préventif et curatif.

Sérum antigangréneux.

Préventif et curatif des gangrènes gazeuses.

Sérum contre la peste porcine.

Préventif de la peste du porc.

Sérum contre le rouget du porc.

Préventif et curatif.

Sérum antistreptococcique.

Préventif et curatif des maladies causées par les microbes du genre streptocoque.

Sérum antitétanique.

Préventif et légèrement curatif du tétanos.

Sérum antivenimeux.

Curatif contre la morsure des serpents venimeux.

Sérum spécifique polyvalent.

Préventif et curatif contre les infections microbiennes.

Sérum antigourmeux.

Préventif et curatif de la gourme.

L'anaphylaxie.

Il est bon de savoir que l'emploi des sérums n'est pas toujours complètement inoffensif. Si l'on peut, impunément, injecter à un animal d'une espèce déterminée, du sérum provenant d'un sujet de *la même espèce*, comme du cheval au cheval (sérum homologue), il peut survenir des accidents quand on utilise du sérum récolté sur un individu d'*une espèce différente*, comme du bœuf au cheval (sérum hétérologue).

Le plus souvent, ces accidents surviennent lorsque l'animal traité ayant reçu antérieurement une première injection de ce sérum, on est amené, quelque temps après, à lui en faire une seconde. On dit alors qu'il est sensibilisé, et les troubles qu'il ressent sont connus sous le nom d'*anaphylaxie*. Ils sont d'ailleurs très rares chez nos animaux domestiques.

VI. LA VACCINATION

C'est l'opération qui consiste à immuniser les animaux contre une maladie déterminée, par l'inoculation d'un vaccin.

Le vaccin n'agit pas sur l'organisme à la façon d'un sérum ; au lieu de provoquer immédiatement l'état réfractaire, il donne une maladie bénigne, passant le plus souvent inaperçue. Mais cette maladie inoffensive oblige le sujet vacciné à *fabriquer lui-même*, petit à petit, les anticorps immunisants. Et c'est pourquoi l'immunité ne s'établit pas d'emblée, au contraire elle se développe petit à petit, au fur et à mesure de leur formation, pour devenir définitive au bout d'une quinzaine de jours. Mais les substances immunisantes restent, persistent longtemps dans le corps, en l'entretenant dans son état de résistance. C'est ce qui fait que *la vaccination donne une immunité durable, active*.

Le mode d'emploi des différents vaccins varie, naturellement, avec chacun d'eux ; certaines vaccinations se font par scarifications de la peau, d'autres par inoculation sous-cutanée ou intra-dermique (dans l'épaisseur même de la peau), d'autres enfin par simple absorption (vaccins buvables). Enfin, il y a des vaccinations qui se pratiquent en un seul temps, tandis que beaucoup comportent plusieurs inoculations, espacées de plusieurs jours.

Les principaux vaccins.

Il ne saurait être question d'établir une liste de tous les vaccins utilisés journellement en médecine vétérinaire ; car on pourrait presque dire qu'à *chaque maladie d'origine microbienne correspond un vaccin spécial*. C'est pourquoi nous nous bornerons à n'indiquer que les plus répandus, contre les grandes épizooties.

Vaccin contre la fièvre charbonneuse. — Vaccin contre le charbon symptomatique. — Vaccin contre la rage. — Vaccin contre le rouget du porc. — Vaccin contre le tétanos. — Vaccin contre l'avortement contagieux des juments. — Vaccin contre le choléra des poules. — Vaccin contre la typhose aviaire. — Vaccin contre la diphtérie des volailles.

VII. VACCIN CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE LA SÉRO-VACCINATION

Il peut arriver, dans certains cas et quand on opère sur un troupeau déjà contaminé, que pratiquer d'emblée la vaccination exposerait à des accidents, en donnant à certains animaux la maladie sous sa forme grave.

Pour éviter ces inconvénients, il faut combiner l'emploi du sérum et du vaccin; ce procédé a reçu le nom de SÉRO-VACCINATION.

Une première injection de sérum donne immédiatement l'immunité passive; et celle-ci permet de pratiquer ensuite et sans danger l'inoculation du vaccin, qui donnera l'immunité active et durable recherchée.

VIII. LA PRÉMUNITION

Ce n'est plus une vaccination au sens propre du mot, car elle ne confère pas l'immunité vraie; mais communique néanmoins à l'animal un *état réfractaire* lui permettant de résister à la maladie. Elle consiste en l'injection de microbes ou de parasites vivants qui déterminent une *lésion locale au point d'inoculation*, lésion qui, *tout le temps qu'elle subsiste, empêche*

la maladie de se déclarer ; c'est de cette méthode que relèvent le B. C. G. contre la tuberculose, les vaccins contre la piroplasmose et l'avortement épizootique.

IX. LES RÉACTIFS

Il s'agit ici de substances qui, inoculées à des animaux suspects, permettent, par la réaction qu'elles provoquent, de reconnaître s'ils sont ou non atteints de certaines maladies.

Les réactifs les plus connus sont la *malléine*, la *tuberculine* et l'*antigène brucellique*.

La première a permis de faire disparaître complètement la morve du cheval, la seconde sert à dépister les animaux tuberculeux, et son utilisation raisonnée est d'un précieux secours pour procéder à l'assainissement des troupeaux bovins. On ne saurait trop conseiller d'y avoir recours dans la plus large mesure. La troisième enfin est utilisée pour rechercher les animaux atteints d'avortement épizootique.

DES CENTAINES DE VACCINATIONS COUTENT
MOINS CHER QUE LA PERTE D'UN SEUL ANIMAL

Quatrième Conseil :

Assurez l'avenir avec une bonne production des jeunes.

CHAPITRE IV

**Fécondation - Gestation
Accouchement - Délivrance**

I. LA FÉCONDATION

C'est le phénomène qui suit l'accouplement, et par lequel le germe femelle (œuf ou ovule), venu de l'ovaire au moment des chaleurs, est pénétré par le germe mâle ou spermatozoïde, pour former l'embryon qui deviendra le fœtus, puis le nouveau-né.

Pour qu'elle puisse s'accomplir, il faut que les organes génitaux soient normaux, sains, et en état de la permettre; autrement, la fécondation ne peut se faire, et c'est ce qui vous explique pourquoi certaines femelles retournent plusieurs fois à la saillie sans être cependant « emplies ».

II. LA STÉRILITÉ

Cette inaptitude à la fécondation est appelée stérilité ou infécondité.

Elle peut être définitive.

La stérilité peut résulter d'une *mauvaise conformation* des organes génitaux, ou d'une maladie incurable de la matrice, des ovaires (*tuberculose, cancer*). Elle est alors DEFINITIVE, et vous n'avez aucun intérêt à chercher à faire emplir une femelle ainsi atteinte, puisque vous ne pouvez espérer réussir. C'est le cas des vaches « taurelières » et de beaucoup de juments « pisseuses » (nymphomanes).

Ou relative.

Par contre, dans de nombreux cas, cette stérilité n'est pas absolue ; c'est parce qu'elle est due à des *causes passagères, que vous pouvez souvent combattre et faire disparaître*, une fois que vous les connaissez.

Stérilité relative. Ses principales causes.

Par exemple, vous pouvez avoir des femelles qui ne sont pas fécondées parce qu'elles ont une *inflammation de la matrice, du col ou du vagin*, ou encore parce que l'*ovaire* a subi certaines *altérations* (kystes — corps jaunes), ou bien parce que tout simplement les *sécrétions sont acides*.

D'autres restent stériles parce qu'elles sont *trop mal* ou, au contraire, *trop bien nourries* (il en est de même pour les mâles), parce qu'elles sont restées trop longtemps à l'écurie

ou à l'étable, parce que, récemment introduites, elles subissent une *crise d'acclimatement*. Certains mâles, enfin, « ne font point de petits » parce qu'ils sont *trop gras*, qu'ils ne travaillent pas assez ou, au contraire, parce qu'on les a *fatigués* par trop de saillies.

Comment y remédier.

La première chose à faire est de rechercher la cause, et ce n'est pas toujours facile. Toutefois, vous pouvez tirer des indications d'après les antécédents, à savoir si l'accouchement précédent et la délivrance ont été normaux, si la femelle laisse parfois écouler de la vulve du pus ou des matières glaireuses.

Si vous êtes embarrassé, n'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire ; *cela vaudra mieux que de perdre parfois une année à reconduire votre vache au taureau toutes les trois semaines, et même plus souvent, sans chance de succès.*

Essayez tout d'abord un moyen très simple, et qui réussit souvent : c'est de donner, quelques heures avant la saillie, une ou deux injections d'eau bouillie additionnée de bicarbonate de soude dans la proportion de 2 p. 100 ; elles alcalinisent les voies génitales et favorisent grandement la fécondation.

Si ce procédé ne réussit pas, portez votre attention sur le régime alimentaire, changez-le en donnant une nourriture plus riche aux animaux fatigués ou amaigris, en réduisant la ration des sujets trop gras (pléthore) ; au besoin, pratiquez sur ceux-ci une légère saignée de 3 à 4 litres.

Soignez convenablement métrites et vaginites ; n'oubliez pas notamment que la *vaginite granuleuse contagieuse* est une des grandes causes de la stérilité.

Faites explorer les organes génitaux ; il peut être nécessaire de pratiquer la dilatation du col, soit à la main, soit à l'aide

de bougies ou d'ovules, ou de masser les ovaires pour détruire les kystes et les corps jaunes qui les empêchent de fonctionner.

Enfin, vous pouvez avoir recours à la *fécondation artificielle*.

III. GESTATION

On peut la définir : *l'état d'une femelle fécondée, depuis l'époque de l'accouplement jusqu'à celle de l'accouchement.*

Comment la reconnaître.

En premier lieu, vous constatez la disparition des chaleurs, et pendant les premiers mois, une tendance à l'engraissement, puis le ventre augmente de volume, il s'élargit et s'affaisse, en même temps que les mamelles se développent. Vous pouvez alors, dans le flanc droit de la vache, et le gauche de la jument, *toucher* le petit, et même, dans les derniers mois, le voir remuer.

Sa durée.

La durée de la gestation varie suivant les espèces et les individus ; elle est résumée dans le tableau suivant :

JUMENT : de 320 à 390 jours ; moyenne 11 mois (336).

ANESSE : de 360 à 420 jours ; moyenne 12 mois 1/2 (380).

VACHE : de 215 à 330 jours ; moyenne 9 mois 1/2 (280).

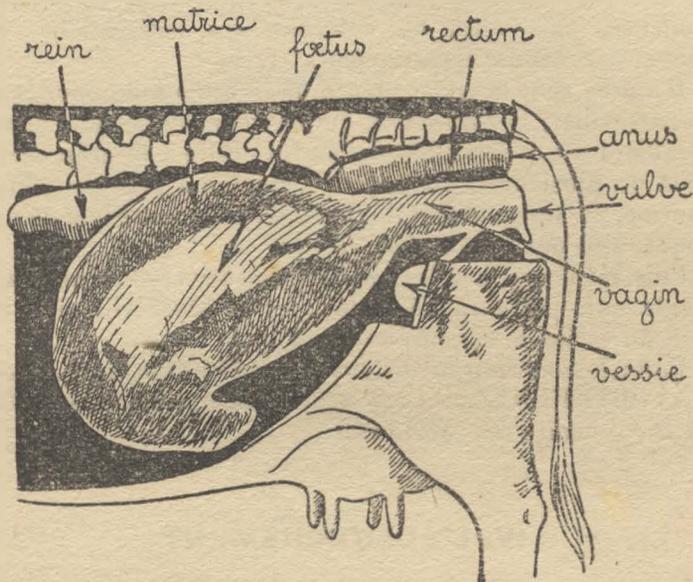
BREBIS ET CHEVRE : de 135 à 160 jours ; moyenne 5 mois (145).

TRUIE : de 110 à 130 jours ; moyenne 3 mois, 3 semaines, 3 jours (115).

CHIENNE : de 59 à 63 jours ; moyenne 2 mois (60).

Ménagez les femelles pleines.

N'oubliez pas que vous devez des *ménagements spéciaux* à vos femelles en état de gestation ; évitez-leur les travaux



Position de la matrice et du fœtus pendant la gestation.

pénibles, les démarrages brusques, les coups de timon portés sur le ventre, et nourrissez-les bien, avec des aliments de bonne qualité.

Pendant le dernier mois, contentez-vous de faire faire des promenades, ou, si vous avez absolument besoin de faire travailler, ne demandez qu'un exercice très modéré. Par contre, n'hésitez pas à mettre au pâturage.

Il y a des maladies de la gestation.

Vous ne devez pas ignorer que certaines maladies sont toujours plus graves sur les femelles pleines ; ce sont d'abord les maladies contagieuses, telles que la gourme, ou la fièvre aphteuse, puis aussi les coliques, les indigestions, qui peuvent provoquer l'avortement.

D'autres sont la conséquence de la gestation elle-même ; en particulier, l'*hydramnios*, qui consiste en un excès considérable des « eaux fœtales », faisant croire à la présence de deux ou plusieurs petits, tant l'abdomen a pris un volume énorme, et contre lequel il n'y a d'autre recours que de provoquer l'accouchement avant terme.

Puis, en second lieu, *les paralysies du train postérieur* (paralysie ante-partum), l'éclampsie et la fièvre vitulaire, qui sont un véritable empoisonnement de la mère.

Enfin, le plus courant de tous les accidents de la gestation : L'AVORTEMENT, qu'il soit accidentel ou infectieux. (Voir au Dictionnaire des maladies.)

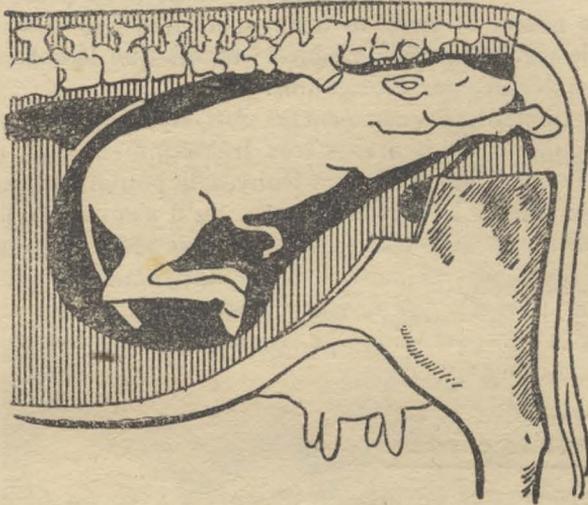
IV. L'ACCOUCHEMENT

L'accouchement, encore appelé mise-bas, ou plus scientifiquement, le part, la parturition, est *le phénomène physiologique naturel, qui consiste dans l'expulsion, hors de la matrice, du ou des petits arrivés au terme de la gestation.*

Sa préparation.

Il est toujours précédé de manifestations préparatoires, qui indiquent son approche ; ce sont : le *gonflement des mamelles*, alors remplies d'un lait spécial, le *colostrum*, la *dilatation de*

la vulve, d'où s'écoule une matière glaireuse ressemblant à du blanc d'œuf (mouillures), et le *relâchement des ligaments* (cassure). Quand toute cette préparation est effectuée, vous pouvez conclure à l'imminence de l'accouchement.



Présentation antérieure normale.

L'accouchement normal.

A ce moment, les femelles commencent à se montrer quelque peu inquiètes, elles cessent de manger, ont de légères coliques, piétinent, voussent le dos et le rein. Peu à peu, les coliques deviennent plus fortes et plus fréquentes, et s'accompagnent d'efforts expulsifs ; on dit que la femelle pousse. Alors, vous voyez apparaître, à la vulve, *la première poche des eaux* (bouille ou bouteille) ; sous l'influence des efforts, elle sort, se remplissant d'une partie des eaux ; puis finit par se déchirer. Vous pouvez alors, souvent observer un

léger ralentissement dans le travail, mais si tout se passe bien, vous voyez bientôt sortir la *deuxième poche*, renfermant un liquide plus gras et plus épais, ainsi que les pieds et le bout du nez du petit. Cette poche se rompt à son tour, les membres et la tête s'engagent de plus en plus, puis la poitrine passe, et enfin le train postérieur ; le petit tombe sur la litière, et se met à respirer, tandis que le cordon ombilical se déchire par élongation.

Normalement, *l'accouchement doit se faire seul*, surtout chez la jument, et il arrive très fréquemment que, malgré une active surveillance, vous trouvez le poulain venu. Vous ne devez aider à la sortie du petit, qu'il s'agisse de poulain ou de veau, que si le travail n'avance pas assez vite ; ne vous pressez donc pas, ni pour déchirer hâtivement la poche des eaux, car *c'est elle qui fait le « passage »*, ni pour tirer un petit qui, la plupart du temps, viendrait bien au monde sans avoir besoin de vous.

Ligaturer le cordon.

Contentez-vous ensuite de ligaturer, avec du fil ciré, le cordon à 8-10 centimètres du nombril, et de le couper s'il ne s'est pas déchiré lui-même ; badigeonnez le moignon à la teinture d'iode ou au collodion iodoformé, et si vous le jugez utile, appliquez un pansement ombilical.

Faire accepter le nouveau-né.

Puis laissez le nouveau-né à sa mère, qui se chargera de le lécher et de le sécher. Si elle fait quelques difficultés, ce qui peut arriver pour les jeunes femelles, saupoudrez-le de son ou de sel ; il est rare que, l'instinct maternel prenant le dessus, l'adoption ne soit pas immédiate. Vous trouverez cependant des juments qui s'y refusent, et surtout ne veulent

pas laisser têter leur poulain ; calmez-les par des carcasses, faites-leur lever un pied, aidez le jeune à prendre la mamelle. Si vous n'y arrivez pas, il ne reste qu'un moyen : c'est d'entraver la mère des deux membres postérieurs.

V. LES ACCOUCHEMENTS DIFFICILES

Malheureusement, les choses ne sont pas toujours aussi simples, et il y a, malgré tout, de nombreux accouchements difficiles ou laborieux.



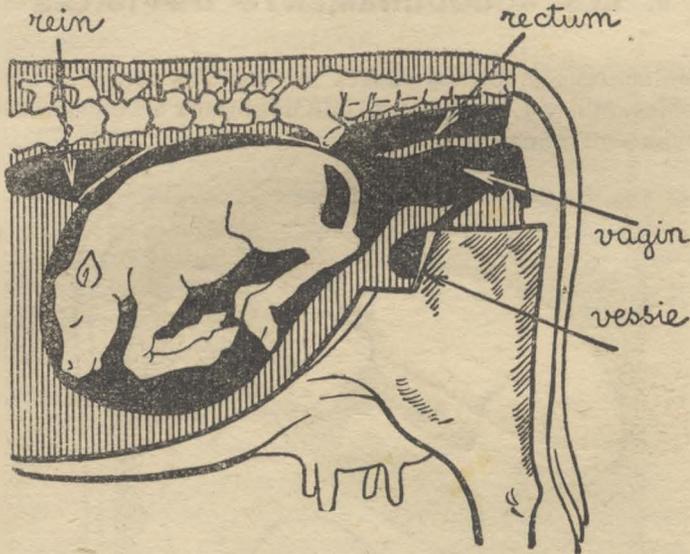
Exemple d'accouchement laborieux : la tête du fœtus est repliée en dessous.

Leurs causes.

Ils sont dus, soit à une mauvaise position du petit, ou à ce qu'il se présente mal, qu'il est trop gros ou que le bassin

de la mère est trop étroit, ou encore à ce que le jeune est malade, mal formé (monstres), qu'au lieu d'un, il y en a deux ou plus, ou que la matrice est tordue.

Vous comprenez facilement que dans ces conditions, la mise-bas ne puisse s'effectuer sans aide, et qu'alors l'intervention varie avec chaque cas.

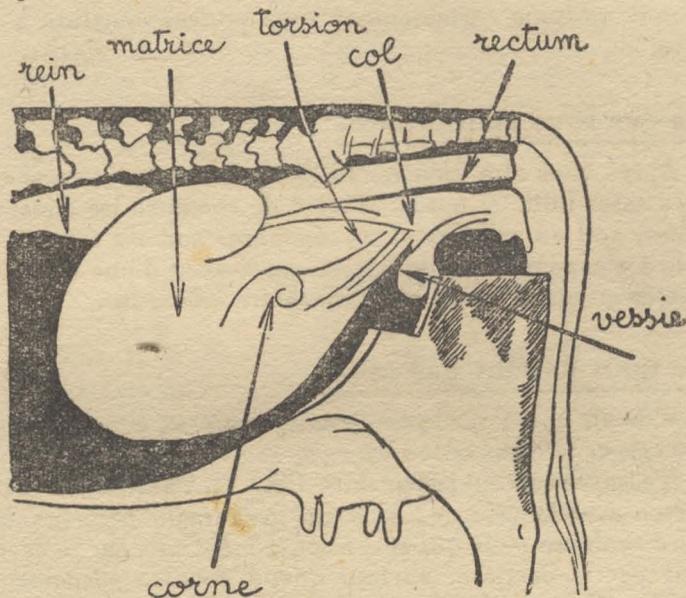


Exemple d'accouchement laborieux : présentation des jarrets.

La difficulté vous est annoncée presque toujours par un retard dans le travail d'accouchement. *Vous assistez à l'écoulement des eaux, mais le petit ne suit pas*, malgré les efforts expulsifs ; encore ceux-ci sont-ils, parfois, ralentis, ou même disparus. Dans la torsion, il n'y a souvent pas rejet des eaux et seules, *les petites coliques de préparation persistent*.

Rendez-vous compte de l'obstacle.

Toutes les fois que vous vous trouverez en présence d'un cas de cette nature, le mieux est de chercher à vous rendre compte de l'obstacle.



Torsion de la matrice.

N'hésitez pas à vous dévêtir, pour avoir le bras entièrement nu ; enduisez-le copieusement d'huile, ainsi que la main, et introduisez-le dans le vagin jusqu'à ce que vous sentiez le petit. Suivez le ou les membres : si vous sentez les genoux, c'est une présentation antérieure, et la difficulté vient presque toujours de ce que la tête se présente mal, ou pas du tout ; si, au contraire, vous touchez les jarrets, c'est une présentation postérieure.

La grosseur des membres vous fera pressentir un excès de volume du petit.

S'il ne vient qu'un membre, essayez de chercher le second.

Si, au contraire, vous éprouvez de la difficulté à pousser le bras jusque dans la matrice, et que vous sentiez une sorte de pli, presque certainement vous pouvez conclure à une torsion.

Ce que vous pouvez faire.

Après vous être bien rendu compte vous pouvez, si vous êtes assez initié et hardi, essayer de remettre les choses en place, soit en redressant un membre, soit en amenant la tête à s'engager dans le bassin, au moyen d'une cordelette passée en nœud coulant à la machoire inférieure.

Ce qu'il ne faut pas faire.

Mais si, après quelques essais, vous ne réussissez pas, *vos efforts seraient nuisibles.*

N'essayez surtout pas de faire L'EXTRACTION FORCÉE, même avec la vèleuse ; c'est un instrument précieux pour faire venir un petit qui se présente bien, soit par le devant, soit par le derrière, surtout quand vous ne disposez pas d'aides. Mais ne cherchez pas à forcer, vous risqueriez invariablement la vie du petit, déjà bien compromise, et celle de la mère, soit en lui fracturant le bassin, soit en causant de graves déchirures aux organes génitaux. A plus forte raison, redoutez l'emploi du palan ou de la roue de brouette. Sans compter que les manœuvres que vous pouvez faire en persistant dessèchent les voies et rendent beaucoup plus difficile et moins incertaine l'intervention du vétérinaire qu'il vous faudra quand même appeler.

N'oubliez surtout pas que celui-ci possède aujourd'hui des

appareils perfectionnés, tels que l'embryotome universel de Thygessen et l'écraseur de Provost, qui lui permettent non pas d'extraire le petit vivant, puisqu'il faut le mutiler, mais de sauver la mère dans l'immense majorité des cas, et c'est ce qui compte le plus.

N'oubliez même pas que là comme en toute chose, il y a plus d'amateurs que de connaisseurs, et que souvent, tel qui n'hésite pas à « travailler la vache de son voisin », est bien moins hardi quand il s'agit de la sienne. On a vu des soi-disant accoucheurs qui allaient faire des délivrances jusque dans les villages voisins, à plusieurs kilomètres, et qui pour eux, couraient bien vite chercher le vétérinaire.

VI. LA DÉLIVRANCE

C'est le *rejet des enveloppes après l'accouchement*, autrement dit l'expulsion du délivre. Il doit se faire spontanément, en ne s'accompagnant que de légères coliques ou efforts, au fur et à mesure qu'il se détache de la matrice.

La délivrance de la jument est assez rapide et survient généralement dans l'heure qui suit le poulinage.

Celle de la vache est plus lente et peut demander vingt-heures.

VII. QUELQUES BONNES PRÉCAUTIONS

L'accouchement terminé, même si tout s'est passé le mieux du monde, mettez mère et petit sur une litière propre. Pour la jument le mieux est d'avoir un box, même aménagé avec des moyens de fortune, dans lequel vous la laisserez en liberté avec son poulain.

A la vache, surtout si elle a été fatiguée par le travail du vêlage, donnez une infusion sucrée : thé, tilleul, café, cidre ou vin chaud. A la jument : un barbotage tiède sera réconfortant, secondé par un bon bouchonnage.

En donnant pendant deux ou trois jours une nourriture légère, pour éviter les indigestions, vous aurez pris les précautions utiles.

Même lorsque la délivrance s'est effectuée normalement, quelques injections antiseptiques dans la matrice (permanganate de potasse à 1 p. 3.000 par exemple) seront toujours utiles pour prévenir une infection possible. Elles vous permettront en outre de vous assurer qu'il n'y a eu, pendant l'accouchement, ni déchirure, ni meurtrissure, et que tout est bien en ordre.

VIII. LES ACCIDENTS DE PARTURITION

Au cours de la mise-bas, ou après qu'elle est faite, vous pouvez avoir des accidents tels que des hémorragies, des déchirures, même des fractures.

La DÉCHIRURE, ou rupture de la matrice, est toujours mortelle ; il n'y a qu'un moyen, c'est l'abatage immédiat.

Contre les HÉMORRAGIES, utiliser les injections et des tamponnements à l'eau oxygénée ou gélatinée (50 gr. de gélatine par litre d'eau), associées à des injections sous-cutanées d'ergotine (1 à 3 grammes).

Traitez les DÉCHIRURES DU VAGIN OU DU COL par des tamponnements à l'eau oxygénée, sans oublier que ces accidents se compliquent souvent d'infections graves, et de gangrène, que vous pouvez prévenir par des piqûres de sérums spécifiques, antigréneux ou multivalents.

Les FRACTURES DU BASSIN ne se produisent que si vous avez fait l'extraction forcée ; dans ce cas, le mieux est d'abattre immédiatement.

Quant au RENVERSEMENT DE LA MATRICE, c'est un accident assez fréquent sur la vache et la brebis ; il est toujours très grave. Il est à redouter quand, après l'accouchement, les efforts expulsifs persistent ; alors, la vache « rejette tout dehors ». (Voyez Dictionnaire des maladies.)

Pour l'éviter, faites relever l'accouchée aussitôt la mise-bas ; s'il y a des efforts, cherchez à les atténuer par des breuvages calmants ; placez l'animal sur un sol incliné, de façon à surélever fortement l'arrière-train, et si vous avez un bandage, posez-le sans délai ; il y en a de simples et peu coûteux, soit en métal, soit en cuir. Au besoin, faites faire une suture à la vulve, ou l'anesthésie épidurale, qui supprimera tout effort.

L'accouchement peut enfin être suivi de non-délivrance, de paralysies (paraplégie) survenant à la suite de tractions ou d'efforts violents, de fièvre vitulaire, de métrites. (Voyez ces mots au Dictionnaire des maladies.)

Cinquième Conseil :
Méfiez-vous des vices rédhibitoires.

CHAPITRE V

Les vices rédhibitoires

L'animal que vous vendez ou que vous achetez peut être atteint, sans même que vous le sachiez, d'un défaut caché capable, s'il est découvert à temps, de rendre le marché attaquant devant les tribunaux.

Ce que vous garantissez.

En effet, lorsque vous vendez une bête ou une chose, le Code Civil (art. 1625) vous oblige à garantir à l'acheteur :

- 1° La possession paisible de l'animal ou de la chose vendue ;**
- 2° Ses défauts cachés, ou ses vices rédhibitoires.**

Les vices rédhibitoires.

Ce sont donc des défauts cachés, dont la découverte peut provoquer, de la part de l'acheteur, une action en justice, dite action rédhibitoire, que le vendeur les ait connus ou ignorés, à moins qu'il n'ait stipulé par écrit qu'il ne s'oblige à aucune garantie.

Ils sont énumérés par la loi du 2 août 1884, complétée par celle du 7 juillet 1933.

Pour le cheval, l'âne et le mulet :

L'IMMOBILITE, l'EMPHYSEME PULMOMAIRE, le CORNAGE CHRONIQUE, le TIC PROPREMENT DIT, avec ou sans usure des dents, les BOITERIES ANCIENNES INTERMITTENTES, la FLUXION PERIODIQUE des yeux.

Pour l'espèce porcine :

La LADRERIE.

Pour l'espèce bovine :

La TUBERCULOSE.

Ce que vous faites habituellement est insuffisant.

Car dans la plupart des cas, et même si vous n'êtes pas « connaisseur », vous achetez un cheval, sans le faire visiter par le vétérinaire, sans demander une garantie véritable, comme vous n'estimez généralement pas utile d'acheter « à l'essai ».

Vous concluez votre marché, soit sur la foire, soit chez un marchand, soit chez le propriétaire, et vous ramenez le cheval chez vous, où vous le mettez immédiatement à la même table que les autres. Et puis, le lendemain ou quelques jours plus tard, vous l'attelez pour le travail ordinaire de la ferme, et s'il n'a pas fait le rétif, s'il n'a pas rué, si, en un mot, *il a bien marché*, vous vous déclarez satisfait, ni plus ni moins.

Reconnaissons volontiers que, dans la généralité des cas, c'est suffisant, parce que tout de même, les vices rédhibitoires sont relativement assez rares, mais ils existent pourtant, et c'est de bonne précaution d'y prendre garde, et de s'assurer que le cheval que vous venez d'acheter, même « *de confiance* », n'est ni corneur, ni emphysémateux, ni fluxionnaire, ni tiqueur. Il arrive, journellement encore, qu'un acheteur vienne demander conseil au sujet d'un cheval récemment acquis, et qui est reconnu poussif ou corneur, alors que les délais prescrits par

la loi sont écoulés ; mais il n'y a plus rien à faire qu'à escompter la bonne volonté du vendeur pour l'échanger, ou bien de l'utiliser tel quel. De toutes façons l'opération se traduit, à coup sûr, par une perte.

Ce que vous devez faire.

C'est tout d'abord, au moment de l'achat, de bien examiner l'animal qu'on vous propose ; *voyez la bouche*, non seulement pour apprécier l'âge, mais aussi pour vous rendre compte d'une usure anormale possible des dents, et dont l'existence vous fera penser au tic. Puis, portez votre attention *sur les yeux* ; méfiez-vous de la paupière supérieure en *accent circonflexe*, des taches ou taies soit sur la cornée, soit à l'intérieur de l'œil. Ensuite, *comprimez la gorge* avec la main, pour faire tousser le cheval, et *regardez son flanc* pour voir s'il est bien régulier ; enfin faites-le *tourner et reculer*, pour vérifier s'il effectue ces mouvements sans difficulté.

Si la chose est possible, complétez cet examen sommaire par un *essai attelé*, qui vous renseignera non seulement sur la franchise au trait, mais sur les allures, les boiteries, l'essoufflement, la facilité du reculer.

Ces épreuves terminées à votre satisfaction, vous prenez livraison de l'animal ; elles ne suffisent pas encore.

Une fois chez vous, recommencez-les, plus minutieusement ; car n'oubliez pas qu'il y a de *nombreux moyens de dissimuler les vices*, au moins momentanément, des ruses qui sont même souvent difficiles à éventer et à découvrir. Observez donc votre acquisition, inspectez-la sur toutes les coutures, pendant tout le temps du délai de garantie.

Examinez au repos.

A l'écurie, placez le cheval de façon qu'il ne soit pas trop dépassé, qu'au contraire il soit vite mis en confiance. Cher-

chez alors un endroit d'où vous pourrez l'épier, le surveiller sans qu'il vous voie, sans même qu'il se doute de votre présence. Certains tiqueurs, notamment, ne se livrent pas à leur vice favori s'ils se sentent vus, et il faut parfois les épier pendant des heures pour surprendre le mouvement de tic. Cette surveillance vous permettra de recueillir des indications précieuses : l'animal s'endort-il en mangeant, fume-t-il la pipe, suspectez l'*immobilité* ; mord-il au contraire la mangeoire, le râtelier, le bat-flanc, ou secoue-t-il la tête et l'encolure, en se contractant, soupçonnez le *tic* ; fait-il entendre, surtout le matin, des quintes de toux, pensez à l'*emphysème pulmonaire*.

Et au travail.

Complétez cet examen de l'animal au repos, par l'épreuve au travail en lui demandant un effort *assez prolongé et soutenu* ; s'il boite au départ, c'est-à-dire *à froid*, et si cette boiterie disparaît par l'exercice ou si, au contraire, il ne boite qu'après un certain temps de travail (*boiterie à chaud*), songez à une *boiterie intermittente* ; s'il s'essouffle, s'il a le flanc irrégulier, ce peut être de l'*emphysème* ; si, essoufflé, il fait entendre un bruit anormal, c'est sans doute du *cornage chronique* ; si, enfin, il recule difficilement, ou s'il s'y refuse, c'est qu'il est peut-être *immobile*.

Regardez souvent les yeux, et assurez-vous que le cheval *se conduit bien*.

Faites tuberculiner les bovins.

Si c'est une bête bovine que vous avez achetée, surveillez-la au point de vue de la toux, et vérifiez l'intégrité du pis ; la présence de signes *cliniques de tuberculose est un cas rédhibitoire*. Mais le meilleur moyen, pour vous, de vous assurer de son bon état sanitaire, est de la faire tuberculiner ; le

vétérinaire, suivant le cas, vous indiquera le procédé d'inoculation à utiliser. Mais, en cas de doute, il recourra soit à l'injection sous-cutanée, soit au procédé de la double dose, seuls admis comme preuves pour la rédhibition.

Quels sont les délais de la garantie?

Le délai pour intenter l'action en garantie est de 9 JOURS FRANCS, non compris le jour de la livraison ; il est porté à 15 JOURS FRANCS pour la tuberculose, et à 30 JOURS FRANCS pour la fluxion périodique.

Les délais partent donc du *lendemain* du jour de la livraison ; et s'ils expirent un dimanche ou un jour férié, ils sont prolongés jusqu'au lendemain.

I. VOUS AVEZ ACHETÉ UN ANIMAL ATTEINT D'UN VICE RÉDHIBITOIRE. QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

En premier lieu, faites confirmer ou infirmer vos soupçons par le vétérinaire, qui vous donnera la marche à suivre. Bien entendu, si vous avez le temps d'avertir votre vendeur et d'arranger amiablement le litige avec lui, sans recourir à l'action judiciaire, n'hésitez pas à le faire.

Mettez-vous en règle.

Autrement, remplissez immédiatement les formalités qui constituent la « MISE EN RÉGLE », celle-ci devant être faite dans les délais de 9, 15 ou 30 jours.

1° Adressez au Juge de Paix du lieu où se trouve l'animal une *requête sur papier timbré*, lui demandant la désignation d'un ou trois experts, en spécifiant qu'ils devront rechercher

l'existence du vice que vous soupçonnez, *ou de tout autre vice rédhibitoire.*

Aussitôt, le Juge de Paix rendra une *ordonnance* désignant le ou les experts, et vous prescrivant, ou vous dispensant, en raison de l'urgence et de l'éloignement, de citer le vendeur à comparaître à l'expertise.

2° Faites *notifier* cette ordonnance, dûment enregistrée, par *ministère d'huissier*, au vendeur et aux experts qui devront, s'ils acceptent, fixer le jour, l'heure et le lieu de l'expertise.

3° *Introduisez une demande en rédhhibition devant le tribunal compétent* : Juge de Paix, tribunal civil, tribunal de commerce, du *domicile du vendeur.*

Cette demande doit être introduite dans les délais de 9, 15 ou 30 jours si le vendeur n'a pas été appelé à l'expertise ; dans celui de 3 jours après le dépôt du rapport des experts, si ledit vendeur a été appelé à l'expertise.

Vous pouvez mettre l'animal en fourrière.

Dans la plupart des cas, pour éviter des frais, l'animal litigieux est laissé chez l'acheteur ; mais celui-ci peut le mettre en fourrière chez un tiers ; de même, cette fourrière peut être décidée par le juge, sur la demande de l'acheteur, du vendeur ou de l'expert.

II. LES VICES RÉDHIBITOIRES NE SONT PAS SEULS A MOTIVER L'ACTION RÉDHIBITOIRE.

Les lois de 1838 et de 1884, en limitant la nomenclature des vices rédhibitoires, avaient eu pour but de codifier les anciennes coutumes provinciales, et d'empêcher aussi de

nombreuses actions judiciaires. Elles avaient, en définitive, créé une sorte de privilège en faveur du cheval ; celle de 1933 en a créé un en faveur des bovins. Mais, cette nomenclature est tellement restreinte, que la loi de 1884 menace de tomber en désuétude.

En outre des actions basées sur l'existence des vices rédhibitoires, il y en a une foule d'autres qui peuvent reposer sur la rétivité, la méchanceté, la viciation du consentement, l'erreur, le dol. C'est dire que la tendance est, de jour en jour, plus accusée, et souvent admise par les tribunaux, de faire retomber les ventes d'animaux domestiques dans le *droit commun*, en vertu des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Enfin, en ce qui concerne les *maladies contagieuses* prévues par la loi, la vente des animaux qui en sont atteints est *nulle de plein droit*, que le vendeur en ait ou non connu l'existence.

Encore est-il nécessaire d'apporter, dans tous ces cas, la preuve que le vice ou la maladie *existaient avant la vente* ; c'est la condition essentielle, indispensable, sans laquelle aucune action en réhabilitation ne saurait être engagée.

Sixième Conseil :

Observez les mesures sanitaires prévues par la loi sur les maladies contagieuses.

CHAPITRE VI

La police sanitaire

**I. QUELLES SONT
LES MALADIES CONTAGIEUSES ?**

La loi sur le Code Rural (loi du 7 juillet 1933, art. 2) complétée par les décrets des 25 janvier 1934, 21 novembre 1936, 12 juillet 1937, 21 mars 1947 et 2 juin 1948, établit la Nomenclature des maladies contagieuses telle que la voici :

RAGE dans toutes les espèces.

PESTE BOVINE chez tous les ruminants.

PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE, CHARBON SYMPTOMATIQUE, ANAPLASMOSE dans l'espèce bovine.

TUBERCULOSE BOVINE dans les formes suivantes :
TUBERCULOSE avancée des poumons, **TUBERCULOSE** des intestins, de la mamelle et de l'utérus.

CLAVELÉE dans l'espèce ovine.

MELITOCOCCIE dans les espèces ovine et caprine.

GALE dans les espèces ovine, caprine et chez les équidés.

GALE dans les espèces bovines.

FIÈVRE APHTEUSE dans les espèces ovine, bovine, caprine et porcine.

MORVE et DOURINE chez les équidés.

FIÈVRE CHARBONNEUSE chez les équidés, et dans les espèces bovine, ovine, caprine et porcine.

ROUGET et PNEUMO-ENTÉRITE infectieuse dans l'espèce porcine.

LOQUE, ACARIOSE et NOSEMOSE des abeilles.

Anémie infectieuse des équidés.

PSITTACOSE chez toutes les espèces d'oiseaux.

TULARÉMIE chez les rongeurs.

La loi vous oblige :

1° A faire immédiatement une déclaration à la Mairie de la commune où se trouve l'animal atteint ou soupçonné d'être atteint de maladie contagieuse.

Cette DÉCLARATION EST OBLIGATOIRE pour *tout propriétaire, toute personne ayant, à quelque titre que ce soit, la charge des soins ou la garde d'un animal atteint ou soupçonné d'être atteint.*

2° A séquestrer et à isoler cet animal de ceux susceptibles de contracter la maladie.

3° Procéder aux mesures de *désinfection*. (Voir à la fin du chapitre.)

Elle vous interdit :

1° D'*exposer, de vendre* ou de *mettre en vente* tout animal atteint ou soupçonné d'être atteint de maladie contagieuse, et elle ajoute : « Et si la vente a lieu, elle est nulle de plein droit, que le vendeur ait connu ou ignoré l'existence de la maladie dont l'animal était atteint ou suspect. » Le délai dans lequel l'annulation de la vente peut être demandée est de 45 jours, sauf pour la tuberculose, où il est de 15 jours. Si l'animal a été abattu, le délai est réduit à 10 jours.

2° De *livrer à la consommation* la chair des animaux morts de maladie contagieuse. Celle-ci doit être livrée au clos d'équarrissage ou enfouie dans le clos d'enfouissement spécial que doit posséder chaque commune.

3° De *livrer à la consommation*, sauf dans certains cas déterminés et après visite et avis motivé du vétérinaire sanitaire, et sur autorisation spéciale du Maire, la chair des animaux malades ou contaminés abattus.

Suites de la déclaration.

La déclaration est inscrite sur un registre spécial, et le Maire doit vous en délivrer *immédiatement récépissé*.

Le Maire *requiert aussitôt le vétérinaire sanitaire*, qui vient visiter l'animal malade ou suspect, ou faire l'autopsie du cadavre ; il constate les mesures de séquestration et de désinfection, ou les prescrit, et adresse un rapport au Préfet ou au Maire.

Le Préfet prend, *s'il est nécessaire, un arrêté d'infection*, édictant les mesures sanitaires spéciales à chaque maladie contagieuse, et plaçant le territoire infecté sous la surveillance du vétérinaire sanitaire.

L'arrêté déclaratif d'infection peut entraîner dans le périmètre qu'il détermine, l'application des mesures suivantes :

1° L'isolement, la séquestration, la visite, le recensement et la marque des animaux et troupeaux de ce périmètre ;

2° La mise en interdit de ce périmètre ;

3° L'interdiction momentanée ou la réglementation des foires et marchés, du transport et de la circulation du bétail ;

4° La désinfection des écuries, étables, voitures et autres moyens de transport, la désinfection ou même la destruction des objets à l'usage des animaux malades ou qui ont été souillés par eux, et généralement des objets quelconques pouvant servir de véhicules à la contagion ;

5° L'abatage, après estimation, s'il y a lieu, des malades et des contaminés ;

6° L'inoculation et la vaccination des contaminés.

Quelques autres mesures ou dispositions légales utiles à connaître.

La visite de constatation du vétérinaire sanitaire, faite sur réquisition du Maire ou du Préfet, celle de désinfection, sont à la charge du service des épizooties ; la visite faite à la demande du propriétaire est à la charge de ce dernier.

Seuls les vétérinaires diplômés sont autorisés à soigner les animaux atteints de maladies contagieuses (Art. 40 de la loi de 1898).

L'abatage prescrit par mesure administrative, dans les cas de morve, de peste bovine, et de péripneumonie donne lieu à l'indemnisation des propriétaires. Dans ces cas l'estimation des animaux doit être faite avant l'abatage, d'accord entre le vétérinaire délégué et un expert désigné par le propriétaire. Il est dressé un procès-verbal de l'expertise ; le Maire le contresigne et donne son avis (Art. 49). La demande d'indemnité doit être adressée au Ministre dans les trois mois qui suivent le jour de l'abatage (Art. 50).

Le propriétaire qui n'a pas fait la déclaration et qui ne s'est pas conformé aux mesures sanitaires perd son droit à l'indemnité (Art. 51).

Pénalités.

La loi du 21 juillet 1881 a prescrit des pénalités sévères pour ceux qui ne se conforment pas aux mesures légales de police sanitaire ; nous ne pouvons mieux faire que d'en donner l'énumération.

ART. 30. — Toute infraction aux dispositions des articles 3, 5, 6, 9, 10, 11 (§ 2 et 12) de la présente loi (en l'espèce les articles 31, 33, 34, 37, 38, 39, § 2 et 40 de la loi du 21 juin 1898 sur le Code Rural, livre III, titre 1^{er}, chapitre II, sections 2 et 3), sera punie d'un emprisonnement de six jours à deux mois et d'une amende de 16 à 400 francs.

ART. 31. — Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à six mois, et d'une amende de 100 à 1.000 francs :

1° Ceux qui, au mépris des défenses de l'Administration, auront laissé leurs animaux infectés communiquer avec d'autres ;

2° Ceux qui auraient vendu ou mis en vente des animaux qu'ils savaient atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses ;

3° Ceux qui, sans permission de l'autorité, auront déterré ou sciemment acheté des cadavres ou des débris d'animaux morts de maladies contagieuses quelles qu'elles soient, ou abattus comme atteints de la peste bovine, du charbon, de la morve, du farcin et de la rage ;

4° Ceux qui, même avant l'arrêté d'interdiction, auront importé en France des animaux qu'ils savaient atteints de maladies contagieuses, ou avoir été exposés à la contagion.

ART. 32. — Seront punis d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une seule amende de 100 à 2.000 francs :

1° Ceux qui auront vendu ou mis en vente de la viande provenant d'animaux qu'ils savaient morts de maladies contagieuses, quelles qu'elles soient, ou abattus comme atteints de la peste bovine, du charbon, de la morve, du farcin et de la rage ;

2° Ceux qui se seront rendus coupables des délits prévus par les articles précédents, s'il est résulté de ces délits une contagion parmi les autres animaux.

ART. 33. — Tout entrepreneur de transports qui aura contre-

venu à l'obligation de désinfecter son matériel sera passible d'une amende de 100 à 1.000 francs.

Il sera puni d'un emprisonnement de six jours à deux mois, s'il est résulté de cette infraction une contagion parmi les autres animaux.

ART. 34. — Toute infraction à la présente loi, non spécifiée dans les articles ci-dessus, sera punie de 16 à 400 francs d'amende. Les contraventions aux dispositions du règlement d'administration publique rendu pour l'exécution de la présente loi seront, suivant les cas, passibles d'une amende de 1 franc à 200 francs, qui sera prononcée par le Juge de Paix du canton.

Responsabilité civile.

Il ne s'agit là que des dispositions pénales ; mais vous devez savoir qu'elles peuvent s'aggraver d'*actions en dommages-intérêts* susceptibles d'être intentées par les tiers aux propriétaires par la faute desquels l'inobservation des mesures sanitaires a causé la dissémination de la maladie contagieuse. Il y a donc, à la fois, responsabilité pénale et responsabilité civile.

II. IL Y A POUR CHAQUE MALADIE CONTAGIEUSE DES MESURES SPÉCIALES

Anaplasmosse.

Isolement et séquestration des animaux et des troupeaux, mise en interdit du périmètre infecté. Interdiction de vendre malades et contaminés, sauf pour la boucherie, l'abatage devant se faire sur place ou dans l'abattoir le plus voisin.

Charbons.

Isolement et séquestration des malades. Interdiction de les saigner, ni pour les soigner, ni pour les tuer. Livraison des cadavres au clos d'équarrissage ou enfouissement, après avoir tailladé la peau, dans un terrain désigné par le Maire. Interdiction de vendre les contaminés, sauf pour la boucherie, abatage sur place ou dans un abattoir public avec laissez-passer du vétérinaire sanitaire. Interdiction d'introduire dans les locaux infectés aucun animal des espèces réceptives, sauf s'il a été vacciné.

La levée de l'arrêté d'infection peut survenir quinze jours après la disparition du dernier cas, si la désinfection a été pratiquée.

Clavelée.

Séquestration ou cantonnement des malades. Autorisation de vendre les contaminés pour la boucherie, abatage sur place dans un abattoir public, avec laissez-passer du vétérinaire sanitaire. Le Préfet peut ordonner la clavelisation, et interdire aux moutons l'accès des foires et marchés. En dehors des épizooties, la clavelisation ne peut être pratiquée, en France, que sur une autorisation du Préfet ; en Algérie que sur déclaration faite à l'autorité. Après clavelisation du troupeau infecté le repeuplement peut être fait avec des moutons clavelisés depuis dix jours au moins.

Levée de l'arrêté d'infection, aussitôt après désinfection, si tous les animaux ont été abattus, cinquante jours après la disparition du dernier cas ou la clavelisation.

Dourine.

Mise en surveillance des malades. Interdiction de les vendre, sauf après castration, et de les faire reproduire.

Surveillance et visite bi-mensuelle des étalons, des baudets, surveillance des juments et des ânesses de la localité. Durée de la surveillance : un an après la guérison.

Fièvre aphteuse.

Séquestration sur place des malades et des contaminés. Interdiction de sortir fumiers et litières. Interdiction de vendre le lait des animaux malades. Pose d'écriteaux aux limites du périmètre infecté. Interdiction de la divagation des chiens et des volailles. Vente des malades interdite, sauf pour la boucherie et dans la localité même. Vente des contaminés également interdite, sauf pour la boucherie, soit sur place, soit dans un abattoir public, avec laissez-passer sanitaire et transport en voiture ou par chemin de fer. Le Préfet peut interdire les foires et marchés.

Levée de l'arrêté d'infection : quinze jours après la disparition du dernier cas, si les mesures de désinfection ont été appliquées.

Fièvre ondulante ou mélitococcie.

Isolement, séquestration, recensement des animaux malades et des contaminés. Le Préfet peut autoriser la conduite au pâturage.

Interdiction de la vente, sauf pour les animaux indemnes et ceux qui sont guéris depuis un an au moins, qui peuvent être vendus pour la boucherie et dirigés vers un abattoir public avec laissez-passer sanitaire.

Interdiction d'utiliser le lait sans qu'il ait été bouilli ou pasteurisé.

Destruction des cadavres, des fœtus et des enveloppes. Interdiction de déposer les litières ou fumiers sur la voie publique, auprès des sources, fontaines, cours d'eau, et de les utiliser dans les jardins potagers ou maraîchers.

Désinfection des personnes ayant été en contact avec les animaux malades.

Le repeuplement ne peut se faire que sur une autorisation du Préfet, qui règle également la transhumance.

Levée de l'arrêté d'infection : après disparition de la maladie et désinfection.

Gale.

1° **ÉQUIDÉS.** Séquestration des malades qui peuvent être utilisés pour les travaux à l'intérieur de l'exploitation. Les contaminés peuvent travailler au dehors à la condition de ne pas avoir de contact avec d'autres. Interdiction de vendre, sauf pour la boucherie, avec laissez-passer.

Désinfection des cuirs et des sabots des animaux morts.

2° **OVINS ET CAPRINS.** Isolement du troupeau, autorisation de conduire pâturer après traitement. Interdiction de vendre, sauf pour la boucherie, avec laissez-passer.

Désinfection des laines.

Levée de la surveillance : trente jours après guérison et désinfection.

Morve et farcin.

Abatage, par ordre du Maire, et en présence du vétérinaire sanitaire, de tous les malades. Malléination de tous les contaminés présentant des signes suspects. Ceux qui réagissent sont abattus par ordre du Maire ; ceux qui ne réagissent pas sont rendus à la disposition du propriétaire ; les douteux sont séquestrés et remalléinés dans un délai de six semaines.

Mise en surveillance pendant six mois et visite sanitaire deux fois par mois des contaminés. Liberté de les faire travailler, à condition de ne pas boire aux abreuvoirs

publics et de ne pas entrer dans une autre écurie que la leur.

Interdiction de les sortir de la localité, sans certificat sanitaire ayant moins de huit jours de date.

Interdiction de vendre, sauf pour la boucherie (abattoir public) ou le clos d'équarrissage, avec laissez-passer.

Le propriétaire a tout intérêt à faire pratiquer la malléination des contaminés :

1° Ceux qui ne réagissent pas à deux malléinations successives répétées à un mois d'intervalle, sont rendus à sa libre disposition, à la condition d'être, dès la première épreuve, séparés des autres et placés dans une écurie désinfectée.

2° Ceux qui réagissent sont isolés et mis en surveillance, ils sont remalléinés tous les deux mois ; ceux qui ne réagissent plus à deux malléinations successives sont remis dans le rang et libérés.

Ceux qui continuent à réagir et présentent un signe clinique de morve sont abattus.

Ceux qui continuent à réagir sans présenter de signe clinique restent en surveillance jusqu'à ce qu'ils ne réagissent plus à deux injections successives de malléine. Ils peuvent être utilisés, à la condition de ne pas boire aux abreuvoirs communs et de rester isolés.

INDEMNITÉS. — Les propriétaires d'animaux abattus sont, sur leur demande, indemnisés (trois quarts de la valeur des animaux). Délai pour que le dossier de demande soit parvenu au ministère : trois mois.

Levée de la déclaration d'infection : après disparition de la maladie et désinfection.

Péripleumonie contagieuse.

Aussitôt après constatation de la maladie par le vétérinaire délégué, le Préfet ordonne l'abatage des animaux malades,

et l'inoculation de tous les animaux de l'espèce bovine dans le périmètre déclaré infecté. Toutefois, les veaux nés dans l'étable infectée peuvent être conservés pour la boucherie, et l'inoculation n'est pas obligatoire pour les animaux devant être livrés à la boucherie avant un délai de vingt et un jours.

Dans les cas d'épizootie grave, le Ministre de l'Agriculture peut prescrire l'abatage de tous les animaux de l'espèce bovine ayant été dans la même étable ou dans le même troupeau, ou en contact avec les animaux atteints.

Le Préfet peut ordonner la réinoculation des animaux inoculés depuis plus de six mois.

La viande des animaux abattus comme atteints de péri-pneumonie ne peut être livrée à la consommation qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Maire, sur l'avis conforme, écrit et motivé, du vétérinaire sanitaire. Les poumons et autres viscères doivent être détruits ou enfouis.

Le Préfet peut autoriser, sous certaines conditions, la sortie pour le travail et le pâturage des animaux exposés à la contagion. Il est interdit de les vendre, sauf pour la boucherie (sur place ou abattoir public), avec laissez-passer sanitaire.

Le repeuplement des locaux, après désinfection, peut avoir lieu avec des animaux inoculés depuis vingt et un jours au moins, et provenant d'étables situées en dehors du périmètre infecté, ou comprises dans ce territoire, mais dans lesquelles la maladie n'a pas été constatée depuis deux ans au moins.

INDEMNITÉS. — Pour les animaux abattus et malades : moitié de leur valeur avant la maladie.

Pour les contaminés abattus : trois quarts.

Pour les animaux morts des suites de l'inoculation : totalité.

Levée de la déclaration d'infection : six mois au moins après

la disparition du dernier cas, et désinfection. Aussitôt après désinfection, si tous les animaux ont été abattus.

Peste bovine.

Séquestration de tout ou partie de la commune, et même des communes avoisinantes. Pose d'écrêteaux à l'entrée des locaux infectés et sur toutes les voies d'accès des communes infectées.

Abatage immédiat sur le lieu d'enfouissement des malades et des contaminés de l'espèce bovine, abatage des malades des espèces ovine et caprine, séquestration et isolement pendant deux mois des contaminés de ces deux espèces, éloignés des locaux habités par des bêtes bovines. Enfouissement des cordes, licols, et des excréments.

Désinfection complète et immédiate, aussitôt après l'abatage.

La viande des animaux abattus comme ayant été en contact avec des malades ne peut être livrée à la consommation que sur l'avis du vétérinaire sanitaire.

Les peaux et issues ne peuvent être enlevées qu'après désinfection.

Interdiction de vendre même les animaux non contaminés du périmètre infecté, sauf pour la boucherie (sur place ou abattoir public), avec laissez-passer.

INDEMNITÉS. — Les indemnités pour abatage d'animaux malades ou contaminés sont des trois quarts de la valeur avant la maladie.

Levée de l'arrêté d'infection : trente jours après la disparition du dernier cas et désinfection.

Rage.

Abatage immédiat des animaux enragés de toutes les espèces, ainsi que des chiens et des chats mordus, roulés

par un chien enragé ou ayant été en contact avec lui. Interdiction de sortir les chiens autrement que tenus en laisse, pendant deux mois au moins.

Abatage des chiens errants dans les quarante-huit heures ; ce délai est porté à huit jours pour ceux ayant un collier ou la marque de leur maître.

Les herbivores et les porcins mordus sont mis en surveillance pendant trois mois, avec interdiction de les vendre, sauf pour la boucherie, dans les huit jours qui suivent la morsure (sur place ou abattoir public), avec laissez-passer sanitaire.

Les chiens et chats ayant mordu des personnes et qui sont suspects de rage doivent, autant que possible, ne pas être abattus immédiatement, mais capturés et placés sous la surveillance du vétérinaire sanitaire jusqu'à ce que le diagnostic puisse être établi.

Rouget et pneumo-entérites.

Isolement et séquestration des malades et des contaminés. Les malades ne peuvent être abattus que sur autorisation du Maire. Saisie obligatoire de la viande des animaux abattus atteints du rouget ; celle des animaux atteints de pneumo-entérites ne peut être livrée à la consommation que sur autorisation du Maire, après avis du vétérinaire sanitaire. Interdiction de la vente des contaminés, sauf pour la boucherie (sur place ou abattoir public), avec laissez-passer sanitaire et transport en voiture.

Levée de la déclaration d'infection : quarante-cinq jours après la disparition du dernier cas, ou quinze jours après la vaccination contre le rouget. Immédiatement après la désinfection, si tous les pores ont été abattus.

Tuberculose.

Dans les formes réputées contagieuses. — Sont réputées contagieuses :

- 1° La tuberculose avancée du poumon ;
- 2° La tuberculose de l'intestin, de la mamelle ou de l'utérus.

Isolément, séquestration et marque des animaux atteints, qui ne peuvent sortir de l'exploitation d'origine qu'à destination d'un clos d'équarrissage ou d'un abattoir public, avec laissez-passer sanitaire.

Levée de la déclaration d'infection : après l'abatage de tous les malades et désinfection.

Typho-anémie des équidés.

Mise en surveillance des malades et des contaminés. Isolement des malades qui sont marqués au feu des lettres A. I. sur le sabot antérieur droit.

Marque des contaminés aux ciseaux, des lettres A. I. sur le côté droit de l'encolure, et surveillance pendant six mois au moins.

Interdiction de vendre malades et contaminés ; ils ne peuvent être conduits qu'au clos d'équarrissage ou dans un abattoir public, avec laissez-passer sanitaire.

Malades et contaminés peuvent travailler, mais séparément.

Interdiction d'introduire des animaux neufs, sans autorisation spéciale du Directeur des Services vétérinaires ; ils sont alors considérés comme contaminés.

Interdiction : 1° De répandre sur les pâturages les fumiers et purins provenant de l'exploitation infectée ;

2° De laisser les purins s'écouler dans les ruisseaux et les mares.

Levée de la déclaration d'infection : six mois après la mort ou l'abatage du dernier malade, et après désinfection.

Maladies des abeilles. Acariose, loque et nose-mose.

Visite du rucher par le vétérinaire sanitaire, sur réquisition du Maire. Matériel et aide nécessaires devant être mis à sa disposition par le propriétaire des ruches. Le vétérinaire sanitaire peut être assisté d'un spécialiste apicole agréé par le Préfet, pour prélèvements à faire analyser par le laboratoire. Après confirmation par celui-ci de la maladie, interdiction de se dessaisir, sous aucun prétexte, des ruches, colonies, reines, rayons et ustensiles.

MESURES SPÉCIALES — LOQUE AMÉRICAINE. — Destruction sur place par vapeurs sulfureuses des abeilles des ruches malades. Désinfection des ruches à cadres, destruction des rayons, flambage du corps et des cadres. Le miel devra être utilisé sur place après une demi-heure de chauffage à 100°, pour fabrication de pain d'épice ou d'hydromel ; la cire ne peut servir qu'à des usages industriels.

LOQUE EUROPÉENNE. — Destruction aux vapeurs sulfureuses et incinération des colonies malades. Destruction par la flamme des ruches fixes ; désinfection des ruches à cadres.

ACARIOSE. — Destruction des colonies par les vapeurs sulfureuses, puis incinération ou enfouissement. Destruction des ruches fixes, désinfection et flambage des ruches à cadres et des objets contaminés. Désinfection des rayons à l'acide sulfureux, avant leur utilisation.

NOSEMOSE. — Destruction des colonies s'il y a diarrhée ou 50 % d'abeilles malades, puis incinération. Stérilisation du miel par chauffage, et fonte des rayons.

Tularémie.

La déclaration de la maladie est obligatoire pour toute personne ayant constaté l'existence de la maladie dans la région, sur des rongeurs malades ou morts.

Les battues seront organisées en vue de l'extermination des malades. La consommation et la vente pour la consommation des rongeurs est interdite. La levée de ces mesures n'est possible que six mois après la disparition du dernier cas de la maladie.

C'est une maladie grave, et transmissible à l'homme.

III. COMMENT DEVEZ-VOUS DÉSINFECTER ?

La désinfection sanitaire est réglementée par plusieurs arrêtés et circulaires ministériels. Elle doit s'appliquer aux locaux, fumiers, litières, purins, pailles, objets de harnachement et de pansage, fosses à purins, places à fumiers, véhicules ayant servi au transport des malades et des contaminés, aux cadavres et à leur débris, aux personnes ayant été en contact avec les animaux malades, en un mot à tout ce qui peut servir d'agent de propagation.

Vous devez opérer une désinfection aussi parfaite que possible, notamment s'il s'agit de tuberculose, car c'est avant tout « une maladie de l'habitation ».

a) Désinfection des locaux.

1° Évacuez les litières, les fumiers, les urines, puis faites un bon balayage et un raclage des murs, des mangeoires, des montants, des pavés, pour enlever toutes les souillures, et lavez à l'eau bouillante, ou avec une solution désinfec-

tante forte : crésyl à 5 p. 100, extrait de javel à 10 p. 100, soude caustique à 8 p. 100. Avec la même solution, faites des pulvérisations sur toutes les parties hautes des murs et des parois, et sur le plafond. Opérez de même pour les harnais et le matériel d'écurie. Brûlez les objets de peu de valeur. Flambez les objets métalliques.

Cette opération, dont beaucoup se contentent, est bien insuffisante, et doit être complétée par la désinfection véritable : bouchez toutes les ouvertures, en collant des bandes de papier sur les joints, les fissures si possible, puis, après avoir remis en place les harnais, les fourches, pelles, etc..., utilisez les fumigations antiseptiques.

La plus simple et peut-être la plus efficace est la vapeur de crésyl pur. Calculez la dose de crésyl à raison de *cinq grammes par mètre cube* ; versez-la dans une ou plusieurs bassines en fer étamé et à bords *très élevés* (le crésyl, en s'évaporant, laisse une masse goudronneuse facilement inflammable, il ne faut donc pas que celle-ci puisse être léchée par la flamme), que vous posez à nu sur des réchauds à charbon de bois (vous pouvez, pour plus de sécurité, interposer entre le réchaud et la bassine, une toile métallique à mailles serrées, qui empêche le passage des flammes). Les vapeurs de crésyl étant inoffensives, vous pouvez facilement surveiller la marche de l'opération.

Vous pouvez également utiliser les vapeurs de formol, au moyen de *fumigator*, appareil comprenant une cartouche spéciale de cuivre renfermant du trioxy-méthylène, et entourée d'une pâte, que vous allumez par en haut et qui se consume lentement, sans flamme ni étincelles, tandis que la chaleur produite fait dégager d'abondantes vapeurs de formol.

Maintenez le local fermé pendant vingt-quatre heures, puis aérez largement de façon à chasser les vapeurs restantes. Si vous avez employé le formol, et qu'il subsiste des vapeurs (elles sont irritantes), neutralisez-les par l'ammoniac ; pour cela, placez dans un récipient la solution suivante :

Ammoniaque liquide du commerce.	10 gr.	} par mètre cube.
Chaux vive	10 gr.	
Eau chaude.....	30 gr.	

Le gaz ammoniac se dégage immédiatement et fixe le formol en excès.

Le formol peut encore être employé en pulvérisations (solution à 10 p. 100).

Complétez la désinfection par un badigeonnage ou une pulvérisation de lait de chaux.

b) Désinfection des litières et des fumiers, des voitures, abreuvoirs, etc.

Arrosez les litières et les fumiers avec une solution de crésyl à 5 p. 100, de soude caustique à 8 pour 1000, de sulfate de fer à 5 p. 100, ou saupoudrez-les de chaux vive.

Raclez le plancher des voitures et lavez à l'eau bouillante, puis arrosez de crésyl à 5 p. 100.

Nettoyez les abreuvoirs et les auges, baquets, etc..., à la brosse dure, puis lavez avec une solution d'acide sulfurique ordinaire à 5 p. 100, rincez à grande eau, et laissez-les vides pendant au moins vingt-quatre heures.

c) Désinfection des cadavres.

Le mieux est de livrer les cadavres au clos d'équarrissage. Si vous ne le pouvez, vous devez les enfouir dans le clos communal d'enfouissement. Creusez une fosse d'au moins deux mètres de profondeur, et dont vous garnissez le fond de chaux vive recouverte d'une épaisse couche de fumier, puis comblez avec la terre. Après un mois au maximum, il ne reste plus que le squelette.

Septième Conseil :

Pour éviter les accidents sachez maintenir vos animaux.

CHAPITRE VII

Des moyens de contention

Toute intervention, toute exploration que vous pouvez être amené à faire sur votre bétail, et à laquelle il n'est pas accoutumé, peut provoquer de sa part des mouvements de défense, tels que coups de pied, ruades, morsures, capables de vous blesser vous ou vos aides, et d'avoir ainsi des conséquences très graves. Prenez donc, en toute circonstance, les plus grandes précautions pour les éviter, et les moyens de contention qui vont vous être indiqués n'excluent pas la douceur. Ce n'est pas en frappant brutalement un animal déjà excité que vous le calmez, au contraire, et n'oubliez jamais que le proverbe :

Plus fait douceur que violence

est aussi vrai pour les bêtes que pour les gens.

Si vous avez affaire à un animal nerveux, excitable, essayez donc de le calmer par des paroles, par des caresses, avant de passer aux actes ; prévenez-le toujours avant de

l'aborder et de le toucher, pour qu'il ne soit pas surpris ; ainsi mis en confiance, il se laissera, le plus souvent, faire sans difficulté.

I. LE CHEVAL

Un moyen de faire rester tranquille le cheval, notamment pendant le ferrage, est de lui mettre un bridon, sans œillères, et de se placer bien devant lui, en tenant les rênes d'une main, et en le menaçant tout simplement d'une petite baguette tenue à hauteur de ses yeux ; parlez-lui en même temps, et cela réussira souvent à le calmer. Cette pratique, bien simple, se montre très efficace sur les chevaux qui ne supportent pas le tord-nez.

Tord-nez.

Il peut arriver que vous ayez à opérer une intervention quelque peu douloureuse ou ennuyeuse : tonte, nettoyage d'une plaie, pansement, par exemple. Le mieux, dans ces cas, est de mettre un tord-nez à la lèvre supérieure ou à l'oreille ; c'est un appareil que vous devez toujours avoir sous la main, et que vous confectionnez très facilement en prenant un bâton, percé à son extrémité d'un trou dans lequel vous passez un anneau de forte ficelle ou de cordeau. Vous saisissez le bout du nez et la lèvre, que vous engagez dans l'anneau, et par un mouvement de torsion vous serrez plus ou moins, suivant l'effet que vous voulez obtenir. L'animal s'immobilise et vous pouvez opérer. Mais il se peut qu'il se refuse à accepter le tord-nez, ou que, par une trop forte compression, la corde l'ait blessé ; alors, bouchez-lui l'œil avec la main et mettez-lui le tord-nez à l'oreille ; évitez cependant de serrer trop fort pour ne pas casser le cartilage, ce qui rendrait ensuite l'oreille irrémédiablement tombante.

Le tord-nez, dans les cas où le cheval ne le supporte pas, peut être remplacé par un *caveçon*, sorte de licol dont la longe est repassée sur le chanfrein, ce qui permet de donner des mouvements de saccade suffisants pour empêcher les défenses.

Quand il s'agit de contenir seulement un jeune poulain, faites prendre les oreilles par deux aides qui, en tirant dessus et lui maintenant la tête basse, l'immobiliseront suffisamment.

N'opérez jamais à l'écurie, où vous manquez de place pour vous dégager.

Les *morailles*, peu employées aujourd'hui, sont des pinces spéciales qui, s'appliquant sur la lèvre supérieure, remplissent le même rôle que le tord-nez.

Capote.

L'obscurité rend également le cheval plus docile ; il suffit de lui mettre une capote ou les œillères avec lesquelles on les aveugle pour tourner au manège de batteuse, encore plus simplement un sac ou un tablier.

Lever un pied.

Quand vous voulez éviter des coups de pied, faites lever un pied de devant, par un aide vigoureux, ou bien, si la défense du cheval est violente, fixer une plate-longe ou une corde au canon ou au pâturon, passez-la sur le garrot, autour de la poitrine, et ramenez-la sous le canon du membre levé, autour duquel vous lui faites faire un ou deux tours, et confiez l'extrémité libre à un aide.

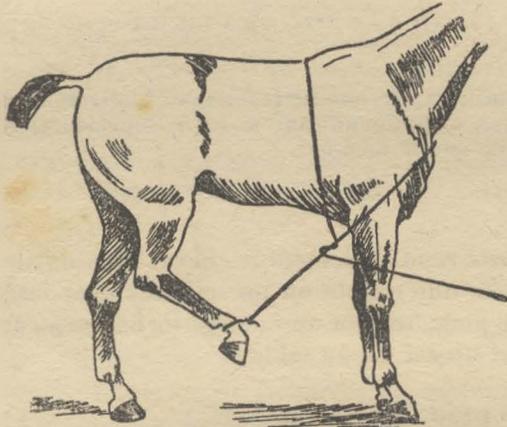
Le *trousse-pied Trasbot*, courroie en cuir de 1 m. 20 munie d'une boucle simple à une extrémité et, à



Trousse-pied.

25 centimètres de celle-ci d'une autre boucle à ardillon, permet d'obtenir le même résultat, sans avoir recours à personne pour la maintenir.

Si, au contraire, vous avez à craindre un coup de pied postérieur ou une ruade, faites lever un pied de derrière, avec la *plate-longe* ou une longue corde fixée au pâturon, puis passée entre les membres antérieurs sur l'épaule opposée, le



Contention d'un membre postérieur.

garrot, et croisée ensuite sur elle-même; un ou deux aides, en tirant dessus, forcent le pied à se porter en avant et en haut.

Dans le même but, vous pouvez entraver les deux membres postérieurs *comme pour la saillie*; cette contention vous donne toute sécurité lorsque vous voulez aider l'accouchement d'une jument indocile ou lui donner des injections intra-utérines.

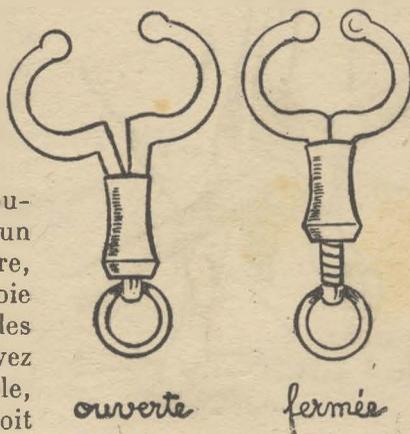
Pour beaucoup d'opérations sur le cheval debout, comme pour le ferrage du cheval ou du bœuf, les pansements de pied, le *travail* est le meilleur appareil de contention; vous

pouvez très facilement le construire, car il suffit de quatre solides poteaux fixés dans le sol et de barres mobiles auxquelles vous attachez l'animal.

II. LE BŒUF

Le premier moyen que vous pouvez utiliser est la *pince-mouchette*, qui se fixe dans les narines et serre la cloison nasale; elle est pour les bovins ce que le tord-nez est pour le cheval.

Au taureau, mettez toujours, et de bonne heure, un *anneau nasal* à demeure, maintenu par une courroie qui s'attache en arrière des cornes. Et lorsque vous avez à sortir l'animal de l'étable, conduisez-le toujours soit avec un *bâton*, soit avec une *chaîne à mousqueton* fixé à l'anneau. Pour les animaux méchants, servez-vous de l'*appareil Vigan*.



Pince-mouchette.

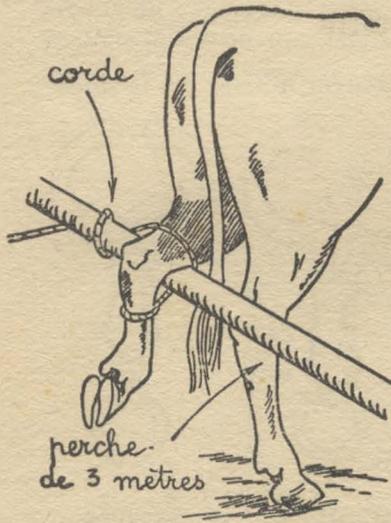


Anneaux pour taureaux.

Le membre antérieur se lève facilement au moyen d'une longe fixée au pâturon, puis passée sur le garrot et tenue par un aide.

Pour les mem-

bres postérieurs, c'est plus difficile; un excellent moyen est le suivant: nouez une corde au-dessus du jarret, passez un bâton dans l'anneau et tordez-le de façon à bien serrer; puis,



Contention d'un membre postérieur chez le bœuf.

faites passer un morceau de bois, long de deux mètres au moins, en avant du jarret à lever, et en arrière de l'autre; deux aides, placés chacun à une extrémité, soulèvent le membre et le portent en arrière.

Vous pouvez aussi, dans le même but, appuyer le bâton sur un mur, ou sur une roue de chariot.

Pour immobiliser les membres postérieurs des vaches difficiles à traire, ou lors de petites interventions sur les mamelles, passer une longe en huit de chiffre autour des jarrets, et serrez-la fortement; ou de préférence, employez des entravons spéciaux, que vous trouverez dans le commerce, et qui sont formés de deux crochets métalliques réunis par une chaînette; il suffit de poser un crochet à chaque jarret et de tirer sur la chaîne.

Il reste bien entendu que pour toutes les opérations ou interventions de quelque importance et nécessitant une immobilisation complète, il faut abattre les malades sur un épais lit de paille à l'aide des entravons.

Huitième Conseil :

Vous ne pouvez être ni mauvais médecin, ni mauvais chirurgien ; mais vous devez être un bon infirmier.

CHAPITRE VIII

Quelques soins élémentaires

C'est, évidemment, au vétérinaire seul, qu'il appartient dans l'immense majorité des cas, de diagnostiquer et de prescrire les soins convenant à chaque maladie ; car *il n'y a pas que des maladies, il y a surtout des malades*, et le traitement à instituer varie presque toujours avec chacun d'eux ; c'est également à lui que reviennent toutes les opérations chirurgicales, et il suffit de changer un seul mot à un vieux proverbe français pour lui donner toute sa signification :

A CHACUN SON MÉTIER,
ET LES VACHES SERONT BIEN SOIGNÉES

Mais ces soins, c'est vous qui, quotidiennement, devez les donner, et vous devez savoir faire un pansement, comme aussi pratiquer quelques petites interventions courantes qui sont aujourd'hui dans le domaine commun, sans vous substituer dangereusement à l'homme de métier.

I. COMMENT FAIRE UN BON PANSEMENT

Il vous arrive, journellement, d'avoir à confectionner ou à changer un pansement, notamment quand il s'agit d'une blessure à un membre, crevasse, genou couronné, atteinte, coup de pied, etc...



Pansement du garrot.

En général, vous vous contentez d'appliquer sur le traumatisme une compresse de toile, imbibée ou non d'un antiseptique, et de la maintenir par quelques tours d'une bande enroulée au petit bonheur. Encore choisissez-vous un vieux morceau de chiffon pour servir de compresse, tandis que vous coupez hâtivement une bande dans un vieux drap. Et vous vous étonnez, quelques instants après, ou que cela ne tienne pas, ou si cela tient, que votre malade enfle, parce que ça serre trop; dans le premier cas,

vous avez fait *œuvre inutile*, dans le second *œuvre nuisible*.

Or, la guérison rapide d'une plaie dépend non seulement du médicament que vous « mettez dessus », mais aussi de la façon dont vous avez confectionné le pansement. Voici donc, d'une manière générale, la marche à suivre :

1° Coupez les poils et nettoyez soigneusement le membre,

tout autour de la blessure, pour enlever toute souillure, tout débris.

2° Appliquez une *compresse épaisse et large de gaze hydrophile*, imprégnée du médicament prescrit.

3° Par-dessus, et débordant largement en haut et en bas, enveloppez la région d'une *bonne feuille de coton hydrophile*, qui faisant matelas, assurera en même temps le maintien du pansement.



Emmaillotement du pied.



Pansement du canon.

4° Terminez en enroulant tout autour une *longue bande de toile*, ou mieux encore de *crêpe élastique*, que vous serrez modérément, et dont vous fixez l'extrémité libre avec une épingle de sûreté. Commencez l'enroulement par en bas, en faisant les tours de bande se recouvrir les uns les autres.

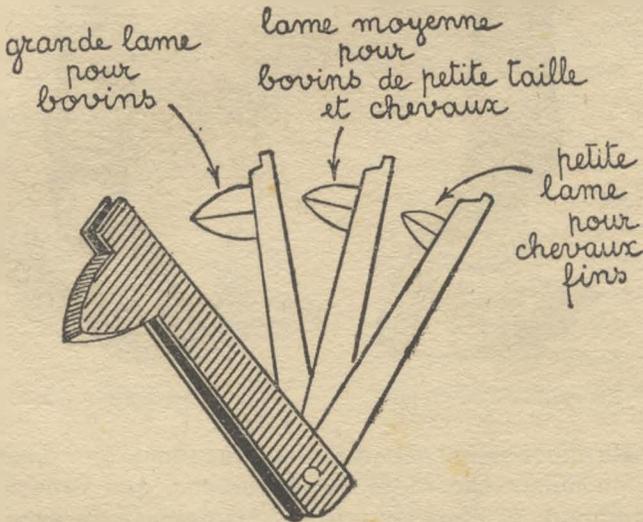
Pour les plaies de la couronne et du paturon, un pansement trop étroit se met en *ficelle* et ne protège plus ; pour qu'un tel pansement tienne, il est indispensable qu'il prenne *les talons en bas et le boulet en haut*.

Au genou ou au jarret, faites le pansement de telle sorte

qu'il remonte largement au-dessus de la jointure, qu'il doit envelopper tout entière, afin qu'il ne glisse pas sous l'effet des mouvements de flexion du membre.

II. COMMENT FAIRE UNE SAIGNÉE

Il peut vous arriver d'être pris de court, en présence d'un accident de congestion pulmonaire, par exemple, en pleine

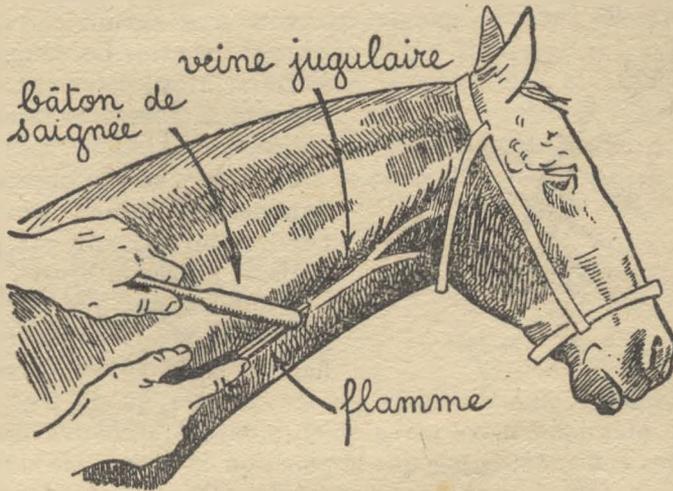


Flamme à 3 lames.

campagne, et loin de tout secours immédiat du vétérinaire ; il se peut également, qu'éloigné momentanément de son domicile, par une autre obligation, ce dernier ne puisse arriver avant quelques heures. Et pourtant une saignée de quelques litres serait urgente ; dans ce cas, la seule ressource qui se

présente à vous est de faire vous-même, exceptionnellement, cette petite opération salutaire.

Le matériel nécessaire se compose d'une flamme, d'un bâton dit à saigner (un morceau de rondin, un bois de trait coupé en deux peut très bien en faire l'office), d'un récipient pour recueillir le sang, quelques épingles et un bout de fil.

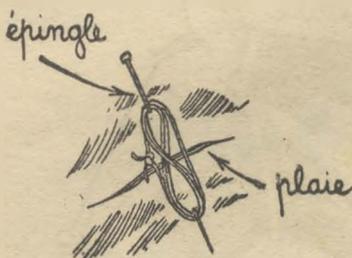


Saignée de la veine jugulaire.

La tête du malade étant maintenue en légère extension, passez une corde autour et à la base de l'encolure, en faisant tirer sur les deux bouts par un aide, de façon à faire gonfler la veine pour la rendre apparente; c'est celle du côté droit qu'il faut ouvrir, de préférence à la gauche. Badigeonnez à la teinture d'iode la région, entre le tiers supérieur et le tiers moyen de la gouttière jugulaire.

Placez-vous au niveau de l'épaule, et présentez le long de la veine, en étendant le bras, la lame de la flamme, dont vous

tenez le manche avec la main gauche. Puis, d'un coup sec frappé sur la lame avec le bâton tenu de la main droite, ponctionnez la veine. Immédiatement le sang gicle ; recueillez-le dans un récipient dont vous connaissez la contenance. Dès que vous avez obtenu la quantité voulue, 4 à 6 litres en moyenne, faites cesser la compression ; en même temps, pincez entre le pouce et l'index les deux lèvres de la plaie, et serrez-les par une épingle, que vous fixez ensuite par un fil



Nœud de saignée.

ou par un crin. Le sang doit s'arrêter immédiatement ; badigeonnez alors à la teinture d'iode.

Pour le cheval, prenez la flamme *moyenne* ; pour le bœuf, dont la peau est plus épaisse, prenez la *grosse*.

N'oubliez pas que la saignée doit être faite avec une flamme *préalablement bouillie ou flambée*, ainsi d'ailleurs que les épingles ; qu'elle n'est pas non plus inoffensive parce qu'en plus des accidents opératoires eux-mêmes, tels que la ponction de la carotide si vous frappez trop fort et qui est mortelle, elle peut, par la suite, se compliquer de thrombus et de phlébite.

C'est pourquoi vous ne devez la considérer que comme une intervention d'urgence.

Saignez les pores à l'oreille, en sectionnant la veine qui, à la face interne, suit tout le pourtour de la conque ; la saignée s'arrête d'elle-même au bout de quelques minutes.

III. COMMENT FAIRE UN AMINCISSEMENT

A la suite de la fièvre aphteuse chez les bovins, d'une piqûre de clou chez les chevaux, il survient souvent des décol-

lements, de la suppuration, et même des chutes d'onglons. Or, vous pouvez apporter à vos malades un soulagement considérable en faisant un amincissement de la sole ; il vous suffit pour cela de vous servir du rogne-pied et de la rénette. Comme la corne est, généralement, très sèche et très dure, ramollissez-la par un cataplasme de farine de lin avec emmailotement du pied, que vous laissez en place quarante-huit heures en l'arrosant trois ou quatre fois par jour à l'eau cré-sylée tiède. Nettoyez ensuite le pied à la brosse et à l'eau, puis enlevez au rogne-pied toute la corne dure, et continuez l'amincissement avec la rénette, en vous servant de la gorge pour les lacunes, du plat pour la corne tendre de la sole. Arrêtez-vous dès que vous sentez la *corne flexible* sous le doigt.

IV. SACHEZ VOUS SERVIR DU TROCART POUR LA PONCTION DU RUMEN

Une autre opération, qu'il vous faut connaître parce que toujours elle est d'une extrême urgence, c'est la ponction du rumen. Elle doit être faite dans le *flanc gauche*, à un *bon travers de main en avant et en bas de la pointe de la hanche* ; si la météorisation est intense, écartez les doigts, le pouce sur cette hanche ; le point de ponction est donné par la position du petit doigt.



Ponction du rumen.

Vous pouvez, si la pointe du trocart est bien effilée et

affûtée, ponctionner d'un seul coup ; présentez l'instrument, dirigé obliquement de haut en bas, d'arrière en avant, et de dehors en dedans (*dans la direction du coude droit*), et frappez vigoureusement sur la poignée ; poussez la canule à fond, et retirez la pointe ; fixez ensuite la canule par une ficelle ou une bande qui fait le tour du ventre.

Il vaut mieux faire tout d'abord à la peau, avec un bistouri ou la lame d'un canif, une *boutonnière* de 2 à 3 centimètres ; la ponction est ensuite bien plus facile.

Laissez la canule en place *au moins vingt-quatre heures*. Une fois retirée, contentez-vous de désinfecter journellement la plaie avec une solution antiseptique.

V. LA CASTRATION DU MOUTON

C'est à peu près la seule que vous puissiez faire vous-même. Plusieurs procédés s'offrent à vous ; ils sont indifféremment utilisés suivant les régions : bistournage dans le Centre, arrachement dans l'Est, torsion libre dans l'Ouest, ligature élastique ailleurs.

L'arrachement, le fouettage et la torsion libre sont à rejeter, car ce sont les plus dangereux, et ils exposent les opérés à des complications dont le tétanos n'est pas la moins fréquente.

Il vaut mieux opérer par *bistournage* ou *ligature élastique*.

Dans les deux procédés, le bélier est placé sur le dos, maintenu par un aide qui tient les deux membres antérieurs de chaque côté de la tête.

Pour bistourner, placez-vous entre les membres postérieurs ; prenez les testicules l'un après l'autre, et faites-les remonter et redescendre plusieurs fois au fond des bourses ; c'est l'assouplissement ; puis descendez un testicule bien au

fond de sa bourse ; tandis qu'une main saisit le cordon, faites de l'autre basculer la glande et tordez plusieurs fois le cordon. Opérez de même avec le deuxième testicule ; remontez ensuite les deux le plus haut possible, et appliquez une ligature sur les bourses pour les empêcher de redescendre ; déliez après quarante-huit heures. C'est un tour de main spécial à bien saisir, sans quoi la castration risque d'être incomplète.

Pour la ligature élastique, faites maintenir les testicules bien au fond des bourses puis, à quelques centimètres au-dessus, passez de trois à cinq tours d'un lien de caoutchouc fortement tenu, et dont vous serrez ensuite les deux bouts avec un fil solide, après les avoir entre-croisés.

Dans les troupeaux nombreux, vous pouvez utiliser la pince spéciale de Burdizzo, au moyen de laquelle vous écrasez les cordons au travers de la peau, sans faire aucune plaie ; mais son prix élevé en rend l'acquisition trop onéreuse pour les faibles effectifs.

Neuvième Conseil :

Ayez toujours à la ferme les médicaments usuels.

CHAPITRE IX

Quels sont les médicaments que vous pouvez posséder en permanence.

Il n'est pas nécessaire d'avoir toujours sous la main un assortiment de nombreux médicaments ou spécialités plus ou moins coûteux, et dont vous n'aurez que rarement l'emploi, au risque de les voir perdre toute activité en vieillissant ou en s'éventant, perdus sur une planche de l'écurie ou de l'étable.

Aussi bien, vous n'ignorez pas que vous trouverez auprès de votre vétérinaire tout l'approvisionnement indispensable pour soigner vos animaux malades. Mais vous agirez prudemment et sagement en ayant dans une petite armoire à pharmacie les produits médicamenteux d'usage particulièrement courant ou urgent.

Ayez-en le plus grand soin, et gardez-les, convenablement étiquetés, renfermés dans des flacons bien bouchés ou des boîtes fermées. Ne conservez point pendant des mois, et même des années, des préparations devenues sans usage, et

qui s'altéreront rapidement, et n'oubliez pas qu'il n'y a pas de panacées, de médicaments omnibus pouvant convenir indifféremment à de nombreux cas.

A côté des préparations pharmaceutiques, ayez quelques instruments et des objets de pansement ; ceux-ci ne s'altèrent point si vous en prenez le soin nécessaire.

Voici une liste des médicaments les plus usuels :

ACIDE BORIQUE. — Se présente sous forme de paillettes ou de poudre blanche, se conservant indéfiniment. S'emploie en eau boriquée ou en saupoudrage sur les plaies.

BICARBONATE DE SOUDE. — Poudre blanche très soluble dans l'eau. A utiliser comme diurétique, ou en injections vaginales contre certains cas de stérilité.

BLANC D'ESPAGNE (craie en pains). — S'emploie, délayé avec du vinaigre, pour faire des emplâtres, contre certains engorgements.

BREUVAGE CONTRE LES COLIQUES. — Il s'agit de diverses préparations calmantes, à employer pour combattre les coliques à leur début. S'administre dans du café, du cidre, du vin chaud ou une infusion aromatique.

CHARBON (POUDRE DE). — Poudre noire finement tamisée, utilisée en saupoudrage sur les plaies superficielles.

CRÉSYL. — Il y en a de toutes marques, de toutes qualités. Choisissez un bon crésyl s'émulsionnant complètement dans l'eau tiède, et donnant un liquide bien laiteux. Employez-le pour les compresses humides, la désinfection des plaies et celle des locaux, les pansements de pied. Dose moyenne : 2 à 3 p. 100.

EAU DE JAVEL. — Solution d'hypochlorite de soude du commerce ; c'est un excellent antiseptique en même temps qu'un désodorisant de premier ordre, d'un prix très peu élevé.

S'emploie dilué en solution au dixième pour la désinfection des locaux ; à 15 ou 30 p. 1000 pour les injections intra-utérines.

EAU OXYGÉNÉE. — Excellent antiseptique des plaies et de la matrice. Utilisez l'eau oxygénée à 10 ou 12 volumes, diluée dans trois à six fois son volume d'eau bouillie tiède, soit pour la désinfection des plaies, soit en injections utérines. A conserver au frais et dans des flacons bien bouchés et bien étiquetés.

GOUDRON DE BOIS. — Masse semi-liquide, brunâtre, à odeur spéciale. A employer en fumigations dans les maladies des voies respiratoires et dans les pansements de pied.

HUILE DE RICIN. — Huile assez épaisse, de couleur jaune clair ; s'emploie comme purgatif, surtout chez les jeunes animaux et les carnivores (dose 20 à 60 grammes).

IODE (TEINTURE). — C'est un des médicaments les plus indispensables. A conserver dans des flacons bien bouchés ; n'en avoir qu'une petite provision, car elle s'altère en vieillissant. Antiseptique d'urgence sur les plaies, les morsures, les piqûres, et pour la désinfection du cordon ombilical.

LIN (GRAINE DE). — Sert à préparer des boissons (une cuillerée à soupe par litre) et des lavements.

LIN (FARINE DE). — A conserver en boîtes métalliques. Rancit assez vite. Employez-la de préférence pour la confection des cataplasmes.

MOUTARDE (FARINE DE). — N'utilisez que la moutarde dite vétérinaire (poudre pour sinapisme) en boîte métallique bien fermée. S'emploie délayée dans l'eau froide ou légèrement tiède (jamais chaude), en frictions ou en sinapismes.

PERMANGANATE DE POTASSE. — Cristaux bruns en aiguilles ou comprimés, ou poudre composée, donnant dans l'eau une solution violette.

Excellent antiseptique et désodorisant, pour le lavage des plaies, les compresses humides, les injections intra-utérines (doses 1 à 3 p. 1000).

Tache les effets et les mains.

LIQUEUR DE VILLATE. — Composée à base de sulfate de cuivre, sulfate de zinc, extrait de saturne et vinaigre blanc. Employée surtout dans les pansements de pied.

SOUDE (SULFATE DE). — Cristaux incolores, de saveur salée et amère, s'altérant à l'humidité.

C'est le purgatif courant des animaux de ferme. Doses : cheval 250 à 500 grammes. Bœuf : 500 à 1.000 grammes. Moyens animaux : 100 à 150 grammes. Petits : 40 à 80 grammes.

A côté de ces médicaments usuels, il est prudent d'avoir en permanence quelques produits spéciaux tels que pommade contre les plaies, contre les mammites, contre la gale, météorifuge, onguent vésicatoire, onguent de pied, graisse à traire, etc. En toute circonstance, consultez votre vétérinaire qui, suivant la région que vous habitez, vous donnera tous les conseils utiles sur les produits ou instruments que vous pouvez détenir, pour les employer dans certains cas, bénins ou urgents, et en attendant sa visite.

Ayez en outre toujours une petite provision de coton hydrophile, un ou deux paquets de gaze et des bandes à pansement.

Comme instruments un thermomètre médical à maxima, un bistouri, une rénette, un jeu de flammes si vous savez saigner,

un ou deux trocarts pour la ponction du rumen, une seringue à lavements et un tube à injections constituent le matériel qui vous est le plus nécessaire. Notez que les instruments métalliques, flammes et trocarts doivent être parfaitement nettoyés et graissés après chaque usage ; la pointe du trocart doit être protégée par un bouchon.

Dixième Conseil :
Préparez et administrez vous-même
certains remèdes.

CHAPITRE X

De la préparation de quelques médicaments et de la façon de les administrer.

Vous êtes parfois embarrassé.

Lorsque vous vous trouvez dans l'obligation de faire prendre à un malade, ou de lui appliquer un médicament, il vous arrive parfois d'éprouver quelque embarras, et de vous demander comment vous devez vous y prendre, soit que le médicament en question ne vous soit pas familier, soit que vous redoutiez d'en avoir mal compris le mode d'emploi, enfin, presque toujours parce que vous aimez avoir un complément de précision, afin de ne pas vous tromper.

Il en est des animaux comme des gens ; les uns acceptent volontiers d'avaler tout ce qu'on leur présente ; les autres, au contraire, sont, comme on le dit couramment « *difficiles à soigner* », et tandis qu'un cheval d'une écurie mange d'un bon appétit le barbotage au sulfate de soude qui doit le purger, son

voisin renâcle et le refuse inexorablement ; il préférerait « *crever devant* », plutôt que de le prendre. Ce qui est vrai pour le banal sulfate de soude, ou son cousin le bicarbonate, dont la saveur légèrement salée est en général la cause de leur bonne acceptation, l'est encore bien plus quand il s'agit de *poudres* ou de *potions amères*, ou *ayant quelque odeur* ; alors il n'y a plus rien à faire, et les malades, quels qu'ils soient, n'en veulent à aucun prix.

Vous devez savoir comment vous y prendre.

Il vous faut donc, pour forcer les animaux à ingurgiter quand même ces médicaments, *trouver des artifices de préparation*, grâce auxquels il vous est possible de les faire avaler, bon gré mal gré, puisque, présentés dans de l'avoine ou du son mouillé, ils n'en voudraient pas.

C'est dans ce but que vous aurez recours aux bols, aux électuaires, aux breuvages, aux cachets ou aux capsules.



I. LES BOLS

N'utilisez les bols *que pour le cheval* et lorsque vous voudrez lui faire prendre un médicament assez volumineux : l'aloès par exemple. Pour préparer un bol, mélangez le produit actif, qui est toujours une poudre insoluble, avec du miel ou de la mélasse, de façon à obtenir une pâte assez ferme pour se tenir en masse, et à laquelle vous donnez une forme oblongue ; c'est, en somme, une boulette allongée, de la grosseur du pouce.

Comment administrer un bol.

L'administration en est assez délicate pour quiconque n'est pas initié ; il faut, d'une main, tirer la langue du cheval hors de la bouche, et avec l'autre main, porter le bol jusqu'au voile du palais, c'est-à-dire bien au fond, manœuvre qui expose à des morsures ; aussi, pour éviter cet inconvénient, est-il préférable d'introduire le bol, piqué au bout d'une baguette, en prenant toutefois bien garde de ne pas blesser l'animal avec la pointe.

II. LES ÉLECTUAIRES

Ces manœuvres délicates, qui exigent une certaine dextérité et de l'habitude, sont évitées avec des électuaires, de préparation aussi simple et d'administration plus commode.

Un électuaire se confectionne en mélangeant, dans une soucoupe ou une assiette, de la poudre de réglisse ou de guimauve, à du miel ou de la mélasse, et en y incorporant le médicament de façon à obtenir une pâte molle, collante, mais ne coulant pas.

Comment les administrer.

C'est très simple ; munissez-vous d'une spatule, morceau de bois ou de métal plat, élargi et arrondi à une extrémité, ayant sensiblement la forme d'un manche de cuiller à salade. Prenez l'électuaire avec la spatule, et déposez-le sur la base de la langue, que vous avez, comme pour le bol, tirée hors de la bouche. La pâte se colle sur la langue, et laissez l'animal l'avaler librement.

Vous pouvez encore, mais le procédé est moins sûr, parce que vous pouvez vous exposer à un refus, donner l'électuaire

entre deux tranches de pain, de carotte ou de betterave.

En principe, les électuaires, comme les bols, ne sont donnés qu'aux chevaux.

III. LES BREUVAGES

Ils constituent la forme d'administration la plus usitée en médecine bovine ; mais vous pouvez y avoir également recours en médecine chevaline. Si quelques médicaments, comme l'huile de ricin, peuvent se donner purs, la plupart sont dissous ou délayés dans de l'eau de graine de lin, ou une infusion, café, thé, tilleul, camomille, menthe, anis, etc...

Les procédés d'administration des breuvages.

Il y en a deux principaux :

1° A la bouteille ;

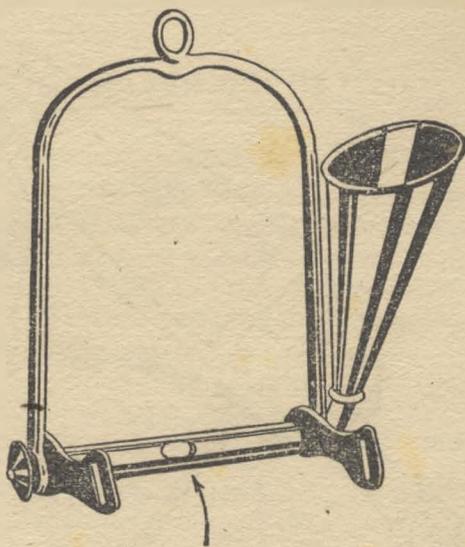
2° A la seringue.

A LA BOUTEILLE. — Utilisez une bouteille en verre épais (champenoise ou bourguignonne), dont vous avez matelassé le goulot avec un morceau d'étoffe enroulé pour éviter que l'animal casse le verre en le mordant.

Puis, tandis qu'un aide maintient, relevée, la tête du malade, insinuez le goulot de la bouteille entre les mâchoires, au niveau des barres, et versez lentement le liquide dans la bouche.

Ce procédé d'utilisation facile quand il s'agit de bovins, qui avalent facilement, est d'application beaucoup moins aisée si l'on s'adresse aux chevaux. On a beau leur maintenir la tête très haute et leur presser sur la gorge pour les forcer à déglutir, ils s'y refusent presque toujours, et quand on leur rend la liberté, ils laissent retomber presque toujours le breuvage, qu'ils

avaient emmagasiné dans leur bouche. Sans compter qu'on s'expose à des mouvements de défense des membres antérieurs, qui ne sont pas toujours sans danger pour l'opérateur et ses aides.



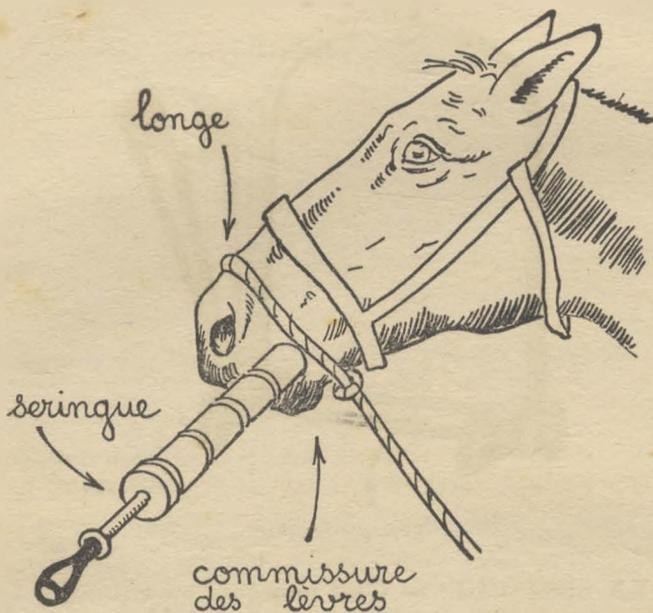
Bridon à breuvage.

A LA SERINGUE. — C'est pourquoi on a imaginé l'utilisation de mors et de licols spéciaux, dits à breuvages, dont les différents modèles se trouvent dans le commerce.

Mais il est un procédé auquel il est très facile de recourir, parce que tous les fermiers, ou presque, possèdent une seringue à lavements, et qui réalise par sa simplicité et son économie, une administration parfaite du breuvage, et que, souvent, un seul aide suffit en la circonstance.

MANIÈRE DE PROCÉDER. — *La tête étant maintenue en position normale, immobilisez les mâchoires l'une contre l'autre*

au moyen d'une courroie ou d'une longe serrée autour du chanfrein, en arrière des naseaux, et du menton, à quelques centimètres en arrière de la commissure des lèvres. Un ou deux aides, avec leurs mains, ou une pince spéciale à mors en forme



Position de la tête et de la seringue pour l'administration d'un breuvage.

de croissant, maintiennent les lèvres bien serrées. Pour administrer le breuvage, il vous suffit d'introduire la canule de la seringue à l'une des commissures des lèvres, le long de la joue, et de pousser le liquide avec le piston, ni trop vite, ni trop lentement, mais assez fort pour que d'un seul coup il pénètre jusqu'au fond de la bouche; *l'animal avale automatiquement*. Vous retirez alors la seringue, et tout en mainte-

nant les lèvres fermées, vous levez la tête du malade en lui appuyant sur la gorge pour lui faire avaler le peu de liquide qui a pu rester dans la bouche.

IV. LES CACHETS

L'emploi des cachets médicamenteux doit être réservé pour les petits animaux, moutons, chèvres, porcelets, chiens. Pendant qu'un aide soulève la tête par les oreilles, vous ouvrez la bouche et vous y projetez le cachet après l'avoir mouillé. Si vous vous adressez à un porcelet, il suffit d'attendre le moment où il ouvre la bouche pour crier.

V. LES CAPSULES

Certains médicaments, en général des liquides, à odeur ou à saveur particulièrement désagréables, sont enfermés dans une enveloppe de gélatine ; ce sont les capsules, vous les utiliserez à la façon des bols ou des cachets.

VI. LES INJECTIONS

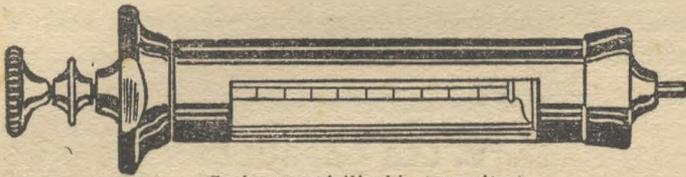
Un grand nombre de médicaments s'administrent aujourd'hui par *injections*, ou *piqûres*, pratiquées soit sous la peau (*injection sous-cutanée* ou *hypodermique*), soit dans l'épaisseur des muscles (*injection intra-musculaire*), soit directement dans le sang (*injection intra-veineuse*).

Seules les premières peuvent être faites par les fermiers eux-mêmes, sur les conseils et les indications du vétérinaire. Aussi

bien, leur usage, devenu quotidien dans certaines maladies, veut que la seringue à piqûres fasse aujourd'hui partie, comme le thermomètre, du matériel vétérinaire de toute exploitation de quelque importance.

Il existe différents modèles de seringues, soit en verre, soit en métal, elles doivent toutes être démontables et faciles à stériliser. La contenance la plus courante est de 10 centimètres cubes, qui répond à toutes les indications des injections pouvant être faites par le cultivateur.

Il est indispensable que la seringue et les aiguilles soient constamment entretenues dans *le plus grand état de propreté*, et stérilisées avant chaque emploi pendant au moins 10 mi-



Seringue stérilisable (securitas).

nutes dans l'eau bouillante. La seringue refroidie est alors essayée à plusieurs reprises avec de l'eau bouillie froide, pour s'assurer de son bon fonctionnement. De même après chaque injection, il convient de la bien rincer, puis de desserrer le piston, et de passer dans l'aiguille un fil métallique imbibé d'huile de vaseline.

Les injections sous-cutanées se pratiquent, à moins d'indication spéciale du vétérinaire, *sous la peau de l'encolure*, à l'endroit où elle est le plus souple.

Ne jamais perdre de vue qu'elles doivent toujours être faites *aseptiquement*; donc préalablement à toute injection, couper les poils et badigeonner à la teinture d'iode, et à son défaut à l'alcool, ou à l'éther. Pincer alors la peau entre le pouce et les deux premiers doigts puis introduire, dans le pli ainsi formé, l'aiguille dirigée obliquement de haut en bas, jusqu'à ce qu'on en sente la pointe bien libre. Adapter ensuite la

seringue sur l'aiguille et pousser l'injection ; celle-ci terminée, retirer l'aiguille et badigeonner de nouveau à la teinture d'iode.

Toutes les injections intra-musculaires, intra-dermiques, intra-veineuses, etc., ne peuvent être faites que par les vétérinaires.

Lavements.

Préparations liquides, administrées par l'anus, au moyen d'une seringue en étain ou d'un tube en caoutchouc. Chez nos animaux domestiques, ils sont surtout évacuants, destinés à faciliter le rejet des matières excrémentielles et le fonctionnement du tube digestif, ou alimentaires, plus rarement médicamenteux.

La quantité de liquide à injecter varie avec la taille des animaux et le but recherché ; la moyenne est de 2 à 4 litres pour les grandes espèces, de 1/2 à 1 litre pour les moutons et les porcs. Mais elle peut être beaucoup plus considérable, et atteindre 20, 40 et même 50 litres (douche rectale ou entroclyse).

Pour donner un lavement à un cheval, faites lever un pied de devant ; puis, en vous tenant légèrement de côté, introduisez la canule de la seringue dans le rectum et poussez le liquide ; aussitôt le lavement donné, rabattez vivement la queue sur l'anus pour empêcher un rejet trop rapide.

VII. MÉDICAMENTS POUR L'USAGE EXTERNE

Les médicaments destinés à l'usage externe sont d'un emploi ne demandant pas, en général, d'aussi minutieuses précautions. Quelques recommandations succinctes suffiront donc à leur sujet.

LES FRICTIONS. — En premier lieu, il faut bien préciser que, préalablement à toute friction d'onguent ou de pommade il faut *tondre soigneusement la région malade*, et décapoter la peau par un bon coup de brosse. Appliquer un onguent vésicatoire par exemple, sans couper les poils, équivaut à mettre un cautère sur une jambe de bois ; vous usez inutilement une quantité double de produit sans obtenir l'effet recherché. D'autre part, il est nécessaire de frictionner pendant le nombre de minutes prescrit ; s'arrêter trop tôt est insuffisant ; prolonger au contraire la durée expose à des accidents inverses, tels que les chutes de peau.

Seuls, certains feux liquides, dits au pinceau, peuvent s'appliquer sans toute préliminaire ; encore vaut-il mieux presque toujours la pratiquer, quitte à faire un badigeonnage moins abondant.

LES CATAPLASMES. — Vous êtes fréquemment obligé surtout lorsqu'il s'agit d'accidents du pied, d'utiliser les cataplasmes émollients. Les meilleurs, et de beaucoup, sont à base de *farine de lin* ; il faut toujours les préférer à ceux confectionnés avec des sons ou de la sciure de bois qui se dessèchent bien trop vite et ne renferment pas de mucilage.

Pour faire un cataplasme de pied, prenez environ 250 gr. de farine de lin ; délayez-la dans de l'eau ordinaire ou crésylée à 5 % jusqu'à bouillie claire, puis faites chauffer, en remuant le mélange jusqu'à ce qu'il prenne la consistance d'une pâte très molle. Versez dans un sac préparé à l'avance, et introduisez-y le pied malade ; fixez enfin le sac par deux tours de ficelle, l'un au paturon, l'autre au-dessus du boulet, sans trop serrer, pour ne pas gêner la circulation.

Il vous est toujours recommandé d'*arroser le cataplasme trois ou quatre fois par jour* avec de l'eau crésylée chaude.

LES SINAPISMES. — Ce sont en somme des cataplasmes, mais la farine de lin y est remplacée par de la *farine de moutarde vétérinaire*.

Comme dans la presque totalité des exploitations rurales on ne dispose pas d'un appareil spécial à sinapismes, il faut recourir le plus souvent à des moyens de fortune.

Le plus simple et le plus rapide est de prendre un sac vide, assez large et assez long ; vous le munissez à chaque bout, de trois ficelles, destinées à le fixer. Puis, vous étalez sur un côté, la moutarde délayée dans de *l'eau froide ou à peine dégourdie (n'employez jamais d'eau chaude)* de façon à enduire presque toute la surface. Il ne vous reste plus qu'à l'appliquer autour de la poitrine, immédiatement en arrière des membres antérieurs, et à le fixer en nouant les ficelles sur le dos. Pour bien maintenir le sinapisme contre la peau, placez, sous les ficelles, de petits bouchons de paille, qui ont, outre l'avantage de tendre l'appareil, celui d'empêcher toute blessure.

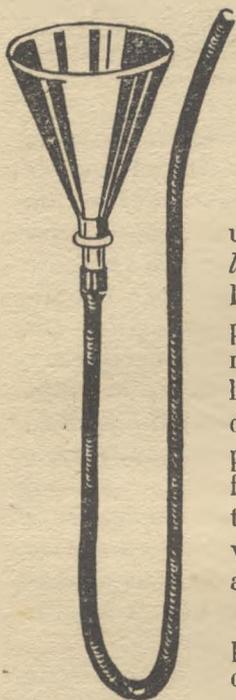
Comme pour les frictions, il est nécessaire de tondre à l'avance les côtés et le dessous de la poitrine, surtout sur les bovins, dont la peau est très épaisse. Vous ne vous en dispenserez que s'il s'agit de chevaux à peau fine et à poils courts.

Le sinapisme peut être laissé en place de *deux à trois heures* ; se rapporter aux prescriptions du vétérinaire traitant.

VIII. LES INJECTIONS UTÉRINES

Ne pas utiliser la seringue à lavement. Le meilleur appareil est un tube de caoutchouc souple, de 1 m. 20 de long, muni d'un entonnoir. On croit trop souvent encore que pour don-

ner une injection dans la matrice, il suffit d'introduire le tube ou la canule dans le vagin, sans les guider à la main. Or, si aussitôt après l'accouchement, le col de l'utérus est largement ouvert et permet facilement le passage, il se rétrécit très vite, et alors le tube vient buter contre le fond du vagin, sans pénétrer plus loin. L'injection que vous donnez dans d'aussi mauvaises conditions reste sans effets.



Appareil pour
injections
intra-utérines.

Il est donc indispensable, pour donner une bonne injection, *de guider à la main le tube jusque dans l'intérieur de la matrice*. Il est aisé d'y arriver, mais il faut avoir la précaution de s'enduire abondamment la main et le bras jusqu'à l'épaule avec de l'huile additionnée de quelques gouttes d'eau de javel. Ayez soin toutefois de ne pas avoir de plaies, qui s'infecteraient très facilement surtout s'il y a du pus, et dans tous les cas, après chaque injection, lavez-vous soigneusement avec de l'eau tiède antiseptique, crésylée ou javalisée.

Ajoutons que vous devez, autant que possible, et surtout si la malade n'a pas d'efforts pour rejeter l'injection, *siphonner celle-ci*, qui ne doit pas séjourner dans la matrice.

Les mêmes recommandations sont à observer lorsqu'il s'agit d'introduire des bougies ou des ovules médicamenteux, qui doivent être portés aussi profondément que possible, sans quoi vous vous exposez à les retrouver quelques minutes après, dans les litières.

IX. FUMIGATIONS

Ce sont des gaz ou des vapeurs, presque toujours dirigés vers les voies respiratoires, ou émis dans une écurie pour la désinfecter.

Les fumigations humides ou inhalations sont de beaucoup préférables aux fumigations sèches.

Pour donner une fumigation à un malade, prenez un seau rempli d'eau bien chaude dans laquelle vous versez le médicament, crésyl, goudron, eucalyptus, fleurs de foin, etc... ; mettez-le au fond d'un sac, puis entrez la tête du malade dans l'ouverture, et laissez-le respirer les vapeurs pendant une dizaine de minutes.

Evitez *formellement de brûler le goudron* soit en le versant sur des charbons rouges, soit sur une plaque métallique chauffée, car il dégagerait, au lieu de vapeurs, des fumées âcres et irritantes, beaucoup plus nuisibles qu'utiles. Souvenez-vous que même bien portant vous êtes pris à la gorge quand vous entrez dans une chambre enfumée, et qu'il en est de même et bien pire, si vous enfumez vos animaux malades.

DEUXIÈME PARTIE

Petit Dictionnaire des principales maladies

ABCÈS

Poche de liquide purulent qui s'amasse en un point quelconque du corps, soit superficiellement, sous la peau, soit dans la profondeur des organes.

Causes.

Contusions, frottements, plaies, piqûres, corps étrangers, qui permettent l'entrée des microbes de la suppuration.

On distingue des abcès chauds ou aigus, et des abcès froids ou chroniques.

Symptômes.

1° ABCÈS CHAUDS. Ils débutent par l'inflammation de la région, qui devient chaude, sensible, douloureuse ; en même temps se produit une enflure, d'abord dure, puis qui se ramollit peu à peu, au fur et à mesure de la formation du pus. Les abcès graves et profonds s'accompagnent souvent de tristesse, de perte d'appétit et de fièvre.

2° ABCÈS FROIDS. On les trouve généralement dans les parties exposées au frottement répété des harnais ; nuque, encolure, épaule ou garrot. Les uns, ceux de l'épaule surtout, sont constitués par une coque fibreuse, dure, épaisse, de plusieurs centimètres, renfermant en son centre une faible quantité de pus ; les autres forment une tuméfaction molle, se déprimant sous le doigt, et contenant un liquide



Abcès de l'ange.

abondant, plus ou moins purulent, et des débris des tissus atteints ; c'est notamment le cas des abcès du cou et du garrot.

Traitement.

Au début, faites des compresses chaudes, antiseptiques, cataplasmes ou friction d'onguent vésicatoire, pour hâter la formation du pus. Ensuite il faut ouvrir la poche au bistouri ou au fer rouge ; parfois même un drainage est nécessaire.

Complétez par des injections bi-quotidiennes de solutions antiseptiques.

La gravité des abcès est extrêmement variable, suivant leur siège, leurs dimensions, et les organes atteints.

Si les petits abcès superficiels sont presque tous bénins, *l'intervention du vétérinaire est indispensable* toutes les fois qu'il s'agit d'abcès volumineux ou siégeant dans des régions délicates, comme la gorge, le garrot, le voisinage des articulations, ou s'il s'agit d'abcès profonds, dont le pus fuse dans les organes voisins.

ACCROCHEMENT DE LA ROTULE, CRAMPE

Accident surtout fréquent sur les poulains, mais s'observant aussi sur les chevaux adultes, les mulets et les bovins.

Il est dû à une disposition spéciale de la rotule qui s'accroche sur la trochlée fémorale et empêche le fonctionnement de l'articulation.

Symptômes.

Le membre malade est dans un état de rigidité absolue; la pince du pied traîne sur le sol, sans qu'aucune articulation puisse fonctionner.



Accrochement de la rotule.

Traitement.

L'accident peut se remettre de lui-même, si vous forcez le malade à trotter. Sinon, le vétérinaire doit opérer la réduction, et pratiquer, si besoin est, l'opération de la desmottomie rotulienne.

ACNÉ

Inflammation des follicules pileux, se traduisant, surtout après la tonte, par l'éruption de petits boutons superficiels appelés papules.

Le traitement consiste en un repos de quelques jours et des lotions de propreté, complétées par l'application d'une pommade antiseptique.

ACROBUSTITE

C'est l'inflammation du fourreau ; elle accompagne presque toujours l'inflammation de la verge.

Voyez *Balanite*.

ACTINOMYCOSE

Maladie très grave, causée par un champignon (*actinomyces bovis*), qui vit sur des plantes de la famille des graminées.

Les animaux l'ingèrent avec les aliments, et à la faveur de la moindre plaie de la bouche, il pénètre dans les organes, y causant des dégâts souvent irrémédiables.

L'actinomycose est surtout fréquente dans l'espèce bovine.

La maladie revêt deux formes :

1° ACTINOMYCOSE DES TISSUS MOUS, et notamment de la langue (langue de bois);

2° ACTINOMYCOSE DES OS.

Symptômes.

L'actinomycose de la langue se manifeste au début par la difficulté de saisir les aliments, et de la salivation; petit à petit, le malade devient incapable de manger et d'avalier. La langue est augmentée de volume, et devient dure comme du bois.

L'actinomycose des os se reconnaît à son début par une tumeur dure, située sur les mâchoires; cette tumeur grossit progressivement, gênant la mastication; elle finit par former des abcès laissant écouler du pus contenant de nombreuses granulations jaunâtres. Le malade ne peut plus manger; il s'amaigrit et meurt d'épuisement.



abcès
avec
bourgeon fistuleux

Actinomycose de la mâchoire.

Traitement.

Des injections intra-veineuses de sulfamides ou d'iodure, faites par votre vétérinaire, amènent rapidement la guérison de l'actinomycose des tissus mous.

Dans les cas d'actinomycose des tissus durs, les os, une intervention chirurgicale s'impose.

ADÉNITE

Inflammation des ganglions lymphatiques ou glandes, qui deviennent grosses, dures et très douloureuses. Certaines adénites sont consécutives à des plaies, des blessures, et disparaissent avec leur guérison ; d'autres sont spécifiques de certaines maladies, comme la morve et la tuberculose, elles sont naturellement incurables.

AGALAXIE CONTAGIEUSE

Maladie microbienne, contagieuse, des brebis et des chèvres, se manifestant au début par de la fièvre et de la tristesse, puis par l'inflammation des mamelles d'abord, et plus tard, des yeux et des articulations, avec formation d'abcès.

Il faut recourir d'urgence au vétérinaire.

ANASARQUE

C'est une maladie grave, inoculable, non contagieuse, que l'on peut rencontrer sur le cheval, le bœuf, le mouton, le porc et le chien.

Causes.

On a surtout incriminé l'action du froid, qui favorise l'infection par un microbe appelé streptocoque. L'anasarque peut survenir soit d'emblée, soit comme complication d'une autre maladie, telle que la gourme.

Symptômes.

L'apparition est toujours brusque, et débute par des enflures (œdèmes), aux lèvres, aux naseaux, à l'encolure, à la partie supérieure des membres ; la tête devient parfois

énorme. Si l'on regarde la muqueuse nasale, on la trouve parsemée de petits points rouges appelés pétéchies. La fièvre qui peut atteindre 40° 5, fait parfois défaut.

Les complications pulmonaires, intestinales et cardiaques sont fréquentes.

La peau, au niveau des plaques, se gangrène et tombe, laissant de larges plaies ouvertes à l'infection septique.

Traitement.

Il est vivement conseillé d'appeler le vétérinaire dès l'apparition de la maladie.

Favoriser l'élimination des toxines et la disparition des œdèmes par les diurétiques, les stimulants, caféine, acétate d'ammoniaque, purgatifs légers, et panser les plaies au bleu de métylène à 2 p. 100.

Ne pas administrer de médicaments sous forme de breuvages.

ANÉMIE

Appauvrissement du sang en globules rouges, provoqué soit par des maladies chroniques (tuberculose, rachitisme, tumeurs, vers), soit par une alimentation insuffisante, soit par des hémorragies.

Les malades sont mous au travail, présentent de la pâleur des muqueuses et parfois des engorgements des membres, de l'abdomen, de l'auge.

Le traitement consiste d'abord dans la suppression de la cause, quand on la connaît, puis en une alimentation riche, alliée à l'administration de toniques ferrugineux, arsenic, noix vomique, etc.

ANÉMIE PERNICIEUSE OU INFECTIEUSE

Voyez Thypho-anémie.

ANGINE

C'est l'inflammation de la gorge, soit du pharynx (pharyngite), soit du larynx (laryngite) sous l'influence du froid, de la gourme, etc...

Symptômes.

L'angine se manifeste par de la fièvre, une diminution de l'appétit, de la difficulté à avaler, et une sensibilité variable de la gorge ; puis survient un jetage mousseux, verdâtre, souillé de matières alimentaires dans la pharyngite, blanchâtre dans la laryngite. Il peut survenir des abcès dans l'auge ou sur les côtés de la gorge.

Traitement.

En attendant l'arrivée de votre vétérinaire appliquez des compresses chaudes sur la gorge du malade, ou mieux frictionnez la région de la gorge avec un vésicatoire.

L'alimentation du malade sera semi-liquide (barbotage, grains cuits, etc).



Arrachement de l'étui corné.

ARAIGNÉE

Voyez *Mammite gangréneuse des brebis.*

ARRACHEMENT DES CORNES

Accident assez fréquent, mais peu grave. Il suffit d'arrêter l'hémorragie avec des compresses bouillies,

puis de faire un pansement au coton hydrophile après application d'une pommade antiseptique ou du goudron de bois, qu'on enlève au bout d'une dizaine de jours.

ARTHRITES

Ce sont les inflammations des articulations ; on en distingue de plusieurs sortes :

1° **ARTHRITE CLOSE.** Elle est causée par des chocs, des contusions violentes, sans que la capsule synoviale soit ouverte.

L'articulation est enflée, chaude, douloureuse, et reste immobile ; le malade boite fortement. La synovie, sécrétée en abondance, distend les parois ; elle peut même se transformer en pus et donner une arthrite suppurée.

L'accident est toujours *grave*, car il peut se terminer par l'ankylose ou la suppuration.

Traitement.

L'application d'un vésicatoire donne rarement des résultats appréciables. Le vétérinaire pourra éventuellement procéder à des ponctions de la cavité articulaire, suivies d'injections antiseptique. De fortes doses de sulfamides en injections intra-veineuses ne feront que hâter la guérison de cette maladie souvent tenace et toujours grave.

2° **ARTHRITE TRAUMATIQUE.** Accident très grave, dû à l'ouverture de la synoviale articulaire à la suite d'une plaie pénétrante, coup de fourche, dent de herse, coup de pied le plus souvent. Dans tous les cas, l'arthrite a une tendance naturelle à s'infecter et à se transformer en arthrite suppurée.

Symptômes.

Ceux du premier début sont souvent assez peu accusés, tant que la plaie ne s'est pas infectée. Celle-ci laisse écouler de la synovie sous forme d'un liquide huileux, clair, de couleur ambrée; la boiterie est légère, avec un peu d'enflure et de chaleur.

Si l'arthrite suppurée se déclare, on constate une aggravation intense et subite des symptômes. La fièvre monte rapidement à 40° et plus, la douleur devient très vive, l'appui du membre malade est impossible; la plaie laisse écouler un pus huileux, renfermant des flocons blanchâtres. L'appétit est supprimé, l'amaigrissement est très rapide, et le malade succombe d'épuisement.

Traitement.

Votre vétérinaire appelé d'urgence emploiera tous les médicaments dont la médecine actuelle dispose pour enrayer l'infection qui avant l'existence de la pénicilline et des sulfamines ne guérissait que rarement.

3° ARTHRITE INFECTIEUSE DES VACHES LAITIÈRES. C'est presque toujours une complication plus ou moins tardive d'un accouchement, d'un avortement, d'une délivrance défectueuse ou incomplète, d'une métrite ou d'une mammite.

Les articulations le plus fréquemment atteintes sont le jarret et le grasset, puis l'épaule et le boulet.

Symptômes.

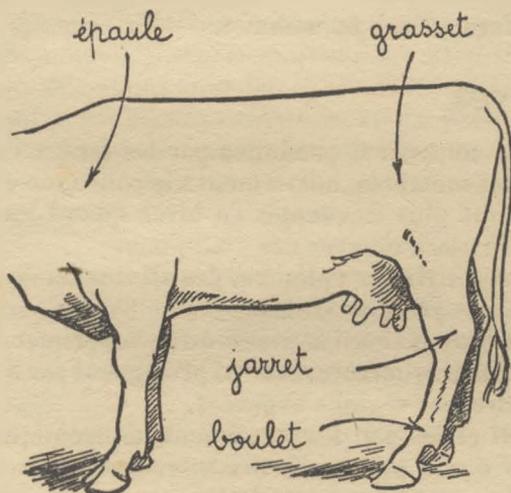
Elle se manifeste au début par de la tuméfaction articulaire, toujours douloureuse et déterminant une boiterie d'intensité variable. Au bout de plusieurs jours, il y a un semblant d'amélioration; mais il est suivi peu après d'une

aggravation définitive. Cette arthrite est donc toujours grave; même guérie, elle peut revenir à la suite d'un nouvel accouchement.

Traitement.

Il est préventif et curatif.

Donc, en premier lieu, cherchez à prévenir le mal par une



Localisations de l'arthrite infectieuse des vaches laitières.

bonne hygiène de l'accouchement, par un traitement approprié des avortements et des non-délivrances. Même en cas d'accouchement normal, n'oubliez pas de donner des injections antiseptiques.

Contre l'arthrite déclarée, une intervention énergique s'impose, dont le praticien sera le juge qualifié. Les frictions vésicantes (pommade au bichromate de potasse) peuvent suffire dans les arthrites légères, notamment celles du jarret; on utilisera avantagusement les pointes de feu dans celles

du grasset, en associant ce traitement avec les injections intra-veineuses de sérum polyvalent, et les vaccins spéciaux.

4° ARTHRITE DES NOUVEAU-NÉS. (Voyez *Maladie des nouveau-nés.*)

ASTHME

Voyez *Emphysème pulmonaire.*

ATTEINTES

Plaies ou contusions produites par les fers à l'extrémité inférieure des membres, notamment à la couronne et au boulet. Elles sont plus fréquentes en hiver quand les chevaux sont ferrés à glace ou avec des crampons.

Les défauts des aplombs, des allures ou de la ferrure sont des causes prédisposantes.

Cherchez tout d'abord à éviter ou à supprimer la cause, soit en rectifiant la ferrure, soit en protégeant par des bandes ou des guêtres les régions exposées.

Traitez les plaies par des pansements antiseptiques, et recouvrez-les d'une poudre cicatrisante, comme l'iodoforme, ou de glycérine au bleu de méthylène.

Les atteintes les plus graves sont celles de la couronne, car elles peuvent provoquer des formes ou, si elles s'infectent, des javarts.

AVITAMINOSES

Ce sont des troubles provoqués par une alimentation déficiente, péchant par la qualité, et l'absence de vitamines.

Les vitamines sont des corps de découverte récente, qui existent en très petite quantité dans la plupart des aliments,

mais dont la présence est indispensable, soit au développement des jeunes animaux, soit à la conservation de la santé des adultes, soit à la reproduction.

Quand elles font défaut, ou qu'elles sont en quantité insuffisante, apparaissent des troubles pouvant aller jusqu'à la mort, et qu'on appelle maladies de carence ou avitaminoses. Les plus connues sont le rachitisme, l'eczéma des porcelets, le pica ou aberration du goût, la maladie du lécher, la cachexie osseuse, certaines formes de stérilité.

Le traitement consiste uniquement en une amélioration du régime alimentaire qui comportera une nourriture de très bonne qualité, et l'administration de produits riches en vitamines (huile de foie de morue, ergostérine irradiée, etc ..).

AVORTEMENT

Accident ou maladie de la gestation, caractérisé essentiellement par l'expulsion du fœtus avant terme, alors qu'il n'est pas encore viable. En général l'avorton vient mort-né et, s'il vit encore, il meurt rapidement, car il n'est pas complètement formé.

Cependant, quand l'accident survient dans les dernières semaines, le petit peut être viable; ce n'est pas un avortement, mais un « accouchement prématuré ».

Il y a plusieurs sortes d'avortement :

a) L'AVORTEMENT ACCIDENTEL. Dû à des coups, des chutes, des efforts violents, des courses rapides, des indigestions, des coliques, de l'eau bue trop froide, des aliments avariés.

Il s'annonce en général comme l'accouchement normal, et se soigne de la même façon.

b) L'AVORTEMENT ÉPIZOOTIQUE OU CONTAGIEUX DES VACHES. Plus spécial aux vaches et aux brebis, véri-

table maladie de la mère, causé par un microbe spécial. On l'appelle encore brucellose bovine ou maladie de Bang, du nom du savant qui l'a découvert.

C'est une maladie redoutable, et qui cause à l'élevage des pertes considérables, car elle se transmet très facilement d'une vache à l'autre, soit par les litières et les fumiers, soit par les aliments, et le taureau peut même la communiquer.

Il peut se produire à partir du quatrième mois de la gestation, mais survient le plus souvent à sept et huit mois.

Sans cause apparente, les vaches se préparent, se cassent, et avortent; si le petit vit, il se met à mugir plaintivement, refuse de boire, et meurt en deux ou trois jours.

Cet avortement est souvent suivi de non-délivrance et de métrite.

Comment les distinguer.

C'est à peu près impossible, à première vue; les symptômes sont apparemment les mêmes.

Vous ne pouvez guère avoir qu'un soupçon; si plusieurs bêtes de l'étable avortent les unes après les autres, vous êtes en droit de redouter l'avortement épizootique. Pour être fixé, faites faire une prise de sang, vers le quinzième jour de l'accident, pour faire poser le séro-diagnostic par un laboratoire spécialisé, ou faites inoculer vos bêtes avec le réactif spécial (antigène brucellique).

Traitement.

Isolez rigoureusement des autres les femelles pleines, et désinfectez les étables.

Soignez les bêtes avortées, par des injections antiseptiques; si elles ne délivrent pas naturellement, faites pratiquer la délivrance manuelle.

Il n'y a pas de traitement vraiment efficace des femelles

pleines. Contentez-vous dans ce cas, d'utiliser des ovules ou des bougies antiseptiques, que vous déposez à la main dans le vagin, à raison d'une toutes les semaines.

On a cherché à traiter les femelles pleines par des vaccins du bacille de Bang ; les résultats en sont très incertains, et la proportion des guérisons est insignifiante.

Sur les vaches vides, vous pouvez recourir à la *prémunition par les vaccins vivants* ; ceux-ci ont l'avantage d'empêcher l'avortement, dans la proportion de 85 à 90 %. Mais ils ne guérissent pas, et les bêtes restent infectées, par conséquent peuvent donner la maladie.

Il n'existe pas de traitement vraiment efficace des femelles pleines. Quelquefois le vaccin mort employé avant le troisième mois de la gestation peut empêcher l'avortement.

Il est plus raisonnable de vacciner systématiquement les vaches vides avec le vaccin vivant (Souche B 19), de procéder à la désinfection générale des étables, des organes génitaux des parturientes, et de soigner énergiquement les non-déli-vrances et les métrites.

Ne pas oublier que l'avortement épizootique peut se transmettre à l'homme, soit par des blessures, soit par infection du bras en soignant les malades, soit par le lait cru. D'où la nécessité de se désinfecter très soigneusement et de ne consommer que du lait bouilli.

c) L'AVORTEMENT CONTAGIEUX DES JUMENTS. Causé par un autre microbe, il est heureusement beaucoup plus rare que le précédent.

Les symptômes sont ceux de tous les avortements.

Le traitement consiste également en des injections antiseptiques dans la matrice des avortées, et dans la vaccination préventive des juments vides. (Vaccin de Panisset et Verge.)

BALANITE

Inflammation de la tête de la verge ou pénis, s'accompagnant toujours d'une irritation du fourreau (acrobustite).

Elle se produit à la suite de la saillie d'une femelle malpropre, atteinte de métrite ou de vaginite, ou de l'introduction dans le fourreau de substances irritantes, ou encore du séjour dans celui-ci de dépôts chez les chevaux qui ne dégainent pas ; enfin, les coups portés sur la région peuvent la déterminer.

Le fourreau est enflé, douloureux, et laisse écouler du pus de mauvaise odeur. Les mâles refusent de saillir. Ils urinent difficilement.

Soignez la maladie en faisant un bon nettoyage du fourreau à l'eau crésylée tiède et au savon, puis faites des injections antiseptiques légères.

Interrompre les saillies jusqu'à guérison complète.

BLEIME

C'est une contusion de la chair sous la corne du pied, dans la région des talons. Elle se rencontre surtout aux pieds antérieurs.

Les causes sont : la ferrure défectueuse, quand on a trop paré les barres, le travail sur un terrain dur, les cailloux, la terre, qu'on a laissés entre le fer et la fourchette.

Symptômes.

La corne de la sole, en talons, présente des taches rouges, dues à l'infiltration sanguine ; c'est la bleime sèche, elle n'est pas grave, et souvent même ne fait pas boiter.

Mais si la cause persiste, si la contusion a été plus violente, la bleime est imprégnée de liquide ; elle est humide, et peut s'infecter, pour donner une bleime suppurée, beaucoup plus

grave. La boiterie, suivant les cas, est plus ou moins forte.

L'exploration du pied déferré dénonce de la sensibilité, de la douleur en talon.

Traitement.

Amincissez la corne jusqu'à ce qu'elle cède sous la pression du doigt ; cela s'appelle dégager la bleime. Quand celle-ci est sèche ou humide, elle guérit très vite avec des cataplasmes émollients suivis d'un pansement au coton hydrophile imbibé de goudron ou de crésyl, maintenu par un fer à planche.

Pour la bleime suppurée ou compliquée, il faut amincir bien plus largement, donner issue au pus, et parfois même recourir à une opération chirurgicale.

Munissez les pieds sujets aux bleimes d'une ferrure spéciale, fer à planche, fer à éponges minces, et enduisez-les souvent d'onguent de pied.

BLESSURES

Les plus fréquentes sont les blessures de harnachement et celles des membres (piqûres, coupures). Elles ne peuvent toutes être décrites ici. Leur gravité varie avec leur nature, leur étendue, leur profondeur, et surtout avec l'organe atteint.

Les blessures de harnachement sont les bosses, les cors ou durillons, les excoriations.

LA BOSSE est une enflure survenant sous l'effet de la compression ou du frottement par le harnais. La traiter par des massages légers, des compresses ou une éponge imbibée maintenues en place par une sangle.

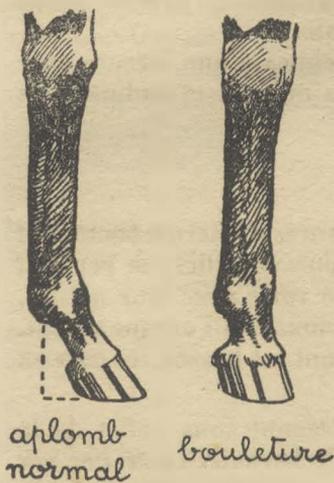
LE COR est une gangrène sèche de la peau, ayant les mêmes causes, mais surtout fréquent sur les chevaux de selle ou ceux qui sont harnachés avec une lourde sellette. Le soigner par une friction vésicante, mais le mieux, s'il est de quelque étendue, est de l'enlever au bistouri.

LE DURILLON est une petite tumeur de la peau, dure, étalée en plaque ; s'il n'est pas sensible, se contenter de réajuster le harnais ; sinon, le faire enlever.

Les blessures légères, ou excoriations, sont des plaies simples ; soignez-les par des lavages ou des pommades anti-séptiques, iodoformée, au bleu de méthylène, etc...

Évitez ces accidents en n'utilisant que des harnais bien ajustés, bien entretenus, et avec une matelassure bien régulière.

Évidez la matelassure du collier et de la sellette des animaux blessés, et garnissez-la de toile cirée, facile à tenir très propre.



Bouleture.

BOULETURE

Redressement vers l'avant de l'articulation du boulet, provoqué par le raccourcissement des tendons fléchisseurs, à la suite de leur inflammation (nerf-ferrure, efforts) ou de maladies du pied.

Elle peut se trouver sur les poulains, dès la naissance : elle se guérit, presque toujours, facilement d'elle-même, par l'exercice au pré.

La bouleture des chevaux est plus grave ; la première chose à faire est de soigner la cause, effort, clou de rue, forme, encastelure, talons trop hauts, etc... Appliquer des bandages et une ferrure spéciale (fer à pince prolongée). Enfin, si elle est très accusée, recourir à l'opération de la ténotomie.

BRONCHITE

C'est l'inflammation des bronches. Elle peut être aiguë, chronique, infectieuse ou vermineuse.

a) AIGUE. Causée par les refroidissements, l'humidité, les courants d'air, parfois des fumées irritantes; des corps étrangers.

Symptômes.

Le malade est triste, abattu, il a plus ou moins perdu l'appétit, il a de la fièvre (39° à 40°). Sa respiration et son pouls s'accélèrent, puis il a des accès de toux, forte, quinteuse, suivie de rappel. Quelques jours après, survient aux naseaux un jetage de couleur blanchâtre, qui devient ensuite purulent. Ce jetage n'existe pas chez le bœuf.

Traitement.

Votre vétérinaire ordonnera un traitement efficace, qui non seulement amènera rapidement la guérison, mais aussi évitera les complications de la bronchite aiguë, à savoir la bronchite chronique et l'emphysème pulmonaire.

b) CHRONIQUE. C'est une bronchite aiguë qui n'a pas bien guéri; elle est surtout fréquente sur les vieux chevaux, et peut être alors confondue avec la pousse; sur le bœuf, ce peut être une forme de la tuberculose.

Le traitement est sensiblement le même que pour la bronchite aiguë. Travail modéré, local à bonne température. Faites prendre des balsamiques, des préparations à base de véraltrine et d'ergot de seigle.

c) INFECTIEUSE. Maladie très contagieuse, spéciale au cheval et au mulet; elle est encore appelée grippe, influenza et peut être une localisation de la gourme ou de la fièvre typhoïde.

Les symptômes sont ceux de la bronchite aiguë grave ; le traitement est le même. Mais, à cause du risque de contamination, il est indispensable d'isoler les malades et de désinfecter soigneusement les écuries et les litières.

BRONCHITES VERMINEUSES

Ces maladies, provoquées par des petits vers appelés strongles, qui vont se développer dans les bronches, se rencontrent sur les bovins, les moutons, les chèvres et les porcs. Elles prennent parfois dans les troupeaux l'aspect d'une véritable enzootie, et peuvent occasionner des pertes sérieuses.

a) BOVINS. La bronchite vermineuse ne se déclare que sur les jeunes animaux âgés de un à deux ans, mis au pâturage sur des terrains bas et humides. Les adultes ne sont que très rarement atteints.

Symptômes.

La maladie débute en général aux mois de juillet et d'août, et surtout pendant les années pluvieuses. Les malades gardent généralement l'appétit, mais ils « ne profitent » plus ; en même temps, ils sont pris de fréquentes et violentes quintes de toux, pendant lesquelles ils ont la langue tirée hors de la bouche, comme s'ils ne pouvaient plus respirer, comme s'ils allaient étouffer. Abandonnés à eux-mêmes, ils s'amaigrissent rapidement, cessent de manger, et finissent par mourir, épuisés. Il se produit souvent des complications de broncho-pneumonie.

Traitement.

Il doit tout d'abord être prophylactique. Donc, faites l'assainissement des pâturages humides, dans lesquels l'eau

séjourne, par des drainages, et l'épandage, en fin d'hiver, de sulfates de fer et chaux, à raison de 500 kilos à l'hectare.

Traitez les animaux malades par des inhalations de médicaments à base de goudron, d'essence de térébenthine, de créosote. Un bon procédé consiste à faire respirer aux malades du chloroforme, soit en introduisant dans chaque nasceau un tampon de coton imbibé de ce médicament, soit en déposant ce même tampon au fond d'une musette-mangeoire, ensuite mise en place, jusqu'à ce que l'animal présente des signes d'ivresse (il chancelle). L'opération, recommandée une ou deux fois à six ou sept jours d'intervalle, donne, quand elle est bien faite, de très bons résultats.

Mais le moyen le plus sûr est l'injection créosotée, dans la trachée, au moyen d'un appareil spécial, et qui ne peut être faite que par le vétérinaire.

b) MOUTONS. La bronchite vermineuse s'attaque de préférence aux jeunes, qui la prennent soit dans les pâturages humides, soit en buvant dans les mares infectées par les œufs des vers.

Symptômes.

Les malades toussent par quintes, et ils ont du jetage qui salit le nez. Ils s'entretiennent mal, puis maigrissent; les vers peuvent envahir le tube digestif, et provoquer une diarrhée mortelle, causant de nombreuses pertes dans les troupeaux.

Traitement.

La première chose à faire est de rentrer les malades dans un local sec, et de leur donner une bonne nourriture. Si la maladie n'est pas grave, elle peut guérir à la longue, sans autre traitement que des fumigations quotidiennes de goudron. Autrement, et surtout s'il y a déjà eu des pertes,

employez, comme pour les bovins, les injections intratrachéales d'huile créosotée ou pyréthrinée.

Ne répandez pas les fumiers contaminés par les œufs des vers sur les prés et les pâtures ; réservez-les pour les terres labourables.

c) PORCS. La bronchite vermineuse se trouve aussi sur les jeunes, de un à deux mois, sans que ceux-ci soient sortis de la porcherie.

Les porcelets ont de fréquentes quintes de toux, et ne « viennent » pas ; ils restent petits, sales, avec le poil hérissé, puis meurent d'épuisement et de maigreur.

Tout traitement individuel est impossible, bornez-vous à une bonne nourriture, faites prendre dans la ration un ou deux grammes d'assa-fœtida par tête. Mettez les jeunes animaux au grand air, par beau temps, et donnez-leur des soins de propreté, tels que lavages à l'eau tiède. Enfin, désinfectez minutieusement la porcherie.

BRONCHO-PNEUMONIE

Voyez *Pasteurellose, Pneumonie, Maladie des nouveau-nés.*

BRULURES

Accidents produits par le contact de la peau avec le feu, des corps très chauds ou des substances caustiques, comme l'acide sulfurique et la chaux vive.

Les brûlures sont de gravité très variable, suivant leur étendue, leur profondeur, les organes atteints.

Celles du *premier degré* sont légères, les poils et les crins sont brûlés, et seule la partie superficielle de la peau est irritée.

Celles du *deuxième degré* se reconnaissent à ce que la peau

se boursoufle ; sa surface, ou épiderme se soulève, et forme des « bouilles » remplies de liquide.

Celles du *troisième degré* sont encore plus profondes et, sous la peau carbonisée, touchent les muscles, les tendons et même les os.

Certaines brûlures superficielles sont graves par leur grande étendue ; enfin suivant les organes atteints, il peut survenir des complications sur les poumons, l'intestin, le péritoine.

Les brûlures légères ne donnent généralement que des symptômes locaux, chaleur et douleur, mais les symptômes généraux, perte d'appétit, tristesse et fièvre, sont le signe de lésions plus graves, pour lesquelles l'intervention du vétérinaire est nécessaire.

Traitement.

Traitez les brûlures du premier degré par des lotions d'eau froide, ou d'eau blanche, puis saupoudrez-les d'amidon ou enduisez-les d'huile camphrée.

Pour celles du deuxième degré, percez les « bouilles », ou vésicules ; lotionnez avec une solution antiseptique, et appliquez un pansement à l'huile camphrée, ou à la vaseline iodoformée.

Les brûlures du troisième degré sont trop graves pour que vous puissiez les soigner seul.

BRULURE DE LA SOLE

C'est un accident particulier, résultant de l'application prolongée sous le sabot d'un fer trop chaud pendant l'ajustage.

Presque aussitôt après le ferrage, l'animal se met à boiter, et la boiterie augmente de jour en jour ; la sole est très douloureuse, tout autour du pied qui, quelquefois, ne peut plus poser.

Déferrez immédiatement, et placez le pied dans un cataplasme froid, qui sera plusieurs fois par jour arrosé d'eau froide. Si la douleur persiste après quelques jours, c'est qu'il s'est produit des décollements, et même de la suppuration, nécessitant l'appel du vétérinaire.

CACHEXIE AQUEUSE

Voyez *Distomatose*.

CACHEXIE OSSEUSE

Encore appelée OSTÉOCLASTIE, OSTÉOMALACIE, c'est une maladie des os, sorte de rachitisme des adultes, due à un manque de sels minéraux, et notamment de phosphate de chaux. Elle se rencontre en France sur les bovins des régions pauvres en acide phosphorique et en chaux, et, un peu partout, sur les porcs.

Cette insuffisance rend les os douloureux, très fragiles, et expose à des fractures au moindre effort du malade.

Symptômes.

Au début, il y a souvent du pica, ou aberration du goût. Puis le malade paraît fatigué, reste souvent couché; il est lent à se lever, commence à perdre l'appétit, à maigrir. Ensuite, il a les articulations sensibles, douloureuses, parfois enflées; il se lève difficilement et se traîne, quelquefois se plaint. Enfin, surviennent les fractures par ramollissement des os.

Chez le porc, les os de la tête enflent et la déforment; la respiration est gênée, ronflante; c'est LA MALADIE DU RENIFLEMENT.

Traitement.

a) PRÉVENTIF. Partout où la cachexie osseuse existe, intensifiez l'emploi des engrais phosphatés scories (4.000 kilos à l'hectare), superphosphates (300 kilos), et de la chaux (300 kilos). Donnez aux animaux une alimentation riche et variée.

b) CURATIF. N'attendez pas pour traiter, car il serait trop tard pour espérer la guérison.

Mettez les malades au grand air, au soleil, de préférence dans des pâturages riches en chaux. Donnez-leur des aliments riches en phosphates et en vitamines ; ajoutez, chaque jour, à la ration, 60 à 100 grammes de phosphate de chaux, ou de poudre d'os, et de l'ergostérol irradié (vitamine D).

Dans les cas graves et anciens, il est préférable d'abattre les malades.

CAPELET

Tumeur molle de la pointe du jarret, généralement due à des frottements ou à des coups que se donnent les animaux contre les murs des écuries, les bat-flanc, les limonnières.

Le capelet ne fait pas boiter, mais il est disgracieux, et déprécie l'animal.

Tout d'abord, supprimez la cause. Traitez le capelet récent par les douches, les emplâtres astringents ; ou mieux par des frictions vésicantes. Le traitement de choix est la ponction aseptique, complétée après évacuation du liquide par une injection modificatrice iodée.



CHAMPIGNON

Accident survenant à la suite de la castration, et qui consiste en une tumeur inflammatoire de l'extrémité du cordon testiculaire.

La plaie de castration ne se cicatrise pas complètement et continue de suppurer ; la région se tuméfie, il se produit des abcès, qui s'ouvrent à l'extérieur par un trajet qui reste sous forme de fistule.

Il n'y a pas de traitement médical efficace ; l'opération est la seule intervention possible.

CHARBONS

Il y en a deux :

1° LA FIÈVRE CHARBONNEUSE, qui frappe tous les animaux domestiques, mais surtout les bovins et les moutons ;

2° LE CHARBON SYMPTOMATIQUE, spécial à l'espèce bovine.

FIÈVRE CHARBONNEUSE OU SANG DE RATE

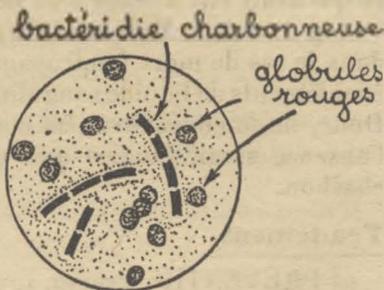
Maladie très grave, presque toujours mortelle, contagieuse, et due à un microbe appelé *la bactériidie*. Elle se propage surtout par les « *champs maudits* », dans lesquels ont été enfouis les cadavres des animaux morts du charbon, car le microbe reste dans le sol pendant de très nombreuses années. Le pâturage sur ces champs, le fourrage qu'ils produisent, donnent la maladie.

Symptômes.

SUR LE BŒUF. Ils sont quelquefois si brusques, que vous n'avez pas le temps de voir les animaux malades ; ceux-

ci succombent, foudroyés, en quelques minutes ou quelques heures, sans avoir eu autre chose que des tremblements généralisés et une respiration difficile.

D'autres fois la maladie s'annonce par le même tremblement, de la tristesse, de l'abattement, et une fièvre intense, 40, 41° et même plus. Très vite, la respiration s'accélère, devient pénible, la muqueuse de l'œil s'injecte; il peut même y avoir des coliques avec diarrhées sanguinolentes. La mort survient généralement en vingt-quatre heures; rarement en trois ou cinq jours.



Sang de cobaye mort du charbon
(vu au microscope).

SUR LE MOUTON. Ordinairement, le mouton cesse tout à coup de manger ou de ruminer, il semble avoir de l'indigestion ou des coliques; il marche et respire difficilement. Les narines sont parfois souillées de mousse sanglante; les excréments sont ramollis, striés de sang. En quelques minutes, ou en quelques heures, les malades succombent.

Dans quelques cas, les choses vont moins vite; mais ce sont, dans l'ensemble, les mêmes symptômes, les animaux touchés s'écartent du troupeau, se couchent et meurent.

SUR LE PORC. La maladie débute par de la tristesse, le porc s'enfouit sous sa litière, en même temps apparaît sous la gorge une enflure qui augmente peu à peu et envahit la tête, gênant la déglutition. La respiration devient rapide, haletante, la peau prend une couleur rouge violacée, et la mort survient en un à six jours.

Si l'on ouvre le cadavre d'un animal mort du charbon, ce

qui frappe c'est presque toujours la grosseur de la rate, dont le volume peu avoir triplé ou même décuplé. C'est d'ailleurs ce qui avait fait donner à la fièvre charbonneuse le nom de « sang de rate ». Mais ce signe n'existe pas toujours, surtout dans le cas de mort foudroyante, pas plus d'ailleurs que les écoulements de liquide sanguinolent par les naseaux et l'anüs. Donc, ne le considérez pas comme un signe certain, dont l'absence serait l'indice que vous n'avez pas affaire à du charbon.

Traitement.

a) PRÉVENTIF. Prenez, tout d'abord, en tout temps, des mesures prophylactiques. Sachez bien que la fièvre charbonneuse est entretenue par l'enfouissement des cadavres dans le sol, et par conséquent, livrez tous ceux-ci au clos d'équarrissage ; à son défaut, enterrez-les dans un clos communal, spécial.

Ne saignez jamais un animal charbonneux ; le sang est rempli de microbes virulents qui propagent la maladie.

Dans tous les endroits où la fièvre charbonneuse a été constatée, ne serait-ce qu'une fois, faites *pratiquer systématiquement la vaccination préventive*, qui doit être faite tous les ans, au printemps, quinze jours au moins avant la mise à l'herbage.

La vaccination contre la fièvre charbonneuse se fait en un temps.

La vaccination empêche les animaux de contracter la maladie, mais ne fait pas disparaître les « champs maudits ». Si elle n'est pas pratiquée régulièrement, le sang de rate ne tarde pas à reparaître après quelques années, vous devez donc la renouveler tous les ans.

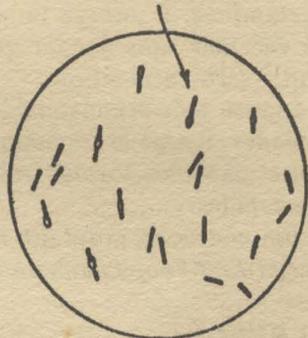
b) CURATIF. Le traitement du Charbon lent consiste en l'emploi de sérum anticharbonneux associé avec la pénicilline.

CHARBON SYMPTOMATIQUE, CHARBON
EMPHYSÉMATEUX, CHARBON A TUMEURS

Il est aussi grave que le précédent, mais n'attaque que les animaux de l'espèce bovine âgés de six mois à trois ans.

Au-dessus de cet âge, il est très rare. Le charbon symptomatique est causé par un microbe spécial (bactérium Chauvoï), qui vit également dans le sol des terrains où des cadavres ont été enfouis ; il y a dont, là aussi, des « *champs maudits* ». La maladie peut enfin résulter d'une piqûre ou d'une blessure.

les microbes ont la forme de bâtonnets



Charbon symptomatique
(vu au microscope).

Symptômes.

Ils surviennent brusquement, sous forme d'une boiterie subite, sans cause apparente ; mais toujours accompagnée d'une fièvre intense. Puis apparaît une tumeur chaude, douloureuse, crépitante sous le doigt, et qui siège à l'encolure, à l'épaule, sur la croupe et les reins. Très vite, le malade ne peut plus se relever, se plaint, bave, et meurt en un à trois jours, parfois plus vite.

Quelques jours après, un ou d'autres cas surviennent, causant des pertes très élevées dans les troupeaux ainsi infectés.

Traitement.

a) PRÉVENTIF. Les mesures de prophylaxie générale sont les mêmes que pour la fièvre charbonneuse.

Faites pratiquer la *vaccination systématique* de tous les jeunes animaux, par l'inoculation du vaccin des professeurs Leclainche et Vallée, en une seule fois, au printemps. Comme pour le sang de rate, elle dure au moins un an.

Dans les régions où existent les deux charbons, les deux vaccinations peuvent être faites simultanément.

6) CURATIF. Le sérum des professeurs Leclainche et Vallée est à la fois préventif et curatif. Inoculé aux animaux contaminés, il enrayer immédiatement l'épizootie et permet de vacciner sans danger quelques jours après (douze à dix-huit) (séro-vaccination).

Injecté à dose convenable dans la veine des animaux déjà malades, il amène fréquemment la guérison, surtout au début et dans les formes ralenties. Il ne peut rien dans les cas rapides.

Les charbons, étant des maladies contagieuses prévues par la loi, font l'objet de mesures de police sanitaire.

CLAVELÉE

(PICOTE-VARIOLE OVINE)

Maladie spéciale au mouton ; elle est contagieuse. Très fréquente dans l'Afrique du Nord et en Espagne, elle est devenue exceptionnelle en France, où elle ne se rencontre guère que sur des troupeaux importés, mais elle est alors très grave.

Symptômes.

La clavelée débute par la tristesse, de la fièvre, la perte de l'appétit, suivies après quatre ou cinq jours d'une éruption de boutons (pustules) de la grosseur d'une lentille et plus, avec la peau rouge, épaisse, douloureuse. Ces pustules, au bout de quatre ou cinq jours, se remplissent d'un peu de liquide appelé *claveau*, puis se déchirent, « coulent » pendant

quelques jours, et se recouvrent de croûtes qui tombent en trois à quatre semaines. Il peut y avoir des complications sur les yeux et les poumons, le plus souvent mortelles ; les brebis pleines avortent.

La maladie est très contagieuse, et il suffit de *l'introduction d'un malade porteur de croûtes pour contaminer tout un troupeau.*

Traitement.

a) PRÉVENTIF. Isolement des malades, et désinfection.

1° *La clavelisation*, procédé qui consiste à inoculer, au moyen d'une lancette, du « claveau » à tous les animaux sains, a donné de bons résultats en Algérie et dans le Midi de la France, mais s'est montrée bien moins efficace dans le Centre et le Nord.

2° *La séro-clavelisation*, méthode comportant l'inoculation du claveau, en même temps qu'une injection de sérum anticlaveux.

3° *La vaccination anticlaveuse*, qui est le procédé de choix ; c'est l'inoculation, en un seul temps, de virus traité par le sérum anticlaveux.

b) CURATIF. Le seul moyen vraiment recommandable, est l'injection hâtive de sérum anticlaveux. Quand il y a des complications, administrez en même temps des toniques, des breuvages calmants.

Comme les charbons, la clavelée tombe sous le coup de la police sanitaire.

CLOU DE RUE

C'est la blessure de la sole ou de la fourchette par un corps coupant ou piquant, clou, pointe, débris de verre, morceau de bois.

Sa gravité varie suivant la région du pied, la profondeur de la plaie et son infection. Les clous les plus graves sont ceux de la région située entre la pointe et la moitié de la fourchette.

L'accident est annoncé par une boiterie, généralement légère au début, puis qui augmente d'intensité; l'examen du pied montre presque toujours la pointe enfoncée dans la corne.

Traitement.

Déferrez, puis faites amincir la corne tout autour du trou; appliquez un pansement antiseptique (compresse de coton avec crésyl ou lysol pur) maintenu par un fer à plaque.

Si l'accident se complique, la boiterie persiste ou augmente, la fièvre monte à 39° et plus. L'opération partielle ou complète est presque toujours nécessaire.

Dans tous les cas, une injection de sérum antitétanique s'impose.

COCCIDIOSE INTESTINALE

Encore appelée *diarrhée rouge*, maladie spéciale aux jeunes ruminants, bovins, ovins et chèvres, qui apparaît sur les animaux au pâturage, en été et à l'automne.

Causée par un parasite spécial, la coccidie, elle provoque chez les malades une diarrhée abondante, striée de filets de sang, parfois de caillots, avec perte d'appétit et amaigrissement rapide. Il peut se produire des troubles nerveux ressemblant à l'épilepsie. La mort est fréquente.

Traitement.

1° Assainissement et désinfection des pâturages, comme pour la bronchite vermineuse.

2° Des injections intra-veineuses de quinacrine, intramusculaire de nivaquine, et l'administration par voie

buccale de comprimés de nivaquine, amènent presque toujours la guérison de l'animal, à condition que le traitement soit entrepris dès le début de la maladie.

CŒNUROSE OU TOURNIS

Maladie des moutons, principalement des agneaux et des antenais, due au développement dans les centres nerveux, cerveau, cervelet, de larves du *tænia* ou ver solitaire du chien.

Les moutons s'infectent en mangeant de l'herbe souillée par les excréments des chiens atteints du *tænia*.

Les malades débutent par de la somnolence avec perte d'appétit; leur démarche, d'abord hésitante, devient incertaine, puis apparaissent des paralysies locales, souvent une attitude spéciale de la tête, et le mouvement en cercle qui a fait donner à l'affection le nom de tournis.

Vous pouvez la trouver, quoique plus rarement, chez les bovins.

Il n'y a pas de traitement réellement efficace. La guérison est exceptionnelle; et mieux vaut sacrifier les malades le plus tôt possible.

Les seuls moyens préventifs sont : 1° débarrasser régulièrement, deux fois par an, les chiens de berger de leurs vers intestinaux; 2° ne jamais leur donner à manger de viande crue, et notamment des têtes de moutons.



Attitude du mouton atteint de tournis.

COLIQUES

Douleurs abdominales, provoquant des mouvements anormaux et désordonnés de l'animal. Elles ne sont pas, à proprement parler, une maladie ; mais le signe extérieur de diverses affections de l'estomac, de l'intestin, du foie, des reins, de la vessie, des testicules, etc...

Les coliques sont beaucoup plus fréquentes sur le cheval que dans les autres espèces domestiques.

Causes.

Leurs causes sont très diverses, refroidissement, repas irréguliers, trop abondants ou absorbés trop vite, ingestion d'eau trop froide, aliments avariés, torsions, nœuds de l'intestin, calculs, corps étrangers, vers, altérations des reins, du foie, de la vessie, etc...

Symptômes.

Le début est presque toujours soudain, le malade est inquiet, cesse de manger, gratte le sol des membres antérieurs, regarde son flanc. Bientôt, il devient plus agité, ne tient plus en place, se couche, se plaint, se roule plus ou moins violemment, se relève presque aussitôt, et recommence. Il prend des positions absolument anormales, tantôt se tenant en « chien assis », tantôt étendu complètement sur le dos, les quatre membres en l'air. Presque toujours, les coliques violentes s'accompagnent de sueurs subites et abondantes. D'autres fois elles restent sourdes, intermittentes. Dans certains cas, il y a des efforts de vomissement, annonçant, sur le cheval, l'imminence de la rupture de l'estomac, toujours mortelle.

Il arrive assez souvent que la guérison survienne d'emblée, par disparition subite des douleurs ; le malade urine abon-

damment, expulse des crottins et des gaz, puis se remet à manger.

Mais il n'en est pas toujours ainsi; au contraire, les symptômes s'aggravent, la physionomie devient angoissée, les nauseaux sont largement dilatés, la respiration est haletante, le pouls vite, précipité, filant. Il semble y avoir une accalmie dans les douleurs; mais ce mieux trompeur ne dure pas; le malade se laisse brusquement tomber et meurt presque aussitôt ou bien, il se couche, s'étend, et succombe dans le coma.

Les coliques provoquées par une torsion, un nœud ou un calcul volumineux de l'intestin sont toujours mortelles.

Traitement.

La première indication à remplir pour éviter les coliques est d'assurer aux animaux une bonne hygiène alimentaire; régularité des repas, aussi bien au point de vue de leur espacement que de leur abondance; surveillance de l'abreuvement, de la qualité des aliments et de leur volume, bon entretien de la bouche et des dents. Evitez les refroidissements.

a) CHEVAL. Dans les coliques légères, promenades, bouchonnage et quelques lavements, un breuvage calmant suffisent souvent pour amener une guérison rapide.

b) BŒUF. S'il s'agit de coliques franches, contentez-vous d'administrer du café additionné d'un demi-litre d'eau-de-vie. Il est rare que la guérison ne soit pas rapide.

Dans le cas de congestion, pratiquez une saignée de 4 à 5 litres.

Si les coliques persistent plus de vingt-quatre heures ou si, après, elles disparaissent sans que le malade retrouve son appétit, sans qu'il expulse d'excréments, c'est que presque

toujours l'intestin est obstrué par un nœud, une torsion ou une invagination. La mort est alors inévitable.

Les causes des coliques sont si nombreuses et si variables, que leur diagnostic exact en est souvent difficile et, par conséquent, impossible à poser vous-même. Aussi, toutes les fois que les coliques, même sourdes, même légères, ne passeront pas dans un temps très court, ne tardez jamais pour appeler le vétérinaire.

CONGESTION PULMONAIRE

Maladie qui survient surtout sur les jeunes chevaux en bon état, maintenus longtemps au repos, et auxquels on demande, sans entraînement préparatoire, un travail violent et prolongé, ou sur des animaux gras, qui travaillent par temps chaud.

Symptômes.

Graves dès le début; le malade est anxieux, s'arrête, essoufflé, les naseaux largement dilatés, il respire difficilement, comme s'il allait asphyxier. Il est pris de sueurs, et des narines s'écoule souvent un jetage mousseux, parfois sanguinolent. Si on persiste à le faire marcher, il ne tarde pas à tomber asphyxié et meurt.

Traitement.

Arrêtez tout exercice, tout travail; placez le malade au grand air, autant que possible à l'ombre. Faites immédiatement une bonne saignée (2 à 6 litres sur les poulains, 6 à 7 litres chez les adultes). Frictionnez énergiquement les membres et la colonne vertébrale, arrosez la tête et la poitrine à l'eau froide.

La guérison survient généralement en quelques jours.

CONJONCTIVITE

Inflammation aiguë ou chronique de la muqueuse oculaire, qui est rouge, irritée, tandis que « l'œil pleure ».

Le traitement consiste en lavages de l'œil avec une solution antiseptique faible (eau boriquée à 2 p. 100) suivis d'instillation d'un collyre.

CORNAGE

Bruit particulier et anormal que font entendre certains chevaux en respirant ; ces animaux sont dit corneurs.

Il y a un *cornage aigu*, lié à une maladie des voies respiratoires, angine, pharyngite ou laryngite, abcès, etc... ; il disparaît avec la cause.

Par contre, le *cornage chronique*, dû à la paralysie du larynx, est rangé par la loi parmi les *vices rédhibitoires* (voir ce mot).

Le seul traitement à essayer est de faire pratiquer l'opération de Williams, c'est-à-dire l'ouverture du larynx suivie de l'extirpation de la muqueuse du ventricule.

CORYZA GANGRÉNEUX

(MAL DE TÊTE DE CONTAGION-
FIÈVRE CATARRHALE MALIGNÉ)

Maladie *très grave*, spéciale aux bovidés, et mortelle dans la grande majorité des cas, dont les causes réelles sont encore mal définies. Il semble toutefois bien établi que le mouton joue un rôle de propagation.

Symptômes.

Début brusque avec symptômes généraux alarmants. Tristesse, abattement, perte de l'appétit, de la rumination,

disparition de la sécrétion lactée, des frissons et fièvre intense 40 à 41°; souvent le malade se plaint.

Puis, symptômes locaux, sensibilité des cornes, du front, respiration accélérée et ronflante, muqueuse nasale congestionnée, jetage de mauvaise odeur, avec fausses membranes parfois sanguinolentes, gonflement des paupières, larmolement intense qui coule le long du chanfrein.

Dans certains cas, très graves, éruption de pustules aux endroits où la peau est fine, troubles digestifs et nerveux.

La maladie, bien que ne semblant pas très contagieuse, peut atteindre plusieurs animaux du même troupeau.

La mort peut survenir en cinq ou six jours, quelquefois en quinze jours à un mois.

La guérison est rare — 6 à 10 p. 100 des cas.

Traitement.

Il n'existe aucun traitement vraiment efficace contre le coryza gangréneux.

On peut essayer le Novarsénobenzol, la Sulfadimérazine ou Atoxyl, mais il serait préférable de livrer l'animal malade à la boucherie. A titre prophylactique, il est conseillé de séparer les moutons des bovins.



COURBE

Tumeur osseuse de la face interne du jarret, dans sa partie supérieure. Seules les courbes volumineuses, d'ailleurs rares, gênent les allures et occasionnent une légère boiterie. Dans ce cas, faites une friction d'onguent vésicatoire ou de pommade rouge, ou faites poser quelques pointes de feu.

CRAPAUD

Inflammation chronique de la chair du pied, chez les équidés, qui se manifeste par la production de végétations ou fics, et une sécrétion caséuse à odeur fétide.

Favorisé par le séjour sur des litières malpropres, souillées de purin, ou dans des pâturages marécageux, humides, il est surtout fréquent sur les chevaux mous, lymphatiques et à tempérament eczémateux, ce qui peut le rendre héréditaire.

Le crapaud débute sournoisement, au voisinage de la fourchette, puis s'étend tout autour, gagnant petit à petit la sole, jusqu'à la muraille, en décollant la corne. La surface plantaire, ainsi dénudée se montre hérissée de végétations laissant suinter un enduit crémeux, d'odeur repoussante. Au commencement, il ne fait pas boiter, et la boiterie ne survient que quand le manque de corne ne protège plus suffisamment la sole contre les pressions exercées au moment de l'appui par les irrégularités, les cailloux du terrain.



Crapaud.

Traitement.

Faites pratiquer par votre vétérinaire une opération radicale des végétations. Les pansements du crapaud seront compressifs avec des médicaments caustiques. Ne pas négliger un traitement désensibilisant général : auto-hémo-thérapie, chlorure de magnésium, acide arsénieux.

CRAPAUDINE

Inflammation chronique du bourrelet, généralement en pince, plus fréquente chez l'âne et le mulet. La peau de la couronne se crevasse, suppure et la corne, en dessous, est fendillée.

Difficile et longue à guérir. Enlevez à la rénette la corne en amincissant le plus possible, puis faites un pansement au goudron, à l'onguent égyptiac ou à l'acide picrique.

CREVASSES

Ce sont des fissures de la peau, provoquées par la boue et le froid, dans le creux du paturon, au boulet ou dans le pli du jarret et du genou.

Prévenez-les par des soins de propreté, évitez notamment de faire les crins en hiver, et enduisez les régions à crevasses de vaseline.

Si les crevasses se forment, faites un bon savonnage à l'eau tiède antiseptique, lysolée ou crésylée. Séchez avec un tampon de coton hydrophile, et badigeonnez soit avec de la pommade iodoformée ou au bleu de méthylène, soit avec de la glycérine iodée, puis appliquez un pansement ouaté maintenu par une large bande ou un crêpe, prenant les talons. Recommencez tous les deux ou trois jours.

Contre les crevasses anciennes, solandres et malandres, utilisez la liqueur de Villate, le chlorure de zinc au dixième, la pâte de Socin.

CYSTITE

Inflammation de la vessie, aiguë ou chronique, ayant pour cause l'inflammation des reins par des aliments irritants ou toxiques, la rétention d'urine, certains médicaments, etc...

Symptômes.

Le malade est triste, inquiet, il a de légères coliques, fouaille de la queue, se campe fréquemment pour uriner, mais ne rejette que quelques gouttes d'urine, par jets saccadés ; l'urine est épaisse, trouble, colorée et renferme des débris organiques, parfois du sang, des globules de pus. Vous notez en même temps de la constipation, et de la douleur au moment des efforts de défécation.

Faites assurer le diagnostic par l'exploration rectale, qui renseignera sur l'état de la vessie.

La maladie est grave, à cause des complications possibles d'infection et de rupture de la vessie.

Traitement.

Donnez des diurétiques, bicarbonate de soude (20 à 40 gr. par jour), dans de l'eau de lin ou de guimauve, du bromure de camphre ou de potassium (10 à 15 grammes). Faites faire le cathétérisme de l'urètre, et s'il y a des calculs, l'opération de l'urétrotomie.

Chez les femelles, essayez les lavages de la vessie, faits avec des solutions antiseptiques faibles et tièdes. Complétez par une alimentation liquide, aqueuse ou lactée, barbotages, graine de lin, carottes.

Contre la cystite chronique, recourez au goudron donné sous forme d'eau de goudron, au camphre, aux lavages vésicaux.

DARTRES

a) HERPÈS OU TEIGNES. Affections de la peau du cheval et du bœuf, causées par des parasites végétaux, du groupe des champignons microscopiques. Surtout fréquentes en hiver sur les jeunes animaux, mais possibles aussi chez

les adultes, et pouvant se transmettre à l'homme (dartre de veau).

Il y a plusieurs sortes de teignes, suivant les parasites qui les provoquent. Les plus connues sont l'*herpès tonsurant du cheval* et la *dartre croûteuse du bœuf*.

Elles se manifestent au début par des plaques arrondies,



Dartre croûteuse du bœuf.

au niveau desquelles les poils se hérissent, et ne tardent pas à tomber, comme s'ils étaient rasés; la peau, sur les bovins, se recouvre de croûtes jaunâtres ou grises. Ces plaques, tout d'abord de la dimension d'une pièce de 2 ou 5 francs, finissent par se réunir entre elles, et peuvent envahir de grandes surfaces du corps; les régions le plus souvent atteintes sont la tête, l'encolure, la croupe et les côtes.

Les teignes sont très contagieuses et se transmettent très

facilement d'un animal à un autre. Elles sont tenaces, et longues à guérir, surtout si, négligées au début, elles sont généralisées.

Traitement.

Isoler rigoureusement les malades. Désinfectez les objets de pansage.

Contre les dartres peu étendues, recouvrez les plaques d'une couche épaisse de savon mou (savon gras), ou d'un mélange à parties égales de savon gras et de pommade mercurielle, que vous laissez en place pendant six à huit jours; puis, enlevez, sans laver, par un léger raclage, avec le dos d'un couteau ou une spatule, et badigeonnez trois jours de suite à la teinture d'iode.

Contre les teignes étendues, ramollissez les croûtes avec un corps gras, puis, après les avoir enlevées et brûlées, lotionnez tous les deux jours avec une solution de sulfate de cuivre à 3 p. 100, ou de polysulfure de potassium (foie de soufre) à 50 grammes par litre.

Le séjour au pâturage aide beaucoup à la guérison.

b) DARTRE DES PORCELETS. C'est une sorte d'impétigo, survenant sur les jeunes animaux ne recevant pas une nourriture assez riche. Vous observez tout d'abord, sur le dos de préférence, des petites taches rouges appelées papules, provoquant des démangeaisons. Elles se mettent à suinter et se recouvrent de croûtes jaunâtres puis brunâtres. Les malades paraissent sales, ils s'amaigrissent, perdent l'appétit et peuvent même mourir.

Traitez les malades par des soins de propreté; ramollissez les croûtes par des applications d'huile, puis lavez abondamment à l'eau tiède et au savon, et saupoudrez de fleur de soufre. Recommencez tous les huit jours jusqu'à guérison. En même temps, car la maladie semble être d'origine intes-

tinale, faites prendre de l'huile de foie de morue et des produits vitaminés à base d'ergostérol irradié.

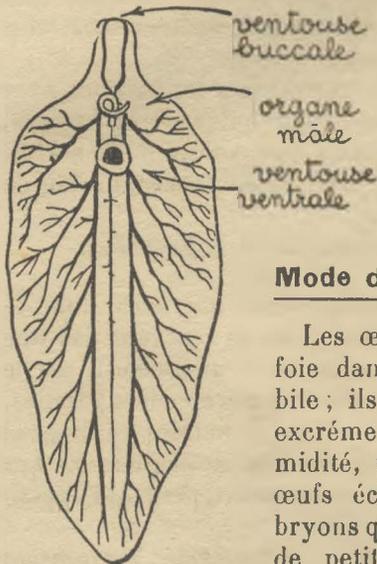
DIARRHÉE

Voyez *Entérite*.

DISTOMATOSE

(CACHEXIE AQUEUSE-BOUTEILLE-DOUVE-POURRITURE)

Maladie grave des bovins et des ovins, provoquée par la présence dans les canaux biliaires du foie, de vers spéciaux, plats, appelés douves ou distomes.

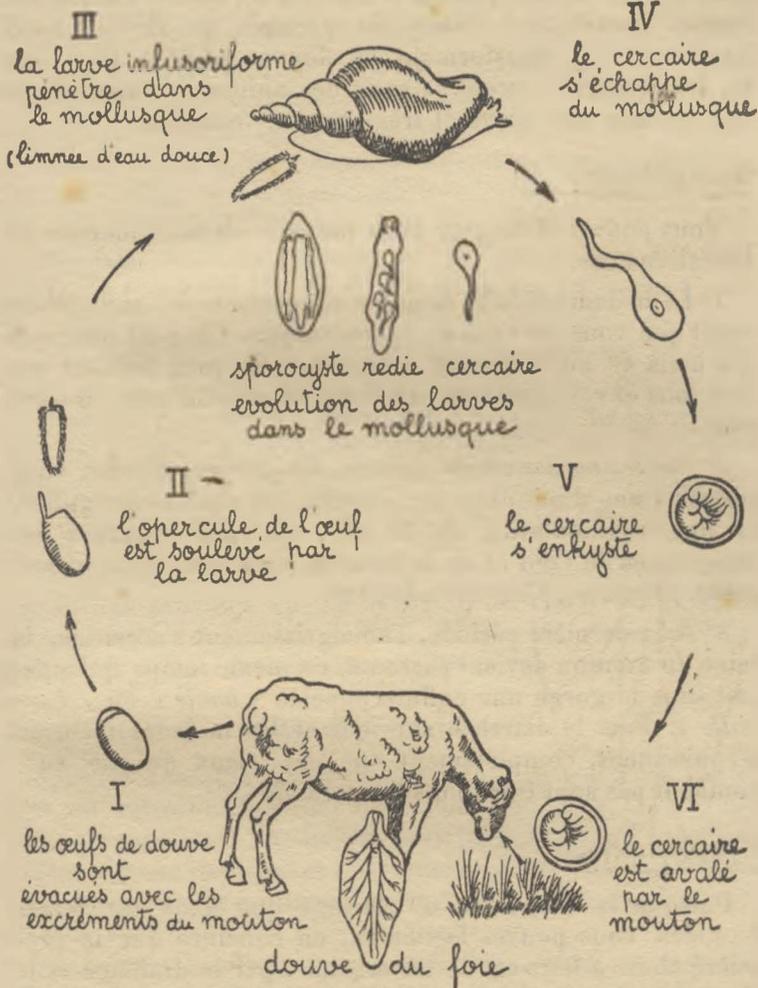


Douve du foie.

La maladie sévit surtout pendant les années pluvieuses, et dans les régions basses et humides.

Mode de l'infection.

Les œufs des parasites passent du foie dans l'intestin, entraînés par la bile ; ils sont ensuite rejetés avec les excréments. Sous l'influence de l'humidité, notamment en automne, les œufs éclosent et donnent des embryons qui vont se loger dans les corps de petits coquillages (limnées) très abondants sur les bords des mares, des ruisseaux, des flaques d'eau et des sols marécageux. Ils s'y développent et s'y transforment en cercaires qui quittent alors les coquillages pour aller se



Cycle de la douve du foie.

fixer à la base des feuilles. A l'automne, quand l'herbe est courte, les animaux avalent ces cercaires, qui arrivent ainsi au foie et s'y transforment en douves adultes. Une fois là, les parasites sucent le sang des animaux, déterminant une anémie très grave et très souvent mortelle.

Symptômes.

Vous pouvez distinguer trois périodes dans la marche de la distomatose.

1° La maladie débute toujours sournoisement, si discrètement que vous ne vous en apercevez pas. Ce n'est que vers les mois de novembre et décembre que vous trouvez vos moutons et vos bœufs un peu mous et nonchalants, *ils n'ont plus de jarret.*

2° Dans une deuxième période, en janvier, février, vous observez une diminution de l'appétit, qui devient irrégulier, et une augmentation de la soif. Si vous regardez les muqueuses de l'œil et de la bouche, *elles vous apparaissent pâles, jaunâtres*, l'œil devient gras.

3° A la dernière période, l'amaigrissement s'accroît, la laine du mouton devient cassante, en même temps qu'apparaît sous la gorge une enflure appelée « *boule* » ou « *boutaille* ». Puis la diarrhée survient et les malades meurent d'épuisement, complètement anémiés. Ceux qui ne succombent pas sont très longs à se rétablir.

Prophylaxie.

Puisque la douve ne se propage que dans les terres humides, vous pouvez facilement en conclure que la première chose à faire est de les assainir, par le drainage et le dessèchement, que vous complétez par le chaulage et le sulfatage (500 kilos de chaque à l'hectare).

Traitement.

Si vous êtes dans un pays, dans une ferme à distomatose, vous devez supposer que votre troupeau renferme en permanence des animaux hébergeant des douves. Comme vous ne pouvez guère les reconnaître, soumettez tout le troupeau, systématiquement au traitement antivermineux, quatre fois par an : juillet, octobre, décembre et février ; VOUS VOUS DÉBARRASSEREZ DE LA DOUVE.

Il existe plusieurs traitements : les uns à base d'extrait éthéré de fougère mâle, ou d'acide filicique, les autres à base de tétrachlorure de carbone, de tétrachloréthylène, de vitan.

L'extrait éthéré doit titrer au moins 15 pour 100 de principes actifs, et vous devez l'administrer à la dose de 3 à 5 grammes pour les moutons, de 10 à 25 grammes pour les bovins, suivant le poids, en émulsion dans quatre fois son poids d'huile ~~non~~ purgative. Donnez-le pendant cinq à six jours consécutifs, le matin à jeun, au moins deux heures avant toute nourriture.

Comme il est assez long et difficile à administrer, préférez-lui les capsules d'acide filicique, de vitan, de didakol, suivant les prescriptions de votre vétérinaire, qui saura vous éviter des accidents toujours possibles.

DOURINE OU MAL DU COÏT

Maladie contagieuse des équidés, qui se transmet par le coït, et qui est causée par un parasite du sang, du groupe des *trypanosomes*. Elle existe dans le Midi de la France, et surtout dans l'Espagne et l'Afrique du Nord. Elle est classée dans les maladies contagieuses donnant lieu à des mesures de *police sanitaire*.

Ses symptômes principaux sont l'apparition de boutons ulcéreux sur le pénis du mâle et la vulve de la femelle, avec tuméfaction et, plus tard, de l'amaigrissement, des plaques

cutanées, des paralysies, des arthrites, de l'anémie et la mort dans 78 pour 100 des cas.

Pour le diagnostic, car il ne faut pas confondre avec le horse-porx ou l'exanthème coïtal, faites faire la recherche du parasite dans la sérosité des plaques récentes.

Traitement.

Ne peut être institué que par le vétérinaire. Il est basé sur l'emploi de l'émétique ou de l'orpiment associés aux injections d'atoxyl.

EAUX-AUX-JAMBES

Maladie spéciale aux solipèdes, et consistant en une inflammation de la peau de l'extrémité inférieure des membres, qui se traduit par un bourgeonnement intense (grappes) et la sécrétion d'un liquide de mauvaise odeur.

C'est une affection de nature eczéma-teuse, particulièrement rebelle et récidivante, comme le crapaud.



Eaux-aux-jambes.

Traitement.

Généralement peu efficace. Désinfectez par des lavages avec des solutions antiseptiques, puis badigeonnez avec des caustiques légers, liqueur de Villate, sulfate de cuivre à 4 pour 100,

liqueur de Véret, ou touchez légèrement à l'acide chromique dilué à 10 pour 100.

Faites prendre de l'acide arsénieux (1 à 2 grammes par jour pendant quinze jours), alterné avec l'iode de potassium (5 à 10 grammes par jour pendant huit autres jours).

ÉCHAUBOULURE

Voyez *Urticaire*.

ECZÉMAS

Maladies de la peau, communes à toutes les espèces domestiques, et dont l'apparition est liée à un vice de la nutrition générale. Les eczémas sont aigus ou chroniques.

Traitement.

Ils sont caractérisés au début par de vives démangeaisons, suivies d'une éruption de petits boutons, papules ou vésicopustules, qui se mettent à suinter, puis se recouvrent ensuite de croûtes, celles-ci se dessèchent et tombent en entraînant les poils. Les régions le plus souvent atteintes sont la face interne des cuisses, les mamelles, l'encolure et le dos.

Les bœufs nourris avec des drêches de pommes de terre sont sujets à une variété spéciale d'eczéma, qui se développe sur les membres; il suffit de supprimer cette alimentation pour la faire disparaître.

Symptômes.

Dans l'eczéma aigu, calmez les démangeaisons par des compresses phéniquées ou chloralées; saupoudrez avec de la poudre d'amidon, de talc, de tanin, d'acide borique ou, encore, appliquez de la pommade à l'oxyde de zinc.

Traitez l'eczéma croûteux par des lotions à l'eau oxygénée, suivies d'applications d'huile de cade, de pommade salicylée ou résorcinée.

Soignez l'eczéma chronique par la désinfection des parties malades, et faites des badigeonnages de glycérine iodée, de préparations à base de goudron, de soufre, d'huile de cade.

Faites faire, dans les cas anciens, des injections de sérum artificiel.

Dans toutes les formes d'eczémas, complétez le traitement local par une médication interne : soufre lavé, acide arsénieux, ferments lactiques, diurétiques.

EFFORTS

Voyez *Entorses*.

EFFORT DE TENDON



Effort du tendon.

Accident survenant à la suite d'efforts violents, de courses rapides sur des terrains difficiles, et consistant en une inflammation des tendons qui se distendent, ou même se rompent; l'animal est *claqué*.

La région est chaude, empâtée, puis la boiterie survient, plus ou moins accusée, suivant le degré de l'effort; le tendon engorgé est sensible au toucher.

Traitement.

Repos absolu.

Dans les cas légers, des douches ou des bains froids, alternés avec des compresses d'eau blanche, suffisent pour amener la guérison en quelques jours.

Si la boiterie est accusée, le vétérinaire vous prescrira des frictions résolutes ou vésicantes, ou encore appliquera les pointes de feu.

Contre les efforts anciens et rebelles, l'opération de la névrotomie peut être tentée.

ÉLÉPHANTIASIS

Affection qui complique à la longue les lymphangites des membres postérieurs quand elles ne guérissent pas complè-



Éléphantiasis.

tement. Il se produit des poussées successives, à la suite desquelles le membre malade reste de plus en plus gros, et ressemble à un poteau.

N'essayez aucun traitement, et surtout *n'appliquez ni feu ni vésicatoire* qui aggraveraient le mal au lieu de le guérir. Contentez-vous d'utiliser l'animal au pas, tant qu'il pourra travailler.

EMPHYSÈME PULMONAIRE

Voyez *Pousse*.

EMPOISONNEMENTS

Ce sont des troubles de gravité variable, causés par l'introduction dans l'organisme de substances toxiques.

Causes.

Les plus fréquents sont occasionnés par :

1° *Les fourrages fermentés ou moisis*. Dans ces cas, vous constatez de la fièvre, de l'abattement, la perte de l'appétit, de la constipation au début, puis une diarrhée abondante et fétide.

2° *Les médicaments* qui ne sont pas administrés régulièrement suivant les indications du vétérinaire. C'est le cas des empoisonnements par l'arsenic, l'émétique, les pommades à base de mercure, la strychnine, etc.

3° *Les plantes vénéneuses*, comme le colchique, le sorgho sucré, le tabac, les gesses, les pommes de terre germées, certains tourteaux altérés, moisis, fermentés ou toxiques tels que le ricin, le colza riciné.

4° Enfin certains *engrais complémentaires*, quand les animaux boivent l'eau de lavage des sacs, *les pâtes phosphorées* (mort-aux-rats), *les feuilles traitées par les bouillies de cuivre* (bouillie bordelaise), *les peintures au minium et à la céruse*, *le lait de chaux vive*, *les acides et les bases caustiques*.

Syptômes.

Les symptômes varient suivant la nature du poison et la quantité absorbée. Mais le plus souvent vous constatez de la fièvre, de l'abattement, la perte de l'appétit, des coliques et une diarrhée abondante (superpurgation), d'odeur fétide.

Traitement.

Prévenez ces accidents en ne donnant que des aliments de bonne qualité et bien conservés ; évitez de laisser entrer dans la nourriture des plantes vénéneuses, des pommes de terre germées, des fanes imprégnées de bouillie bordelaise ; jetez soigneusement au dehors les eaux de lavage des sacs d'engrais.

Si, malgré ces précautions, vous soupçonnez un empoisonnement, appelez le vétérinaire qui, suivant la cause, instituera le traitement approprié à chaque cas.

ENCASTELURE

Rétrécissement général ou partiel du sabot surtout fréquent chez les chevaux fins, plus rare chez les animaux de gros trait.



Encastelure.

Symptômes.

Le pied encastelé paraît plus petit, comme resserré transversalement, les talons sont hauts et rapprochés, se chevauchent quelquefois, la sole est creuse, la fourchette toute petite, enfoncée, ne posant plus sur le sol.

Au début, le cheval ne manifeste qu'une certaine gêne dans ses mouvements, il marche avec précaution, « *sur des œufs* » ; au repos, il pointe, en portant en avant le membre malade. A la longue il finit par boiter au sortir de l'écurie, et la boiterie disparaît au travail, pour reparaître après chaque repos.

Traitement.

Évitez l'encastelure par une bonne ferrure ; si elle se produit, faites déferrer, et mettez le cheval au pâturage sur un pré humide ; la marche fera écarter les talons, et permettra à la fourchette de repousser.

Si l'animal doit travailler, faites appliquer un fer à éponges minces et à ajusture inverse, ou un fer à planche.

En cas de boiterie, faites faire des rainures au sabot, placez le pied dans un cataplasme émollient, puis, la douleur disparue, referrez avec un fer spécial, et graissez souvent avec l'onguent de pied.

En dernier ressort, faites pratiquer l'opération de la névrotomie.

ENTÉRITES.

Inflammations aiguës ou chroniques de l'intestin, et notamment de l'intestin grêle. Tous les animaux domestiques y sont sujets.

ENTÉRITE AIGUE.

Causée par le froid, l'alimentation défectueuse, le surmenage, les infections microbiennes (paratyphique, colibacille).

Symptômes.

Inappétence, tristesse, fièvre et légères coliques au début. Puis, le flanc se rétracte, devient cordé, le rein se vousse, la muqueuse de l'œil prend une couleur jaune safran, la bouche est sèche, pâteuse, exhalant une mauvaise odeur. A la constipation du début succède une diarrhée fétide, parfois noirâtre, qui peut renfermer des fausses membranes (peaux), et même du sang (entérite hémorragique).

Traitement.

Dans les formes légères, mettez le malade à la demi-diète, avec du vert si possible, des barbotages tièdes additionnés de 100 à 200 grammes de sulfate de soude et 30 grammes de bicarbonate de soude. Administrez également des antiseptiques intestinaux, des ferments lactiques.

Dans les formes plus graves, appelez le vétérinaire. Faites faire une légère saignée, et appliquez un sinapisme. Tenez le malade chaudement. S'il a des coliques, administrez un narcotique (teinture d'opium, 60 ou 80 grammes), purgez modérément avec de l'huile de ricin ou du sulfate de soude, puis donnez des antiseptiques intestinaux, des astringents (acide salicylique, tanin, camphre). Contre les hémorragies faites des injections sous-cutanées d'ergotine.

Diète sévère avec eau de lin, thé de foin, farine d'orge, lait.

ENTÉRITE CHRONIQUE

(DIARRHÉE CHRONIQUE - ENTÉRITE
PARATUBERCULEUSE)

Maladie particulière aux animaux de l'espèce bovine, qui apparaît à tout âge et en toute saison. Elle est causée par un microbe spécial, du groupe des paratuberculeux, le *bacille de Johne* et cause, dans les régions où elle sévit, des pertes considérables.

Elle se manifeste uniquement par une diarrhée liquide abondante, les malades ont conservé l'appétit mais ils s'amaigrissent de jour en jour, deviennent étiques et meurent de misère physiologique.

La maladie est contagieuse et sans guérison, il n'y a pas de traitement curatif.

PROPHYLAXIE. Faites confirmer le diagnostic par la recherche du bacille de Johne dans les excréments, puis éliminez immédiatement le ou les malades.

Désinfectez soigneusement les locaux.

Il est possible de prémunir les autres ; faites-les donc immédiatement vacciner ; tous ceux qui ne font pas de nodule vaccinal sont contaminés ; n'hésitez pas à les envoyer à la boucherie, surveillez étroitement les prémunis et faites-les revacciner dès que disparaît le nodule vaccinal.

ENTÉRITE CONTAGIEUSE DES POULAINS

Maladie contagieuse qui apparaît surtout au moment du sevrage ; elle est provoquée par des microbes vivant dans les excréments des mères, et qui viennent souiller les mamelles et les récipients à lait.

Symptômes.

Abattement, tristesse, efforts de vomissement, ballonnement léger et coliques, suivies de diarrhée visqueuse, jaune ou blanche, de mauvaise odeur. La mort survient en deux à huit jours au plus.

Traitement.

Entretenez les mamelles des juments et les récipients à lait dans un parfait état de propreté. Désinfectez les écuries des fermes atteintes.

Tenez les malades sur des litières très propres, et mettez-les à la diète hydrique (eau bouillie de riz). Donnez-leur de la crème de tartre soluble, des préparations opiacées, de l'acide lactique (10 à 30 grammes dans deux litres d'eau bouillie), de l'iodure d'amidon. Les injections intraveineuses de *sérum polyvalent de Leclainche et Vallée* (30 à 50 cc.), *le bactériophage*, les vaccins spéciaux sont particulièrement efficaces. Actuellement l'administration des sulfamides par voie buccale ou veineuse, donne d'excellents résultats.

**ENTÉRITE DIARRHÉIQUE
OU DIARRHÉE DES VEAUX**

Analogue à la précédente, et apparaissant après la troisième semaine et jusqu'au sevrage. Ne pas confondre avec la diarrhée septicémique de la première semaine.

La diarrhée est d'abord le seul signe visible, car l'appétit est souvent conservé, elle s'aggrave en quelques jours et les malades meurent en une ou deux semaines.

Le traitement est le même que pour la diarrhée des poulains.

ENTORSES ET LUXATIONS

Accidents provoqués aux jointures par des mouvements brusques, des chutes, des efforts violents, ou même des glissades. Si les articulations sont seulement tordues, ce sont des efforts ou *entorses* ; si les os ont changé de place sans pourtant se casser, ce sont des *luxations*.

Les entorses se produisent généralement au boulet, au grasset ou à l'épaule, bien plus rarement au jarret ou au genou.

Symptômes et traitement.

L'articulation dans laquelle s'est produite l'entorse est chaude, engorgée, douloureuse, très sensible au toucher. Le malade boite fortement. Tenez l'animal au repos et soignez-le par des massages, des frictions d'embrocation, des emplâtres (antiphlogistine), ou une friction vésicante. En cas d'insuccès faites mettre le feu.

Les luxations sont plus graves, et presque toujours impossibles à réduire, d'autant qu'elles peuvent se reproduire. En particulier la *luxation coxo-fémorale*, si fréquente chez le bœuf (écartement, ou équasillement), nécessite l'abatage immédiat. Pratiquement, ne traitez que la luxation de la rotule. (Voyez *Accrochement rotulien*.)

ÉPARVIN

Tumeur osseuse, qui se développe à la face interne et à la partie inférieure du jarret. Elle détermine presque toujours une boiterie qui « s'échauffe », c'est-à-dire qui disparaît au travail.

Contre les éparvins légers, employez les frictions d'on-

guent vésicatoire, ou mieux de pommade rouge, répétées deux ou trois fois à un mois d'intervalle. Si la boiterie persiste, faites poser des pointes de feu. L'opération de la section de la branche cunéenne peut être tentée en même temps.

ÉPARVIN SEC OU HARPER

Mouvement brusque de flexion du jarret dû à des causes très diverses, et notamment à des maladies ou accidents du pied.

Recherchez et traitez la cause. S'il n'y a pas de cause visible votre vétérinaire pourra vous conseiller la ténotomie de l'extenseur latéral des phalanges, mais le résultat reste incertain.



jarret
normal

jarret atteint
d'éparvin

Éparvin.

ÉPONGE, OU HYGROMA DU COUDE

Tumeur molle, plus ou moins volumineuse, qui se forme en arrière du coude, provoquée par l'éponge ou les crampons du fer, sur le cheval qui « se couche en vache ».

Supprimez tout d'abord la cause en faisant tronquer la branche interne du fer, et en maintenant le cheval attaché au râtelier pendant quelques jours.

Le meilleur traitement est de percer, soit au bistouri,



Éponge.

soit au fer rouge. Après évacuation du liquide, introduisez dans la poche un cristal de sulfate de cuivre, ou faites-y des injections d'eau iodée au quart.

FIÈVRE APHTEUSE

COCOTTE

Connue plus vulgairement sous le nom de « *cocotte* », c'est la maladie la plus contagieuse que l'on connaisse. Elle est provoquée par un *microbe invisible*, appartenant au groupe des virus filtrants : on en

connait actuellement trois souches différentes.

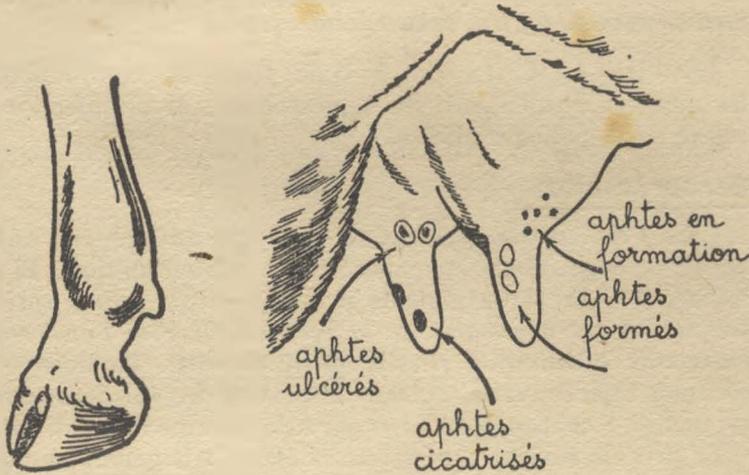
Elle atteint indifféremment tous les animaux, domestiques ou sauvages, à « *pieds fourchus* » : bœufs, moutons, chèvres, porcs, cerfs, sangliers, chevreuils, etc...

Modes de contagion.

Ils sont extrêmement nombreux et divers, en dehors des animaux malades eux-mêmes ; il semble que tous les animaux, et toutes les choses ayant subi le contact du virus puissent le propager : chevaux, chiens, souris, volailles, oiseaux, mouches, voitures, wagons, vêtements, les eaux, et même le vent. *La contagion est si subtile qu'elle déjoue souvent les plus minutieuses précautions.*

Symptômes.

L'animal infecté fait de la fièvre, tout en conservant son appétit et l'apparence d'une parfaite santé. Puis, subitement, il se met à baver, et à piétiner des membres postérieurs, comme s'il avait de légères coliques. En même temps, apparaissent les *aphtes*, ou vésicules éruptives, sur



Aphte interdigité.

Aphtes de la mamelle.

le muflle, le bourrelet de la mâchoire supérieure, la langue, les trayons, entre les ongles ; les malades ne peuvent plus manger et font entendre un bruit caractéristique de *succion*. Ces symptômes s'accompagnent de diarrhée, à laquelle succède, au bout de deux ou trois jours, de la constipation.

Les aphtes se déchirent en quelques heures, laissant des plaies vives, *portes ouvertes à l'infection* ; souvent les onglons se décollent, rendant la station debout très douloureuse, la marche presque impossible ; les aphtes du pis se

compliquent fréquemment de mammites graves. Il peut survenir des arthrites, des phlegmons, de l'infection purulente ; beaucoup de femelles pleines avortent, et ne délivrent pas.

Les veaux de lait, les agneaux, les porcelets meurent presque tous, *souvent même sans qu'ils aient paru malades*.

Il y a, comme dans beaucoup de maladies contagieuses, des formes légères, passant presque inaperçues, et des formes graves, parfois même foudroyantes.

PROPHYLAXIE. La prophylaxie générale, comprenant les mesures d'isolement, de séquestration, de désinfection, relève de la police sanitaire.

Séroprévention

C'est l'inoculation préventive de sérum antiaphteux aux animaux contaminés ou exposés à la contamination. Elle les met à l'abri de la maladie *pendant quinze jours*, après lesquels *il est nécessaire de la recommencer si l'on veut entretenir l'immunité passive ainsi obtenue*. La dose de sérum à injecter varie, suivant la gravité des épizooties, de un demi à 3 centimètres cubes par kilogramme de poids vif.

Le prix de revient, qui est assez élevé, fait généralement réserver la séroprévention pour les animaux envoyés dans les grands concours, pour les reproducteurs d'élite et pour les jeunes. Elle est également employée pour circonscrire un foyer de fièvre aphteuse dès son apparition.

Hémoprévention.

Elle aboutit aux mêmes résultats que la séroprévention, mais la durée de l'action préventive *ne dépasse pas huit à dix jours*. Le procédé consiste dans l'injection sous-cutanée, de sang citraté prélevé sur des animaux convalescents d'une fièvre aphteuse assez forte, mais sans compli-

cations, et dont l'éruption des aphtes remonte à *plus de dix jours et à moins de vingt*. (Période la plus favorable : douze à quinze jours.) Les doses de sang à inoculer sont de 1 centimètre cube 5 à 2 centimètres cubes par kilogramme de poids vif, pour les adultes, 3 centimètres cubes pour les jeunes (veau 100 cc., agneaux et porcelets 20 cc. au moins).

Hémovaccination.

Les deux méthodes précédentes ne confèrent qu'une *immunité passive de courte durée* ; dans certains cas, vous aurez intérêt à la faire transformer en immunité active par la vaccination, c'est-à-dire par l'inoculation, vingt-quatre heures après la séance d'hémo ou de séroprévention, de *sérum virulent*, recueilli sur des animaux ayant déjà de la fièvre (au moins 40°), mais n'ayant pas encore d'aphtes ; dose de sérum virulent : 2 à 5 centimètres cubes. Vos animaux seront ainsi vaccinés pour quelques mois. Mais ce procédé n'est pas sans danger.

Traitement des malades.

Posez d'abord comme principe que tous les produits qu'on peut vous offrir, jusqu'à présent, *comme des médicaments spécifiques de la fièvre aphteuse, n'ont aucune efficacité spéciale*.

Par contre, *le sérum antiaphteux et le sang des convalescents ont une action bienfaisante certaine*. Ils ne peuvent pas empêcher la fièvre aphteuse de se déclarer sur les animaux déjà infectés ; mais ils en préviennent les complications dans la grande majorité des cas, ils atténuent considérablement la gravité de la maladie, et réduisent d'autant la mortalité.

En pratique la meilleure méthode est la vaccination de tout le cheptel dans la région envahie. Le vaccin de Waldmann donne satisfaction complète, mais vu son prix élevé

et la difficulté de sa fabrication au cours des grandes épidémies par exemple celle qui sévit en 1952, il serait souhaitable qu'une nouvelle méthode de fabrication de vaccin, actuellement à l'étude soit rapidement mise au profit des éleveurs.

Comme traitement local, utilisez, sur les aphtes de la bouche, les solutions antiseptiques ou astringentes légères ; sur ceux du pis, des pommades antiseptiques, enfin contre les aphtes des pieds, employez les badigeonnages à la glycérine boratée, au bleu de méthylène ou à l'acide chromique.

Veillez à ce que les malades aient une litière abondante et sèche.

S'il survient des décollements d'onglons, faites faire de larges amincissements, qui permettent l'écoulement du pus, et la réparation de la corne.

FIÈVRE CHARBONNEUSE

Voyez *Charbons*.

FIÈVRE ONDULANTE

(MÉLITOCOCCIE - FIÈVRE DE MALTE)

Encore appelée FIÈVRE DE MALTE, MÉLITOCOCCIE, c'est une maladie infectieuse et contagieuse qui atteint surtout les chèvres et les moutons, mais qui se trouve aussi sur les bovins et les porcs. *Elle se transmet facilement à l'homme par le lait cru ou insuffisamment bouilli, par les blessures, les égratignures.*

Les manifestations de la fièvre ondulante, graves chez l'homme, sont au contraire très discrètes chez les animaux. La plupart du temps elle passe inaperçue, et seuls les avortements nombreux et brusques qu'elle provoque dans les troupeaux la font soupçonner. Encore faut-il faire confir-

mer son existence par le *séro-diagnostic*, en envoyant à un laboratoire du sang d'animaux suspects.

Le traitement médical est nul.

Votre seule ressource est de demander à votre vétérinaire de pratiquer la vaccination (prémunition), celle-ci étant surtout efficace sur les femelles vides.

La mélitococcie est classée par les maladies donnant lieu à des mesures sanitaires.

FIÈVRE TYPHOÏDE

On range aujourd'hui sous l'appellation de fièvre typhoïde tout un groupe de maladies telles que l'*influenza*, la *pasteurellose*, la *pneumonie contagieuse*. Les affections typhoïdes, spéciales au cheval, plus rares sur le mulet, seraient causées par un virus filtrant, à la faveur duquel pourraient se développer des infections secondaires par différents microbes. *Elles sont très contagieuses et souvent très graves.*

La maladie revêt donc des formes très diverses, avec localisations possibles sur le poumon, l'intestin, les centres nerveux, les yeux, les articulations.

Symptômes.

1. GÉNÉRAUX. Abattement brusque, perte totale de l'appétit, fièvre élevée, 40°, 41°, respiration courte, pouls petit, vite, cœur violent, bouche sèche et chaude, avec liséré violacé au bord des gencives, conjonctive safranée ou rouge brique, démarche titubante. Constipation au début, rapidement suivie de diarrhée intense, urine épaisse et foncée.

Parfois, dans la forme suraiguë, le malade succombe en quelques jours, sans présenter de symptômes locaux.

2. LOCAUX. Ils viennent s'ajouter aux précédents, dans la forme aiguë. Les plus fréquents sont des signes de loca-

lisations pulmonaires, de pneumonie, de pleurésie, de pleuro-pneumonie. Puis ce sont ceux de la forme intestinale, constipation suivie de diarrhée abondante, de la forme oculaire, avec opacité de l'œil (kératite), larmolement, ophthalmies, et de la forme nerveuse, beaucoup plus rare, caractérisée par des vertiges, des paralysies.

Les localisations sur les membres et les articulations se remarquent couramment.

Dans la typhose légère, qui atteint souvent un très grand nombre d'animaux à la fois, il n'y a guère que des symptômes généraux, atténués, sans localisations ; la guérison est de règle en six à dix jours.

PROPHYLAXIE. Procédez à l'isolement immédiat et rigoureux des malades, et de tous ceux qui, sans présenter de symptômes, ont de la température, car la fièvre est constante, quarante-huit heures avant tout autre signe. Quant aux chevaux sains, placez-les dans un local très bien aéré, et même laissez-les au grand air.

Traitement.

L'intervention du vétérinaire est nécessaire. Dans les cas légers, faites la révulsion par un large sinapisme, administrez un purgatif et du salicylate de soude.

Dans les formes graves, recourir aux abcès de fixation, aux injections intraveineuses de sérum camphré, d'atoxyl ou de novarsénobenzol. Soutenir le cœur par la caféine, l'huile camphrée, la digitale. Les purgatifs, les diurétiques sont employés utilement.

Chaque localisation, pulmonaire, intestinale, oculaire, articulaire, sera l'objet d'une médication spéciale.

Nourriture légère, à base de barbotages légers, de lait ; un peu de foin.

FIÈVRE VITULAIRE

(FIÈVRE DE PART - FIÈVRE DE LAIT
FIÈVRE PARALYTIQUE)

Maladie particulière aux vaches, qui apparaît généralement dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, et beaucoup plus rarement dans le cours de la lactation ou de la gestation. *C'est une affection très grave et presque toujours rapidement mortelle, si elle n'est pas soignée à temps.*

Les causes en sont encore discutées ; il est généralement admis aujourd'hui qu'elle est due à une chute du taux de calcium dans le sang (hypocalcémie).

Symptômes.

La fièvre vitulaire est la maladie des bêtes améliorées, bonnes laitières et abondamment nourries. Quand elle se déclare, vous remarquez que la vache, de gaie, alerte qu'elle était, devient subitement inquiète ; elle a du mal à se tenir debout, chancelle, puis tombe sur la litière où elle reste anéantie, indifférente à ce qui se passe ; elle ramène presque invariablement la tête vers l'encolure et l'épaule, ou reste complètement allongée, les yeux clos, semblant dormir profondément. Cet état s'aggrave d'heure en heure et la mort survient en un à trois jours, rarement plus.

Traitement.

Deux moyens efficaces, à utiliser soit seuls, soit associés, sont à votre disposition.

1° L'INSUFFLATION MAMMAIRE. Videz le pis à fond, et nettoyez-le très proprement ; puis, à l'aide de l'appareil spécial dit appareil d'Evers, dont vous avez fait soigneusement bouillir les tubes trayeurs, gonflez les mamelles, en com-

mençant par celles d'en dessous. Quand elles sont bien distendues, massez-les modérément, et bouchez les trayons avec des pinces à linge ou des ligatures faites avec un bout de tresse que vous enlevez après deux ou trois heures.

A défaut d'appareil d'Evers, et s'il y a urgence, employez une pompe à bicyclette.

N'oubliez pas que l'insufflation doit être faite avec une méticuleuse propreté, sans quoi vous vous exposez à des complications de mammites souvent très graves.

2° L'INJECTION DE GLUCONATE DE CALCIUM, que vous pouvez faire intervenir, non seulement pour guérir la maladie, mais aussi pour la prévenir, si vous avez quelque raison de la redouter. Elle peut se faire sous la peau (30 à 50 gr. de gluconate dans 300 à 500 cc. d'eau distillée), *mais vous devez lui préférer l'injection intraveineuse, dont l'effet est beaucoup plus rapide.*

En général, les malades sont guéries en quelques heures ; mais il peut y avoir des rechutes ; c'est pourquoi il est presque toujours nécessaire *d'employer les deux méthodes, associées et en même temps.*

FLUXION PÉRIODIQUE

Affection de l'œil du cheval, caractérisée par des poussées d'inflammation ou accès, se répétant à des intervalles plus ou moins espacés, pour arriver à la perte de la vue. Surtout fréquente dans les pays bas et marécageux.

La fluxion périodique est classée parmi les *vices rédhibitoires*.

Symptômes.

Le début de l'accès est marqué par un léger gonflement des paupières, qui restent à demi fermées, l'œil devient lar-

moyant, en même temps que la muqueuse ou conjonctive s'enflamme et que les vaisseaux sanguins, au pourtour de la cornée, sont gorgés de sang ; puis la cornée elle-même s'obscurcit, et il se forme, à la partie inférieure de la chambre antérieure, dans l'humeur aqueuse, un dépôt floconneux, de couleur feuille morte ou même hémorragique, qui disparaît petit à petit. Entre deux accès, la paupière supérieure reste souvent « *en accent circonflexe* ».

Il n'y a pas de traitement efficace. Contentez-vous, pour calmer la douleur et l'inflammation, de faire sur l'œil des lavages quotidiens d'eau bouillie ou boriquée tiède, suivis d'instillation d'un collyre, à l'atropine-cocaïne, ou de pommade à l'oxyde jaune.

FORME

Tumeur osseuse ou exostose qui se développe soit sur les phalanges, soit sur le cartilage complémentaire du pied.

Les formes sont presque toujours causées par des tiraillements de tendons au moment des efforts de traction, ou par des coups (atteintes), ou encore elles résultent d'une prédisposition spéciale due à une sorte de maladie des os (ostéisme).

Elles font plus ou moins boiter, suivant leur grosseur et l'endroit où elles se développent.

Traitement.

En premier lieu, surveillez la ferrure. Contre les formes du paturon, employez les frictions vésicantes (onguent vésicatoire, pommade rouge), ou faire mettre les pointes de feu.

Traitez de la même manière les formes de la couronne, mais auparavant, faites faire des rainures à la corne.

Si ces moyens ne suffisent pas, demandez à votre vétérinaire de pratiquer l'opération de la névrotomie.

FOURBURE

Maladie du cheval et, plus rarement, du bœuf : c'est la congestion et l'inflammation des tissus vivants du pied. On peut en rapprocher l'aggravée du bœuf qui n'est, en somme, qu'un début de fourbure.

La fourbure ne survient guère que sur les animaux en



Fourbure chronique.

bon état et bien nourris, auxquels on a fait faire un travail pénible. Elle frappe soit les deux membres antérieurs, soit les deux postérieurs, soit les quatre à la fois, mais jamais les membres du même côté, ni en diagonale.

Symptômes.

Les malades ont une position caractéristique, les membres de devant sont portés en avant, ceux de derrière ramenés sous le corps, cherchant à ne poser que par les talons et la fourchette. La démarche est pénible, les patients ne se déplacent qu'avec difficulté, en engageant tout d'abord les membres postérieurs, pour n'avancer ensuite les antérieurs que doucement et avec précaution. Ils n'osent pas se coucher, et s'ils le font, ils restent très longtemps complè-

tement allongés. Les sabots sont chauds, il y a de l'abattement, de la fièvre, et parfois des frissons.

La fourbure aiguë, même si elle ne paraît pas grave au début, nécessite des soins énergiques et précoces, car elle risque toujours de devenir chronique, par conséquent de ne pas guérir.

Traitement.

Faites opérer une saignée abondante (5 à 8 litres suivant la taille), puis appliquez un sinapisme à la poitrine, et administrez un purgatif énergique (aloès, 30 gr.). Des injections sous-cutanées et quotidiennes d'arécoline ou de pilocarpine (5 à 10 cc.) sont à recommander. Donnez en même temps des diurétiques (bicarbonate de soude, 30 à 40 gr.), acétate d'ammoniaque (70 à 80 gr.), du salicylate de soude (20 gr.).

Traitez localement par des bains de pieds froids, de une heure au moins, deux fois par jour, suivis d'une très légère promenade.

Il est plus efficace de procéder dès le début de la maladie à des injections intra-veineuses de Néo-Antergan, ou intramusculaires de Phenergan.

Si la guérison ne survient pas complète en quinze jours à trois semaines, la fourbure est devenue chronique ; il reste une gêne de la marche, les malades ne pouvant plus guère travailler qu'au pas et sur un sol léger ; puis souvent le pied se déforme, se cercle, tandis que la fourchette et la sole se bombent ; ce sont des accidents qui nécessitent l'application des fers spéciaux.

FOURCHET

Végétations qui, chez le bœuf, poussent entre les deux onglons, avec inflammation de l'espace interdigité, douleur



et chaleur, consécutives à des blessures de la peau, même légères, par graviers, pierres, chaumes et surtout à la fièvre aphteuse.

Évitez ces accidents en tenant vos bœufs sur une litière très propre, et s'ils surviennent, faites enlever les végétations et faites un pansement astringent (alun) ou caustique (sulfate de cuivre).

FOURCHETTE ÉCHAUFFÉE

OU FOURCHETTE POURRIE

Suppuration noirâtre, de mauvaise odeur, qui se forme dans les lacunes latérales et médianes, et peut provoquer une boiterie.

Traitement.

Prévenez en tenant vos chevaux au propre, et en leur curant régulièrement les pieds. Soignez les malades par des étoupades imbibées de liqueur de Villate ou d'onguent égyptiac, et que vous changez tous les deux jours.

FRACTURES

Ce sont les cassures des os, accidents toujours très graves sur les grands animaux. Elles sont dues à des chocs, des chutes, souvent à des coups de pied. Il arrive même assez fréquemment que ceux-ci ne provoquent au début qu'une fêlure qui peut, dans le simple mouvement que fait le malade pour se relever, se transformer en fracture complète.

Les fractures des rayons inférieurs des membres sont

faciles à reconnaître : par la suppression complète de l'appui, la mobilité anormale de l'extrémité, la crépitation ou sensation de grincement au niveau de la cassure, la douleur très vive au moindre mouvement.

Celles des rayons supérieurs, épaules, cuisse, bassin, sont au contraire beaucoup plus délicates à diagnostiquer.

Sauf dans des circonstances exceptionnelles et dont le vétérinaire doit être le juge, vous n'avez aucun intérêt à traiter les fractures des chevaux et des bœufs ; l'envoi à la boucherie est votre seule ressource économique. Cependant la guérison, exceptionnelle même sur le poulain, est obtenue assez facilement sur les jeunes bovidés, s'il s'agit d'une fracture d'un canon ou d'une phalange, par un bon pansement plâtré.

FRACTURES DES CORNES

Accidents fréquents et, la plupart du temps, sans gravité, sauf sur les bœufs de travail attelés au joug.



Fracture de la corne
dans sa partie moyenne.



Fracture de la corne
à la base.

La mobilité anormale de la corne cassée, une douleur très vive, et un écoulement sanguinolent par le naseau, du même côté, vous renseignent immédiatement.

S'il y a fracture du cornillon dans sa partie moyenne, sectionnez par un coup de scie, au-dessous, et faites un pansement comme pour l'arrachement de l'étui corné. Si, au contraire, la fracture est située à la base de la corne, avec plaie, enlevez toute la partie mobile, et après avoir désinfecté, appliquez une étoupe antiseptique qui sera maintenue en place par une plaque de toile découpée en rayons tout autour, et collée avec de la poix. La section de la corne étant très douloureuse, il est nécessaire de faire tenir solidement la tête.

GALES

Affections de la peau qui atteignent toutes les espèces domestiques, et peuvent parfois se donner à l'homme. Elles sont causées par différents parasites microscopiques, les *acares*, parmi lesquels les plus communs sont les *sarcoptes*, les *psoroptes*, les *symbiotes* et les *démodes*.

a) CHEVAL. — Le cheval est sujet à trois sortes de gales :

1° CELLE DU CORPS OU GALE SARCOPTIQUE, la plus dangereuse et très contagieuse. Elle a causé de tels ravages pendant la Grande Guerre qu'elle est classée, depuis 1917, parmi les maladies contagieuses donnant lieu à des mesures sanitaires.

Elle débute aux endroits où la peau est fine, auge, flancs, face interne des cuisses, sous forme de petites dépilations arrondies, causant de vives démangeaisons, et s'étend rapidement à tout le corps qui présente de larges surfaces dépourvues de poils où la peau, épaissie, ressemble à de la peau d'éléphant. Les malades perdent tout repos, s'amai-

grissent et s'épuisent ; si on les gratte au garrot, ils remuent aussitôt les lèvres, dans un mouvement caractéristique.

2° LA GALE DE LA CRINIÈRE ET DE LA QUEUE, OU GALE PSOROPTIQUE, et

3° LA GALE DES MEMBRES (des pattes) ou GALE SYMBIOTIQUE, qui sont bien moins graves, et n'ont pas de tendance à s'étendre ni à se transmettre.

Traitement.

1° Isolez les malades ; désinfectez l'écurie, les harnais et les objets de pansage.

2° Tondez, plus ou moins, suivant l'étendue de la gale, mais toujours largement ; puis faites un soigneux nettoyage à l'eau tiède et au savon ; laissez sécher et faites une application (« frotte ») de pommade antigaleuse (Helmerich, Lacombe, etc.), d'huile sulfitée ou cévadille. Recommencez l'opération huit jours après, deux, trois « frottes » suffisent en général.

Si la gale est généralisée à tout le corps, n'en traitez que la moitié à la fois, et l'autre vingt-quatre heures après.

Dans les effectifs importants, le traitement de choix est la sulfuration. Mais il faut une chambre close spéciale et un appareil sulfurogène, qui ne se justifieraient pas dans la plupart des fermes rurales.

b) BOEUF. — La gale des bovins est assez rare ; elle débute sur le dos, l'encolure et le chignon, en débordant petit à petit sur les côtes, en provoquant des croûtes grisâtres, et un épaissement de la peau. Les malades se grattent continuellement et perdent tout repos.

Le traitement est le même que celui des gales du cheval.

c) MOUTON. — Vous pouvez trouver sur le mouton deux sortes de gales, rarement trois.

1° LA GALE SARCOPTIQUE, NOIR-MUSEAU, BECQUERIAU, MUSARAIL, etc..., qui atteint la tête, en commençant par le tour des naseaux, les paupières, les oreilles, et se communique ensuite aux joues, au front et au chanfrein, en formant des petites vésicules qui crèvent et donnent des croûtes épaisses et brunes.

Soignez-la comme celle du cheval.

2° LA GALE PSOROPTIQUE, OU ROGNE, la plus fréquente et la plus grave, parce qu'elle touche les parties recouvertes de laine, et qu'elle est très contagieuse de mouton à mouton. Il y a tout d'abord une intense démangeaison, surtout après la marche ; la laine devient vite mécheuse et cassante, et se détache en mèches qui pendent ; les dépilations s'accroissent en étendue, et gagnent parfois le dos et les côtés. La peau est épaissie, croûteuse, les malades se frottent après tous les objets qu'ils trouvent, et maigrissent à vue d'œil.

Traitement.

Si vous n'avez à traiter que des lésions localisées, tondez la laine tout autour, c'est indispensable, et faites des applications de jus de tabac dilué, de mélange pétrole et huile bien émulsionné, ou d'une pommade antipsorique.

Si, au contraire, la gale est généralisée et votre troupeau atteint en grande partie, recourez, sans hésiter, aux bains médicinaux. 1° Tondez d'abord tout le troupeau, et décapez la peau par un bon savonnage tiède ; 2° plongez chaque malade dans un bain de crésyl ou de lysol en solution à 2,50 %, et à la température de 35°. Laissez l'animal au bain durant trois minutes pendant lesquelles vous le brossez énergiquement. Sortez-le, examinez-le, et plongez-le une seconde fois. Recommencez un deuxième bain huit jours après.

Vous pouvez renforcer l'effet du bain en appliquant, quelques jours auparavant, sur les plaques malades, la préparation suivante :

Savon mou : 1 partie,
 Crésyl : 1 partie,
 Alcool : 8 parties.

Il existe aussi une gale sarcoptique du porc, très rare, et qui ne se trouve que dans les porcheries mal tenues. Elle se traite comme les gales du cheval. Le dernier-né des médicaments contre la gale paraît le plus efficace, il s'agit de l'Hexachlorocyclohexane, communément désigné par l'abréviation H. C. H.

GANGRÈNES GAZEUSES

(SEPTICÉMIE GANGRÉNEUSE - GANGRÈNE SEPTIQUE - OEDÈME MALIN)

Maladies causées par différents microbes, comme le vibron septique, et qui sont la complication de certaines blessures ou opérations chirurgicales. *Elles sont toujours très graves, très souvent mortelles*, mais heureusement, beaucoup plus rares aujourd'hui qu'autrefois.

Symptômes.

Les gangrènes septiques ne compliquent que des plaies ou blessures récentes, profondes, à bords déchirés, cachées à l'air, et dans les bas-fonds desquelles peuvent se développer les microbes septiques (blessures par dents de herbes, instruments malpropres, déchirures du vagin et de la vulve). Elles surviennent brusquement ; la région, au niveau de la plaie, enfle subitement et vite, prenant une coloration violacée ; l'engorgement est chaud, douloureux, la suppuration

de la plaie est remplacée par un écoulement clair, jaune citron ou rosé. En même temps, le malade devient triste, abattu, la muqueuse de l'œil s'infiltré, la respiration et le pouls s'accélèrent, la fièvre monte au-dessus de 39°, l'appétit se perd.

L'enflure s'étend rapidement, gagne tout le membre, toute l'encolure, la fesse, la croupe ; elle devient froide en son centre, crépitante ; les symptômes généraux s'aggravent et la mort survient en vingt-quatre heures à cinq jours.

Traitement.

Il est avant tout PROPHYLACTIQUE. Entretenez donc très proprement les plaies, et désinfectez-les régulièrement et soigneusement avec des solutions antiseptiques. Ne négligez pas les blessures accidentelles, même superficielles, et si elles sont produites par des corps souillés, faites pratiquer, en plus de l'injection habituelle de sérum antilétanique, *une injection de sérum ou de vaccin antigangréneux*. Toute enflure anormale autour d'une plaie, et notamment autour de la vulve après l'accouchement, doit vous paraître suspecte. Appelez sans tarder le vétérinaire qui pratiquera des *injections intraveineuses massives de sérum* et traitera localement par des pointes de feu profondes, suivies d'injections antiseptiques. *N'oubliez pas que ce traitement, appliqué dès le début, peut arrêter la gangrène et amener la guérison rapide de malades qui, autrefois, étaient fatalement perdus.*

GASTRITE ET GASTRO-ENTÉRITE

Inflammation de la muqueuse de l'estomac, qui existe rarement seule, car elle s'étend presque toujours à l'intestin (gastro-duodénite du bœuf).

Causes.

Aliments avariés, fourrages irritants, eau trop froide, repas irréguliers et mal composés, irrégularités dentaires (surdents), larves d'œstres.

Symptômes.

Le malade est triste, il a perdu l'appétit ; s'il mange encore un peu, a de légères coliques après les repas, des bâillements et de la constipation. La muqueuse de l'œil est presque toujours jaune sale, souvent nettement ictérique (jaunisse), la bouche est sèche, la langue chargée. Dans les cas graves, il peut y avoir des nausées, des efforts de vomissement.

Traitement.

Cherchez la cause et, si possible, supprimez-la ; surveillez le régime alimentaire, en donnant des fourrages verts, des barbotages, des grains cuits, de l'eau de lin ou d'orge, du lait.

Faites prendre des purgatifs légers, huile de ricin, sulfate de soude (150 à 200 gr. par jour pendant deux ou trois jours), du bicarbonate de soude (30 gr.) ; calmez les coliques par les opiacés (teinture d'opium, 50 à 80 gr.) ; combattez la jaunisse par la crème de tartre (50 à 80 gr.), ou le calomel (2 à 3 gr.).

GENOU COURONNÉ

C'est l'accident survenant au cheval qui tombe sur ses genoux. La gravité est très variable et va de la simple éraflure à la plaie profonde, et même à l'arthrite suppurée.

Si la blessure est légère, sans que la peau soit entamée profondément, nettoyez soigneusement à l'eau bouillie, en

faisant tomber tous les graviers, puis touchez à la teinture d'iode, badigeonnez ensuite avec une pommade antiseptique ou colodion iodoformé.

Si la plaie est plus profonde, faites un pansement antiseptique ouaté, que vous maintenez avec une bande de crêpe, afin d'éviter la suppuration qui laisserait une cicatrice, et déprécierait le cheval.

Quand, en plus de la peau, les tendons sont atteints, parfois même les os mis à nu, *l'accident est très sérieux*, car l'articulation peut s'ouvrir ; s'il y a des bas-fonds, des décollements, faites faire une contre-ouverture, et un drainage.

Dans tous les cas où la peau est assez fortement atteinte, une *injection antitétanique s'impose*.

GOURME

Maladie contagieuse particulière au cheval, très rare sur l'âne et le mulet, déterminée par un microbe spécial, le *streptocoque de Schütz*.

Elle se déclare, le plus souvent, après l'introduction dans l'écurie d'un nouveau cheval. Elle se propage par les litières, les harnais, le jetage qui contamine l'eau des abreuvoirs, le pus des abcès.

Symptômes.

La maladie revêt diverses formes ; mais la plus courante est celle de l'*appareil respiratoire*. Le cheval présente des signes d'angine, il devient fiévreux, triste, perd l'appétit, tousse fréquemment, et jette par les naseaux. En même temps, l'auge s'empâte, il se forme un ou plusieurs abcès qui, percés, laissent couler un pus lié et crémeux. S'il n'y a pas de complications, la guérison est de règle en quinze ou vingt jours.

Mais les abcès, au lieu de se développer à l'auge, peuvent se former un peu partout, et même à l'intérieur, dans les poumons, le foie, les reins, etc... Enfin, les complications de pneumonie, de pleurésie, d'anasarque, ne sont pas rares, et malheureusement très graves.

Traitement.

1° PROPHYLACTIQUE. Faites autant que possible subir une quarantaine aux chevaux nouvellement achetés, surtout les jeunes. Évitez le contact des animaux sains avec les malades et, surtout, ne faites pas boire vos chevaux dans des abreuvoirs souillés de jetage. Faites faire aux chevaux que vous envoyez dans les concours une injection de *sérum antigourmeux*.

2° CURATIF. Tenez les malades au repos absolu, dans un local à bonne température, alimentez-les bien, barbotages, grains cuits, légumes, fourrages verts. Évitez l'eau froide.

Soignez-les par des fumigations de crésyl, de goudron ; des cataplasmes ou des frictions vésicantes sur la gorge, des électuaires au kermès (6 à 8 gr.), à l'acétate d'ammoniaque (40 à 60 gr.), à l'iodure de potassium (6 à 8 gr.) ; au besoin, appliquez un sinapisme à la poitrine ; faites faire des injections de sérum antigourmeux, et ponctionnez les abcès.

Voilà pour les cas légers ; pour les cas plus graves, votre vétérinaire prescrira un traitement spécial suivant les organes atteints.

Pensez enfin que la convalescence est longue, et que la gourme est la maladie des rechutes.

HELMINTHIASE INTESTINALE

Voyez Vers intestinaux.

HÉMATURIE ESSENTIELLE

(PISSEMENT DE SANG)

Maladie spéciale aux bovins du bassin de la Loire.

Symptômes.

Le seul symptôme est la coloration de *l'urine en rouge plus ou moins foncé*, allant du rose au rouge vif, avec ou sans caillots de sang, qui apparaît subitement, dure plusieurs jours, puis disparaît pour revenir ensuite, après un temps plus ou moins long. *Il y a donc des accès.*

Au début les malades ne paraissent pas souffrir ; il n'y a ni fièvre, ni perte d'appétit, mais petit à petit, ils s'entre-tiennent moins bien, s'anémient, s'amaigrissent, car les accès s'aggravent de plus en plus, et finissent par amener la mort.

Traitement.

Il n'y a pas de traitement curatif efficace ; les infusions de plantain, de fumeterre, le chlorure de calcium, aident à calmer l'accès, mais ne le guérissent pas.

On a remarqué que l'assainissement des prairies amène la disparition du pissement de sang (drainage, chaulage et scories). C'est une précieuse indication que vous devez retenir. Le transfert des animaux dans une région indemne donne également d'heureux résultats.

HÉMOGLOBINURIE PAROXYSTIQUE

Maladie particulière au cheval, et connue sous des noms très divers : COUP DE SANG, MALADIE DU LUNDI, MAL DE PAQUES OU DE PENTECOTE, PARAPLEGIE, etc.....

Se déclare toujours soit au sortir de l'écurie, soit au tra-

vail, sur des chevaux qui viennent de se *reposer pendant quelques jours*, tout en restant *bien nourris*.

Symptômes.

Le cheval, d'abord alerte et gai, ralentit son allure, il semble avoir de la peine à se déplacer, comme s'il avait de légères coliques ; très vite il entre en sueurs et a des tremblements, boite d'un membre sans cause apparente ; au bout de quelques minutes, il s'arrête et tombe. Si, après un court instant, on arrive à le faire relever, il se traîne péniblement, le train de derrière affaissé, et retombe au bout de quelques mètres.

En même temps, suivant les régions atteintes, les masses musculaires de la croupe, des épaules, de l'encolure, *deviennent dures, enflées*, formant des saillies bien visibles. Le malade a de grosses difficultés pour uriner, et l'urine rejetée est *fortement colorée, brune, ressemblant à du café* ; puis il se débat, se plaint, la fièvre monte, la respiration devient difficile, et la mort survient en vingt-quatre heures à six jours.

L'accès n'est pas toujours aussi grave, alors il permet de rentrer le malade dans l'écurie la plus proche où il peut se remettre, après avoir rejeté une plus ou moins grande quantité d'urine colorée.

A noter, comme complication fréquente, l'atrophie des muscles de la cuisse ; celle-ci se vide et se creuse au bout de quelques jours.

Traitement.

Préventivement, évitez les écuries trop chaudes, diminuez toujours la ration des animaux aux repos ; entretenez la liberté du ventre par des laxatifs (sulfate de soude), et des pommades quotidiennes. Songez que le cheval qui a eu un premier accès est tout disposé à des rechutes, et

que vous devez prendre des précautions pour les prévenir.

Quand, malgré tout, votre cheval manifeste les premiers signes de fatigue au travail, pensez immédiatement à l'accès probable de maladie du lundi. Immédiatement, *arrêtez-le, détectez-le*, et maintenez-le immobile. Si vous avez à proximité un abri quelconque, ne serait-ce qu'une haie, conduisez-y lentement le malade, et laissez-le complètement au repos en attendant l'arrivée du vétérinaire, qui lui donnera les soins appropriés, car le traitement curatif varie suivant les cas : saignée, révulsifs, frictions sinapisées sur les reins, injections d'aréocoline et de pilocarpine, de morphine, purgatifs, diutériques, sondages vésicaux.

Certains traitements spéciaux ont été recommandés : insufflations sous-cutanées d'air stérilisé, injections de sang de vaches gestantes, etc. ; c'est au praticien de juger de leur opportunité.

HÉMOGLOBINURIE ENZOOTIQUE

C'est une maladie spéciale au cheval, et qui n'est signalée en France que depuis quelques années, notamment dans les régions de l'Est. Sans être vraiment contagieuse, elle peut frapper en même temps plusieurs chevaux de la même écurie, du même village. Elle se traduit par des contractions des masses musculaires symétriques, notamment des *muscles de la joue* (masséters) et une couleur *brune des urines*. La maladie est très grave et très souvent mortelle.

Traitement.

Jusqu'à présent, seules les injections intraveineuses d'hyposulfite de soude ont donné des résultats encourageants, à la condition d'être faites dès le début.

HÉMORRAGIES

Accidents qui sont le plus souvent provoqués par des causes externes, coupures, piqûres, déchirures, qui ont sectionné un ou plusieurs vaisseaux sanguins.

Il y a :

a) Des HÉMORRAGIES ARTÉRIELLES dues à l'ouverture d'une artère ; dans ce cas, le sang, rouge vif, s'échappe en jet, à chaque pulsation.

b) Des HÉMORRAGIES VEINEUSES, dues à la section d'une veine ; le sang, plus foncé, coule continuellement sans gicler.

c) Des HÉMORRAGIES CAPILLAIRES, lorsque seuls de petits vaisseaux sont coupés ; le sang s'écoule en nappe, elles s'arrêtent ordinairement d'elles-mêmes.

Les premières sont les plus graves, car si l'artère ouverte est de quelque importance, elles n'ont aucune tendance à s'arrêter.

Traitement.

Si l'écoulement sanguin est peu abondant, appliquez sur la plaie un pansement ouaté, fortement serré par une bande ou, mieux, un crêpe élastique.

Si, malgré ce pansement, le flot de sang ne s'arrête pas, ou si l'hémorragie est abondante, serrez fortement le membre, entre la plaie et le cœur, avec un lien ou garrot, en caoutchouc de préférence ; vous pouvez facilement employer



Position des garrots pour arrêter les hémorragies en attendant le vétérinaire.

une vieille chambre à air de bicyclette. La première chose à faire est de chercher à arrêter le sang, en attendant l'arrivée de l'homme de l'art, qui, seul, peut pratiquer la ligature du vaisseau coupé, surtout si c'est une artère, et faire les injections d'ergotine s'il y a lieu.

Contre les *hémorragies de la matrice ou du vagin*, faites des injections antiseptiques chaudes à 45°, 50° et même 55°, et faites un tamponnement avec du coton hydrophile imbibé d'eau oxygénée.

HERNIES

La hernie est le déplacement d'un organe en dehors de sa cavité naturelle. Elle est congénitale, si le petit la porte en



Hernie ombilicale.

naissant, ou acquise si elle survient dans le cours de la vie, presque toujours du fait d'un accident. .

Symptômes.

La formation d'une hernie se manifeste, aussitôt l'accident qui l'a provoquée, par une enflure, d'abord assez dure, sensible et qui, après quelques jours, devient molle et sans douleur ; il est alors généralement possible de faire rentrer dans l'abdomen la partie herniée, et la main peut sentir en même temps les bords de l'ouverture ou *anneau herniaire*. Les animaux ne souffrent que pendant les premiers jours, sauf s'il survient des complications, et notamment l'étranglement, qui se traduit toujours par de violentes coliques.

D'une façon générale, chez les grands animaux, seules les hernies de petit volume sont opérables sans grands risques pour la vie des malades.

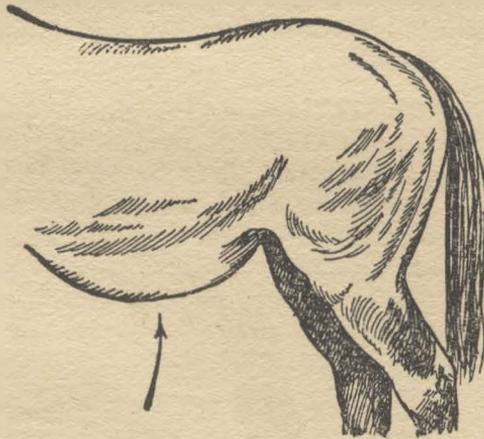
HERNIES CONGÉNITALES. — Les plus fréquentes sont les **HERNIES OMBILICALES** du poulain et du porcelet, caractérisées par la formation, dans les premières semaines qui suivent la naissance, d'une tuméfaction de grosseur variable, insensible, au niveau du nombril. Bien que dans certains cas, assez rares à la vérité, ces hernies se réduisent d'elles-mêmes après le sevrage, quand le gros intestin prend son volume définitif, il est préférable de les faire opérer à ce moment.

Quant aux **HERNIES INGUINALES** des jeunes animaux, qui se reconnaissent facilement au volume exagéré d'une des bourses, elles disparaissent souvent d'elles-mêmes sur les poulains. Sinon, une castration assez précoce en permet la guérison. Celles des porcelets, les plus communes, occasionnent un arrêt de la croissance et demandent une opération peu compliquée, qui se fait vers le deuxième mois.

HERNIES ACQUISES. — La plus grave est la **HERNIE INGUINALE DE L'ÉTALON**, relativement fréquente ; son

apparition est toujours marquée par des coliques alarmantes. Comme elle est due à la descente, dans le cordon testiculaire, d'une anse intestinale, ne manquez pas, dès qu'un cheval entier est pris de coliques, d'explorer les testicules. De toutes façons, cette hernie est un accident très grave, s'accompagnant d'étranglement, qui ne peut guère être traité que par une opération chirurgicale fort délicate, et hâtive.

Les **HERNIES VENTRALES** se produisent dans l'un ou l'autre flanc, et résultent en général de coups de pied, de



Hernie ventrale.

cornes, de brancards. Elles se rencontrent parfois aussi sur les femelles qui ont eu de violents efforts d'accouchement. Si elles sont très récentes et peu volumineuses, il est quelquefois possible de les réduire par un fort pansement à la poix, sinon, il est presque toujours préférable de ne pas tenter une opération très incertaine quant à ses résultats.

HERPÉS

Voyez *Dartre*.

HYDRAMNIOS

Maladie de la gestation consistant en l'accumulation d'une quantité anormale de liquide dans les enveloppes du fœtus. La femelle a un ventre énorme, maigrit, ne peut presque plus se lever ni marcher.

L'exploration rectale permet au vétérinaire de poser le diagnostic, et de provoquer ensuite l'accouchement prématuré.

HYGROMA

Poche de liquide qui s'accumule sous la peau aux endroits où elle est sujette à des frottements ou à des pressions.

Les plus communs sont ceux du coude (éponge), de la



Hygroma du genou.

pointe du jarret (capelet), du genou et du boulet. En général ils ne sont pas douloureux, sauf au début, ou quand ils s'infectent.

Traitement.

Tout d'abord, supprimez la cause, et suivant les cas, tronquez l'éponge du fer, matelassez le bat-flanc, nivelez le sol et augmentez la litière.

Contre les *hygromas très récents*, essayez les compresses chaudes, les emplâtres de terre glaise ou de blanc de Troyes avec du vinaigre. Si ces moyens ne réussissent pas, employez les badigeonnades au topique Weber : goudron de Norvège 450 grammes, savon vert 450 grammes, poudre de tan tamisée 100 grammes.

Traitez les *hygromas chroniques*, et peu volumineux, par les frictions vésicantes (onguent vésicatoire, pommade rouge).

Contre les *hygromas anciens et rebelles*, ou les poches volumineuses (celles du genou du bœuf sont parfois énormes), le meilleur traitement est l'ouverture large avec drainage, ou la ponction au trocart suivie d'une injection iodée. Enfin dans quelques cas, votre seule ressource sera d'en faire l'ablation au bistouri.

HYPODERMOSE

Voyez Varron.

IMMOBILITÉ

Vice rédhibitoire prévu par la loi. L'immobilité est une maladie spéciale au cheval, qui se manifeste par une somnolence continue, et l'impossibilité d'effectuer certains mouvements.

Symptômes.

Le cheval immobile semble dormir, indifférent à ce qui se passe autour de lui, il ne se réveille que de temps en temps, se met à manger quelques bouchées, puis s'arrête sans motif, le fourrage pendant hors de sa bouche ; on dit couramment qu'il *fume la pipe*. Au travail, il est indolent, bute fréquemment, ne peut supporter de *marcher en rond*, ni de reculer. Au repos ses membres prennent n'importe quelle position, et si on lui croise notamment un membre antérieur sur l'autre, il ne le retire pas.

La maladie est complètement incurable, et aboutit à la mort en un temps très variable. La seule ressource économique est l'abatage.

INDIGESTIONS

Ce sont des arrêts de la fonction stomacale ou intestinale, causés soit par l'ingestion de repas trop abondants, soit par le froid, la fatigue, etc...

a) CHEVAL. — Voir *Coliques*.

b) BOEUF. — INDIGESTION GAZEUSE, MÉTÉORISATION OU ENFLURE. Très fréquente chez les bovins, les moutons et les chèvres ; elle est produite par l'accumulation dans la panse de gaz fermentés, et s'observe surtout au printemps sur les animaux qui vont pâturer dans les prairies artificielles ou dans les prés renfermant beaucoup de trèfle.

Symptômes.

Brusquement, l'animal s'arrête de manger, devient inquiet, son flanc gauche se ballonne, se gonfle rapidement ; il « *enfle* », et l'enflure gagne le flanc droit. Le malade, très gêné, se meut avec peine ; il respire difficilement et très

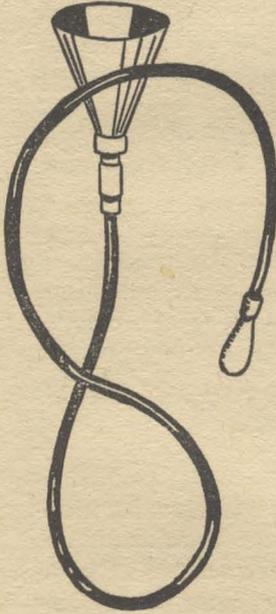
vite ; puis, en une demi-heure souvent il tombe, et meurt asphyxié.

Traitement.

Prévenez, autant que possible, la météorisation en distribuant un peu de foin sec avant de conduire vos bêtes au pâturage, et donnez-leur de temps en temps un peu de sulfate de soude (100 à 200 gr.).

Contre la météorisation déclarée vous pouvez recourir à l'administration d'un breuvage météorifuge ; c'est le procédé le plus commode, mais le plus lent, car il faut que le produit météorifuge ait le temps d'exercer son action. Employez-le dès le début, mais si vous n'obtenez pas un effet rapide, n'hésitez pas à recourir à un moyen plus énergique, comme la ponction ou le sondage.

Le traitement de choix et le plus rapide est la **PONCTION DE RUMEN** (panse) à l'aide d'un trocart que tous vous devriez posséder car, dans presque tous les cas, vous n'avez pas le temps d'attendre le vétérinaire, s'il n'est pas sur place.



Sonde œsophagienne.

Un autre moyen est de faire le *sondage de l'estomac*, par la sonde œsophagienne (dégonfleur automatique). Il est plus élégant que la ponction parce qu'il ne laisse pas de trace, mais son application n'est pas toujours facile à cause des mouvements de défense des malades. Enfin, il risque d'échouer si les gaz sont très mélangés de matières alimentaires, car celles-ci

peuvent boucher les ouvertures de la sonde et empêcher la sortie des gaz.

Complétez le traitement par les breuvages purgatifs et toniques, destinés à rétablir la rumination.

Sur le mouton, il suffit en général d'un massage énergique du flanc gauche qui provoque l'évacuation des gaz par la bouche (éruptions ou rots).

INDIGESTION PAR SURCHARGE. — C'est une autre forme provoquée par l'entassement dans la panse d'une grande quantité de matières alimentaires.

Symptômes.

Le malade refuse de manger et ne rumine plus, il est souvent constipé et, quelquefois, se plaint; la panse est volumineuse, et la main dans le creux du flanc, sent, au-dessous d'une couche de gaz, une masse dure, constituée par des aliments accumulés.

Traitement.

Administrez un purgatif : sulfate de soude (500 à 1.000 gr.), huile de ricin (1 demi-litre à 1 litre), aloès (30 à 60 gr.).

Les injections hypodermiques de pilocarpine ou de véraltrine sont encore plus efficaces.

En dernier ressort et dans les cas graves, votre vétérinaire pourra tenter l'opération de la *gastrotomie*, et la vidange manuelle de la panse; mais cette opération, toujours pénible, n'est pas sans dangers.

INDIGESTION CHRONIQUE. MÉTÉORISATION CHRONIQUE. OBSTRUCTION DU FEUILLET. — C'est une maladie toujours grave, souvent difficile à guérir, car elle peut être causée par une autre affection générale, comme la tuberculose.

Symptômes

L'animal ne semble pas très malade au début ; mais il gonfle après chaque repas ; la météorisation disparaît ensuite par le repos, pour reparaître à la suite du repas suivant. La rumination est irrégulière, l'appétit diminué, et le malade s'amaigrit progressivement.

Traitement.

Assurez-vous tout d'abord que votre malade n'est pas *tuberculeux*, en le faisant tuberculiner par votre vétérinaire.

Cette élimination faite, essayez de délayer les aliments entassés par des breuvages d'eau de graine de lin, de mauve, de camomille, additionnée d'acide chlorhydrique et d'alcool. En même temps, injections sous-cutanées de pilocarpine, d'arécoline ou de vératrine. L'ipéca, à la dose journalière de 5 à 10 grammes, peut rendre d'excellents services ; il en est de même de la noix vomique.

Alimentez avec des racines et des grains cuits, des fourrages verts, un peu de bon foin.

Sur les veaux sevrés, ponction ou sondage du rumen, suivis d'un lavage à l'eau salée.

INDIGESTION LAITEUSE. — Maladie ne survenant que sur les veaux à la mamelle, âgés de quatre à cinq semaines, et due à l'absorption d'une trop grande quantité de lait. La caillette, distendue, ne peut plus digérer ce lait, qui fermente.

Symptômes.

Ballonnement modéré, légères coliques, bâillements, éructations ou rots fréquents, bientôt suivis de diarrhée abondante, jaunâtre et de mauvaise odeur.

Traitement.

Diète pendant vingt-quatre heures, eau bouillie ou de chaux. Crème de tartre (20 à 30 gr.), potions à l'acide lactique, à la teinture de noix vomique, bactériophage, ferments lactiques, sont les médicaments à utiliser suivant les circonstances.

INDIGESTION INTESTINALE. — Voyez *Coliques*.

INFECTION PURULENTE

PYOHÉMIE. — C'est la diffusion par le sang dans tout le corps, de microbes de la suppuration, à la faveur d'une plaie ancienne. La maladie est particulièrement grave, et souvent mortelle.

Symptômes.

Fièvre forte, abattement, tristesse, perte d'appétit ; la suppuration de la plaie diminue et les bourgeons qui la garnissent s'affaissent, prenant une teinte grisâtre ; on dit qu'ils sont *atones*.

Traitement.

Soignez préventivement et très régulièrement les plaies.

Contre la maladie déclarée, seule une intervention précoce a des chances de réussir ; elle consiste en injections intraveineuses de sérum polyvalent, d'antivirus, de sérum formolé, collargol, novarsénobenzol, que seul l'homme de métier peut pratiquer.

JARDE ET JARDON

Ce sont deux tumeurs osseuses de la face externe du jarret, la première se trouvant en bas et en arrière, la seconde plus haut, bouchant le creux.

La jarde est de beaucoup la plus sérieuse, car elle peut déterminer une boiterie.

Le traitement consiste en des frictions d'onguent vésicatoire, de pommade rouge, ou l'application de pointes de feu.

JAVARTS

a) JAVART CUTANÉ. — C'est la mortification de la peau, sur une étendue variable, au boulet, au paturon, ou à la couronne, causée par la boue froide, gelée, le purin, ou même certains produits chimiques, la chaux vive, etc...

Symptômes.

Ils se traduisent par l'apparition d'une boiterie plus ou moins intense ; l'exploration du pied ne fait rien découvrir, mais celle du membre permet de reconnaître un point douloureux, et presque toujours une crevasse. C'est là que se formera le javart cutané, qu'on appelle *javart encorné* s'il se trouve sur la couronne. Parfois, la mortification est assez profonde pour toucher les tendons ; c'est le *javart tendineux*, beaucoup plus grave, parce qu'il peut même atteindre les articulations.

Traitement.

Appliquez immédiatement un large cataplasme ou un pansement humide antiseptique, tout autour de la région malade, pansement que vous arroserez trois ou quatre fois par jour avec une solution antiseptique chaude. Après quelques jours enlevez-le ; et détachez la plaque de peau morte, ou bourbillon ; il ne reste plus qu'une plaie simple que vous traiterez par les moyens ordinaires.

Si le javart est encorné, soulagez la douleur très vive, en faisant faire un amincissement de la corne en forme de croissant.

Contre le javart tendineux, il faut recourir aux débride-
ments, aux contre-ouvertures et au drainage, toutes inter-
ventions qui relèvent du vétérinaire.

b) JAVART CARTILAGINEUX. — C'est la nécrose ou
mortification du fibrocartilage complémentaire de l'os du
pied.

Symptômes.

Boiterie d'intensité très variable, enflure de la couronne
sur un des côtés du pied, et présence à cet endroit d'une
petite plaie ou fistule d'où s'écoule un peu de pus.

Traitement.

L'emploi de crayons caustiques et antiseptiques intro-
duits profondément dans la fistule peut amener la guérison
au début, si le cartilage n'est que légèrement atteint.

Autrement, seule l'opération chirurgicale du javart est
susceptible de guérir.

LADRERIE

Maladie du porc et du bœuf, se caractérisant par le déve-
loppement, dans la viande de ces animaux, langue, muscles
des joues, de l'épaule, le cœur, d'embryons ou *cysticerques*,
du tœnia, ou ver solitaire de l'homme, sous forme de petites
vésicules de la grosseur d'une tête d'épingle, ou d'un grain
de blé.

L'homme qui consomme ces viandes, insuffisamment
cuites, contracte le tœnia.

La ladrerie du porc est classée parmi les vices rédhibi-
toires.

LIMACE OU PANARIS

C'est le javart cutané ou tendineux des bêtes bovines, qui se forme dans le creux du paturon et l'espace interdigité. Il est généralement causé par la piqûre d'un brin d'herbe, d'une épine, d'un gravier, etc., piqûre qui s'infecte et donne le panaris.

Symptômes.

Boiterie, enflure du paturon, qui écarte les ongles, douleur, rougeur, sont les signes qui caractérisent la limace.

Traitement.

Une seule injection intraveineuse de 100 à 150 cc. de Sulfadimérazine amène la guérison totale du panaris en quelques jours.

LUXATIONS

Voyez *Entorses*.

LYMPHADÉNIE

Maladie assez rare du cheval, du bœuf et du porc, dont la cause est encore mal connue, se caractérisant par de la faiblesse, de l'anémie, et l'augmentation de volume des ganglions ou glandes, qu'on voit apparaître sous la peau.

Aucun traitement. Il vaut mieux sacrifier les malades dès que le diagnostic est certain.

LYMPHANGITE

Engorgement plus ou moins volumineux d'un membre, généralement d'un postérieur, par suite de l'inflammation

des vaisseaux lymphatiques. La lymphangite complique presque toujours une plaie, crevasse, gerçure, atteinte, ou l'échauffement de la fourchette.

Symptômes.

L'animal, rentré bien gai du travail, est trouvé, le lendemain matin, triste, à bout de longe, fiévreux. Le membre malade est fortement enflé, souvent jusqu'à la cuisse, douloureux, incapable de se plier, se déplaçant tout d'une pièce. A la face interne de la jambe et de la cuisse, la main sent un cordon dur, tendu, très sensible.

Traitement.

Prévenez l'apparition de la lymphangite par des soins de propreté et la désinfection soigneuse des plaies, même les plus légères en apparence.

Soignez-la par des lotions chaudes légèrement antiseptiques, fréquemment répétées, des onctions de glycérine phéniquée, de liniment chloroformé ou camphré.

NE FAITES JAMAIS DE FRICTIONS VÉSICANTES.

Faites prendre des diurétiques, bicarbonate de soude, 30 grammes, acétate d'ammoniaque, 60 grammes, salicylate de soude, 20 grammes par jour, pendant cinq ou six jours.

Sachez toutefois qu'il y a, à côté de la lymphangite ordinaire, des *lymphangites spécifiques* tuberculeuse, morveuse, épizootique, ulcéreuse, beaucoup plus rares, mais avec lesquelles elle ne doit pas être confondue.

MALADIE DU LÉCHER

(PICA)

Caractérisée par une dépravation, une altération du goût, qui pousse les animaux à manger toute autre chose que leur

nourriture naturelle. Les veaux et les agneaux se lèchent les uns les autres pour manger leurs poils ou leur laine ; les vaches avalent tout ce qui se trouve à leur portée : torchons, linges, eaux sales, etc...

Le pica est presque toujours une maladie de carence, due à une *insuffisance de sels minéraux*, et notamment de phosphates dans l'alimentation, ou à une affection telle que le rachitisme, l'ostéomalacie, la gastro-entérite chronique. Il peut provoquer des accidents très graves, par la présence de *corps étrangers*, boules de poils, de laine, susceptibles de boucher complètement l'intestin.

Traitement.

Améliorez la nourriture, en qualité surtout ; tenez une pierre de sel à la disposition des animaux : donnez-leur des phosphates, de l'huile de foie de morue, des vitamines. Aux adultes vous pouvez faire faire chaque semaine pendant trois semaines, une injection sous-cutanée de 20 à 60 centigrammes de chlorhydrate d'apomorphine.

MALADIE DES NOUVEAU-NÉS

On désigne aujourd'hui sous ce nom tout un groupe d'affections qui frappent les jeunes animaux pendant les premières semaines de leur vie, *arthrites, omphalite, entérite diarrhétique, broncho-pneumonie, rachitisme*, et qui causent à l'élevage de nombreuses pertes.

Causes.

La maladie des nouveau-nés est souvent due à l'infection du *cordon ombilical*, mais elle résulte tout aussi bien d'une infection contractée *dans le corps de la mère*, et que le petit apporte en naissant ; enfin, celui-ci peut la *contracter d'un*

autre, notamment si on le met à la place occupée précédemment par un malade.

Symptômes.

Ils varient suivant la forme de la maladie et ses localisations.

Parfois, le jeune refuse de prendre la mamelle, malgré tous les efforts faits pour le faire téter ; d'autres fois, bien gai pendant deux ou trois jours, il est subitement triste, abattu, reste couché, avec une respiration accélérée, et meurt en quelques heures. C'est la forme rapide ou *septicémique*.

Dans un grand nombre de cas, c'est l'*arthrite* qui apparaît la première ; le nouveau-né a conservé l'appétit, mais il boite d'un ou plusieurs membres, en même temps que survient un gonflement anormal, chaud, douloureux, d'une ou deux articulations, qui rapidement donnent des abcès ; le malade s'épuise vite et meurt en quelques jours.

Ou bien, c'est le *nombril* qui se tuméfié et suppure ; le cordon ne se cicatrise pas et s'enflamme, signe de la phlébite ombilicale. qui peut aboutir à la formation d'un abcès du foie aussi bien qu'à celle d'arthrite au bout de quelques semaines.

La maladie peut encore débiter par la *diarrhée*, survenant pendant la première ou la deuxième semaine, diarrhée qui se transforme en dysenterie rapidement mortelle, ou qui se complique de *broncho-pneumonie*, caractérisée par la vitesse de la respiration et la toux.

Traitement.

1° PROPHYLACTIQUE. Il consiste tout d'abord dans la propreté méticuleuse des écuries et des étables, et une bonne hygiène des femelles en gestation, auxquelles vous devez assurer une alimentation suffisante en quantité et en qualité.

Si vous avez une exploitation de quelque importance, aménagez une *maternité*, que vous désinfecterez régulièrement, et dans laquelle les femelles seront placées au moins quinze jours avant et quinze jours après la mise bas.

Ne laissez pas une mère accoucher dans un local déjà infecté ; pendant la belle saison, notamment, si votre étable est contaminée, n'hésitez pas à faire *vêler au pré*. Et puis faites toujours boire au jeune le premier lait, ou colostrum ; il a des propriétés purgatives qui aident le petit à se « vider », et d'autres immunisantes contre la maladie des nouveau-nés. C'est donc une grossière erreur de croire qu'il faut jeter le « premier lait ».

Désinfectez soigneusement, aussitôt la naissance, le cordon ombilical du petit, que vous aurez soin de mettre sur une litière abondante, propre et bien sèche.

Si vous redoutez la maladie ou si vous en avez déjà des cas, faites pratiquer la vaccination des femelles pendant la gestation, et complétez-la par celle des nouveau-nés, dès qu'ils sont au monde.

2° CURATIF. Contre la forme septicémique il n'y a pas de traitement réellement efficace, car l'intervention est presque toujours trop tardive.

Les formes aiguës, arthrites, diarrhées, broncho-pneumonie cèdent souvent à des injections intraveineuses de sérum polyvalent et de sulfamides. L'emploi de pénicilline est également conseillé. Pourtant il ne faut jamais négliger les traitements locaux : désinfection de la plaie ombilicale, application de sinapisme en cas de pneumonie, dans tous les cas il faut donner une alimentation riche en calcium et en vitamines.

MAL DE CHIEN

(TOUR DE REINS
PARÉSIE DES POULAINS)

Complication assez fréquente de la gourme, mais pouvant survenir d'emblée. Il consiste dans une inflammation de la moelle épinière. et ne se rencontre guère que sur les poulains de trois ans et au-dessous, et surtout sur le pur-sang et demi-sang au pâturage.

Symptômes.

Début brusque ; subitement, le poulain prend une démarche chancelante et trébuchante, se déplace avec difficulté, en traînant son arrière-train (incoordination des mouvements), puis il finit par tomber. La mort n'est pas inévitable, mais le plus souvent la maladie passe à l'état chronique, et c'est ce qui en fait la gravité, car dans les cas les plus favorables, les animaux ne sont plus utilisables qu'au pas.

Traitement.

Repos complet, alimentation légère, purgation, frictions révulsives sur les reins ; la saignée donne des résultats inconstants. Iodure de potassium à l'intérieur, injections sous-cutanées d'arécoline, ou intramusculaires de cacodylate de strychnine.

MAL D'ENCOLURE, MAL DE GARROT, MAL DE NUQUE

Ce sont des affections de même nature, de même origine, et provenant de causes identiques : plaies, blessures de harnachement, frottements, contusions provoquées par des colliers ou des licols mal ajustés. *Elles sont toujours très graves.*

Symptômes.

La région se tuméfie, enfle, devient chaude et très douloureuse, le malade ne se laisse plus harnacher. Souvent l'enflure ou œdème aboutit à la formation d'un abcès qui peut s'ouvrir naturellement en laissant écouler un pus liquide, contenant des lambeaux de tissus morts. Cet abcès



Mal d'encolure.

n'a pas de tendance à la guérison, et il persiste des fistules qui vont jusqu'aux ligaments et aux vertèbres, descendant même sous l'épaule.

Traitement.

Tout au début vous pouvez essayer de calmer l'inflammation par des compresses chaudes, des pansements humides ou des pâtes glycinées (antiphlogistine). Vous risquez de faire avorter le mal.

Mais s'il y a de la suppuration, l'opération chirurgicale est

indispensable, car il faut drainer les fistules et cureter les ligaments et les os atteints. La guérison est toujours longue à obtenir.

MAL DE GARROT, MAL DE NUQUE

Voyez *Mal d'encolure*.



Mal de nuque.

MALADIES DE LA MAMELLE

a) BLESSURES-GERÇURES. — Si elles sont légères, lavages à l'eau oxygénée, suivis d'onction avec une pommade antiseptique *sans odeur, et ne teintant pas le lait*.

Si elles sont profondes, presque toujours le lait s'écoule par la plaie (*fistule lactaire*) ; dans ce cas, faites suturer (recoudre) par le vétérinaire, car l'opération est délicate, et, pratiquée sans de grandes précautions, elle provoque presque certainement une mammite.

b) OBSTRUCTION DU TRAYON. — Elle est presque toujours produite par des *végétations*, ou papillomes, qui se

trouvent à l'intérieur du conduit, et empêchent la sortie du lait. Le meilleur traitement est de les enlever au moyen d'une sonde spéciale (sonde de Luthi), après avoir fait la dilatation avec les sondes de Moussu.

c) DURILLONS, VERRUES. — Les durillons se trouvent fréquemment sur les trayons, sous forme de plaques dures, épaisses, qui s'enflamment et saignent sous les pressions faites pendant la traite. Soignez-les comme les verrues en plaques, par des applications répétées de pommade à l'acide salicylique.

Les verrues ou papillomes doivent être enlevés soit aux ciseaux, soit par ligature élastique.

La magnésie hydratée, administrée en breuvages à la dose de 80 à 100 grammes par jour, pendant six à huit jours, donne assez souvent de bons résultats.

d) CONGESTION. — C'est le CRU, l'EMPISSEMENT LAITEUX ou COUP DE FEU, dû à un afflux anormal de sang. La mamelle enfle subitement, tout en étant souple, et le lait reste normal, quelquefois un peu teinté en rose ou en rouge plus ou moins foncé (lait cruenté). Il n'y a ni fièvre, ni tristesse.

Traitement.

Saignée à la veine jugulaire ; évitez la saignée à la veine mammaire, trayez fréquemment, et appliquez sur le pis des liniments ou des emplâtres astringents.

e) MAMMITES. — Ce sont les inflammations des mamelles, toujours causées par des microbes.

Symptômes.

Ils se manifestent rapidement par la tristesse, la perte d'appétit, une fièvre élevée (40-41°), souvent des frissons.

Le quartier malade est enflé, chaud, rouge, très douloureux, et ne donne plus que quelques gouttes de lait rempli de grumeaux ou de pus. Souvent la malade boite du membre postérieur correspondant ; elle semble même quelquefois paralysée. Le quartier peut donner un abcès volumineux, ou se gangrener. Ce dernier cas est très grave, et souvent mortel ; la terminaison la plus heureuse est la chute complète du quartier, avec ou sans le trayon.

Il y a une forme de mammite, qui est très contagieuse d'une vache à l'autre ; c'est la *mammite streptococcique*, caractérisée par la formation d'un *noyau dur* (induré) à la base du trayon, et une altération correspondante du lait qui, non seulement diminue en quantité, mais devient *visqueux, jaunâtre, acide*, et de mauvaise odeur.

A signaler également les *mammites spécifiques* dues à la fièvre aphteuse et à la tuberculose, cette dernière *plus particulièrement dangereuse*, parce que le lait renferme des bacilles tuberculeux virulents pour l'homme et les animaux qui le consomment.

Traitement.

1° PROPHYLACTIQUE. Évitez l'apparition des mammites par une grande propreté des litières ; nettoyez soigneusement le pis avant chaque traite, et ne trayez qu'avec des mains propres, enduites de graisse stérilisée (graisse à traire) ; soignez convenablement les plaies, gerçures et crevasses des trayons.

2° CURATIF. Contre les mammites aiguës votre vétérinaire fera une saignée légère, procédera à des injections intra-veineuses de sulfamides, à des instillations intra-mammaires de pénicilline, streptomycine, tyrothricine...

Les mammites chroniques seront soignées par des frictions et par l'ouverture des abcès.

Dans les étables où la mammite contagieuse existe les auto-vaccins peuvent à eux seuls enrayer la maladie.

Il est à remarquer que la pénicilline en instillation mammaire tue les ferments nécessaires à la fabrication des fromages. Il est donc conseillé de s'abstenir de livrer le lait des vaches convalescentes aux fromageries pendant au moins 8 jours après l'arrêt du traitement, à condition toutefois, que la guérison de la mammite soit totale.

Le lait des vaches atteintes de mammite ne doit *jamais* être livré à la consommation, car il est *très dangereux*, surtout pour les *enfants*, chez lesquels il peut provoquer des accidents très graves. Même bouilli, il renferme encore des toxines qui sont, pour le consommateur, de *véritables poisons*.

MAMMITE GANGRÉNEUSE DES BREBIS ET DES CHÈVRES OU ARAIGNÉE

Se caractérise par la perte complète de l'appétit, une grande tristesse, et l'apparition, sur un quartier, d'une enflure volumineuse, douloureuse, d'abord rouge, puis violette ou noirâtre, qui s'étend rapidement sous le ventre, et entraîne la mort en quelques jours. Cette mammite est contagieuse et se propage parfois à un grand nombre de brebis laitières.

Traitement.

Depuis la découverte de la pénicilline l'ablation totale de la mamelle, en cas de mammite gangrèneuse ne se pratique plus que très rarement. Votre vétérinaire consulté d'urgence réussira dans la majorité des cas à arrêter l'infection. Mais il est préférable de vacciner les troupeaux contre cette redoutable maladie.

MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE. PARAPLÉGIE INFECTIEUSE

Maladies très graves, présentant des symptômes identiques, et très contagieuses ; plus particulières au cheval, elles peuvent détruire en quelques jours toute une écurie.

Symptômes.

Le plus souvent la maladie prend une allure rapide ; un cheval, gai la veille, est trouvé le matin soit somnolent, soit un peu excité, comme s'il avait de légères coliques, bien qu'il continue encore à manger. Peu après il tombe, l'encolure tendue, et reste allongé, se débattant par moments, puis meurt après vingt-quatre heures à quatre jours, quelquefois beaucoup plus vite. Souvent, un ou plusieurs autres chevaux sont pris dans l'intervalle, avec les mêmes symptômes et la même mort.

Dans d'autres cas, la maladie est plus lente, et commence par la paralysie du train postérieur, mais l'urine n'est jamais brune ; il y a de l'enflure des organes génito-urinaires externes ; le cheval finit par tomber et meurt.

Traitement.

Vous ne pouvez qu'appeler d'urgence le vétérinaire ; encore celui-ci ne pourra vous garantir une guérison très incertaine et très rare.

La première chose à faire est d'évacuer *immédiatement les chevaux non atteints*, et de les conduire dans un autre local, où ils seront *changés de régime*. Les écuries contaminées seront désinfectées à fond et laissées plusieurs mois vides de chevaux. Surveillez la bonne qualité des fourrages et des eaux.

Sur les contaminés, les injections massives et intravei-

neuses de sérum polyvalent ont été signalées comme pouvant être tentées.

MÉTRITES

Inflammations de la muqueuse de la matrice ou utérus, particulièrement fréquentes dans l'espèce bovine. Elles surviennent presque toujours à la suite d'un accouchement, même normal ou d'un avortement. Elles sont de trois sortes.

a) MÉTRITE SEPTIQUE. — Se déclare dans les quatre ou cinq jours qui suivent la mise bas ; elle est due à une infection microbienne rapide de la muqueuse utérine, comparable à la fièvre puerpérale de la femme.

Symptômes.

La malade a perdu complètement l'appétit, elle est triste, indifférente, la tête basse, ne rumine plus, n'a plus de lait. La température monte à 39°5, 40°, ou s'abaisse au-dessous de 37°. Presque en même temps la vulve se *tuméfie, enfle*, et laisse écouler un *liquide sanguinolent*, d'odeur fétide repoussante. La mort survient rapidement en quelques jours.

Traitement.

PRÉVENTIF. Donnez, après tout accouchement, même normal, quelques injections antiseptiques tièdes ; après tout accouchement quelque peu laborieux, ou tout avortement, faites faire une injection de sérum multivalent ou antigangréneux.

Isolez rigoureusement la malade, pour éviter la contagion aux vaches gestantes.

CURATIF. Injections intraveineuses et répétées de sérum

multivalent ou antigangréneux, de sérum formolé, d'argent colloïdal.

Nettoyage de l'utérus par des injections d'eau bouillie salée, 7 gr. 5 pour 1.000, jusqu'à ce que le liquide ressorte clair, puis injections d'eau oxygénée, diluée au tiers ou au quart.

Soutenir le malade par du café, de l'alcool, des piqûres d'huile camphrée.

b) MÉTRITE AIGUE. — Complique généralement les déchirures, les accouchements difficiles, les non-délivrances. Toujours grave, car elle compromet la reproduction ultérieure et peut se compliquer de phlébite et de péritonite.

Symptômes.

Les symptômes sont les mêmes que ceux de la métrite septique, mais moins violents, moins apparents, moins rapides. Il y a souvent des efforts expulsifs aboutissant au rejet de petites quantités de liquide purulent ou sanguinolent.

Traitement.

Injections de sérums et de vaccins, comme dans la métrite septique.

Faire la délivrance, si elle n'est pas complète, et faire des injections intra-utérines, bi-quotidiennes, de permanganate de potasse à 1 p. 2 ou 3000, d'eau oxygénée au quart, d'eau iodée, etc..., suivant les indications du vétérinaire.

En cas de déchirures de la matrice, remplacer les injections par des tampons de gaze antiseptique iodoformée ou salolée.

c) MÉTRITE CHRONIQUE. — C'est la terminaison de la métrite aiguë non ou mal soignée.

Symptômes.

Amaigrissement progressif, appétit capricieux, rumination irrégulière, écoulement intermittent, par la vulve, de liquide muco-purulent, blanchâtre ou jaunâtre, qui salit la queue et qu'on trouve en plaques sur la litière.

Traitement.

Des injections antiseptiques ne peuvent être pratiquées que par le vétérinaire après la dilatation du col de la matrice. L'emploi des bougies ou mieux des ovules à base de sulfamides ou de thyrothricine complète l'action curative des injections.

Parallèlement l'administration par voie sous-cutanée ou intra-musculaire d'extrait glandulaire assure la guérison complète de l'infection.



Molettes du membre postérieur.

MOLETTES OU GONFLES

Tares molles et bien visibles du boulet et qui consistent en un gonflement des synoviales articulaires ou tendineuses.

Les molettes tendineuses sont situées plus en arrière et sont plus allongées que les molettes articulaires. Les unes et les autres sont causées par la fatigue, les courses et les efforts; bien qu'en général peu graves, elles sont de nature à déprécier les animaux, même si elles ne les font pas boiter.

Traitement.

Au début, employez les compresses d'eau blanche, les emplâtres astringents, les pâtes glycélinées.

Contre les molettes anciennes, recourez aux frictions de pommade rouge, d'onguent vésicatoire, aux feux ou liniments résolutifs, ou mieux encore, aux pointes de feu.

MORVE

FARCIN

Maladie contagieuse, incurable, particulière aux équidés, et transmissible à l'homme, donnant lieu à des mesures de police sanitaire qui ont permis, d'ailleurs, de la faire disparaître presque complètement de la France.

La contamination se fait par la cohabitation au contact d'un malade, particulièrement dans les écuries d'auberge, par la consommation d'eau, d'aliments souillés par du jetage ou du pus, ou encore par les harnais, les effets de pansage. Les chevaux des marchands ambulants et des nomades sont donc les principaux agents de propagation.

Symptômes.

La maladie se présente sous diverses formes :

a) MORVE AIGUE. — Les symptômes du début sont ceux des maladies graves : fièvre, abattement, accélération du pouls et de la respiration, amaigrissement rapide. Puis au bout de quelques jours, apparaît un *jetage huileux, grisâtre*, souvent strié de sang, collant aux ailes du nez, en même temps que se forme dans le creux de l'auge une *glande dure, sensible, attachée profondément*. Dans les narines, il existe des *chancres*, ou ulcères, à bords taillés à pic, à fond grisâtre, d'où s'écoule le jetage. Les mêmes ulcères se trouvent dans le larynx et la trachée, et les poumons sont remplis de tubercules morveux. Sur les entiers, il y a fréquemment de l'*orchite* ou inflammation des testicules.

La mort survient en huit à dix jours, ou bien la morve

passé à l'état chronique ; les symptômes généraux disparaissent, mais les signes locaux : jetage et glande, persistent.

b) MORVE CUTANÉE ou FARCIN. — La peau, en différents endroits du corps, mais surtout à la face interne de la cuisse ou de l'avant-bras, aux flancs, sur les côtes, l'encolure s'engorge, et forme des traînées sinueuses, dures, sensibles : les *cordes lymphatiques*, sur lesquelles se produisent les boutons de farcin. Ceux-ci ne tardent pas à s'ouvrir et à s'ulcérer, laissant échapper du pus *huileux et jaunâtre* ; les cordes aboutissent à des glandes, elles-mêmes dures, et qui peuvent s'abcéder à leur tour.

La morve de l'âne est toujours aiguë.

Vous ne pouvez pas, de vous-même, diagnostiquer la morve ; mais toutes les fois que vous constatez un signe suspect, appelez sans tarder le vétérinaire ; en cas de doute, il fera une injection de malléine, qui lui fera reconnaître avec certitude s'il s'agit ou non de la morve.

Il n'y a aucun traitement ; la loi prescrit d'abattre tous les malades.

N'oubliez pas que non seulement elle donne lieu à la déclaration obligatoire, mais qu'elle peut *se transmettre à l'homme* par une blessure quelconque, par du jetage reçu dans l'œil, et qu'elle est pour lui toujours mortelle.

MUGUET

Maladie de la bouche, fréquente sur les agneaux, mais pouvant atteindre les veaux, et même les poulains.

Elle se manifeste par l'apparition dans la bouche, sur les gencives, les joues, les lèvres, la langue, de points blancs, isolés ou réunis en plaques irrégulières, qui prennent à la longue une couleur jaunâtre. Les malades ne peuvent plus manger, ni têter, et finissent par succomber.

Traitement.

Séparez les malades ; nourrissez-les avec des aliments faciles à manger ; badigeonnez les plaques avec de la glycérine iodée, ou une solution de stovarsol sodique à 10 p. 100 (Moussu).

NÉPHRITE

Inflammation des reins, provoquée par la consommation de plantes irritantes : renoncules, colchiques, carex, d'aliments avariés, le refroidissement, par les maladies infectieuses, gourme, hémoglobinurie, etc..., ou par l'état de gestation.

Symptômes.

La néphrite se manifeste par de la tristesse, de l'inquiétude, des coliques sourdes ; le malade reste le dos voussé, les membres rassemblés ; la région des reins est sensible ; l'urine est diminuée, de couleur rougeâtre, et renferme de l'albumine ; les mictions, ou efforts pour uriner, sont fréquentes et douloureuses. La néphrite est aiguë ou chronique.

Traitement.

Le diagnostic exact ne peut être posé que par le vétérinaire, qui pratiquera une saignée et qui prescrira les soins nécessaires ; applications chaudes sur les reins, injections sous-cutanées de pilocarpine ou d'arécoline, des alcalins, des bromures de camphre ou de potassium.

Une alimentation aux fourrages verts, à la graine de lin, à l'eau d'orge, aux barbotages, est de rigueur.

NERF-FERRURE

Voyez Effort de tendon.

NON-DÉLIVRANCE

C'est la rétention dans la matrice, des enveloppes fœtales, après l'accouchement ou l'avortement : elle est assez fréquente chez la vache et chez la jument. Elle se reconnaît facilement à ce que seule une partie des enveloppes, parfois même le cordon ombilical seulement, pend au dehors de la vulve.

L'accident est toujours grave si les femelles sont laissées sans soins ; il serait toujours mortel pour la jument si on ne la délivrait pas à temps voulu.

Traitement.

Pour la jument, *la délivrance manuelle est obligatoire*, et doit être faite dans les douze à quinze heures qui suivent l'accouchement. Elle doit être *absolument complète*, car la moindre parcelle de délivre laissée dans la matrice en amène l'infection rapide et très grave.

Pour la vache, si un certain nombre de cultivateurs se bornent à des injections antiseptiques, la délivrance à la main, pratiquée de vingt-quatre à quarante heures après l'accouchement, reste, quand elle est possible, *le procédé de choix*, car elle a l'énorme avantage de rétablir la contractilité de l'utérus, et, dans la grande majorité des cas, d'assurer la fécondation ultérieure, comme aussi de prévenir le plus souvent les complications d'arthrite et de métropéritonite si fréquentes quand les malades sont abandonnées à elles-mêmes.

Donc, en cas de non-délivrance, ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'introduire, le plus tôt possible, dans la matrice, et très profondément, des capsules ou cartouches utérines, puis, si au bout de vingt-quatre heures, les enveloppes ne sont pas rejetées, prévenez le vétérinaire.

Sinon, donnez deux fois par jour une injection antiseptique.

tique, au moyen d'un tube de caoutchouc introduit avec la main jusque dans la matrice. Les meilleurs produits sont l'eau oxygénée, l'eau iodée, le permanganate de potasse, le formol, l'hypochlorite ou le perborate de soude. Complétez par l'administration de breuvages à base de sabine, d'ergotine.

Les injections sous-cutanées d'ergotine, d'extrait d'hypophyse peuvent rendre des services, faites dès le début, car elles facilitent l'expulsion du délivre.

NYMPHOMANIE

C'est l'état particulier des femelles qui redemandent constamment le mâle, sans pour cela être fécondées (juments pisseuses, vaches taurelières). Il est dû soit à une maladie des organes génitaux : vaginite, métrite, qu'il faut d'abord traiter, soit à des kystes de l'ovaire. Si, malgré un traitement approprié de l'organe malade, la nymphomanie persiste, elle reste inguérissable, et la seule ressource est la castration ou ovariectomie.

OBSTRUCTION DE L'ŒSOPHAGE

Accident causé par l'arrêt dans l'œsophage d'un aliment trop volumineux. (Vache qui avale une pomme, une pomme de terre, un gros morceau de tourteau ou de betterave, etc...)

Symptômes.

Le malade cesse brusquement de manger, est inquiet, l'encolure et la tête allongées ; il bave énormément, cherche à vomir, puis se ballonne.

Traitement.

S'il y a météorisation intense, faire la *ponction du rumen* ; elle suffit parfois pour permettre la descente du bouchon

jusque dans l'estomac. Quand le corps est perceptible dans la partie supérieure du cou, essayez de le faire remonter jusque dans la bouche par des pressions effectuées avec les mains, mais ne cherchez pas à l'écraser ni avec des pinces ni avec un maillet. Si vous n'y arrivez pas, appelez le vétérinaire qui, avec la sonde œsophagienne, le repoussera dans l'estomac, ou pratiquera, en dernier ressort, l'opération de l'œsophagotomie. Quand le corps obstruant est arrêté dans la poitrine, seule le refoulement est possible.

PARALYSIES

Ce sont des affections qui consistent dans la perte de la contractilité des muscles, et parfois même de la sensibilité ; elles s'accompagnent fréquemment d'atrophie ; le muscle semble fondre, et à sa place, se creuse une dépression plus ou moins accusée.

Les causes de paralysie sont des lésions des centres nerveux, des coups, des chocs sur les nerfs, des efforts pendant l'accouchement, ou encore des infections par des toxines.

Les paralysies sont générales ou locales.

Parmi ces dernières, les plus fréquentes sont celles de la face, de l'épaule, du bras, de la cuisse.

Traitement.

Celui des paralysies locales, les moyens à mettre en œuvre sont les frictions vésicantes, les injections sous-cutanées irritantes, et mieux, la cautérisation (pointes de feu).

PARAPLÉGIE

C'est la paralysie du train postérieur, le malade se relève encore sur les membres antérieurs, mais les postérieurs ne

peuvent suivre, et il retombe, se traînant souvent sur la litière.

Sur les vaches, on distingue deux sortes de paraplégie.

a) PARAPLÉGIE ANTE-PARTUM (avant l'accouchement). — Maladie de la gestation, qui ne s'observe que sur les femelles pleines, dans les derniers mois de la grossesse. C'est une sorte d'empoisonnement, causé par des toxines retenues dans l'organisme (auto-intoxication gravidique) ou un accès précoce de fièvre vitulaire.

Traitement.

Ne forcez pas la malade à se relever, et *ne cherchez pas à la suspendre* ; vous lui feriez plus de mal que de bien. Au contraire, laissez-la en liberté sur une litière très abondante, demandez à votre vétérinaire de lui faire une injection intraveineuse de gluconate de calcium. Quelques toniques généraux : vin chaud, café, noix vomique, aideront à la guérison ; enfin, si la paralysie se prolonge, appliquez sur les reins un large sinapisme. C'est seulement si, après six à huit jours de traitement, vous n'avez pas obtenu la guérison, que vous pourrez chercher à faire se relever de force votre malade.

b) PARAPLÉGIE APRÈS L'ACCOUCHEMENT (*post-partum*). — Les symptômes sont, naturellement, les mêmes que pour la précédente. Elle peut n'être qu'une forme larvée de fièvre vitulaire, si l'accouchement s'est fait sans grande difficulté. Si, au contraire, celui-ci a été laborieux, si le petit est resté longtemps au passage, si vous avez dû opérer des tractions violentes pour le faire sortir, la matrice et le vagin ont été serrés et meurtris, et la paralysie est beaucoup plus grave, car il peut y avoir fracture ou complications de métrite. D'ailleurs, ces accidents s'accompagnent presque

toujours de symptômes généraux : tristesse, perte d'appétit, fièvre.

Traitement.

C'est le même que celui de la paralysie ante-partum ; mais il vous est facile de comprendre que son application ne peut être décidée que par le vétérinaire, après qu'il aura reconnu les causes du mal, et jugé si la guérison est possible.

PASTEURELLOSES

On range aujourd'hui sous ce nom, diverses maladies des animaux domestiques, dues à des microbes du groupe *Pasteurella*, et connues aussi sous les noms de *pneumonie contagieuse*, *pneumo-entérite*, *septicémie hémorragique*, *typhoïde*. Elles sont toutes très contagieuses, et peuvent causer de graves pertes dans les troupeaux importants ; il suffit souvent de l'introduction d'un animal neuf, nouvellement acheté pour provoquer dans une écurie, une étable, une porcherie, l'apparition de la pasteurellose.

a) PASTEURELLOSE DU CHEVAL, encore appelée pneumonie contagieuse, grippe, influenza, fièvre typhoïde (voir ce mot).

b) PASTEURELLOSE BOVINE (pneumo-entérite). — La maladie apparaît surtout en hiver ou au début du printemps, tantôt sur un seul animal d'une étable (forme sporadique), tantôt se communiquant rapidement à presque tout le troupeau.

Symptômes.

Elle débute d'emblée par des signes généraux alarmants : fièvre (40-42°), perte complète de l'appétit et de la rumi-

nation, frissons, abattement, plaintes. Le pouls, la respiration sont très accélérés, les muqueuses injectées, sales, il y a souvent constipation.

Puis surviennent les symptômes locaux ; ils sont de deux sortes, suivant les cas : dans une première forme, dite *œdémateuse*, en un point du corps, gorge, fanon, épaule, croupe, dos, apparaît une tuméfaction chaude, douloureuse, parfois crépitante, qui s'étend rapidement et peut devenir considérable. La respiration est très difficile.

Une deuxième forme est caractéristique par la *congestion pulmonaire* avec une petite toux, rare, et du jetage.

La mort, dans les cas graves, peut survenir en deux à quatre jours.

Traitement.

Isolez le ou les malades. Appliquez immédiatement un sinapisme énergique autour de la poitrine, et mandez d'urgence le vétérinaire, car le traitement rationnel (injections d'argent colloïdal, de novarsénobenzol), ne peut être fait que par un homme de métier.

A côté de la pasteurellose des adultes, il existe une *pasteurellose des veaux et des agneaux*, encore appelée *courade*, ou *bou-frida*, qui est extrêmement contagieuse, et dont la forme grave est presque toujours mortelle.

Les tout jeunes animaux tombent malades les premiers et contaminent rapidement les autres. Souvent les symptômes se réduisent à la fièvre, la perte d'appétit, la tristesse, de l'essoufflement, de la difficulté des mouvements.

Comme vous ne pouvez guère songer à traiter les agneaux individuellement, le mieux est d'évacuer le troupeau du local infecté, et de le mettre sous un hanger fermé de trois côtés par des moyens de fortune (bottes de paille), sur une certaine hauteur, et de pulvériser tous les jours, sur les litières, de l'eau phéniquée à 25 p. 1000.

c) PASTEURELLOSE PORCINE. — PNEUMO-ENTERITE, maladie contagieuse, prévue par la loi et donnant lieu à la déclaration obligatoire.

Symptômes.

Les formes aiguës sont caractérisées par l'abattement, la disparition de l'appétit, des frissons, des vomissements, une forte fièvre avec de l'essoufflement, de la constipation suivie de diarrhée, et des taches rouges ou violacées aux oreilles, sous le ventre, à la face interne des membres. Mort en vingt-quatre heures à douze jours.

La forme chronique ne se manifeste guère que par des quintes de toux plus ou moins fréquentes et de l'amaigrissement.

Traitement.

Isolément des malades. Vaccination préventive et curative.

PÉRICARDITE PAR CORPS ÉTRANGER

Maladie spéciale aux ruminants, mais surtout aux bêtes bovines, et due au passage d'un corps étranger piquant de l'estomac vers la pointe du cœur.

Symptômes.

Première période avec signes d'indigestion légère, appétit irrégulier, rumination difficile et lente, puis amélioration passagère, bientôt suivie d'aggravation, avec fatigue rapide à la marche, accélération des mouvements du cœur (pouls veineux), amaigrissement et mort. Durée moyenne (2 à 8 semaines).

Il n'y a aucun traitement économique. Le diagnostic une fois bien établi (il est difficile au début), envoyez l'animal à la boucherie.

PÉRIPNEUMONIE

Maladie très grave et très contagieuse, spéciale aux animaux de l'espèce bovine, caractérisée par une localisation particulière dans les poumons qui se remplissent de sérosité dans les intervalles interlobulaires, et un épanchement pleural.

Elle tombe sous le coup de la *loi sanitaire*, et son apparition donne lieu à la déclaration obligatoire. Grâce aux mesures sanitaires rigoureuses prises contre elle, elle a complètement disparu de France.

Symptômes.

Disparition de l'appétit, de la rumination et de la sécrétion lactée. Grande accélération de la respiration, toux très faible, sèche, avec plainte à chaque expiration (tèguement).

Sensibilité de la poitrine et du dos. Fièvre, mort en huit à douze jours, ou passage à l'état chronique. Les malades semblent guéris, mais *restent de dangereux porte-germes*.

Il n'y a aucun traitement. La loi ordonne l'abatage immédiat des malades et des contaminés, avec indemnisation des propriétaires.

PÉRITONITE

Inflammation du péritoine ou enveloppe qui tapisse tout l'abdomen et enveloppe l'intestin.

Sa gravité exceptionnelle, chez les animaux des grandes espèces, fait qu'il n'y a aucun intérêt à traiter.

PESTE BOVINE

Maladie très grave, très contagieuse, qui n'existe plus en France, mais qui sévit en permanence en Europe Centrale, en Asie et en Afrique ; qui tombe sous le coup de la loi

sanitaire et entraîne l'abatage immédiat de tous les malades et contaminés avec indemnisation.

PESTE PORCINE

Souvent confondue avec la pneumo-entérite (voir *Pasteurellose*), elle se manifeste par des symptômes à peu près identiques et donne lieu aux mêmes mesures de police sanitaire.

Traitement.

Il est uniquement prophylactique : sérothérapie et sérovaccination des contaminés.

PHLÉBITE

Inflammation des veines survenant par l'infection microbienne d'une plaie de saignée, faite avec des instruments malpropres, ou souillée par des frottements. La phlébite peut également résulter de la blessure accidentelle d'une veine, piqûre, coupure ou coup de pied.

Les phlébites les plus fréquemment rencontrées sont celles de la veine jugulaire, de la veine mammaire, et de la veine ombilicale chez les nouveau-nés (voir *Maladie des nouveau-nés*).

Symptômes.

Tuméfaction chaude, douloureuse, au niveau de la plaie de saignée, d'où s'écoule du liquide sanguinolent ou du pus. La veine forme, au-dessus de la plaie, une corde dure, tendue, très sensible. La phlébite est toujours un accident grave, surtout si elle suppure, car elle peut amener des accidents mortels d'embolie, d'infection purulente ou d'hémorragie.

Traitement.

Au début, badigeonnages de teinture d'iode, ou application d'un feu liquide. Le vétérinaire appelé en temps utile, débridera la fistule, ou la traitera par des injections spéciales (huile au bi-odure de mercure), poussées au fond de la fistule. N'oubliez pas qu'une intervention trop tardive peut nécessiter une opération chirurgicale et la ligature de la veine malade.

PIÉTIN

Affection du pied, spéciale au mouton, et causée par un microbe qui vit dans les litières et les fumiers. L'introduction d'un animal malade dans une bergerie suffit pour contaminer rapidement tout le troupeau.

Symptômes.

Boiterie d'abord légère, puis de plus en plus intense ; un seul pied est pris au début, puis deux, et finalement les quatre.

A l'examen du pied, vous constatez un léger suintement autour du sabot, puis quelques jours après, un décollement de la corne, avec suppuration fétide. A la longue, l'ongle se déforme, s'allonge, les lésions gagnent en profondeur, jusqu'aux os et aux jointures.

Traitement.

Isolez les malades et désinfectez la bergerie, après avoir sorti fumiers et litières, Protégez les animaux sains en les forçant à passer, à la sortie et à la rentrée, dans un bain d'eau de chaux, d'eau crésylée ou phéniquée.

Placez les malades sur une litière sèche et propre. Soignez les pieds atteints, en enlevant soigneusement et avec précaution, au moyen d'un canif, toute la corne décollée, *sans faire*

saigner. Nettoyez soit avec une solution antiseptique, soit à la teinture d'iode, puis appliquez un pansement à la vase-line iodée au vingtième (Moussu) ou avec une pommade au novarsénobenzol, que vous renouvellez ensuite au moins tous les deux jours.

Les injections intraveineuses de novarsénobenzol à la dose de 60 centigrammes sont particulièrement efficaces.

PIQURE. ENCLOUURE

Accident de ferrure provoqué par un clou qui, au moment du ferrage, a touché la chair du pied ; à ce moment, le cheval ou le bœuf retire brusquement le membre.

Il suffit presque toujours de retirer le clou et de laisser l'étampure vide.

S'il y a boiterie, déferrez et placez le pied dans un cataplasme émollient, faites amincir la corne pour donner issue au pus qui s'est formé sous l'ongle, et faire une piqûre de *sérum antitétanique*.

PIROPLASMOSES

Maladies du sang, provoquées par des parasites spéciaux appelés piroplasmes, qui vivent à l'intérieur des globules rouges, et sont inoculés aux animaux domestiques par les *tiques* ou *poux de bois*. Celles-ci sucent le sang des animaux, puis se détachent, tombent dans les friches, les pâtures, et pondent ; les jeunes tiques éclosent et renferment déjà des piroplasmes ; elles vont ensuite se fixer sur les animaux, s'implantent aux endroits où la peau est fine et garnie de crins : nuque, toupet, crinière, et communiquent ainsi la maladie.

Les chevaux, bovins, moutons, chiens, sont sujets aux

piroplasmoses ; mais il y a un piroplasma spécial à chaque espèce.

Symptômes.

Les symptômes généraux dominant et apparaissent brusquement : fièvre intense, pouvant aller à 41°, frissons, abattement, perte complète de l'appétit, démarche chancelante, accélération du pouls et de la respiration ; les muqueuses de l'œil et de la bouche prennent une teinte jaune, *ictérique* (jaunisse), souvent l'urine est colorée en *rouge ou en brun* ; l'amaigrissement est très rapide.

Dans la forme aiguë, la mort survient en quelques jours.

En France, les bovins ont surtout une forme plus bénigne qui passe souvent inaperçue et ne touche guère que les jeunes.

La piroplasmose grave peut être confondue avec la fièvre charbonneuse, la pasteurellose, la typho-anémie. Il faut souvent, pour poser un diagnostic avec certitude, faire un examen microscopique du sang.

Traitement.

1° PROPHYLACTIQUE. Détruisez les tiques, recherchez dans les endroits de la peau où elles ont coutume de se loger, et tuez-les. Évitez de mener les animaux au travail ou au pâturage sur les friches, les pâturages garnis d'herbes hautes et dures. Dans les régions infectées, faites pratiquer la prémunition par les virus-vaccins atténués.

2° CURATIF. Les meilleurs résultats sont obtenus par les injections intraveineuses de gonacrine (une seule injection 20 cc. de solution au vingtième suffit souvent sur le cheval et le bœuf). On peut également utiliser par la même voie intraveineuse les injections de trypanbleu, de planochrome. Complétez par des toniques et des laxatifs (alcools, gentiane, arsenic).

PLAIES

Ce sont, pour la plupart, des accidents consistant en une solution de continuité de la peau et des tissus mous, provoqués soit par des coupures franches, soit par des piqûres, des déchirures.

Les plaies varient de gravité suivant leurs dimensions, leur profondeur, la nature de l'organe lésé, et l'instrument qui les a provoquées.

Ce que vous devez savoir avant tout, c'est qu'une plaie récente, sauf circonstances exceptionnelles, *ne doit pas être sondée, ni au doigt, ni même avec une sonde* ; contentez-vous donc de la nettoyer soigneusement en enlevant les graviers, les poils qui peuvent la souiller, et de la recouvrir d'une compresse antiseptique ou d'eau bouillie, en attendant l'arrivée du vétérinaire, qui pourra faire une suture, et obtenir ainsi une guérison rapide, avec le minimum de traces. Mais ce résultat, qu'on appelle scientifiquement cicatrisation par première intention, c'est-à-dire sans suppuration, ne lui est possible que s'il peut rapprocher les lèvres ou bords des plaies, donc le plus tôt possible, et avant qu'il se soit produit la moindre goutte de pus.

Contentez-vous de soigner vous-même les plaies superficielles de peu d'étendue par des lavages antiseptiques à l'eau oxygénée, crésylée, lysolée, javalisée, etc... suivis d'applications de pommades ou de poudres cicatrisantes.

N'oubliez pas que pour le cheval surtout, vous devez redouter la complication du tétanos, et qu'une injection de sérum antitétanique est toujours une garantie précieuse.

PLEURÉSIE

La pleurésie ou inflammation de la membrane qui revêt l'intérieur de la poitrine et enveloppe les poumons, est

assez rare chez les animaux de ferme. Elle a pour cause le froid, les coups portés sur la poitrine, les fractures de côtes, etc...

Symptômes.

Ils sont généralement peu nets et mal interprétés au début : un peu de tristesse, diminution de l'appétit, légères coliques, fièvre assez forte, 39°, 39°5. Ils se précisent après quelques jours ; accélération des mouvements respiratoires, essoufflement, petite toux sèche, soubresaut du flanc, sensibilité de la poitrine, coïncidant avec l'épanchement, entre les poumons et les côtes, d'un liquide plus ou moins abondant, que le vétérinaire apprécie par l'auscultation.

C'est une maladie toujours très grave, et fréquemment mortelle, surtout pour le cheval, qui meurt asphyxié.

Traitement.

Révulsifs, frictions de vésicatoire sur les côtés de la poitrine. Administration par la bouche de salicylate de soude, de poudre ou teinture de digitale, de calomel, injections de caféine, d'huile camphrée.

Le moyen le plus sûr, le plus efficace, est de faire la ponction de la poitrine (thoracentèse), qui permet de retirer le liquide, et de pratiquer aussitôt l'auto-sérothérapie.

PNEUMONIE FRANCHE. FLUXION DE POITRINE

Inflammation aiguë ou chronique du poumon, surtout fréquente au printemps et à l'automne, sur les animaux qui ont été refroidis, mouillés ou laissés dans un courant d'air.

Symptômes.

Ils sont toujours assez brusques : en un ou deux jours, le malade devient fiévreux, 40°, 40°5, il perd l'appétit mais boit beaucoup. Puis il se met à tousser, et la toux, d'abord rude, devient grave et grasse ; en même temps, apparaît un jetage caractéristique, de *couleur rouille*, assez abondant. Les mouvements respiratoires et le pouls sont accélérés, la muqueuse de l'œil rouge foncé. L'auscultation révèle une zone dans laquelle le poumon ne respire plus (hépatisation), avec des râles et des souffles.

La pneumonie franche, bien que d'origine microbienne, n'est presque jamais contagieuse.

Traitement.

Votre vétérinaire appelé d'urgence confirmera le diagnostic, et ordonnera un traitement efficace : soit sulfamides, soit pénicilline, soit sérum, selon la gravité du cas.

PNEUMONIE CONTAGIEUSE DU CHEVAL

Encore appelée PNEUMONIE INFECTIEUSE, PLEURO-PNEUMONIE CONTAGIEUSE, PNEUMONIE D'ÉCURIE, c'est une forme spéciale, qui se caractérise par sa facilité à se communiquer aux autres chevaux. Elle se rapproche beaucoup de la fièvre typhoïde, au point d'être souvent confondue avec elle et la pasteurellose. Le diagnostic ne peut donc être posé avec certitude que par le vétérinaire. La maladie se déclare souvent dans un effectif à la suite de l'importation d'un nouveau cheval, convalescent ou incomplètement guéri.

Le traitement de choix de la pneumonie contagieuse est basé sur les injections intraveineuses de sérum et de novarsénobenzol, dont les résultats sont souvent surprenants.

Naturellement il comporte, au point de vue prophylactique, l'isolement absolu des malades.

POUSSE ET EMPHYSÈME PULMONAIRE

La pousse n'est pas, à proprement parler, une maladie, c'est un symptôme d'essoufflement (syndrome), commun à plusieurs, notamment l'emphysème pulmonaire, la bronchite chronique, la tuberculose.

La pousse n'est pas un vice rédhibitoire.

Ce qui est rédhibitoire, c'est l'*emphysème pulmonaire*, caractérisé par l'irrégularité des mouvements du flanc (soubresaut), une toux sèche, petite, quinteuse, sans rappel, des râles crépitants à l'auscultation, et une résonance normale à la percussion.

Un cheval peut donc être poussif s'il a, par exemple, de la bronchite chronique, sans pour cela être emphysémateux.

Traitement.

Préventivement, surveillez les distributions de fourrages qui, trop abondantes, encombrant l'intestin et favorisent l'apparition de la pousse ; évitez les efforts pénibles aussitôt après les repas, surtout par temps chaud. Entretenez la liberté du ventre par des barbotages de son donnés fréquemment.

Le traitement curatif ne guérit pas ; il ne peut qu'empêcher ou retarder l'aggravation qui rend vite les animaux inutilisables. Supprimez complètement le foin et réduisez au minimum les aliments de gros volume. Mettez au régime des sons, des carottes, du vert, de la mélasse. Administrez tous les matins et par périodes d'un mois tous les trimestres des préparations à base de véратrine, d'ergotine, de strychnine, alternées avec de l'acide arsénieux.

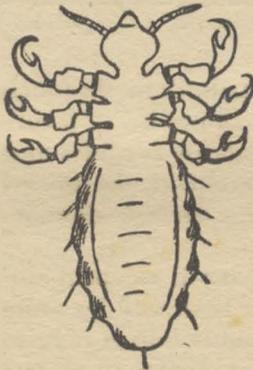
POUX

Parasites externes, répandus en plus ou moins grandes quantités sur le corps des animaux domestiques, occasionnant des démangeaisons continuelles.

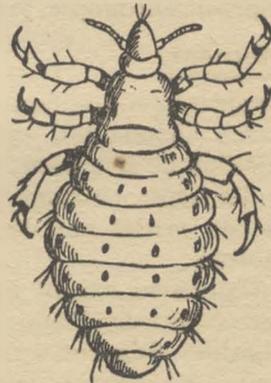


Tique à jeun Tique gorgée de sang

Tique ou pou de bois.



Pou de cheval.



Pou de bœuf.

Traitement.

Préventivement, bon pansage, soins de propreté : tonte à l'automne des régions préférées par les poux, encolure,

dos, queue, chez les bovins ; tonte en chasse pour les chevaux.

Curativement vous pouvez employer diverses préparations antiparasitaires : jus de tabac à 5 p. 100 (peut être dangereux), eau crésylée à 3 p. 100, bain sulfureux à 20 p. 100, poudres de pyrèthre, de staphysaigre, mélange huile, pétrole, benzine. Deux ou trois applications de H. C. H. en liquide ou en poudre, débarrassera votre animal de tous les parasites.

PYÉLO-NÉPHRITE

Maladie spéciale aux animaux de l'espèce bovine, fréquente sur les vaches, exceptionnelle sur les taureaux et les bœufs. C'est très souvent une complication éloignée d'une cystite, d'une vaginite ou d'une métrite, par infection microbienne ascendante, c'est-à-dire par propagation de l'infection depuis le vagin, jusqu'aux reins, en suivant les conduits urinaires : urètre, vessie et uretères ; mais elle peut aussi être causée par des microbes apportés par le sang depuis le tube digestif.

Symptômes.

La maladie a généralement une marche très lente, surtout si un rein seul est infecté. L'animal a le poil terne, légèrement piqué, son appétit et sa rumination sont irréguliers, capricieux, il maigrit, s'entretient mal, le lait tombe. La fièvre est modérée, 39° à 39°5. Très souvent, ces symptômes passent inaperçus ou sont négligés au début.

Puis, surviennent de légères coliques, surtout au moment des émissions d'urine (mictions), le malade piétine des membres postérieurs, agite la queue, et finit par rejeter une petite quantité d'urine trouble, parfois sanguinolente, surtout à la fin de la miction. La vulve, entr'ouverte avec les doigts, laisse apercevoir le méat urinaire rouge, enflammé.

La pression des doigts sur les reins est sensible, parfois douloureuse.

Enfin, à une période plus avancée, l'amaigrissement s'accroît, l'appétit et la sécrétion lactée se tarissent, la mort survient presque toujours par urémie.

Il est rare que vous puissiez interpréter convenablement tous ces signes qui sont suivant les cas, plus ou moins nets et, de toutes façons, le diagnostic doit être confirmé par l'exploration rectale et l'examen de l'urine.

Traitement.

Nul : la seule ressource économique est d'envoyer le malade à la boucherie le plus tôt possible.

RACHITISME

Maladie des jeunes animaux, qui est provoquée par une alimentation insuffisante en qualité, notamment par manque de sels minéraux (phosphates, acide phosphorique), et de vitamine D.

Symptômes.

Les animaux ne se développent pas, ne viennent pas ; ils sont mous, indolents, avec un appétit capricieux ; leurs os se déforment, leurs jointures se nouent ; ils restent longtemps couchés, boitent, puis finissent par ne plus pouvoir se lever.

Traitement.

Prévenez l'apparition du rachitisme en donnant aux mères en gestation ou qui allaitent, une nourriture suffisamment riche en sels minéraux et vitamines.

Dès l'apparition de la maladie, faites prendre aux jeunes animaux des préparations renfermant des phosphates, de

l'acide phosphorique, de l'huile phosphorée et de la vitamine D (ergostérol irradié).

RAGE

Maladie extrêmement redoutable, et heureusement en voie de disparition en France, où elle fait l'objet d'une police sanitaire très sévère.

Les herbivores la contractent à la suite d'une morsure par un chien enragé, et la maladie met de un à trois mois pour se déclarer.

Symptômes.

Au début, l'animal se montre triste, inquiet, abattu ; puis survient une période d'hypersensibilité, le malade a des tressaillements, des hallucinations, il perd l'appétit, éprouve de la difficulté à mâcher et à mastiquer, recherche avidement l'eau, mais ne l'avale qu'avec peine. Il grince des dents, hennit ou beugle fréquemment, et manifeste une excitation marquée des organes sexuels. De la bouche s'écoule une bave abondante, parfois sanguinolente ; le malade cherche à mordre tout ce qui est à sa portée, dans de véritables accès de fureur. Puis surviennent les paralysies, commençant par l'arrière-train, et la mort en trois à six jours.

La loi prescrit l'abatage immédiat de tous les animaux enragés, ainsi que des chiens et des chats mordus, roulés ou ayant été en contact avec eux.

Elle place les herbivores et les porcs mordus sous la surveillance sanitaire pendant trois mois. On peut recourir à la vaccination antirabique, mais celle-ci doit être pratiquée dans les premiers jours qui suivent la morsure.

La vaccination antirabique des chiens est autorisée en Algérie.

RENVERSEMENT DE LA MATRICE

Accident qui survient dans les heures qui suivent un accouchement presque toujours facile. Sous la poussée des efforts expulsifs, l'utérus est projeté hors de la vulve. On dit couramment que la femelle a *rejeté tout dehors*. Grave dans toutes les espèces, mais surtout sur la jument.

La matrice apparaît pendante, rouge, enflammée, revêtue ou non des enveloppes, exposée aux souillures par les excréments, les fumiers, les litières.

Traitement.

1° PRÉVENTIF. Si la femelle qui vient d'accoucher continue à avoir des efforts, faites-la tout d'abord se relever, et maintenez-la debout, le train postérieur plus haut de 30 centimètres que l'antérieur. Essayez en même temps de calmer les efforts par des breuvages (un quart à un demi-litre d'eau-de-vie pour la vache).

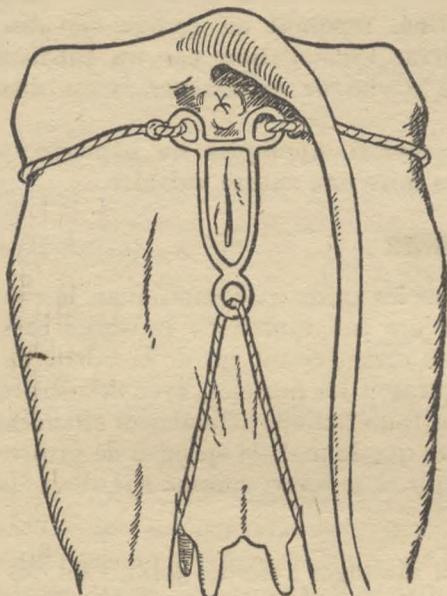
Le mieux est d'avoir toujours sous la main un appareil fait de courroie en cuir, vulgairement appelé « bricole », et qui, mis en place aussitôt après l'accouchement, empêchera les efforts et le renversement, car il réalise un bandage parfait. Le même résultat peut être obtenu avec un bandage métallique (bandage de Lund, de Pichon), ou en corde, toujours préférable aux sutures de la vulve.

2° CURATIF. Si l'accident s'est produit, maintenez autant que possible, la malade couchée, et enveloppez la matrice dans des linges très propres, en attendant l'arrivée du vétérinaire. Si la délivrance est restée attachée, ne l'enlevez pas, car elle protège l'utérus contre les souillures.

S'il s'agit d'une petite femelle, brebis ou chèvre, suspendez-la par les jarrets, maintenus écartés ; et après avoir bien nettoyé la matrice avec une solution antiseptique tiède,

eau oxygénée au 1/8°, permanganate de potasse à 1 pour 2 ou 3000, rentrez-la en commençant près de la vulve, et en la comprimant avec les mains.

La réduction de la matrice, chez la vache et la jument,



Bandage de Lund.

doit être faite par le vétérinaire, dont le travail sera grandement facilité par l'*anesthésie épidurale*.

Le renversement du vagin se traite de la même façon.

La rétropulsion du vagin ou prolapsus vaginal est fréquente sur les vaches, surtout sur celles qui sont logées dans des étables à pente accusée d'avant en arrière. On dit couramment qu'elles *bouletent* ou qu'elles *montrent la rose*.

Pour faire disparaître cet accident, placez les vaches sur

un plan incliné d'arrière en avant, de façon qu'elles aient, debout ou couchées, toujours le train postérieur plus haut que l'antérieur. Faire une grosse litière derrière est très simple, mais presque toujours insuffisant ; il vous est toujours facile, sans abîmer le sol de l'étable, d'établir un faux plancher incliné, reposant en arrière sur des madriers ; vous complétez l'installation par un bat-flanc fixe, qui empêchant la vache de se tourner, vous donnera toute sécurité.

En dernier ressort, appliquez un bandage comme plus haut, ou faites faire une suture vulvaire.

RHUMATISME

Assez rare sur les animaux domestiques, le rhumatisme se manifeste par des inflammations brusques articulaires ou musculaires, se caractérisant par de la fièvre, de la douleur dans les jointures et les muscles, avec des élancements, des boiteries et des tuméfactions articulaires chaudes et très sensibles. Il arrive que le malade éprouve de grosses difficultés pour se mouvoir et se lever, comme s'il allait être paralysé.

Traitement.

Frictions ou massages avec des lotions ou des pommades calmantes au salicylate de méthyle, au camphre, à la belladone, au chloroforme.

A l'intérieur : salicylate de soude, 15 à 20 grammes par jour au cheval ; 25 à 30 grammes au bœuf.

Régime léger.

ROUGET DU PORC

Maladie très contagieuse, souvent mortelle, causée par un microbe spécial, attaquant surtout les animaux âgés d'au moins quatre à six mois.

Symptômes.

Le porc atteint de rouget devient subitement triste, ne mange plus, reste couché dans un coin, enfoui sous la litière ; il a de la constipation et une fièvre intense, des frissons, parfois des vomissements. Puis, surviennent des taches rouges lie de vin qui deviennent vite violacées, aux oreilles, sous le ventre, à la face interne des membres, taches qui restent isolées ou se rejoignent. Rapidement, la diarrhée remplace la constipation du début, la respiration est halelante, et le malade meurt en douze heures à trois jours.

D'autres fois (formes cutanées), les symptômes vont moins vite ; le début reste le même, mais après un ou deux jours, apparaissent en différents points du corps, notamment aux oreilles, sur le cou, le dos, les épaules, la poitrine et les fesses, des taches rouges, lie de vin, toujours en saillie, de la dimension d'une pièce de 2 à 5 francs, tantôt rondes, tantôt carrées ou rectangulaires (on croirait des coups de marteau).

La mortalité, toujours élevée, varie de 60 à 90 p. 100.

Traitement.

1° PREVENTIF. La vaccination, en deux temps, à douze jours d'intervalle de tous les animaux sains, les met à l'abri du rouget ; premier temps, mélange de sérum et de vaccin ; deuxième temps, vaccin pur. Mais elle ne peut être faite que dans les porcheries indemnes.

Dans les porcheries où un cas de rouget s'est produit, recourir à la séro-vaccination. Une première injection de sérum arrête l'épizootie, mais, comme elle ne donne qu'une immunité passagère, elle doit être suivie de la vaccination.

Ne sacrifiez pas un animal atteint de rouget ; *sa viande ne doit pas être mangée* ; faites-le soigner par des injections de sérum, qui très souvent amènent une guérison rapide.

Le rouget tombe sous le coup de la loi sanitaire et donne lieu à la déclaration obligatoire.

SEIMES

Fente de la paroi du sabot du cheval ou du bœuf, descendant du bourrelet vers le bord inférieur de la muraille. Les seimes qui se produisent en avant du pied sont appelées seimes en pince, ou seimes en pied de bœuf ; celles qui se forment sur les côtés sont les seimes quartes.

Les seimes superficielles sont peu graves, celles qui sont



profondes, et vont jusqu'à la chair du pied, font généralement boiter ; elles peuvent suppurer et se compliquer.

Traitement.

Traitez les premières en les faisant « barrer » pour les empêcher de s'élargir, soit avec des agrafes spéciales, soit avec des clous à ferrer dont le maréchal aura coupé la tête, et qu'il rivera de chaque côté de la fente. On ne barre que les seimes en pince.

Si la seime fait boiter, déferrez le pied et placez-le pendant quelques jours dans des cataplasmes de farine de lin,

arrosés plusieurs fois par jour à l'eau crésylée ou lysolée tiède. La boiterie bien disparue, faites barrer.

Quand la douleur et la boiterie persistent, c'est qu'il y a complication ; une opération chirurgicale est nécessaire.

SUROS

Tares dures, consistant en une production osseuse des os du canon, presque toujours à la face interne des membres antérieurs du cheval.

Ils se reconnaissent facilement à la déformation qu'ils font subir au profil du canon.

Les suros font rarement boiter.

Traitement.

Friction de pommade rouge ou pointes de feu. Mais si les suros ne sont pas douloureux, souvenez-vous du dicton cher aux éleveurs : « Suros de poulains, suros de rien. »

TÉTANOS

Complication d'une plaie, accidentelle ou chirurgicale, provoquée par un microbe spécial, le *bacille de Nicolaïer*, qui sécrète des toxines agissant sur les centres nerveux. Le tétanos frappe surtout le cheval, mais vous pouvez aussi le trouver sur le bœuf, et il est commun sur les agneaux, auxquels on a fait subir la castration et l'amputation de la queue.

Toutes les blessures, clous de rue, piqûres, plaies quelconques à l'abri de l'air, plaies de castration, d'écourtage, plaies ombilicales des poulains, sont autant de portes ouvertes à l'infection tétanique.

Le microbe et ses œufs ou spores se trouvent dans la terre, les poussières, les fumiers, en plus ou moins grande

abondance, et certains sols sont connus pour être plus particulièrement tétanigènes, ou plus vulgairement pour « donner le tétanos ».

Symptômes.

Ils sont assez caractéristiques ; le malade semble atteint de raideur, gêne des mouvements, difficulté de mastiquer. La troisième paupière ou corps clignotant vient, à la moindre excitation, recouvrir en partie le globe de l'œil. Rapidement, la raideur des muscles s'accroît, l'animal reste l'encolure tendue, la queue droite, immobile ; le moindre bruit, la lumière provoquent des crises d'excitation. Bien que l'appétit soit conservé, le malade ne peut plus manger, il garde son fourrage pendant hors des lèvres, sans le mâcher, *il fume la pipe*. Dans une crise, il tombe pour ne plus se relever. La mortalité atteint 75 à 80 p. 100.

Seules les formes lentes (tétanos chronique) peuvent guérir ; dans ces cas, les symptômes sont les mêmes, mais moins accusés ; notamment les malades peuvent encore manger, bien que lentement et difficilement.

Traitement.

1° PRÉVENTIF. C'est l'injection préventive de sérum antitétanique pratiquée lors de toute opération chirurgicale, et de toute blessure accidentelle. Si un cas de tétanos, particulièrement, se déclare dans un lot d'agneaux récemment opérés (castration, écourtage), faites faire immédiatement une piqûre de sérum à tous ; ils seront protégés. C'est aussi la vaccination par l'anatoxine de Ramon.

2° CURATIF. Isolement absolu du malade, à l'obscurité, avec litière abondante.

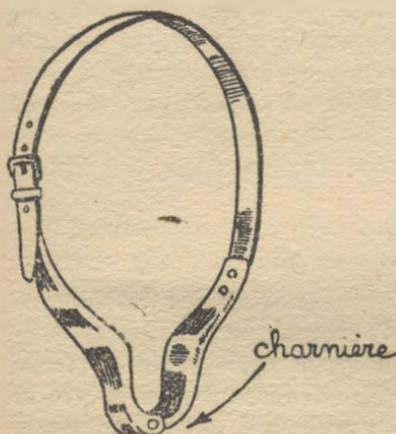
Injection intraveineuse de 100 cc. de sérum au moins, puis injections sous-cutanées quotidiennes de 20 cc.

Destruction du foyer tétanique par grattage, curetage, cautérisation ou amputation. Lavements calmants de choral.

Telles sont les premières indications ; il appartient au vétérinaire de compléter le traitement par d'autres médications.

TICS

Ne sont pas, à proprement parler, des maladies, mais des habitudes vicieuses des chevaux. Il y en a deux principaux :



Collier anti-tiqueur.



Collier anti-tiqueur en place.

1° LE TIC DE L'OURS, ou balancement de l'avant-main ; il n'est que disgracieux et fatigant.

2° LE TIC PROPREMENT DIT, avec ou sans usure des dents, reconnu comme vice rédhibitoire, qui consiste dans la déglutition d'air, accompagnée d'un bruit de rot. Dans le *tic à l'appui*, le cheval mord fortement la mangeoire, le timon, un corps dur quelconque à sa portée, roue l'encolure, et fait entendre le bruit caractéristique. Dans une autre

forme, le tic en l'air, il prend appui sur son mors, ou même se contente de serrer les mâchoires, secoue deux ou trois fois la tête en contractant l'encolure, pour arriver à produire le même bruit.

Le tic proprement dit est dangereux, parce qu'il expose le cheval à des coliques graves.

Il n'y a pas d'autre traitement que de mettre un collier antitiqueur.

TOURNIS

Voyez *Cœnurose*.

TRANCHÉES

Voyez *Coliques*.

TREMBLANTE

Maladie spéciale au mouton, et caractérisée par des démangeaisons violentes siégeant sur la croupe, ou par des contractions musculaires qui empêchent le malade de se tenir debout et le font tomber. Il maigrit, ne peut plus suivre le troupeau. La mort est fatale et survient tantôt en quelques semaines, tantôt en trois ou cinq mois.

Aucun traitement. Il vaut mieux abattre dès le début.

TUBERCULOSE

Maladie contagieuse causée par un microbe spécial, le *bacille de Koch*.

Bien que la tuberculose puisse affecter toutes les espèces, elle n'est commune, en ce qui concerne les animaux de ferme que sur les bovins, et à un degré moindre, sur les porcs. Seule la *forme ouverte* est aujourd'hui réputée conta-

gieuse et donne lieu à des mesures sanitaires, avec déclaration obligatoire ; la tuberculose *sans signes cliniques* est maintenant classée avec les *vices rédhibitoires*.

Elle se contracte par la cohabitation prolongée avec un malade, par la consommation d'aliments ou d'eau souillés par du jetage, des excréments, du pus, du lait renfermant des bacilles de Koch. La stabulation permanente est donc très favorable à la propagation de la tuberculose.

Il nous est impossible de décrire ici les symptômes de la maladie, en raison de leur diversité et du nombre des organes touchés. Un animal peut être fortement tuberculeux sans présenter de signes extérieurs suspects ; mais toutes les fois que vous avez une bête qui maigrit sans motif apparent, et surtout sans paraître malade, qui tousse fréquemment, qui reste stérile, sans cause définie, craignez la tuberculose.

N'oubliez pas que vous avez un excellent moyen de la dépister, par l'injection révélatrice de tuberculine, et que la loi du 7 juillet 1933 vous donne le moyen de vous en débarrasser. Vous trouverez tous renseignements utiles dans le livre du docteur-vétérinaire Pierre Julienne, paru dans la même collection : La Tuberculose. — Comment s'en débarrasser.

TYPHO-ANÉMIE. ANÉMIE PERNICIEUSE OU MALADIE DE VALLÉE

Maladie contagieuse du cheval, aujourd'hui répandue dans le monde entier, causée par un microbe invisible, du groupe des *virus filtrants*. Elle est très grave, et toujours mortelle, à échéance plus ou moins brève ; certains malades succombent au premier accès, tandis que d'autres semblent guéris, mais ne sont en réalité que blanchis, et restent contagieux pour les autres ; ils peuvent faire de temps en temps

des accès aigus, qui sont souvent même insoupçonnés, et restent parfois plusieurs années sans se renouveler.

La contamination se fait par les aliments, les eaux, les litières souillées par le sang, l'urine et les crottins des malades, qui sont *très virulents*. Le rôle des insectes piqueurs, mouches, taons, qui était autrefois nié, est aujourd'hui démontré.

La typho-anémie est classée dans les maladies contagieuses, entraînant la déclaration et des mesures sanitaires.

Symptômes.

La forme aiguë débute subitement par de la fièvre pouvant atteindre 41°, une grande tristesse, la perte de l'appétit, et une accélération de la respiration. La muqueuse de l'œil *s'injecte* ; quand le cheval, au repos à l'écurie, déplace un membre, les articulations font entendre un bruit de claquement. La démarche est parfois chancelante, titubante, comme si le malade était ivre. Il n'y a pas de localisation sur les poumons ni les plèvres. Si le cheval ne meurt pas de ce premier accès, la maladie passe à l'état chronique.

Dans la forme lente, l'animal est mou, indolent au travail, *il transpire et s'essouffle* facilement ; mais l'appétit est conservé, et l'état général semble bon. La muqueuse de la bouche et celle de l'œil *sont pâles, décolorées*, l'œil est gras, le cœur bat fort ; puis les *membres enflent* ; et il se forme sous l'abdomen un épanchement (œdème) ; le malade s'anémie de plus en plus et meurt.

Le diagnostic ne peut être posé que par un vétérinaire.

Traitement.

PROPHYLACTIQUE. Écuries hygiéniques, avec *stalles ou bat-flanc fixes*, pour que les chevaux ne puissent se tourner et manger la litière des voisins. Surveiller la *qualité des eaux*, en évitant les eaux de surface, de ruissellement, de

citernes ou de puits contaminés. Ne pas fumer les prairies et pâturages avec du fumier de cheval. Faire subir une *quarantaine de cinq semaines* au moins à tout cheval récemment acheté.

Des essais de vaccination ont été tentés ; ils n'ont pas toujours donné les résultats qu'on en attendait.

CURATIF. Il n'y a pas de traitement réellement efficace ; on a essayé la protéinothérapie (sérum polyvalent ou sérum normal à doses massives en injections intraveineuses), l'autohémothérapie, le stovarsol, la gonacrine. Toutes les médications recommandées blanchissent les malades, mais ne les guérissent pas, si bien qu'en définitive, elles sont sans doute plus nuisibles qu'utiles.

Il vaudrait mieux ne pas traiter, faire abattre les malades, systématiquement.

URTICAIRE (FIÈVRE)

Encore appelée ÉCHAUBOULURE ou FEU D'HERBE, c'est une maladie éruptive caractérisée par l'apparition plus ou moins généralisée, soit sur tout le corps, soit sur certaines régions seulement, de plaques au niveau desquelles la peau se soulève, le poil se hérissé. L'éruption est rapide et s'accompagne généralement d'une légère fièvre, parfois d'un peu de tristesse.

La maladie est presque toujours d'origine gastro-intestinale.

Traitement.

Saignée au début, repos, purgatifs légers, diurétiques. Diète, barbotages, sons, légumes, pendant quelques jours.

VACCINE, COW-POX, HORSE-POX

Affection contagieuse se traduisant sur la vache (cow-pox), par l'éruption de petits boutons ou pustules sur les mamelles et les trayons, sur le cheval (horse-pox), par une



Vaccine.

éruption semblable sur les lèvres, dans la bouche, sur le pénis du mâle et à la vulve de la jument.

Traitement.

Employer des pommades mouillantes, ou à base de novarsénobenzol. Dans les cas douloureux il faut recourir à la sonde trayeuse.

VAGINITES CONTAGIEUSES

Inflammation de la muqueuse vaginale, d'origine microbienne, et transmissibles, particulièrement fréquentes dans l'espèce bovine.

VAGINITE AIGUE. — Une première forme est la *vaginite contagieuse aiguë*, qui survient deux ou trois jours après la saillie ; la vache est inquiète, cesse même parfois de manger, fouaille de la queue, trépigne des membres postérieurs, urine fréquemment, comme si elle avait des coliques ; la vulve est gonflée ; entr'ouverte avec la main, elle laisse voir la muqueuse du vagin rouge vif, parsemée de petites pustules ouvertes, et enduites de pus.

Traitement.

Injections antiseptiques deux fois par jour, suivies de l'introduction dans le vagin de bougies ou d'ovules. La guérison est rapide.

VAGINITE GRANULEUSE. — La deuxième forme est désignée sous le nom de *vaginite granuleuse contagieuse*, elle est transmise non seulement par le taureau, mais par les litières, et même par les mouches. Souvent constatée sur des génisses n'ayant jamais pris le bœuf. Elle est grave du point de vue économique, parce qu'elle entraîne la *stérilité*.

Aucun symptôme extérieur ne fait soupçonner la maladie ; les vaches ont gardé toutes les apparences de la santé, leur bon appétit, leur lait, leur bon état d'entretien. Mais elles *retournent régulièrement au bœuf*, sans être fécondées. C'est le seul signe indicateur de la maladie ; si vous entr'ouvrez les lèvres de la vulve, vous apercevez sur le vagin, notamment autour du clitoris, des traînées de petites granulations rouges ou jaunâtres, grosses comme des têtes d'épingles ; vous les sentez parfaitement en passant le doigt sur la muqueuse.

La maladie est rebelle à la guérison naturelle, qui demande des mois et même des années ; elle est récidivante, car une bête guérie peut la contracter de nouveau au bout de quelques mois.

Traitement.

Quand vous avez des vaches qui prennent le mâle plusieurs fois de suite sans être fécondées, songez à la vaginite granuleuse ; passez une inspection de toutes les vaches, même des gestantes, car celles-ci peuvent être atteintes après la fécondation, et traitez toutes les malades, vides ou pleines de moins de cinq à six mois.

Vous pouvez employer un des nombreux traitements qui ont été recommandés : écouvillonnages du vagin avec un tampon de coton ou d'étoffe fixé au bout d'un bâton et imprégné d'une pommade contre la vaginite, injections, ovules. La cautérisation au nitrate d'argent a l'inconvénient de provoquer des efforts expulsifs durant parfois plusieurs jours et une baisse de lait. La meilleure intervention est la suivante : donner deux ou trois injections vaginales, à six jours d'intervalle, avec une solution légèrement caustique, sans s'inquiéter de la légère agitation qui, pendant deux ou trois heures, suit chaque injection ; puis, pendant quatre ou cinq jours, introduire chaque jour une bougie antiseptique dans le vagin ; compléter enfin par une injection alcaline faite une ou deux heures avant la saillie. Ce traitement permet la fécondation dans 90 p. 100 des cas, et c'est l'essentiel à obtenir.

VARIOLE DU PORCELET. TAVELLE

Maladie éruptive des jeunes porcs, contagieuse, se traduisant par de la fièvre au début, de la tristesse, de la perte d'appétit, suivies de l'apparition sur le corps de taches rouges, contenant un liquide rougeâtre ; ces taches crèvent et se recouvrent de croûtes noires, épaisses, occasionnant de vives démangeaisons. La gravité est très variable, et la mortalité va de 5 à 80 p. 100.

Traitement.

Isolement des malades, et variolisation des contaminés par scarification à la lancette.

VARRON. HYPODERMOSE

Affection de la peau du bœuf, consistant en la formation de bosses sur le dos, les côtes, les flancs, dans lesquelles se trouve un ver, *varron* ou *hypoderme*. Les bosses apparais-



mouche



peau perforée

Varron ou hypoderme du bœuf.

sent dès la fin de l'hiver, grossissent petit à petit, puis se percent en leur centre, arrivées à maturité, elles laissent échapper les varrons qui se transforment en mouches. Le cycle évolutif est le suivant : En juillet-août, la mouche dépose ses œufs sur la peau des bovins, où ils éclosent en donnant des larvules ; celles-ci irritent la peau, les animaux se lèchent et les avalent. Les larvules se fixent dans l'œsophage, et de là se répandent dans le corps, jusque dans la

colonne vertébrale, puis elles se dirigent sous la peau pour y donner les bosses à varron, et le cycle recommence.

La maladie n'est généralement pas grave par elle-même ; toutefois, si les larves sont nombreuses, elles peuvent causer des troubles graves, amaigrissement, diminution du lait. Dans tous les cas, les varrons, en perforant le cuir, lui font perdre beaucoup de sa valeur, ce qui fait en définitive, pour l'ensemble de la France, une perte de *plusieurs millions* chaque année.

Une croyance populaire encore trop répandue admet que la présence des varrons sur le dos d'une vache est le signe de sa bonne qualité. C'est une erreur profonde, et vous avez tout intérêt à lutter contre le varron.

Traitement.

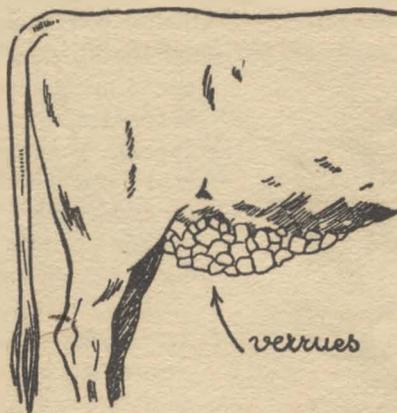
Vous ne pouvez pas grand'chose contre la mouche elle-même qui se cache et s'embusque sur les arbres avoisinant les pâtures.

Mais vous pouvez facilement détruire les larves, celles-ci mortes, ne donneront plus de mouches, et en quelques années, vous serez débarrassé.

Pour cela, pratiquez l'évarronnage, en extirpant les larves par pression des doigts après avoir incisé les boutons ; mais c'est douloureux pour le malade ; le procédé de choix est de couper, d'un coup de ciseaux, les poils, sur les boutons, puis de les enduire abondamment de pommade au paradichlorobenzène, qui tue infailliblement les varrons ; au bout de cinq à huit jours, ceux-ci sont desséchés et faciles à retirer sans douleur, quand ils ne tombent pas naturellement ; il n'y a plus qu'à les brûler. Recommencer une deuxième application sur les bosses ayant résisté à la première. .

VERRUES. FICS. POIREAUX

Végétations fréquentes sur la peau des jeunes bovins, sur la tête, l'encolure, sous le ventre et au pis. Elles disparaissent souvent d'elles-mêmes au pâturage. Mais d'autres fois,



Verrues de l'abdomen.

elles grossissent et sont si nombreuses qu'elles deviennent un danger.

Traitement.

Ligaturer les petites verrues, si elles sont pédiculées. Faire prendre à l'intérieur de la magnésie hydratée.

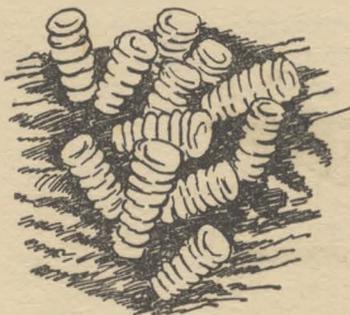
Pour les verrues volumineuses ou nombreuses, il est préférable de les enlever soit à l'écraseur, soit au thermocautère.

VERS INTESTINAUX. HELMINTHIASE

Parasites du tube digestif, susceptibles d'occasionner chez les animaux domestiques des troubles et des accidents très

divers, suivant leur nombre et leur nature, allant de l'anémie aux coliques graves et à la perforation de l'estomac ou de l'intestin. Les plus connus sont les larves d'œstres, qui habitent l'estomac du cheval, les ascarides, les tœnias, les strongles, les sclérostomes, les oxyures.

LARVES D'ŒSTRES. — Parasites voisins des hypodermes du bœuf, qui se fixent par leurs mandibules ou mâchoires



Larves d'œstres sur la muqueuse de l'estomac d'un cheval par des ascarides.

sur la muqueuse de l'estomac, ce sont les larves d'une mouche appelée gastrophile qui, durant l'été, vient déposer, sur les poils des canons, même parfois de l'encolure, ses œufs, *petites lentes jaunes* bien visibles, collées sur les poils. Après l'éclosion des œufs, les jeunes larves provoquent des démangeaisons; le cheval se gratte avec ses dents et les avale; elles arrivent ainsi dans l'estomac où elles vivent et

se développent pendant environ dix mois; puis, mûres, se détachent, et sont rejetées avec les crottins.

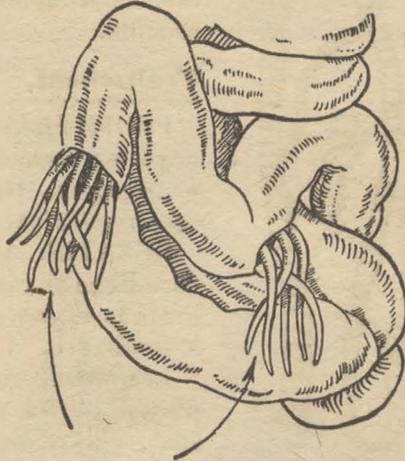
Quand ces larves sont nombreuses, elles peuvent déterminer soit de la gastrite, soit des coliques d'indigestion; la perforation de l'estomac, quoique rare, a été observée.

Traitement.

PRÉVENTIF. Vous ne pouvez rien contre les mouches, mais vous pouvez, du moins, détruire les lentes, soit par la tonte, soit en brûlant l'extrémité des poils à l'aide d'un tampon de coton imbibé d'alcool.

CURATIF. Administrez de préférence, après un jeûne de vingt-quatre heures, des capsules de sulfure ou de tétrachlorure de carbone.

ASCARIDES. — Vers ronds, de couleur blanc jaunâtre, longs de 18 à 20 centimètres, et habitant l'intestin grêle.



Obstruction de l'intestin grêle d'un cheval
par des ascarides.

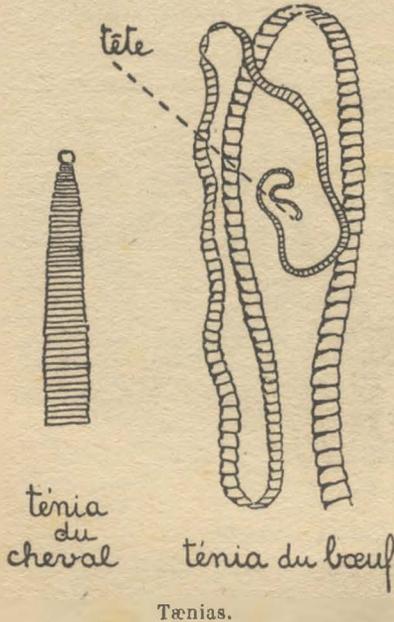
Très fréquents sur le cheval, le bœuf et même le porc ; on en trouve parfois plusieurs centaines sur un seul animal.

Ces vers, quand ils sont nombreux, anémient les animaux, et peuvent provoquer des coliques (pelote de vers), ou la perforation de l'intestin. Ils donnent en outre à la viande du veau une odeur éthérée qui la rend immangeable.

SCLÉROSTOMES. STRONGLES ET OXYURES. — Petits vers ronds, allongés, filiformes, blancs ou rougeâtres, qui habitent le gros intestin du cheval, la caillette et l'intestin

des ruminants, déterminant de la gastro-entérite, avec diarrhée, coliques, amaigrissement.

TÆNIAS. — Vers plats, de forme rubanée, avec anneaux, qui habitent l'intestin des herbivores, où ils causent les mêmes troubles que les précédents.



Traitement.

PROPHYLACTIQUE. Drainage et assainissement des pâturages. Destruction des vers rejetés par les animaux.

CURATIF. Administrez un vermifuge qui ne sera pas toujours le même, suivant le ver à combattre.

Les vermifuges les plus employés et les plus efficaces sont, contre les ascarides, l'acide arsénieux, le sulfate de cuivre associé à l'arsénite de soude en solution, le didakol, l'essence de térébenthine, le calomel.

Contre les sclérostomes, strongles et oxyures du cheval, l'essence de térébenthine, l'émétique, le didakol (le thymol en lavements).

Contre les strongles du veau et du mouton, la noix d'arec, le didakol ou le didakène.

Contre les tæniæ, la noix d'arec, le kamala, l'émétique, l'essence de térébenthine.

L'administration d'un vermifuge doit être parfois suivie

de celle d'un purgatif ; une première dose n'est presque jamais suffisante pour faire disparaître tous les vers, et le traitement doit être repris après un intervalle d'environ un mois.

VESSIGON

Tare molle qui consiste en une dilatation, avec épanchement des capsules synoviales du genou, de la rotule ou du



Vessigon du jarret.

jarret ; d'où les noms de vessigon carpien, rotulien, tarsien, suivant le siège de la tare. Ils provoquent une déformation

visible de l'articulation, et souvent une boiterie plus ou moins intense.

Traitement.

Au début arrêtez le travail, mettez des compresses humides, alternées avec des massages ou des douches, ou appliquez un emplâtre de pâte glycinée (antiphlogistine). Si le vessigon est ancien, faites une friction d'onguent vésicatoire ou de pommade rouge ; mais dans ce cas, le meilleur traitement reste encore le feu en pointes.

NOMBRE MOYEN DES PULSATIONS ET DES RESPIRATIONS A LA MINUTE

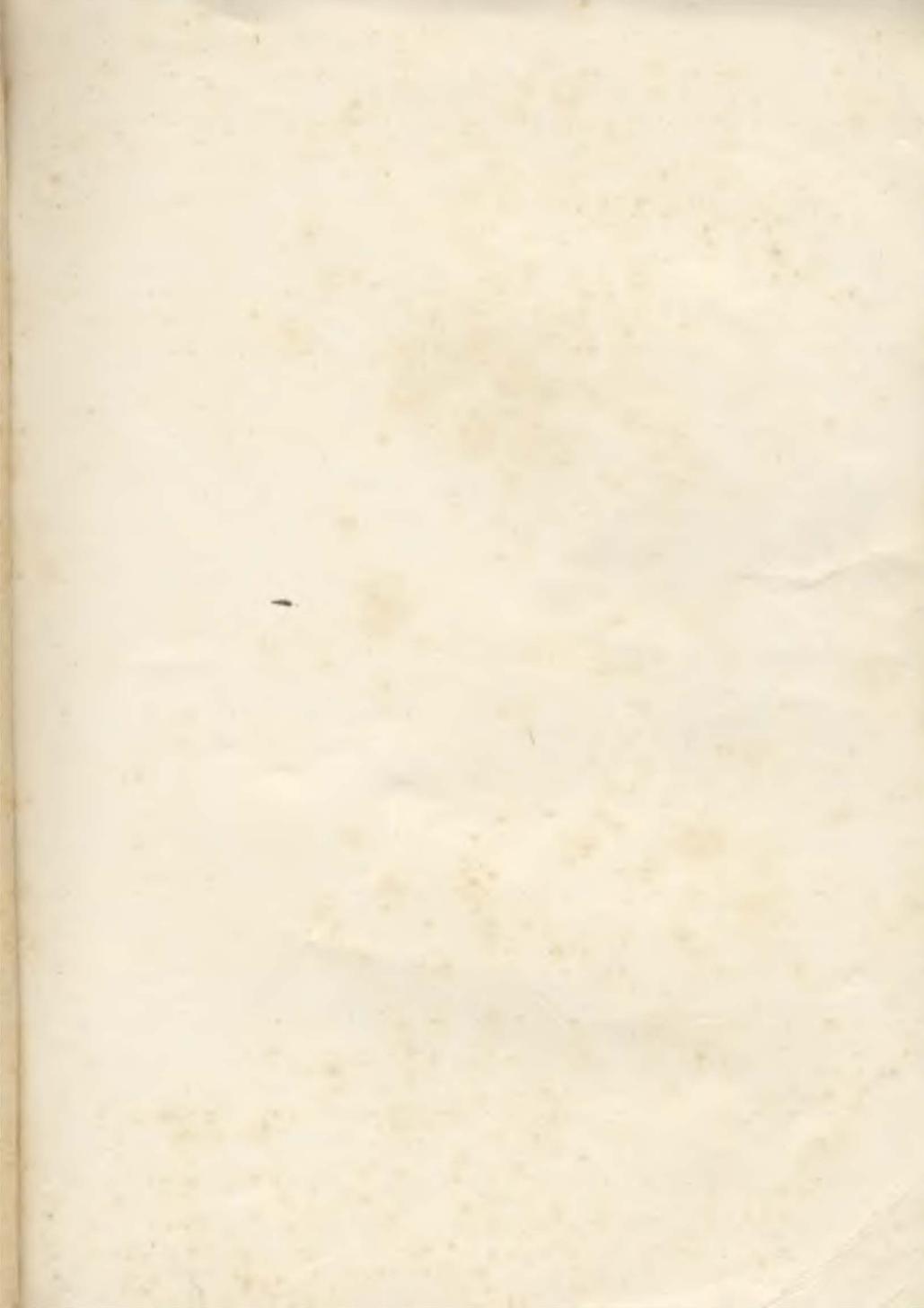
Température moyenne.

ESPÈCES		PULSATIONS	RESPIRATIONS	TEMPÉRATURE
Cheval	Jeune . .	50 à 60	10 à 12	37° à 37°,5
	Adulte . .	40	9 à 10	37° à 37°,5
Ane	Vieux . .	32 à 38	8 à 9	37°
	Jeune . .	70 à 80	18 à 20	38°,5 à 39°
Bœuf	Adulte . .	60 à 70	15 à 18	38° à 38°,5
	Vieux . .	50 à 60	12 à 15	38°
Mouton-Chèvre. . .		75 à 85	12 à 15	39°
Porc		60 à 80	13 à 15	39°

IMPRIMERIE DE LAGNY
EMMANUEL GREVIN ET FILS
- - - - - 6-1953 - - - - -

Dépôt légal : 2^e trimestre 1953.
Flammarion et C^{ie}, éditeurs (N^o 2453). — N^o d'Imp 3316.

LES CONSEILS DU VÉTÉRINAIRE.



LA TERRE

Basse-cour

- Dictionnaire d'aviculture suivi d'un lexique avicole anglais-français (G. Lissot).
- Les maladies de la basse-cour (G. Lissot).
- 100 consultations avicoles (G. Lissot).
- 100 consultations cunicoles (G. Lissot).
- Le pigeon (G. Lissot).
- Le Poulet (Weyd et Basset).
- Poules et œufs (G. Lissot).
- L'élevage du lapin (G. Lissot).
- Oies et Canards (G. Lissot).

Cultures

- Les céréales (J. Ratineau).
- Comment combattre les ennemis des cultures (Dr R. Poutiers).
- Les cultures oléagineuses (Mila).
- La pomme de terre (A. Gault).
- Les engrais (A. Lefebvre).
- Formules de Fumures (A. Lefebvre).
- Les leçons de l'agriculture américaine (R. Dumont).
- Nouveaux procédés simplifiés d'ensilage (E. Bernard).
- Pommes de terre sélectionnées (Patissier).
- Sommaire d'agronomie à l'usage des instituteurs (L. Lasnier-Lachaise).
- Sommaire de défense des cultures à l'usage des instituteurs (L. Lasnier-Lachaise et L. Guyomard).
- Le topinambour (Baillargé).

Vigne et vin

- Manuel pratique de vinification et de conservation des vins (Nègre et Françot).

Légumes et fruits

- Les cent et un trucs du jardinier (Ch. Boileau).
- Le jardin potager (Maréchal).
- Les arbrisseaux à fruits (V.-A. Evreinoff).
- Les fruits à noyaux (V.-A. Evreinoff).
- Les fruits à pépins (V.-A. Evreinoff).
- Les arbustes à baies (V.-A. Evreinoff).
- Comment greffer vos arbres (Michard).
- Le noyer (P.-F. Levêque et H. Roy).

Divers

- L'apiculture familiale (L. Corn).
- Comment élever les chiens convenablement (R. Nilo).
- L'écrevisse (J. Brel).
- La grêle (Général Ruby).
- Les plantes médicinales (Trouard-Riolle).
- Quel temps fera-t-il demain? (P. Bricaud).

Elevage

- L'alimentation du bétail (Andouard).
- L'hygiène du bétail (A. Lucas).
- Comment aménager une porcherie (L. Govin).
- La chèvre (Krafft de Boërio).
- Moutons d'aujourd'hui (A. Biosse-Duplan).
- La vache laitière, le lait, les produits laitiers (Lasnier-Lachaise).
- L'hérédité des aptitudes laitières chez les bovins (J. Lefebvre).
- Sommaire de zootechnie à l'usage des instituteurs (L. Lasnier-Lachaise).
- La traite mécanique (R. Lacombe).

Série "CHASSE ET PÊCHE"

- Le chien d'arrêt (R. de Kermadec).
- Le fusil de chasse (Le Gauyeur).
- Comment pêcher une friture (M. Beer).
- Comment pêcher la truite (M. Le Maître).
- Le contre-braconnage de pêche (Joë Combret's).
- La pêche à poste fixe et au lancer en Méditerranée... et ailleurs (M. Causse).

- Le garde-pêche (H. Le Thomas).
- Pêches banales et pêches sportives des poissons carnassiers (L. Matout).
- Appâts et amorces (R. Renault).
- La pisciculture à la portée de tous (R. Renault).